

Sommaire

2	Fiche signalétique de l'Association
3	Objet social
5	Effectifs
7	Le Conseil d'Administration
8	Le mot du Président
11	Vie associative
18	<u>L'hébergement</u>
19	L'Hébergement d'Urgence
30	Les Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
	34 HUDA Aube
	60 HUDA Chaumont
75	Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
	83 CADA Aube
	114 CADA de Charleville-Mézières
	132 CADA Haute-Marne
162	<u>L'accompagnement des réfugiés</u>
163	Le Centre Provisoire d'Hébergement
178	Le Dispositif Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés
	179 ADLER Haute-Marne
188	Le programme AGIR Aube
219	<u>Le logement accompagné</u>
	220 La Résidence Sociale
	232 La Pension de famille
	246 Les dispositifs pour déplacés ukrainiens
	248 Accueil Ukraine Aube
	261 Accueil Ukraine Haute-Marne
	270 L'« Allocation Logement Temporaire »
271	<u>Les Pôles sociaux</u>
	272 Le pôle social le Corbusier
	280 La Clé
285	Liste des sigles utilisés

Fiche Signalétique

Nom de l'organisme et sigle	Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants (AATM)
Statut juridique	Association Loi 1901
Date de constitution	Juin 1967
Siège Social	2 rue Roger Thiéblemont 10 600 La Chapelle Saint Luc
Téléphone	03.25.80.59.03
Fax	03.25.80.80.59
E-mail	siege@aatm.fr
Site internet	https://www.association-aatm.org/
Président	Philippe CONTANT
Directrice Générale	Wanda SAIRE
Directrice Générale Adjointe	Elise HAMARD
Trésorier	Jean-Charles PAGEOT
Commissaire aux Comptes	Daniel SIMONNY
Expert-comptable	Mathieu CHRISTMANN
Activités	Hébergement et accompagnement des demandeurs d'asile, accueil temporaire de ménages défavorisés qui se trouvent sans domicile ou nécessitant un hébergement ou logement temporaire (résidence sociale, hébergement d'urgence, hôtel social), animation d'ateliers sociolinguistiques en vue de faciliter l'intégration des personnes d'origine étrangère, cours de Français Langue Etrangère, accompagnement de bénéficiaires d'une protection internationale.

Objet social

Association loi 1901, fondée en 1967, l'A.A.T.M. a pour objet de faciliter l'accueil, l'hébergement, l'installation, l'adaptation et l'intégration des demandeurs d'asile et de leurs familles ainsi que de toute personne d'origine étrangère et toute activité liée à l'accueil de personnes en situation de précarité matérielle et/ou morale.

Elle s'interdit toute activité politique ou religieuse.

Capacité d'accueil au 31/12/2023

- Hébergement d'urgence : 48 places
- Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) : 171 places
- Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) : 473 places
- Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) : 36 places
- Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés : 25 suivis en file active
- AGIR : Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés, selon orientations des BPI par l'OFII
- Résidence Sociale (RS) : 56 studios
- Pension de famille (PF) : 27 logements
- Dispositif Ukraine : 32 logements

Actions de socialisation à La Chapelle Saint Luc et Langres

- Ateliers sociolinguistiques (ASL)
- Cours de savoirs de base en français (Français Langue Etrangère-FLE)
- Ateliers numériques
- Français Langue Professionnelle

Agréments

L'association dispose de l'agrément au titre de l'intermédiation locative et de la gestion locative sociale renouvelé en mars 2022.

Elle a également obtenu l'agrément au titre de l'ingénierie financière et technique pour l'accompagnement social des personnes pour favoriser l'accès ou leur maintien dans le logement en mai 2016, renouvelé pour 5 ans en mai 2021.

Travail de réseau

Depuis 2015, l'association est membre du Bureau de l'association La Cadorre qui gère le SIAO et dispositif 115 sur le département de l'Aube.

L'AATM est aussi membre de la commission annuelle de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes dans les départements de l'Aube et de la Haute Marne. Elle est signataire du plan départemental de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes dans ces deux départements.

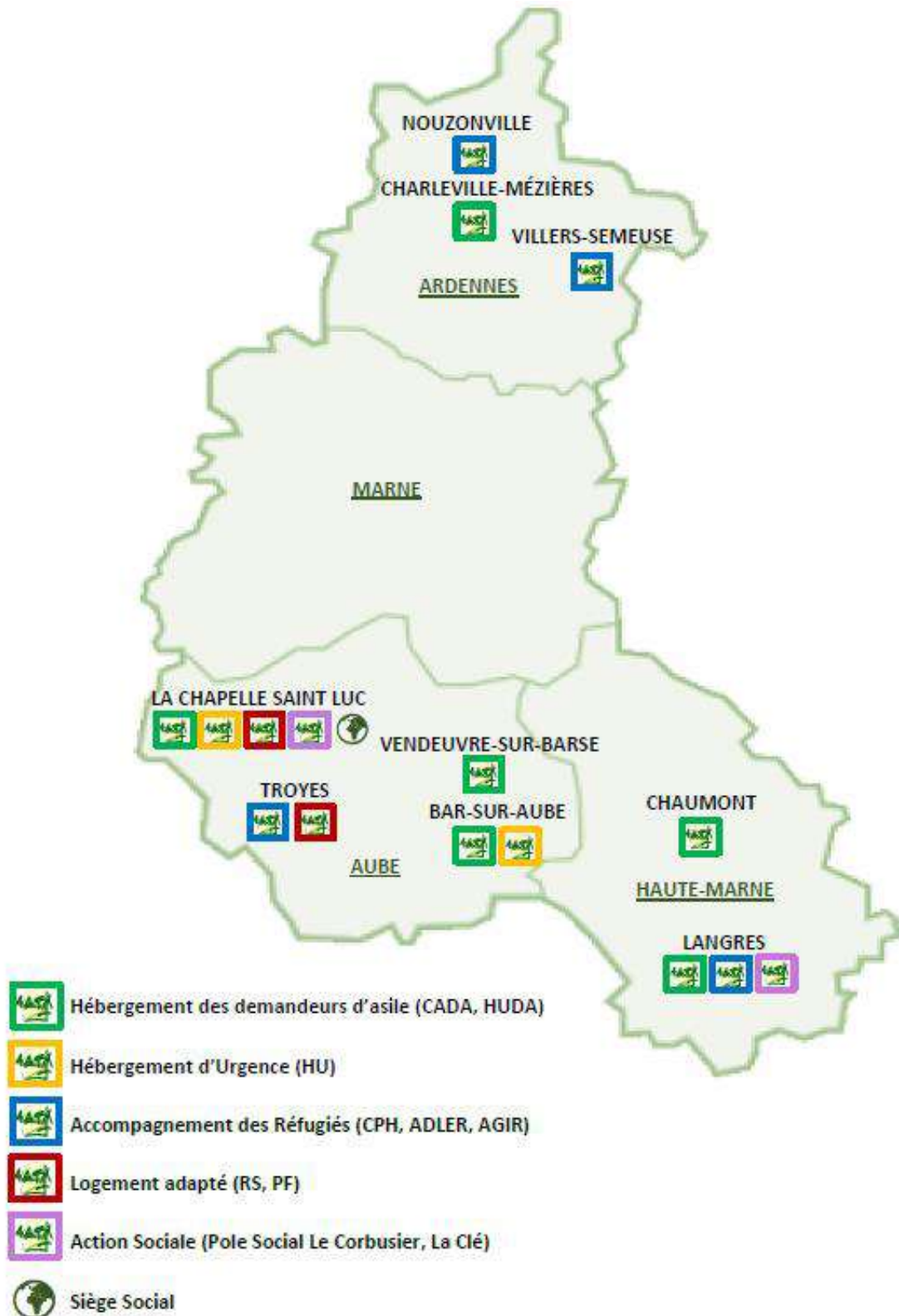
Depuis 2015, la cheffe de service de Langres siège régulièrement au Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Depuis octobre 2017, l'AATM siège à la commission de médiation (qui statue sur le droit opposable au logement et à l'hébergement), en qualité de représentant des associations de défense des personnes en situation d'exclusion œuvrant dans le département.

Par ailleurs, l'AATM est affiliée à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS- ex FNARS) et à l'UNAF0 (Union nationale du Logement Accompagné) depuis mars 2024.

Implantation

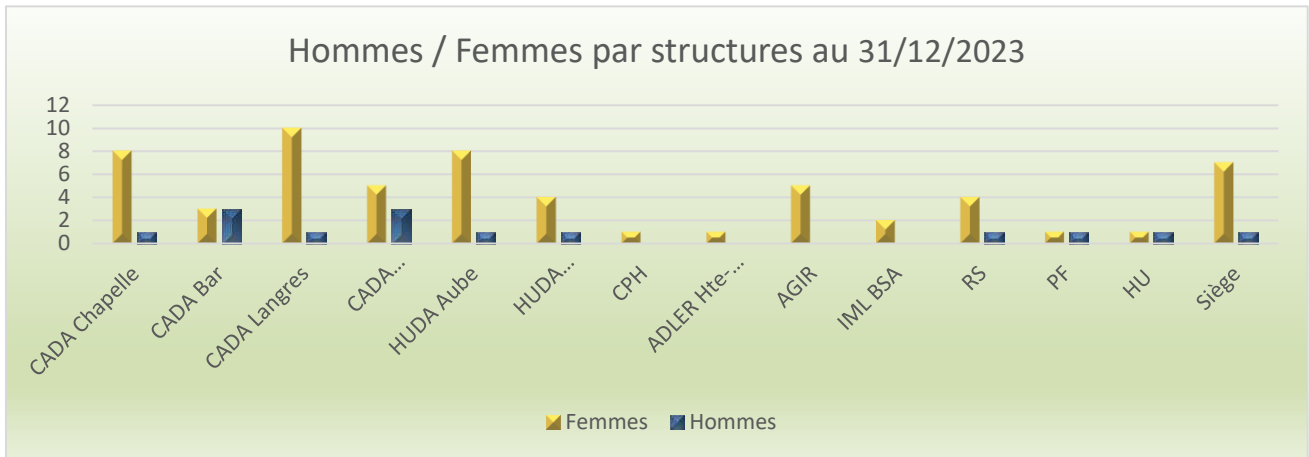
Géographique



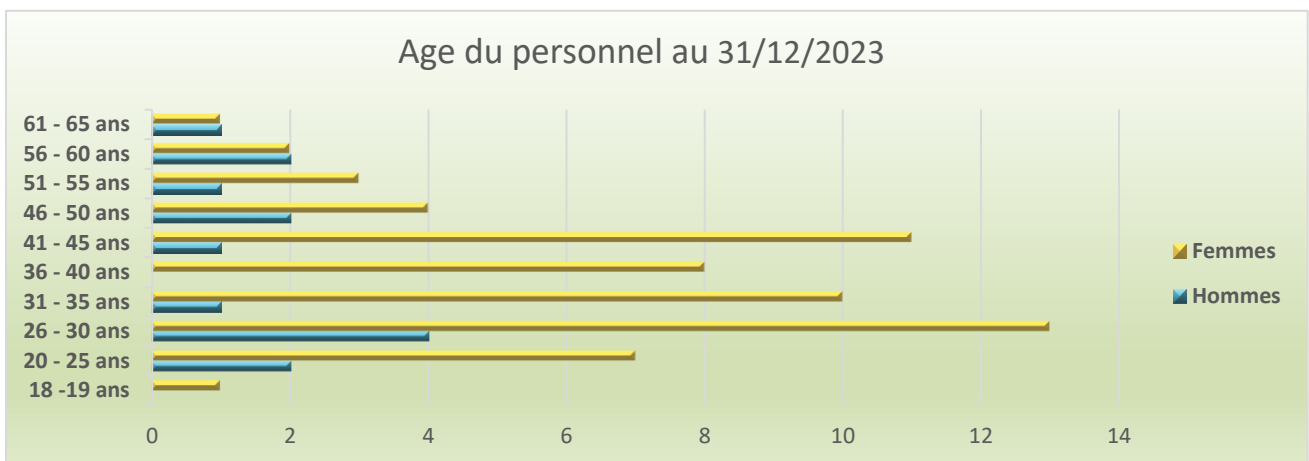
Effectifs au 31/12/2023 : 74 salariés dont 5 contrats d'apprentissage – 69,83 ETP- 63 bénévoles

Effectifs sur l'année 2023 : 93 salariés avec une moyenne de 71,42 ETP sur l'année.

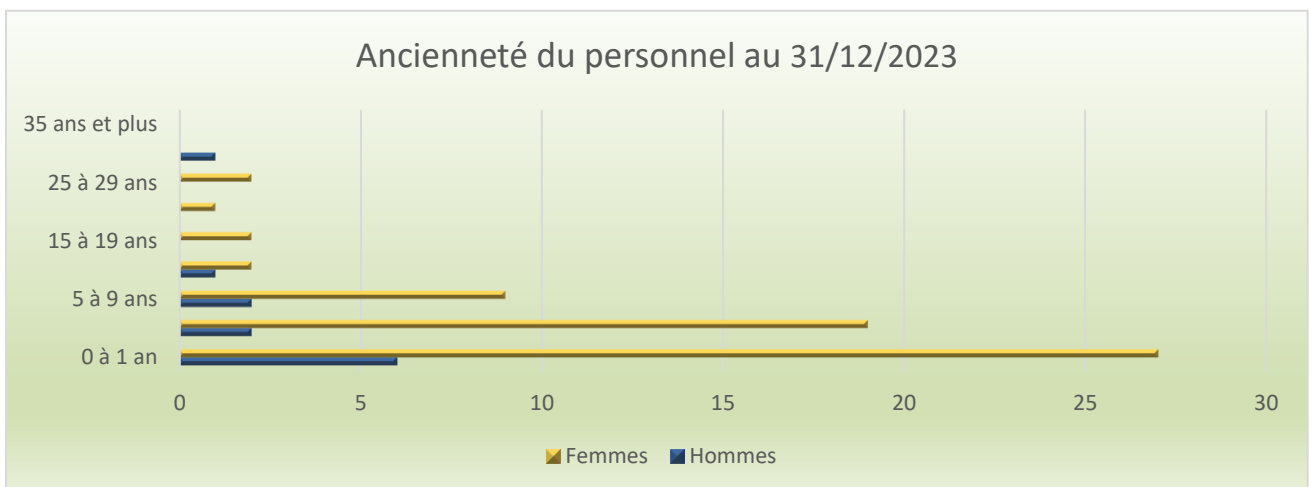
83% des salariés étaient des femmes.



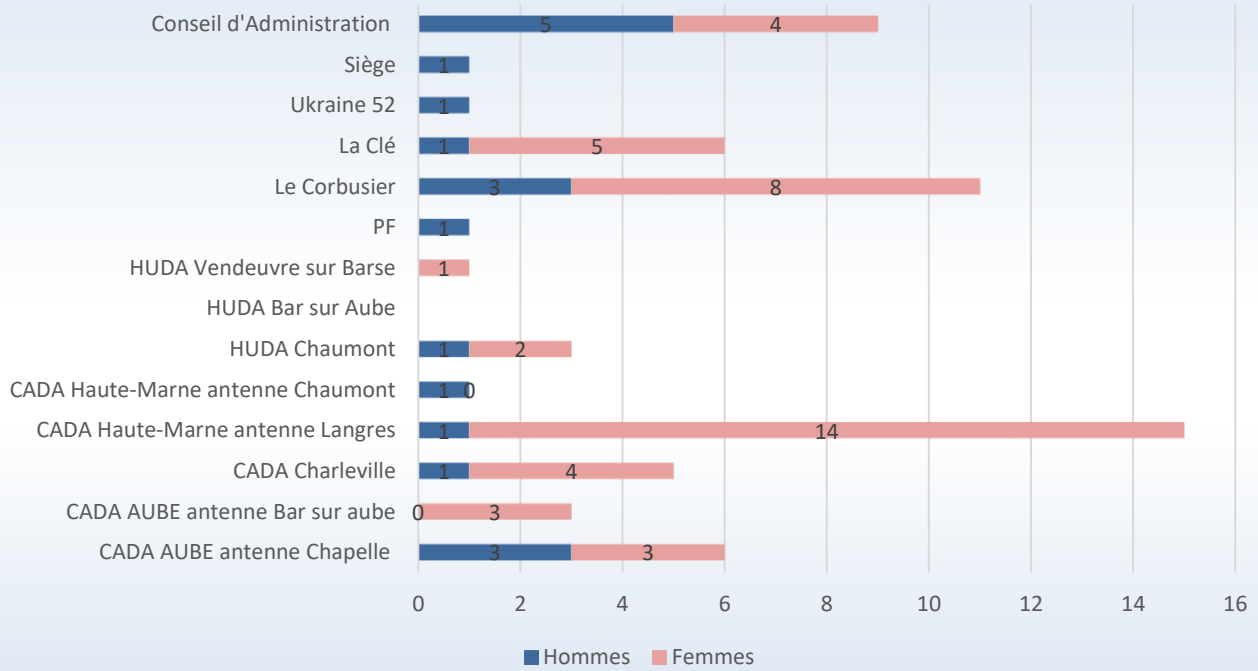
La moyenne d'âge des salariés était de 38 ans en 2023.



44,59 % des effectifs avaient moins de deux ans d'ancienneté en 2023.



Répartition des bénévoles par structures au 31/12/2023



Le Conseil D'Administration

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration au 31/12/2023.

Le Bureau

Philippe CONTANT	Président
François MARGUET	Vice-président
Jean-Charles PAGEOT	Trésorier
Françoise COUSIN	Secrétaire

Les membres du Bureau se sont réunis 10 fois en 2023.

Les Membres Élus

Christophe DROUILLY	Avocat
Sylvie COSSON	Retraitée
Gilles ROLLIN	Directeur Patrimoine et Développement
Love BOULU	Infirmière
Marie-Françoise PAUTRAS	Retraitée

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois en 2023.

Le mot du Président

Bonjour à tous,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à cette assemblée. Votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à notre Association. Dans un contexte particulièrement tendu et incertain, tant sur le plan international que national, dans une actualité à haut risque, le dynamisme et les actions de notre Association pour l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'inclusion sociale des demandeurs d'asile, des bénéficiaires d'une protection internationale, des personnes en situation de précarité matérielle et morale, sont plus que jamais nécessaires.

Avec l'année 2023, s'est clôturé le précédent projet associatif, adopté en 2018. Il était axé sur l'accueil, l'humanité, la reconnaissance, la défense de l'égalité et du respect entre les hommes quelle que soit leur origine.

L'Association s'était engagée à continuer la démarche qualité, asseoir le fonctionnement de la résidence sociale et développer les activités permettant l'ouverture des résidents vers l'extérieur, pérenniser et stabiliser les CAO, devenus HUDA, faciliter et préparer la meilleure intégration possible des personnes dans la société française en veillant à leur accompagnement vers l'autonomie.

Nous avons lancé les consultations pour l'élaboration du Projet associatif 2024-2029. Dans ce cadre, nous ferons le constat de la situation actuelle et le bilan de l'exécution du projet associatif 2018-2023.

Nous devons intégrer les évolutions législatives et financières consécutives à la loi du 26 janvier 2024, dite « loi immigration », au pacte migratoire européen, et peut-être aux autres textes que la situation politique actuelle en France générera, en espérant que l'ensemble de ces mesures ne réduira pas de façon drastique les moyens d'action dont nous disposons.

En 2023, nous avons fêté les 10 ans du CADA Aube, né de la fusion du CADA de la Chapelle Saint-Luc et du CADA de Bar sur Aube. Nous avons également fêté les 20 ans du CADA de Charleville. Ces anniversaires ont donné lieu à des fêtes animées et joyeuses, au cours desquelles chacun a pu partager la musique, les chants, les danses et les plats de son pays d'origine.

L'année 2023 a vu la concrétisation de plusieurs actions immobilières engagées par l'AATM pour disposer des outils nécessaires à la mise en œuvre, dans des conditions dignes et décentes, de son objet social, mais aussi à la réduction des coûts de fonctionnement, notamment les coûts énergétiques. C'est ainsi que nous avons inauguré :

- les locaux administratifs et techniques du CADA de Bar sur Aube, dans le Quartier des Minières, après avoir procédé, en lien avec MON LOGIS, à une réorganisation complète des conditions d'hébergement de nos résidents ;

- les locaux du CADA et du CPH à Charleville, près du centre-ville et de la Préfecture, locaux acquis et rénovés par AATM, avec l'accord de nos autorités de tarification ;

- les locaux dans lesquels se déploie le dispositif AGIR (Accompagnement Global et Individualisé des personnes Réfugiées) près de l'Hôpital Simone Veil, à Troyes.

Après quelques difficultés techniques, aisément résolues par les équipes d'AATM, nous avons poursuivi la construction du bâtiment de stockage et de garage de La Chapelle Saint Luc. Les travaux s'achèveront cette année.

Les bâtiments du CADA à la Chapelle Saint Luc sont vétustes. Les réseaux électriques et les réseaux d'eau et d'évacuation ne sont plus aux normes. Le bâtiment constitue, selon l'expression consacrée, « une passoire thermique ». Après de longues négociations avec MON LOGIS, propriétaire du bâtiment dans le cadre d'un bail à construction sur un terrain appartenant à l'AATM, nous avons décidé fin 2023 de résilier le bail à construction. AATM devient donc propriétaire de ce bâtiment composé de 18 appartements, de salles de réunion ou de formation, de bureaux. Cette opération s'est concrétisée dans les premiers jours de 2024. AATM est donc en mesure d'engager cette année un important chantier de rénovation et d'isolation thermique.

La pension de Famille de la rue Thenard a été ouverte fin 2022. C'est un établissement destiné à accueillir des personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion, et dont la situation sociale et psychologique rend impossible, à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire. Cette pension s'est progressivement remplie et fonctionne aujourd'hui normalement, même si certains ajustements sont encore à prévoir.

La reprise en 2022 et la réactivation en 2023 de l'association en sommeil La CLE, à Langres, a permis d'étoffer l'offre d'insertion sociale et professionnelle proposée par AATM.

Avant même l'inauguration des locaux évoquée plus haut, AGIR Aube avait reçu la visite de Madame Sonia BACKES, à l'époque secrétaire d'Etat chargée de la citoyenneté, marquant ainsi l'importance portée à une meilleure intégration des réfugiés accueillis dans la société française.

C'est dans cet esprit que, autour d'une projection en avant-première au cinéma UTOPIA du film de Ken LOACH, The Old Oak, certains résidents ont présenté, avec l'aide d'une femme de théâtre, des saynètes pour mettre en évidence leur maîtrise de la langue française, d'autres ont témoigné des conditions de leur accueil en France et qu'un débat s'est instauré sur l'intégration.

Enfin, poursuivant la démarche qualité engagée il y a déjà plusieurs années, AATM a constitué des comités qualité, réunissant cadres, salariés, et bénévoles. Elle a mis en place une charte de la bientraitance, pour l'amélioration des relations entre le personnel et les personnes accompagnées et constitué des groupes de travail sur les risques psycho-sociaux auxquels sont confrontés les salariés.

L'adaptation de nos moyens permettent aujourd'hui à AATM d'offrir, toutes structures confondues, 815 places d'hébergement, sans compter les personnes suivies dans le cadre du dispositif AGIR et les Ukrainiens qui bénéficient de l'intermédiation locative. En 2023, AATM a accueilli et accompagné au total au sein des différents dispositifs 1 852 personnes, et cela grâce à 93 salariés, soit 71,42 ETP, en moyenne sur l'année.

Vous pouvez le constater, l'engagement de notre association dans l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile, des bénéficiaires d'une protection internationale, des personnes en situation de précarité, est toujours aussi intense. AATM poursuit sans relâche ses efforts pour organiser la solidarité, lutter contre les préjugés, sensibiliser notre environnement aux enjeux humains de nos actions.

Je ne doute pas que le projet associatif 2024-2029 poursuivra et approfondira ces objectifs.

Vous êtes également réunis dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire, à l'effet de procéder à deux légères modifications des statuts de notre association.

La première autorise le Président, pour assurer le bon fonctionnement de l'association, à déléguer ponctuellement sa signature et partie de ses pouvoirs, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

C'est ainsi que la transaction avec MON LOGIS n'a pu être signée en 2023, en raison de mon indisponibilité, le notaire refusant une délégation de signature de ma part, celle-ci n'étant pas prévue par les statuts.

La seconde modifie l'intitulé de l'article XIV. Cet article porte sur la répartition des pouvoirs et non sur les délégations de pouvoirs. Il vous est demandé de mettre l'intitulé en cohérence avec le contenu de l'article.

En conclusion, je voudrai remercier l'ensemble des bénévoles qui nous accompagnent, qui s'investissent efficacement dans l'accompagnement des personnes dont nous avons la charge. Je voudrais remercier également les salariés et le personnel d'encadrement, dont la tâche est difficile, parfois décourageante mais qui trouvent toujours les ressources pour donner le meilleur d'eux même au service des objectifs de l'AATM.

Philippe CONTANT,

Président

Vie associative

Temps forts 2023

<u>Janv. 2023</u>	Ouverture 10 places CADA antenne Chaumont Organisation cérémonie des vœux autour d'une galette par équipe de Chaumont
<u>Février 2023</u>	Inauguration pour redémarrage d'activité pôle social La Clé à Langres
<u>Mars 2023</u>	Participation équipe de Vendeuvre sur Barse au café-partage « Au-delà des frontières » Visite de la Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité (DIAN) à AGIR Aube Organisation d'une présentation en partenariat avec FTDA à Chaumont
<u>Mai 2023</u>	Remise des diplômes DELF au Pôle social Le Corbusier à LCSL
<u>Juin 2023</u>	Fête anniversaire 10 ans du CADA Aube à LCSL Organisation repas partagé antenne BSA CADA Aube Organisation café-partage BPI/employeurs et portes ouvertes AGIR Aube
<u>Juillet 2023</u>	Organisation tournoi de foot inter-structures AATM par équipe de Bar sur Aube
<u>Aout 2023</u>	Inauguration locaux AGIR Aube
<u>Sept.2023</u>	Inauguration nouveaux locaux CADA Aube antenne Bar sur Aube et fête anniversaire 10 ans du CADA Aube
<u>Octobre 2023</u>	Organisation ciné-débat par antenne LCSL du CADA Aube dans le cadre de la semaine de l'intégration Portes ouvertes à la Pension de famille de Troyes Portes ouvertes Pole social Le Corbusier Matinée de rencontre entre entreprises / Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI) au sein des locaux d'AGIR à Troyes Fête anniversaire 20 ans CADA Charleville et inauguration locaux CADA et CPH dans les Ardennes Organisation action partenariale « Mission jeunes réfugiés » dans les Ardennes et signature convention partenariale avec Mission Locale du bassin d'emploi de Charleville Mézières Organisation concours d'éloquence par équipe de Langres

Portraits de champion CADA/HUDA/UFOLEP à Chaumont

Novembre 2023

Election des membres du CSE

Signature convention de partenariat UDAF Haute Marne

Participation équipes auboises au Festisol

Décembre 2023

Organisation 2^{ème} concours de sapins entre les structures de l'AATM

Signature convention entre AGIR Aube et le SPE

Formations suivies par l'équipe du siège social

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Comptabilité / Achat	✓ Désamorcer efficacement les crises et situations délicates ✓ Achats socialement responsables
Apprenti RH	✓ Concevoir son plan de développement des compétences ✓ Le CEP ✓ Cercle des adhérents OPCO
Cadres et Direction	✓ Manager : Réussir ses entretiens individuels et annuels ✓ Accompagner les publics en fragilités numériques et linguistiques ✓ Le contrat au service de l'accompagnement ✓ Principes juridiques d'inconditionnalité et de continuité dans l'hébergement d'urgence et d'insertion ✓ Visite accueil primo arrivants BPI/OFIL
Plusieurs membres de l'équipe	✓ PSC1 initiale et renouvellement ✓ Maniement extincteurs

Travaux 2023

Tout au long de l'année 2023, l'équipe de direction a travaillé à la déclinaison de différents protocoles répondant à des besoins remontés par le terrain.

Dans ce cadre, plusieurs fiches protocoles ont été élaborées en concertation avec les équipes :

Janvier 2023

Création fiche procédure sur la prévention de la maltraitance des enfants

Mars 2023

Procédure interne de recueil et de traitement des signalements dans le cadre de l'exercice du droit d'alerte

Septembre 2023

Evaluation des CADA et du CPH à blanc les 4 et 5 septembre avec le Cabinet Ipso Facto

Octobre 2023

Procédure de mise à disposition de vélos à assistance électrique et de trottinettes électriques au profit des personnes accompagnées

➤ Comité qualité

Afin de se mettre en conformité avec les attendus du nouveau référentiel d'évaluation de la HAS, un groupe de travail constitué de représentants des différents corps de métiers (administratif, logistique,

accompagnement), ainsi que des différents établissements (centres du DNA, logement adapté, pôle social) et secteurs géographiques de l'association (Aube, Haute Marne et Ardennes) s'est constitué en mars 2023 sous l'appellation comité qualité.

Le comité qualité s'est réuni 8 fois en 2023. C'est ainsi que 14 salariés et 2 membres du bureau ont réfléchi en concertation avec les membres de leurs équipes et corps de métier à l'élaboration de procédures, telles que :

- Gestion des événements indésirables (juin 2023)
- Gestion des plaintes et réclamation (juin 2023)
- Désignation personne de confiance (juillet 2023)
- Plan de promotion de la bientraitance et prévention des risques de maltraitance (octobre 2023)

L'entrée en vigueur de ces différentes procédures a engendré des mises à jour des protocoles accueil des résidents et bénévoles ainsi que d'organisation des réunions de résidents.

Fin 2023, l'association enregistrait 15 événements indésirables, ainsi que 6 réclamations internes et une réclamation externe.

➤ **Politique RH**

Mars 2023 Mise à jour du règlement d'utilisation des véhicules, organisation de la maintenance des véhicules et recommandations de bonne utilisation des véhicules de service

Sept.2023 Arrivée d'un alternant chargé de mission RH au sein de l'équipe du siège social

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Suite aux consultations menées auprès des cadres au cours du 1er trimestre 2023, et compte tenu des préconisations reçues à l'occasion de l'accompagnement par le cabinet One RH via la Prestation Conseil en Ressources Humaines, les protocoles suivants ont été actualisés ou formalisés au cours de l'année 2023, en lien notamment avec le RGPD :

- Recrutement
- Intégration nouveau salarié
- Entretiens du personnel

Le registre avec la liste des traitements de données personnelles (contenant pour chaque traitement la désignation de l'activité de traitement, l'identification du responsable de traitement, les finalités (objectifs du traitement de données), les catégories de personnes concernées (acteurs internes ou externes, professionnels ou particuliers), les catégories de données traitées (comme l'identité, les coordonnées, les informations de connexion ou les données sensibles), les catégories de destinataires des données, la durée de conservation des données et une description générale des mesures de sécurité prises) a également été travaillé tout au long de l'année 2023 par la Direction et devrait se finaliser fin 2024.

Risques Psycho-Sociaux (RPS)

Devant les exigences émotionnelles liées aux missions exercées par les différents collaborateurs au sein de l'AATM, la Direction a proposé la mise en place d'un groupe de travail RPS.

La démarche a commencé par une sensibilisation sur les risques psychosociaux animée par les psychologues de la médecine du travail des 3 départements d'implantation de l'AATM, organisée en 2 sessions ouvertes à tous les 18 et 28 septembre 2023. 23 salariés y ont assisté.

Un groupe de travail s'est ensuite constitué en octobre 2023 sur la base du volontariat à partir de représentants des différents corps de métiers (administratif, logistique, accompagnement), ainsi que des différents établissements (centres du DNA, logement adapté, pôle social) et secteurs géographiques de l'association (Aube, Haute Marne et Ardennes).

Ce groupe comptabilise 11 salariés titulaires et 8 suppléants. 2 réunions ont pu se dérouler en 2023 et ont donné lieu à la rédaction d'une charte éthique de fonctionnement signée par chaque membre du groupe, ainsi qu'au choix et à la rédaction d'un questionnaire RPS en ligne, en vue de le diffuser à l'ensemble des salariés de l'AATM en 2024.

Charte de la bientraitance

Dans le cadre des travaux menés par le comité qualité, les professionnels de l'association ont été amenés à partager une définition commune de la bientraitance.

C'est ainsi qu'une charte de promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance, constituée de 10 grands principes dans les accompagnements, a vu le jour.



Charte AATM

Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance

10 grands principes pour nos accompagnements

1. Adopter en toute circonstance une attitude professionnelle d'écoute et de discernement à chaque étape du parcours de la personne accompagnée.
2. Donner à la personne une information accessible, individuelle et loyale.
3. Garantir à la personne d'être co-auteurice de son projet en prenant en compte sa liberté de choix et de décision.
4. Mettre tout en œuvre pour respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité de la personne.
5. S'imposer le respect de la confidentialité des informations relatives à la personne.
6. Agir contre toute forme de maltraitance et de violence.
7. Accompagner la personne à l'autonomie afin de la préparer au mieux à la sortie de la structure.
8. Rechercher constamment l'amélioration des prestations d'accueil, d'hébergement, d'hygiène, etc.
9. Garantir un accompagnement global de la personne (social, administratif, médical, juridique...) conforme aux bonnes pratiques et recommandations.
10. Évaluer et prendre en compte la satisfaction des personnes et de leur entourage dans la dynamique d'amélioration continue des services proposés.

Cette charte, publiée sur le site internet de l'association, a été signée par l'ensemble des salariés de l'AATM et est élargée lors de chaque nouvelle embauche par le nouvel arrivant.

Il nous reste dorénavant à poursuivre la démarche de déploiement en organisant de façon régulière des actions de sensibilisation à destination des professionnels et pour tout nouvel intervenant (partenaire, bénévole...).

➤ **Logement adapté**

Mars 2023 Procédure fin de contrat et visites à domicile dans les structures de logement adapté

Sept.2023 Création procédures d'admission et accueil en résidence sociale et en pension de famille

Outils et supports dossier et accompagnement des résidents en pension de famille

Difficultés générales rencontrées en 2023

➤ **Les évolutions au sein du Dispositif National d'Accueil**

➤ 1) Nouveau module de gestion du DNA-NG

Le logiciel DNA-NG, utilisé par les CADA, HUDA et CPH pour traiter les orientations des demandeurs d'asile, a évolué à plusieurs reprises en 2023.

En juillet 2023 tout d'abord, les modalités de sortie ont été modifiées.

Puis fin octobre 2023, nous avons été informés assez tardivement de l'évolution à compter du 01/11/2023 du module de gestion en ce qui concerne la vacance de places, avec comme objectif un taux d'occupation minimal de 98% des capacités financées.

Toutes les places non occupées sont désormais considérées comme vacantes par défaut. Ainsi, toute place non déclarée bascule automatiquement en place disponible en configuration « P1 ». De même, toute place libérée est automatiquement disponible.

La difficulté dans ce changement se trouve dans la modularité incessante dont nous avons dû faire preuve ces dernières années, en aménageant sans cesse la configuration de nos hébergements au gré des orientations reçues de l'OFII, engendrant fréquemment de la sous-occupation (nombre de places occupées supérieur au nombre de présents). Pour l'essentiel, nous avons en effet transformé bon nombre de places dédiées aux familles en places pour personnes isolées, mais sans pouvoir tenir la même capacité d'accueil (un appartement permettant d'accueillir une famille de 6 personnes ne pouvant héberger généralement que 3 isolés au maximum en CADA et CPH).

Pendant un temps, nous avons dû procéder à de multiples opérations complexes nécessitant d'identifier les ménages hébergés sur une typologie de place supérieure à leur composition familiale (ex : une famille de 4 personnes hébergées sur un P5), puis de créer une nouvelle place correspondant à la composition familiale (création d'un P4 pour une famille de 4) puis une seconde place correspondante à la sous-occupation de l'hébergement (dans le cas du ménage de 4, initialement hébergé sur un P5, le gestionnaire devra créer un P1), avant de demander son indisponibilité pour une durée de 1 mois et enfin supprimer la place initiale (P5). Sachant que dans cet exemple, lors de la sortie du ménage, c'est un P4 qui sera automatiquement déclaré vacant et qu'il nous revient de remodifier la typologie de la place en P5 et de supprimer le P1 indisponible.

Par ailleurs, toute demande d'indisponibilité supérieure à 72 heures doit faire l'objet d'un accord de l'OFII, auprès de qui un justificatif doit être produit. L'indisponibilité n'est renouvelable qu'une fois ; la place redevient automatiquement vacante au-delà, sans information préalable auprès de l'établissement concerné.

Les demandes d'indisponibilité ou de modification de places n'étant possible que dès lors que la capacité agréée de la structure est atteinte...

Tous ces changements ne sont pas sans incidence, compte-tenu des adaptations incessantes au sein de notre parc d'hébergement en matière de modularité. Nos établissements doivent en effet sans cesse s'adapter en transformant des places dédiées aux familles en places pour les personnes isolées, sans toutefois se voir allouer des moyens supplémentaires pour faire face au coût financier et humain (pas de prise en charge de l'aménagement des équipements, ni des frais locatifs supplémentaires engendrés ni de possibilité de renforcer les moyens humains) que cela nécessite.

Il en ressort également fréquemment des inadéquations entre le nombre de personnes présentes en structure et le nombre de places occupées (situation liée à plusieurs motifs : sous-occupation, suroccupation, présence de DA neutralisés, présence de public hors- DNA-NG).

Ce nouveau système présuppose donc également une surveillance accrue de leur parc d'hébergement et du DNA-NG par les chefs de service, au risque de se voir orienter, sans information préalable ni concertation, des personnes, alors que leur parc d'hébergement est saturé.

L'appropriation des nouvelles modalités de déclaration des places dans le DNA est laborieuse et l'absence d'interface en cas de difficulté est regrettée.

➤ 2) L'évolution du dispositif d'Aide au Retour Volontaire (ARV)

Depuis octobre 2023, le montant de l'ARV est dégressif en fonction de la date de sa demande et il est nécessaire de faire l'objet d'une OQTF, assortie d'une IRTF pour les ressortissants de pays dispensés de visa, ainsi que de Biélorussie et du Kosovo.

Ces nouveaux prérequis alourdissent les démarches ainsi que les délais pour les candidats volontaires au retour.

➤ 3) Mise en place d'un nouveau marché carte ADA pour l'OFII à compter du 27/11/2023

Dans le cadre du nouveau marché carte, les demandeurs d'asile de nos centres d'hébergement sont convoqués au fur et à mesure à Chalons en Champagne depuis novembre 2023 pour le remplacement de leur carte ADA. Leur présence physique à ce RDV est obligatoire.

Les frais de déplacement à l'OFII pour la récupération d'une carte ADA nouveau marché sont à la charge des demandeurs d'asile et nous sommes parfois contraints de « négocier » les horaires de convocation pour qu'ils soient tenus compte de l'éloignement géographique de nos centres, ainsi que de certaines situations particulières (Ex : mères isolées avec enfants en bas âge).

De plus, les demandeurs d'asile doivent patienter entre 30 à 45 jours pour l'activation de la nouvelle carte, ce qui nous oblige à effectuer des avances pour leur permettre de pourvoir à leurs besoins de première nécessité.

Orientations des années à venir

- Préparer les futures évaluations externes des CADA et du CPH attendues en 2024
- Candidater dans le cadre des appels d'offre AGIR (Marchés subséquents) pour être à même de poursuivre l'accompagnement des BPI
- Renforcer l'action d'AGIR Aube en proposant des ateliers autour du savoir-habiter et de l'appropriation du numérique aux BPI dans le cadre du CTAI
- Mettre à jour le projet associatif de l'AATM
- Conforter les activités des pôles sociaux (recherche de financements complémentaires)
- Achever la démarche RGPD
- Poursuivre les travaux du comité qualité (synthèses RBPP, plan gestion de crise, élaboration de fiches-réflexes) et veiller au déploiement de la stratégie qualité (bienveillance, éthique etc.)
- Continuer les travaux entrepris en groupe de travail RPS et réfléchir à la mise en place d'actions QVT
- Commencer les travaux d'humanisation au sein du bâtiment collectif du CADA LCSSL et réfléchir à une nouvelle organisation au sein de l'équipe du siège social
- S'approprier les contours et conséquences de la Loi du 26 janvier 2024 « pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration » ; ainsi que du pacte européen sur la migration et l'asile
- Poursuivre le travail de sensibilisation aux conditions d'accueil et de parcours administratif des migrants en France, lutter contre les préjugés

L'HEBERGEMENT

HU (Hébergement d'Urgence)

p. 19

Hébergement généraliste : La Chapelle Saint Luc et Bar sur Aube

HUDA (Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile) p. 34

Hébergement du DNA (Dispositif National d'Accueil) : Vendevre sur Barse, Bar sur Aube et Chaumont

CADA (Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile)

p. 60

Hébergement du DNA (Dispositif National d'Accueil) : Charleville-Mézières, Langres, Chaumont, Bar sur Aube et La Chapelle Saint Luc

L'Hébergement d'Urgence

L'Hébergement d'Urgence a pour objectif d'assurer la protection et le gîte par une mise à l'abri des personnes à la rue.

1. Configuration

Capacité actuelle d'accueil : **48 places réparties sur 2 sites** (La Chapelle-Saint-Luc et Bar-sur-Aube)

Année d'ouverture : 2012 (10 places)

Extension en 2013 (7 places pérennes + 5 places hiver), puis en 2014 pérennisation des 5 places hiver et 2 places supplémentaires pour répondre à l'accueil d'urgence des personnes à la rue.

Extension de 16 places en février 2019 et + 8 places en octobre 2020.

+ Ouverture de 16 places temporaires de janvier à juillet 2021.

Coordonnées

Antenne	BAR-SUR-AUBE	LA CHAPELLE-SAINT-LUC
Adresse	17 avenue Maurice Emmanuel 10200 Bar-sur-Aube	2 rue Roger Thiéblemont 10600 La Chapelle-Saint-Luc
Téléphone	03.25.27.53.06	03.25.45.12.62
E-mail	hebergement-urgence.bar@aatm.fr	hebergement-urgence.chapelle@aatm.fr

Nombre de logements mobilisés : 48 places, soit 13 logements mobilisés sur les 2 sites

BAR-SUR-AUBE	LA CHAPELLE-SAINT-LUC
22 places = 6 appartements en diffus	26 places = 2 appartements en diffus + 5 studios

△ Antenne de Bar-sur-Aube :

- 6 appartements en diffus

Appartement N°1	1 femme + 1 enfant	Soit 4 personnes
	1 femme + 1 enfant	
Appartement N°2	1 femme + 2 enfants	Soit 3 personnes
Appartement N°3	1 femme + 4 enfants	Soit 5 personnes
Appartement N°4	1 femme + 1 enfant + 1 femme	Soit 3 personnes
Appartement N°5	3 hommes	Soit 3 personnes
Appartement N°6	3 hommes	Soit 3 personnes

△ Antenne de La Chapelle Saint Luc :

L'antenne de la Chapelle Saint Luc compte 5 studios (hébergeant 2 à 4 personnes), situés dans le bâtiment B de la Résidence sociale et 6 appartements en diffus loués dans le quartier, qui peuvent accueillir en cohabitation ou non, des familles, des hommes isolés ou des femmes isolées.

Nombre de salariés au 31.12.2023 :

- 0,30 ETP Chef de service
- 0,32 ETP siège social
- 2 intervenants sociaux à plein temps

2. Données chiffrées 2023

2.1. Admissions

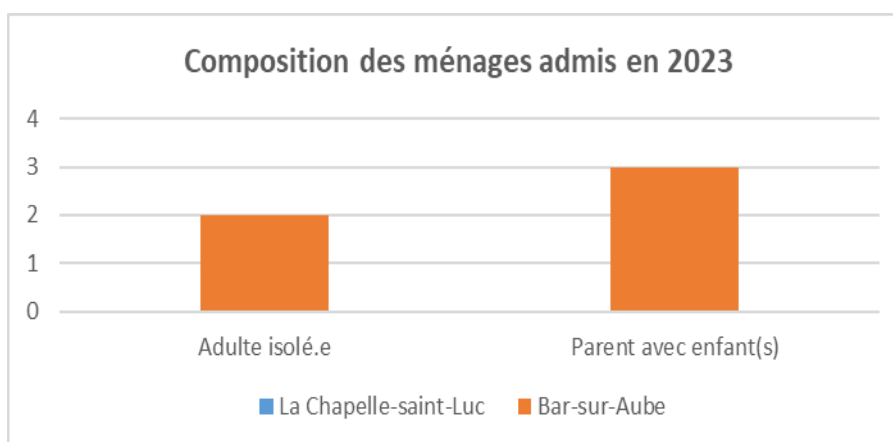
5 ménages (soit 9 personnes) ont été admis en 2023, tous à l'antenne de Bar-sur-Aube :

- 60 % de parent avec enfant(s)
- 40 % d'adultes dit "isolés"

Soit un renouvellement de l'effectif de 42,9 % pour l'antenne.

Composition des ménages admis en 2023

Typologie des ménages	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	Total
Adulte isolé(e)	0	2	2
Parent avec enfant(s)	0	3	3
Total	0	5 ménages 9 personnes	5 ménages 9 personnes



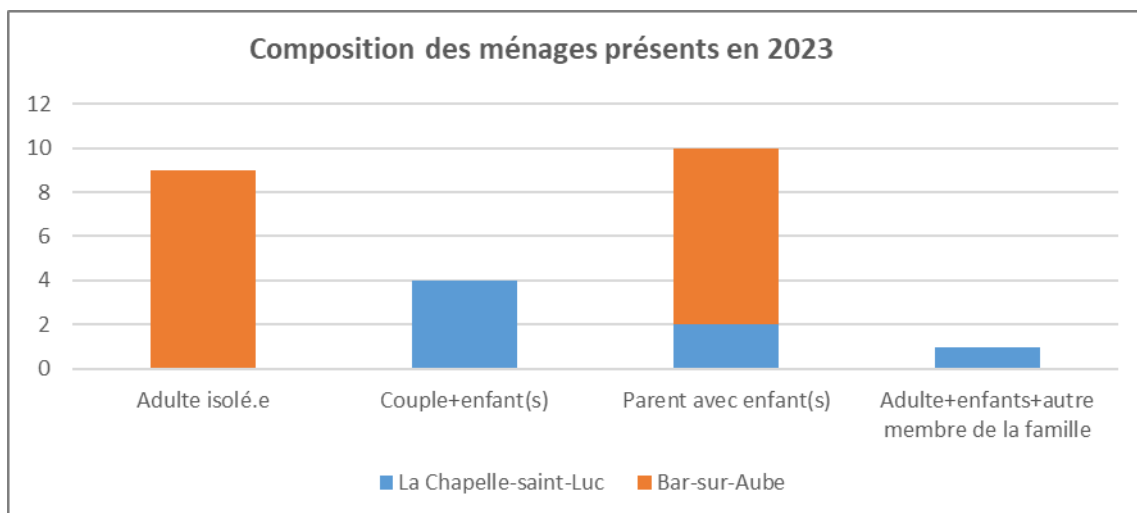
2.2 Effectif présent en 2023

	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	Total
Nombre de nuitées	10220	7558	17778
Taux d'occupation	107.69 %	94.12 %	101.47 %

24 ménages (soit 58 personnes) de 19 nationalités différentes ont été accompagnés au cours de l'année 2023.

Composition des ménages présents en 2023

Typologie des ménages	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	Total
Adulte isolé(e)	0	9	9
Couple avec enfant(s)	4	0	4
Parent avec enfant(s)	2	8	10
Mère avec enfants et autre membre de la famille	1	0	1
Total	7 ménages (28 personnes)	17 ménages (30 personnes)	24 ménages (58 personnes)



L'Hébergement d'Urgence est un hébergement inconditionnel, c'est-à-dire un dispositif qui accueille toute personne à la rue, quelle que soit sa situation administrative.

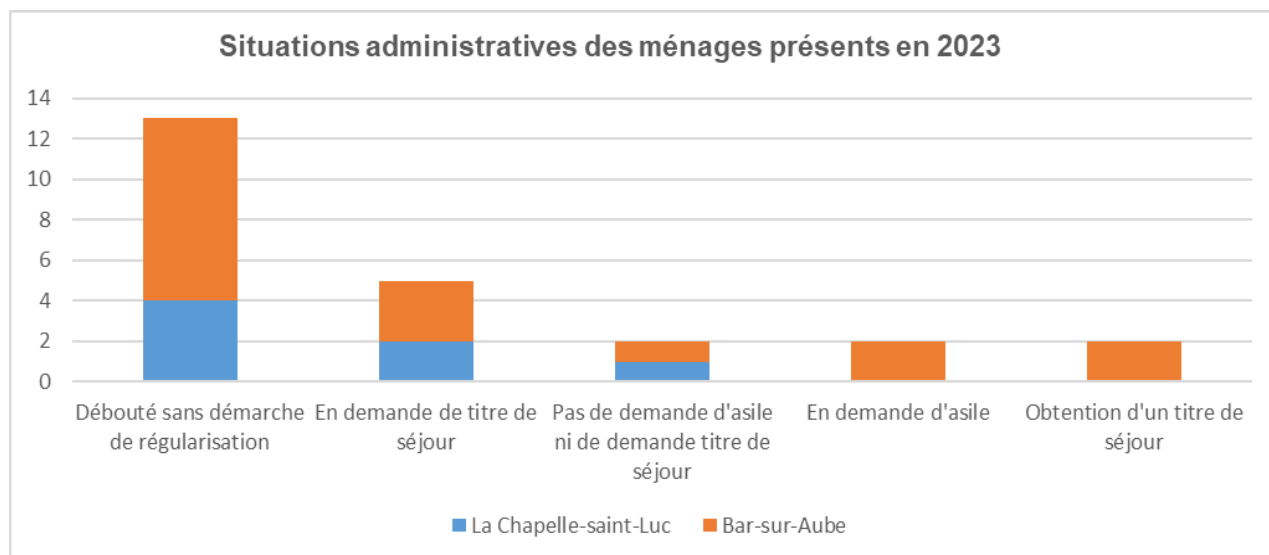
Sur les 24 ménages présents, 37.5 % sont des adultes isolés et 62.5 % des parents avec enfant(s).

Situation administrative des ménages présents en 2023

Situation administrative	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	Total
Débouté sans démarche de régularisation en cours	4	9	13
En demande de titre de séjour	2	3	5
Pas de demande d'asile déposée ni de demande de titre de séjour	1	1	2
En demande d'asile	0	2	2
Obtention d'un titre de séjour	0	2	2
Total	7 ménages (28 personnes)	17 ménages (30 personnes)	24 ménages (58 personnes)

Sur les 24 ménages présents en 2023 :

- 62.5 % sont en situation irrégulière
- 29 % sont en demande d'asile ou de titre de séjour
- 8 % sont en possession d'un titre de séjour



Répartition des ménages présents en 2023 selon les nationalités

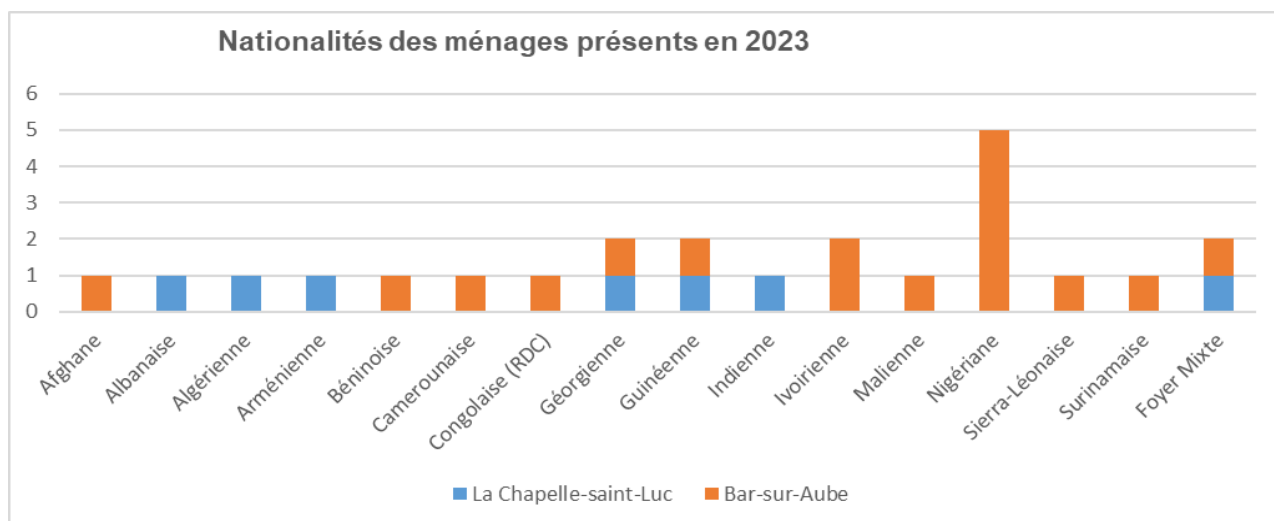
Nationalité	La Chapelle St Luc	Bar sur Aube	Total
Afghane	0	1	1
Albanaise	1	0	1
Algérienne	1	0	1
Arménienne	1	0	1
Béninoise	0	1	1
Camerounaise	0	1	1
Congolaise (RDC)	0	1	1
Géorgienne	1	1	2
Guinéenne	1	1	2
Indienne	1	0	1
Ivoirienne	0	2	2
Maliennne	0	1	1
Nigériane	0	5	5
Sierra-Léonaise	0	1	1
Surinamaïse	0	1	1
Foyer Mixte *	1	1	2
Total	7 ménages (28 personnes)	17 ménages (30 personnes)	24 ménages (58 personnes)

* *Nationalités des foyers mixtes :*

- L^{CSL} : macédonienne / kosovare

- B^{SA} : éthiopienne / érythréenne

15 nationalités couvrent les 58 personnes hébergées en 2023.



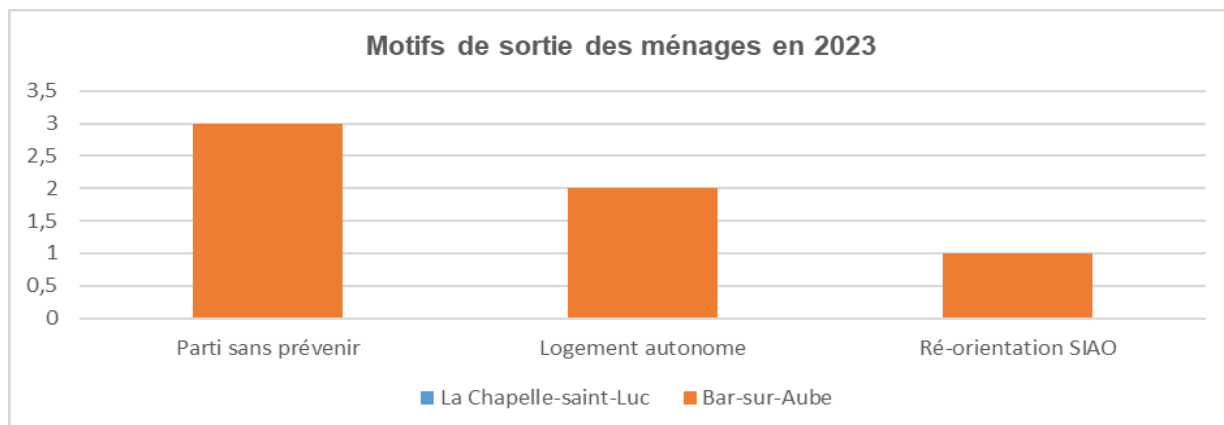
2.3 Sorties en 2023

6 ménages (soit 11 personnes) ont quitté l'HU Aube en 2023, tous de l'antenne de Bar-sur-Aube :

- 3 ménages sont partis sans prévenir
- 2 ménages ont accédé à un logement autonome

- 1 ménage a été réorienté vers une autre structure par le SIAO

Les personnes sorties de l'antenne de Bar-sur-Aube représentent 36 % de l'effectif de l'antenne.



Motifs de sortie des ménages en 2023

Motif de sortie	LCSL	BSA	Total
Parti sans prévenir / destination inconnue	0	3	3
Logement autonome	0	2	2
Ré-orientation SIAO	0	1	1
Total	0	6 ménages (11 personnes)	6 ménages (11 personnes)

3. Réalisations de l'année 2023

3.1 A destination des salariés

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Intervenants sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer des pratiques pédagogiques pour accueillir et valoriser les langues des enfants et de leurs parents dans les structures et à l'école ✓ Transat : résidences d'artistes en structures sociales ✓ Recyclage SST ✓ Relations et violences chez les jeunes ✓ La double violence subie par les femmes étrangères dans le cadre des violences conjugales ✓ Séminaire de la réussite éducative et du soutien à la parentalité ✓ Engager ses émotions dans la relation d'aide ✓ Formation OFPRA ✓ Accompagner des personnes exilées en souffrance psychique ✓ PSC1 ✓ Premiers secours en santé mentale ✓ Fondamentaux du droit des étrangers ✓ Formation SISIAO ✓ Guide d'utilisation du portail ADOC de Forum Réfugiés ✓ Formation évacuation incendie

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comprendre et diagnostiquer la précarité numérique - Animer des ateliers collectifs ✓ Principes juridiques d'inconditionnalité et de continuité dans l'hébergement d'urgence et d'insertion
Chefs de services et intervenants sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation Agir ✓ Maniements extincteurs ✓ Principes juridiques d'inconditionnalité et de continuité dans l'hébergement d'urgence et d'insertion.
Chefs de service	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manager : Réussir ses entretiens individuels et annuels

- L'intervenante sociale de LCSL a également assisté à différentes réunions / rencontres :
 - Rencontres trimestrielles « Réseau parentalité » au Centre Social Victor Hugo, animées par la référente famille du Centre Social et rassemblant les différents partenaires qui accompagnent les familles de la Chapelle-Saint-Luc.
 - Présentation du dispositif « Les 1000 premiers jours »
 - Comité de suivi de l'Equipe Mobile de Psychiatrie Périnatale « Les Petites Cigognes »
- La cheffe de service de LCSL a représenté l'AATM lors des commissions SIAO.

3.2 A destination des résidents

□ Antenne La Chapelle-Saint-Luc

Action / thématique	Public	Partenaires / Intervenants	Modalités
PARENTALITE			
LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)	Familles avec enfants en bas-âge (0-3 ans)	Référente famille CS Victor Hugo	Ateliers 2 fois par semaine au CAS Marcel de France
Jeux en famille	Familles	Référente famille CS Victor Hugo	1 à plusieurs fois par mois au CAS Marcel de France
Café parents (animé par un psychologue)	Parents	Service petite enfance de La Chapelle saint Luc	Plusieurs fois durant l'année scolaire
SPORT ET LOISIRS			
Après-midi « Sport et santé »	Familles	Centre de Santé Chapelain	1 demi-journée
« Fête du sport et des enfants »	Enfants	Ville de La Chapelle saint Luc	1 demi-journée
Activités sportives	Enfants	Service sport de La Chapelle saint Luc	Vacances de février
Jeux de société	Enfants	AATM	2 après-midis
Journée au lac	Enfants	AATM	1 journée
Activités nature	Enfants	E-Graines	Plusieurs journées pendant les vacances d'été
Atelier cuisine	Adultes	AATM	2 demi- journées
INFORMATIONS COLLECTIVES			
Prévention des IST/VIH/cancer du col de l'utérus	Adultes	CEGID CPAM	1 matinée 1 demi-journée
Bien habiter son logement	Adultes	AATM	1 demi- journée

Gérer son budget	Adultes	AATM	1 demi-journée
EVENEMENTS FESTIFS			
Festisol : préparation de pains et de « tartinables » de différents pays pour proposer à la dégustation	Adultes	Festisol	1 demi-journée
Spectacle au Centre Culturel Didier Bienaimé	Familles	Offert par l'AATM à l'occasion des fêtes de fin d'année	1 demi-journée
Temps convivial autour d'une collation et distribution des cadeaux à l'occasion des fêtes de fin d'année	Familles	AATM	1 demi-journée
ANINATIONS DIVERSES			
Animations proposées par la ville (« Partir en Livre », décoration du podium de la fête de la musique etc...)	Familles	Ville de La Chapelle saint Luc	



Également :

- ✚ Depuis 5 ans, le partenariat avec le Programme de Réussite Educative a permis à plusieurs familles (3 en 2023) de bénéficier d'un accompagnement vers les loisirs (sport, école de musique).
- ✚ Afin de répondre à la demande des résidents, des ateliers sociolinguistiques ont été mis en place (1 fois / semaine) pour un groupe d'adultes niveau débutant.

- ✚ 2 familles ont pu bénéficier des visites à domicile de l'Equipe Mobile Précarité Santé (Association Aurore).
- ✚ Les femmes ont pu bénéficier du dispositif Précarité menstruelle porté par le PACT SOHALIA de l'Aube et le Département (= distribution 1 fois par mois de produits d'hygiène intime et de protections, accompagnée de conseils).

Et enfin, les familles hébergées dans les studios ont apprécié l'optimisation de l'espace de leur lieu de vie grâce à l'installation de meubles hauts dans les kitchenettes.

□ Antenne Bar-sur-Aube

Type	Date	Intitulé
Animations	24/01	Atelier musique "concerts de poche"
	01/03 – 05/07	Atelier Montessori enfants 2-6 ans
	08/03	Journée de la femme
	6 séances mars à avril	Art thérapie
	15/05	Art thérapie enfants
	21/03	Bib en pyjama
	05/04	Atelier chasse aux œufs
	Un mercredi sur deux	Atelier tricot et crochet
	20/04	Sortie Médiathèque
	26/04	Médiation animale - Woofy
	02/05	Atelier parent - bébé
	Tous les vendredis	Atelier musculation COSEC
	05/05	Atelier esthétique
	07/06	Repas partagé
	30/06	Tournois de football inter structures
	20/10	Animation cinéma
	26/07	Journée soleil - Dienville
	21/08 – 22/08 – 06/09	Répétition FlashMob
	Un vendredi sur deux	Atelier bricolage - Secours Catholique
	13/12	Fête de fin d'année
Informations collectives	19/10	Action collective "Les droits des femmes primo arrivantes"
	20/04	Action éducative - "Le parcours scolaire en France"
	Tous les deux mois	Distribution protections hygiéniques PACT
	29/03	"Les gestes qui sauvent" SDIS
	29/03	"Les accidents domestiques" UPSP10
	30/03 – 22/08	Groupe de travail "Les règles de vie"
	11/04 – 08/08	Cegidd
	30/05	Intervention diététicienne
	11/12	Parentalité et mixité culturelle - CIDFF
	15/06	Information collective La Laïcité
	07/12	Action collective - Hygiène de vie des hommes
	11/07	Info collective - Initiation aux droits du travail - CIDFF
	19/07	Action collective Produits d'entretien par le Secours Catholique

4. Difficultés rencontrées

□ Antenne La Chapelle-Saint-Luc

- Les délais d'ouverture des droits AME et de délivrance de la carte ont été parfois très longs, ce qui dans certaines situations a privé les résidents de soins réalisables uniquement dans le secteur libéral (rééducation, soins dentaires etc...).
- La dérogation tarifaire qui permettait aux personnes sans ressources de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel pour acheter leur carte de bus a été supprimée.
- La possibilité de scolariser l'un des enfants du dispositif dans l'école maternelle de secteur a été compliquée en raison de ses troubles psychologiques.
- Le projet multi partenarial « Eveil aux langues » mené depuis 2 ans n'a pas pu aboutir (création d'un livre numérique) faute de financement.
- Et enfin, plusieurs difficultés liées aux locaux dont dispose l'Hébergement d'Urgence :
 - * pièce de stockage non adaptée
 - * accès parfois compliqué à la laverie partagée avec la Résidence Sociale
 - * absence d'une salle conviviale où les résidents pourraient se retrouver hors des temps collectifs proposés par l'intervenante sociale

□ **Antenne Bar-sur-Aube**

Le travail social sur l'hébergement d'urgence de Bar sur Aube se manifeste sur des fonctions essentielles : rendre accessibles les droits sociaux aux ayants droit garantissant l'accès de tous aux prestations sociales issues des droits fondamentaux (droit à la santé, droit au logement, droit à la dignité, entre autres...).

Au-delà de ces droits, l'intervenant social a porté une attention particulière en 2023 :

- Sur le savoir-habiter des ménages par des actions centrées sur le quotidien.
- La maîtrise des démarches administratives

En effet, l'accompagnement dans les démarches administratives constitue l'un des pans principaux du travail social auprès des personnes à l'HU de BSA. Il s'agit à la fois de prendre connaissance de la situation du ménage vis-à-vis de sa conformité administrative à l'instant t, mais aussi de le guider pour acquérir la maîtrise de ses propres démarches administratives et s'autonomiser. L'aptitude administrative est en effet un critère qui a retenu toute notre attention en 2023 pour mesurer le degré d'autonomie des ménages.

C'est sur ce degré d'autonomie que nous avons rencontré les premières difficultés :

- Les délais d'attente pour l'obtention ou le renouvellement de l'AME amènent des incompréhensions et du découragement à suivre ces démarches de la part des personnes hébergées

- les difficultés liées à la maîtrise de la langue française n'ont pas toujours permis une évolution du degré d'autonomie

Les difficultés ont également porté sur le savoir-habiter des ménages. L'accompagnement dans le quotidien des personnes en hébergement d'urgence se traduit en premier lieu par une attention portée sur la gestion du « foyer » pour les familles mais également pour les personnes isolées et l'occupation du quotidien.

La « bonne » tenue des appartements est une priorité dans l'accompagnement, notamment dans le cadre de visites « à domicile ». Si l'objectif de ces visites est de s'assurer que les lieux restent en bon état, la capacité à tenir propre et rangé son logement est également pensée comme une norme essentielle à la vie en logement.

En creux, se retrouve plus largement l'idée que le quotidien en hébergement d'urgence serait un mode de vie à part et qu'il faudrait donc familiariser les familles aux codes de l'« extérieur », associés à la vie en logement.

5. Projets pour 2024

□ Antenne La Chapelle-Saint-Luc

- ✓ Le projet de livre de cuisine va pouvoir se poursuivre plus facilement avec la mise à disposition de l'HU, de la personne en service civique à la Résidence Sociale.
- ✓ Une action autour des droits des femmes et des femmes inspirantes devrait débuter en mars.
- ✓ En juillet 2024, l'HU participera activement à la fête de La Chapelle saint Luc, organisée par la politique de la ville.
Les résidents de l'HU et du CADA proposeront notamment des pains et des pâtisseries de leurs pays d'origine. Leurs compétences et leurs talents seront également mis en avant à cette occasion à travers d'autres activités comme le macramé, la poésie, la peinture...
- ✓ Le local de stockage devrait être équipé de matériel de rangement plus adapté afin de rendre le lieu davantage fonctionnel.

□ Antenne Bar-sur-Aube

- Renforcer l'accompagnement à la parentalité
- Renforcer les partenariats afin de faciliter la mise en œuvre d'action de sensibilisation collective à destination des personnes accompagnées
- Structurer l'organisation de l'HU BSA Aube AATM (revue documentaire) et améliorer les pratiques des professionnels via un espace de partage et d'échange.

Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

La crise migratoire qu'a traversé l'Europe depuis 2015 a conduit à l'intensification de l'occupation du Calais par des migrants cherchant à rejoindre le Royaume Uni.

La note interministérielle du 9 novembre 2015, ayant pour objet la création de centre de mise à l'abri pour les migrants de Calais, affirmait « la volonté d'offrir à ces migrants un sas d'accueil et d'orientation » qui « doivent leur permettre de bénéficier d'un temps de répit et de reconsidérer leur projet migratoire ».

C'est dans ce contexte que l'AATM a été sollicitée pour la première fois en novembre 2015 pour la gestion de places de Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) en Haute Marne tout d'abord (CAO de La Liez ouvert de novembre 2015 à février 2016) puis dans l'Aube en mai 2016, avant de connaître une forte sollicitation en septembre 2016 (extension du CAO Aube et ouverture CAO Langres en octobre 2016), dans le cadre du démantèlement des camps de Calais.

Les CAO étaient des **centres temporaires de mise à l'abri** qui permettaient de mettre en œuvre ou approfondir une **première évaluation de la situation sociale et administrative des personnes accueillies**.

Ils offraient un **accompagnement approprié**, comprenant l'hébergement et la restauration (accompagnement sur la demande d'asile, le suivi sanitaire et l'accompagnement social et administratif quotidien).

La durée de prise en charge devait être limitée au temps nécessaire à l'orientation des migrants vers un dispositif adapté à leurs droits, notamment vers le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile (CADA, ATSA, HUDA).

Mais en réalité, les demandeurs d'asile restaient en CAO jusqu'à la fin de leur procédure...

La réforme de 2018 tend vers une simplification et une structuration du parc d'hébergement autour de 3 dispositifs : CAES, HUDA et CADA, contre 6 auparavant (CAES, CAO, HUDA, ATSA et PRADHA).

C'est ainsi que **l'information du 31 décembre 2018** relative au parc d'hébergement des demandeurs d'asile a mis en œuvre un plan de fermeture des CAO à la fin du 1^{er} semestre 2020 au plus tard, invitant prioritairement à les transformer en HUDA cité comme hébergement adapté aux personnes sous procédure Dublin ou en procédure accélérée.

ADMISSIONS ET EFFECTIFS HEBERGÉS PAR L'AATM EN 2023

Au 31 décembre 2023, l'A.A.T.M. assurait la gestion de 2 centres Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA).

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/23	Nombre de personnes arrivées en 2023	Nb de personnes accompagnées sur l'année
HUDA AUBE	Bar S/ Aube	57	30	87
	Vendeuvre sur Barse	48	37	83
TOTAL HUDA AUBE		105	67	170
HUDA Chaumont		66	52	107
TOTAL		171	119	277

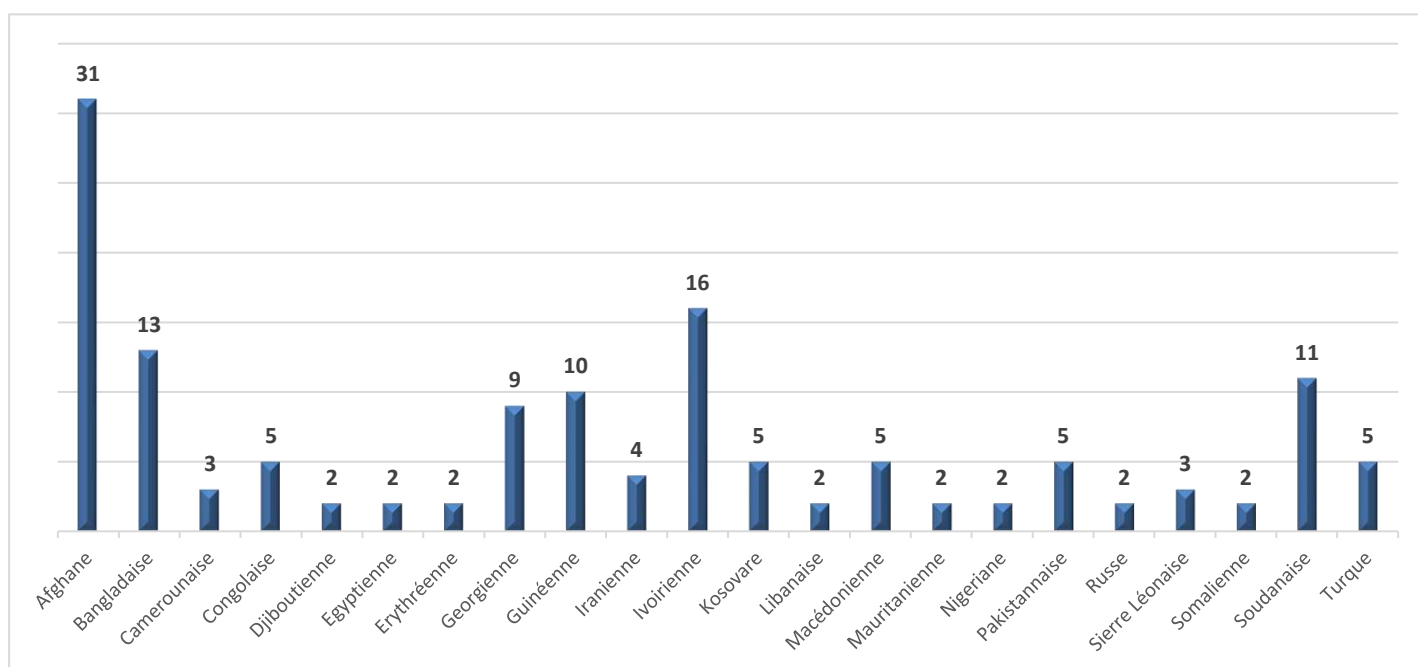
De 2016 à 2019, les admissions concernaient principalement des personnes orientées depuis l'Île de France. Depuis 2020, avec la nouvelle réglementation liée à la transformation des CAO en HUDA, puis dans le cadre du nouveau schéma national d'accueil et d'orientation des demandeurs d'asile, les orientations sont presque exclusivement régionales.

Tout comme pour les CADA, les orientations sont décidées par l'OFII et aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres.

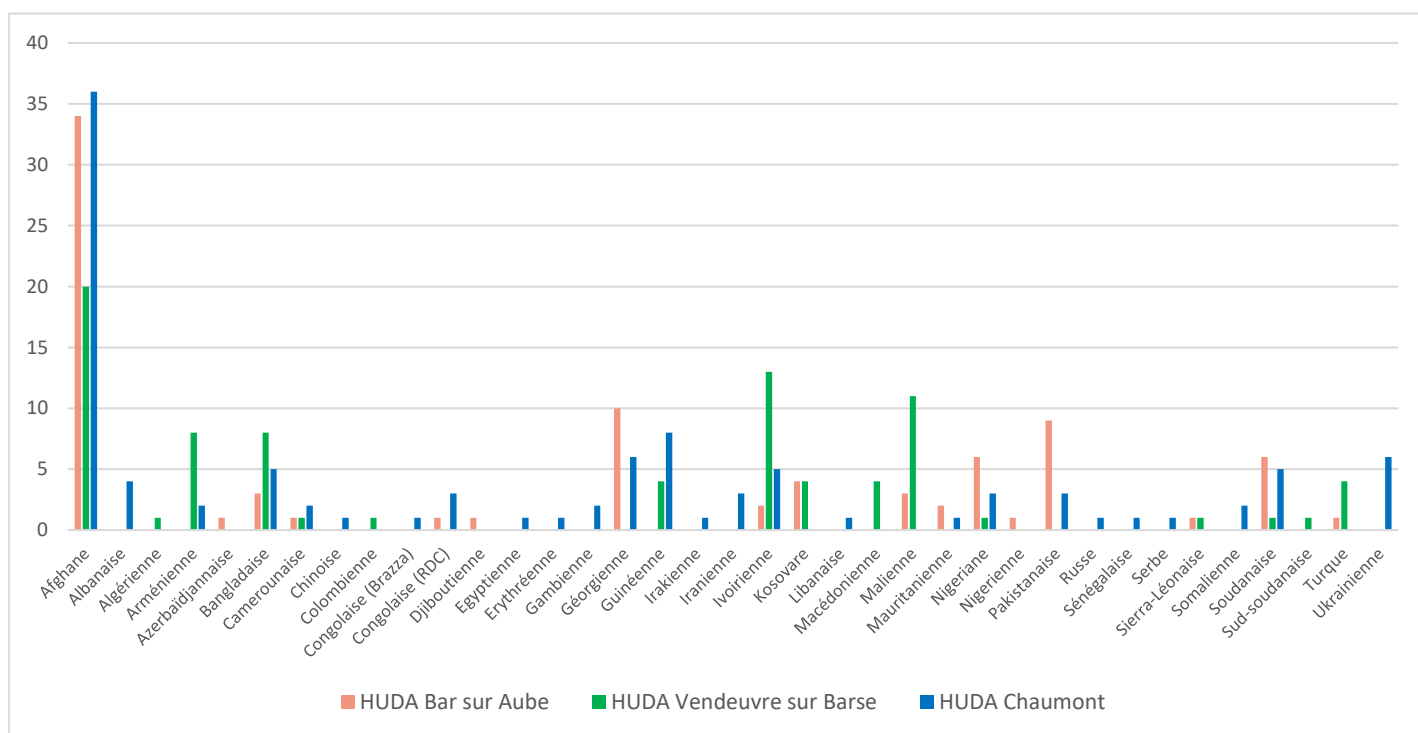
En 2023, les HUDA de l'AATM ont admis **119 personnes de 22 nationalités différentes**. Les personnes orientées restent essentiellement de nationalités afghane (26%).

Au total **277 personnes ont été accompagnées** (contre 295 en 2022) sur l'année.

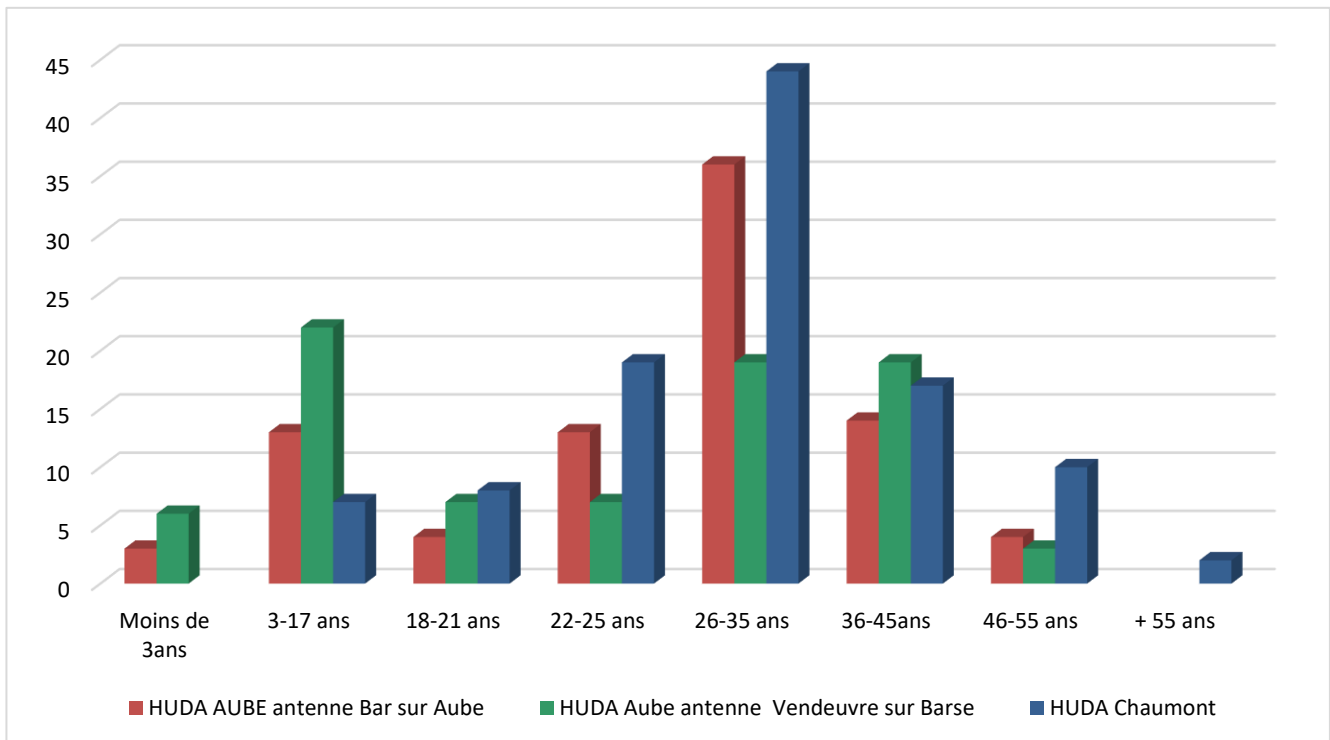
Répartition des personnes arrivées en HUDA en 2023 par nationalité



Répartition des personnes accompagnées en 2023 par nationalité et par HUDA



La moyenne d'âge des personnes accueillies en HUDA en 2023 se situe entre 26 et 35 ans (35,74%).



Les HUDA ont enregistré **120 sorties en 2023** :

- **55** bénéficiaires d'une protection, dont 21 ont intégré un logement autonome, 21 ont intégré un logement adapté (CPH, FTM, RS) afin de bénéficier d'un accompagnement après leur sortie de la structure et 13 avec une solution personnelle
- **5** migrants ont été reconduits dans le cadre de la procédure Dublin
- **9** ont quittés la structure sans prévenir
- **3** transferts OFII
- **39** personnes déboutées
- **9** sorties pour d'autres motifs

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile de l'Aube

- Antenne de Vendeuvre sur Barse
- Antenne de Bar sur Aube

Rapport d'Activité

2023

A.A.T.M

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de la structure

Nom : H.U.D.A. Aube

Année de création: 2016 (CAO) → 2019 (HUDA)

Capacité d'accueil au 31/12/2023 : **105 places**

Profil des personnes accueillies : femmes isolées, hommes isolés et familles (nucléaires et monoparentales)

Nombre de logements mobilisés : 28 appartements, dont 2 pour les bureaux et 26 pour l'hébergement des demandeurs d'asile

Type d'hébergement : diffus et en cohabitation (pour les personnes isolées et les mères seules avec un enfant).

- **Antenne de Vendevre-sur-Barse**

Date d'ouverture : 17 octobre 2016

Capacité : 48 (femmes isolées, hommes isolés et familles nucléaires ou monoparentales), au sein de 12 appartements d'hébergement

Adresse des bureaux : **8 rue Saint Exupéry – 10 140 VENDEVRE SUR BARSE**

Téléphone : **03.25.41.45.45**

E-mail : huda-aube.antenne-vendevre@aatm.fr

- **Antenne de Bar sur Aube**

Date d'ouverture : 20 octobre 2016

Capacité : 57 (hommes isolés et familles nucléaires ou monoparentales), au sein de 14 appartements d'hébergement

Adresse des bureaux : **3 rue du Docteur Schweitzer – 10 200 BAR SUR AUBE**

Téléphone : **03.25.57.16.92**

E-Mail : huda-aube.antenne-bar@aatm.fr

Au 31 décembre 2023, l'établissement comptait **9,05 ETP** répartis comme suit :

Cheffe de service	Technicien administratif-référent habitat	Antenne Vendevre	Antenne BSA	Siège social	TOTAL
0,85 ETP	1 ETP	3 ETP intervenantes sociales	3 ETP intervenantes sociales	1,20 ETP	9,05 ETP

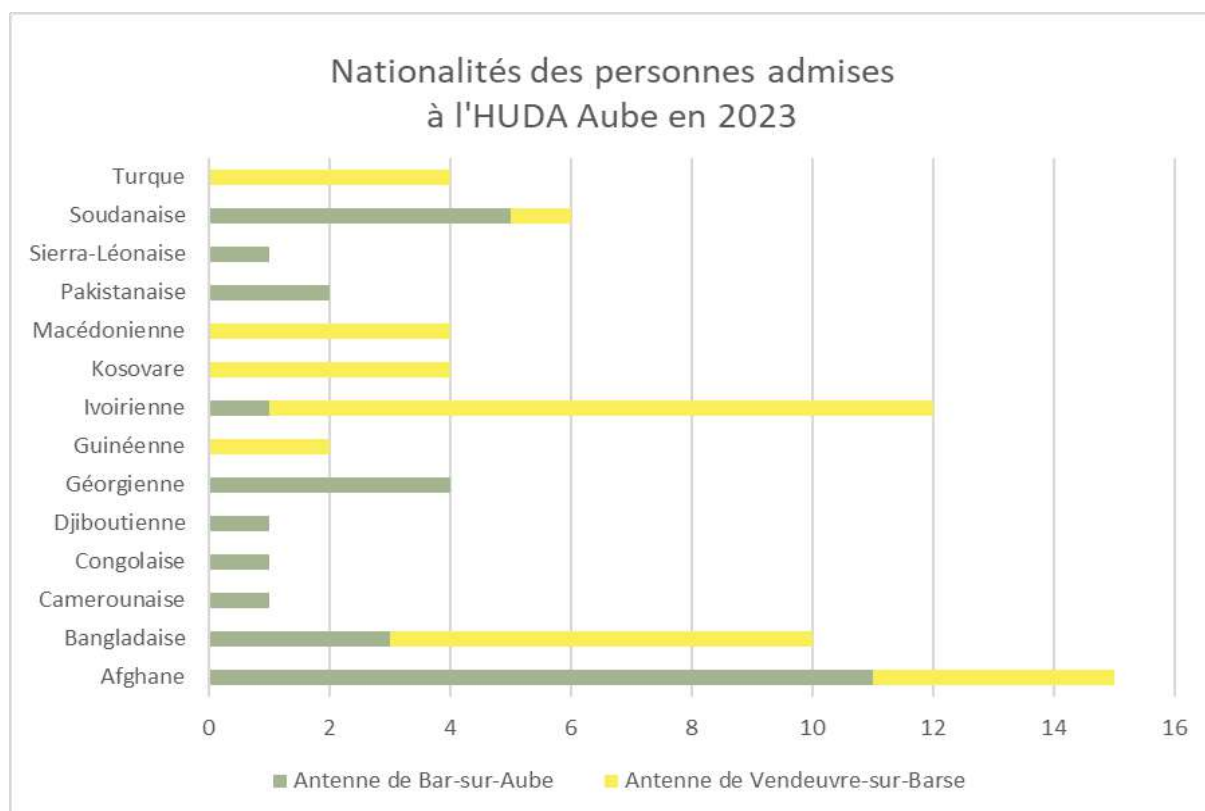
2. Données chiffrées

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/2023	Nb de personnes accompagnées sur l'année 2023	Nb de personnes arrivées en 2023	Nb de départs en 2023
AUBE	Bar-sur-Aube	57	87 (64 ménages)	30 (28 ménages)	30 (28 ménages)
	Vendeuvre-sur-Barse	48	83 (43 ménages)	37 (19 ménages + 2 naissances)	36 (21 ménages)
TOTAL		105	170 (107 ménages)	67 (47 ménages + 2 naissances)	66 (49 ménages)

2.1 Admissions

→ **67 personnes (47 ménages + 2 naissances)** de **14 nationalités** différentes sont arrivées à l'HUDA Aube au cours de l'année 2023.

Région	Grand Est	Bretagne	Centre-Val-de-Loire	Naissance	TOTAL
Nb de personnes	63	1	1	2	67



Nationalités des personnes admises à l'HUDA Aube en 2023

Nationalité / Antenne HUDA	Antenne Bar-sur-Aube	Antenne Venduvre	TOTAL HUDA Aube
Afghane	11	4	15
Bangladaise	3	7	10
Camerounaise	1	0	1
Congolaise (RDC)	1	0	1
Djiboutienne	1	0	1
Géorgienne	4	0	4
Guinéenne	0	2	2
Ivoirienne	1	11	12
Kosovare	0	4	4
Macédonienne	0	4	4
Pakistanaise	2	0	2
Sierra Léonaise	1	0	1
Soudanaise	5	1	6
Turque	0	4	4
TOTAL	30 personnes 10 nationalités	37 personnes 8 nationalités	67 personnes 14 nationalités

- Antenne de Bar sur Aube

→ **30 personnes / 28 ménages (27 hommes isolés et 1 famille)** de 10 nationalités différentes sont arrivées à l'antenne de Bar-sur-Aube de l'HUDA Aube au cours de l'année 2023.

Composition des groupes par date d'arrivée en 2023 sur l'antenne de Bar-sur-Aube

Groupe	Date d'arrivée	Provenance	Nb de personnes accueillies	Composition du groupe	Nationalité
1	03/01/2023	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 afghan
2	15/02/2023	Strasbourg	2	2 hommes isolés	1 afghan + 1 géorgien
3	13/04/2023	Strasbourg	1	1 homme isolé	1afghan
4	27/04/2023	Strasbourg	2	2 hommes isolés	1 pakistanais + 1 djiboutien
5	16/05/2023	Metz	1	1 homme isolé	1 pakistanais
6	16/05/2023	Gouesnou	1	1 homme isolé	1 afghan
7	06/07/2023	Strasbourg	2	2 hommes isolés	1 afghan + 1 bangladais
8	17/07/2023	Charleville	2	2 hommes isolés	2 afghans
9	22/08/2023	Troyes	1	1 homme isolé	1 ivoirien
10	03/10/2023	Reims	4	4 hommes isolés	2 bangladais + 1 camerounais + 1 soudanais
11	11/10/2023	Reims	1	1 homme isolé	1 soudanais
12	17/10/2023	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 sierra-léonais

13	31/10/2023	Strasbourg	2	2 hommes isolés	2 afghans
14	14/11/2023	Nancy	1	1 homme isolé	1 soudanais
15	14/11/2023	Reims	2	1 femme + 1 enfant	2 géorgiens
16	17/11/2023	Reims	1	1 homme (<i>époux et père du groupe 15</i>)	1 géorgien
17	23/11/2023	Colmar	1	1 homme isolé	1 afghan
18	07/12/2023	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 soudanais
19	14/12/2023	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 soudanais
20	20/12/2023	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 afghan
21	28/12/2023	Mulhouse	1	1 homme isolé	1 congolais
TOTAL = 30 personnes (28 ménages)					

- Antenne de Vendevre sur Barse

→ **37 personnes / 19 ménages (9 hommes isolés, 3 femmes isolées et 7 familles) et 2 naissances** de 8 nationalités différentes sont arrivées à l'antenne de Vendevre-sur-Barse de l'HUDA Aube au cours de l'année 2023.

Composition des groupes par date d'arrivée en 2023 sur l'antenne de Vendevre

Groupe	Date d'arrivée	Provenance	Nb de personnes accueillies	Composition du groupe	Nationalité
1	16/01/2023	Nancy	4	Couple + 2 enfants	4 bangladais
2	21/02/2023	Nancy	1	1 homme isolé	1 afghan
3	27/02/2023	Saint-Dizier	1	1 femme isolée	1 ivoirienne
4	04/04/2023	Mulhouse	2	2 hommes isolés	1 afghan + 1 bangladais
5	25/04/2023	Lingolsheim	1	1 homme isolé	1 bangladais
6	10/05/2023	Nancy	4	Couple + 2 enfants	4 kosovares
7	15/05/2023	Metz	1	1 homme isolé	1 soudanais
8	24/05/2023	Mulhouse	1	1 homme isolé	1 afghan
9	07/06/2023	Mulhouse	3	Couple + 1 enfant	3 macédoniens
10	15/06/2023	Troyes	1	Naissance	1 macédonienne
11	19/06/2023	Troyes	1	Naissance	1 bangladaise
12	17/07/2023	Bar-le-Duc	1	1 femme isolée	1 ivoirienne
13	19/07/2023	Pompey	2	1 femme + 1 enfant	2 ivoiriennes
14	17/08/2023	Metz	4	Couple + 2 enfants	4 turcs
15	03/10/2023	Reims	1	1 homme isolé	1 afghan
16	05/10/2023	Blois	1	1 femme isolée	1 ivoirienne
17	18/10/2023	Metz	2	1 femme + 1 enfant	2 ivoiriennes
18	06/11/2023	Nancy	1	1 homme isolé	1 guinéen
19	10/11/2023	Reims	4	1 femme + 3 enfants	4 ivoiriens
20	14/11/2023	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 guinéen
TOTAL = 37 personnes (19 ménages + 2 naissances)					

2.2 Effectif présent sur l'année

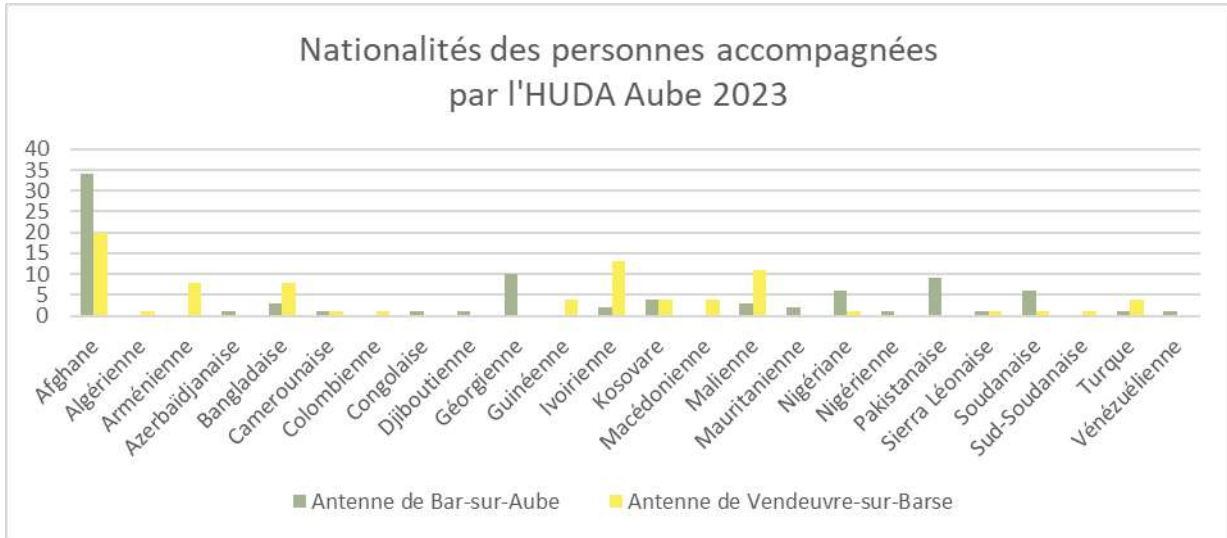
Nombre de journées réalisées en 2023

	Antenne Bar sur Aube	Antenne Vendeuvre	Total / HUDA Aube
Nombre de nuitées	20 811	17 195	38 006
Taux d'occupation	100,03%	98,14%	99,17%

→ **170 personnes (107 ménages)** de **24 nationalités** différentes ont été accompagnées par l'HUDA Aube au cours de l'année 2023.

Nationalités des personnes accompagnées par l'HUDA Aube en 2023

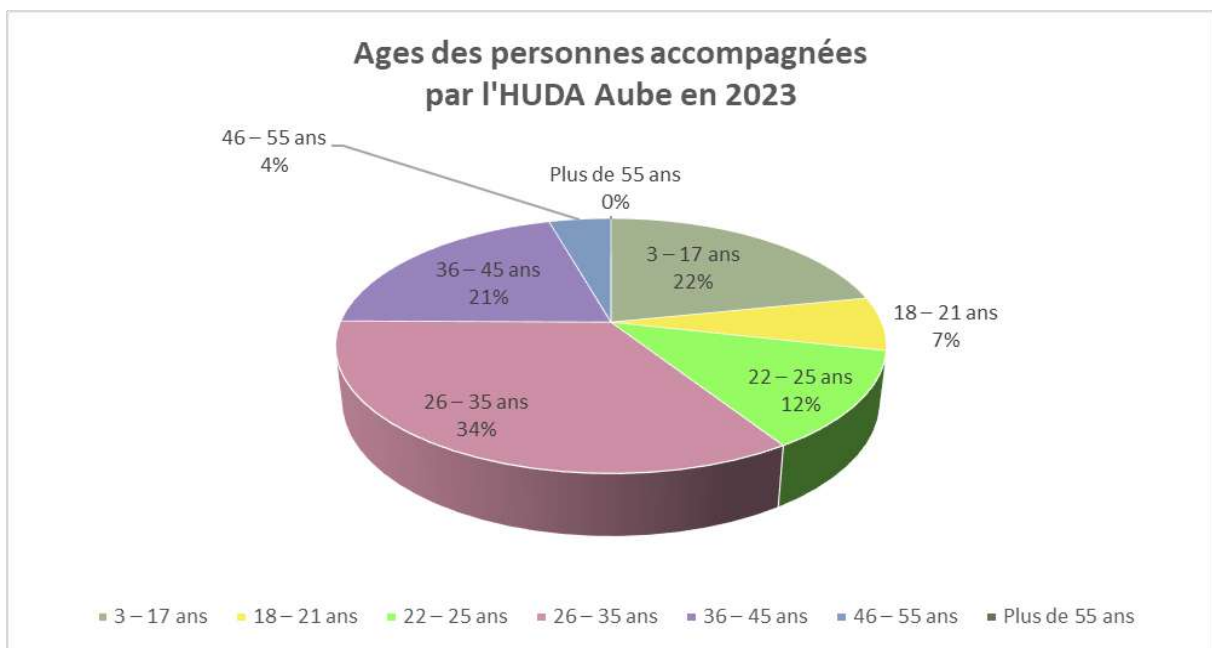
Nationalité / Antenne HUDA	Antenne Bar-sur-Aube	Antenne Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Afghane	34	20	54
Algérienne	0	1	1
Arménienne	0	8	8
Azerbaïdjanaise	1	0	1
Bangladaise	3	8	11
Camerounaise	1	1	2
Colombienne	0	1	1
Congolaise	1	0	1
Djiboutienne	1	0	1
Géorgienne	10	0	10
Guinéenne	0	4	4
Ivoirienne	2	13	15
Kosovare	4	4	8
Macédonienne	0	4	4
Malienne	3	11	14
Mauritanienne	2	0	2
Nigériane	6	1	7
Nigérienne	1	0	1
Pakistanaise	9	0	9
Sierra-Léonaise	1	1	2
Soudanaise	6	1	7
Sud-Soudanaise	0	1	1
Turque	1	4	5
Vénézuélienne	1	0	1
TOTAL	87 personnes 18 nationalités	83 personnes 16 nationalités	170 personnes 24 nationalités



Âges des personnes accompagnées par l'HUDA Aube en 2023

Tranche d'âge / Antenne HUDA	Antenne Bar-sur-Aube	Antenne Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Moins de 3 ans	3	6	9
3 – 17 ans	13	22	35
18 – 21 ans	4	7	11
22 – 25 ans	13	7	20
26 – 35 ans	36	19	55
36 – 45 ans	14	19	33
46 – 55 ans	4	3	7
Plus de 55 ans	0	0	0
TOTAL	87 personnes	83 personnes	170 personnes

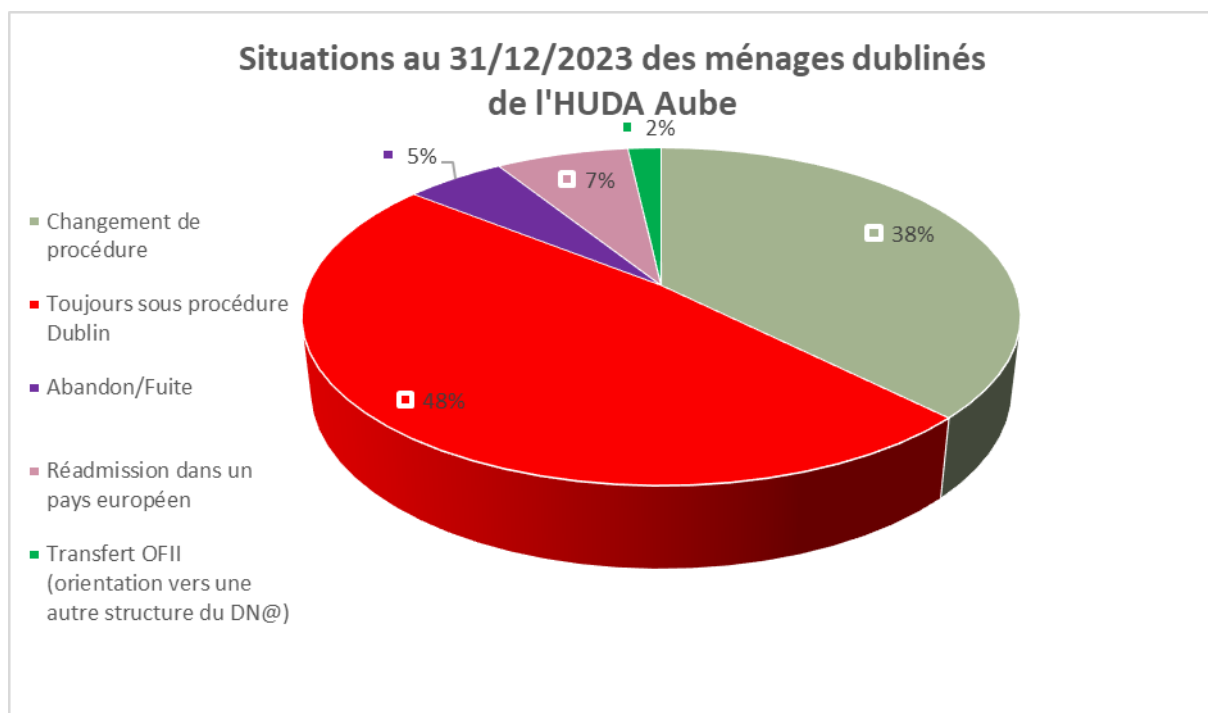
76,47% des résidents en 2023 avaient moins de 36 ans ; et 50,59% étaient âgés entre 18 et 35 ans.



→ **75 personnes / 53 ménages** faisant l'objet d'une procédure Dublin ont été accompagnés au cours de l'année (soit la moitié des ménages présents en 2023).

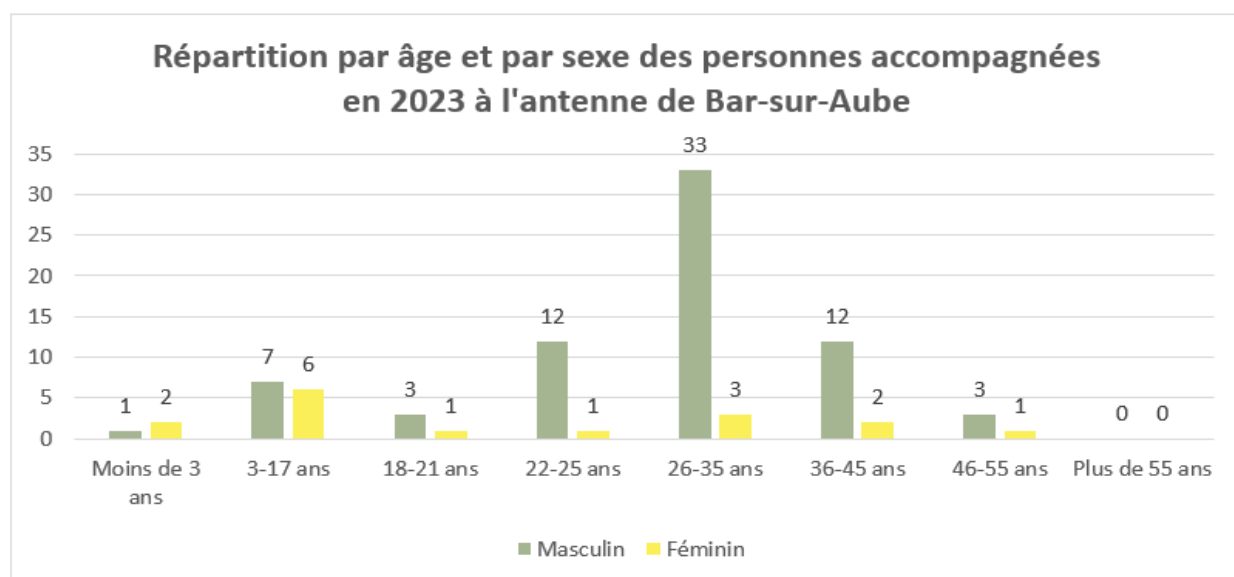
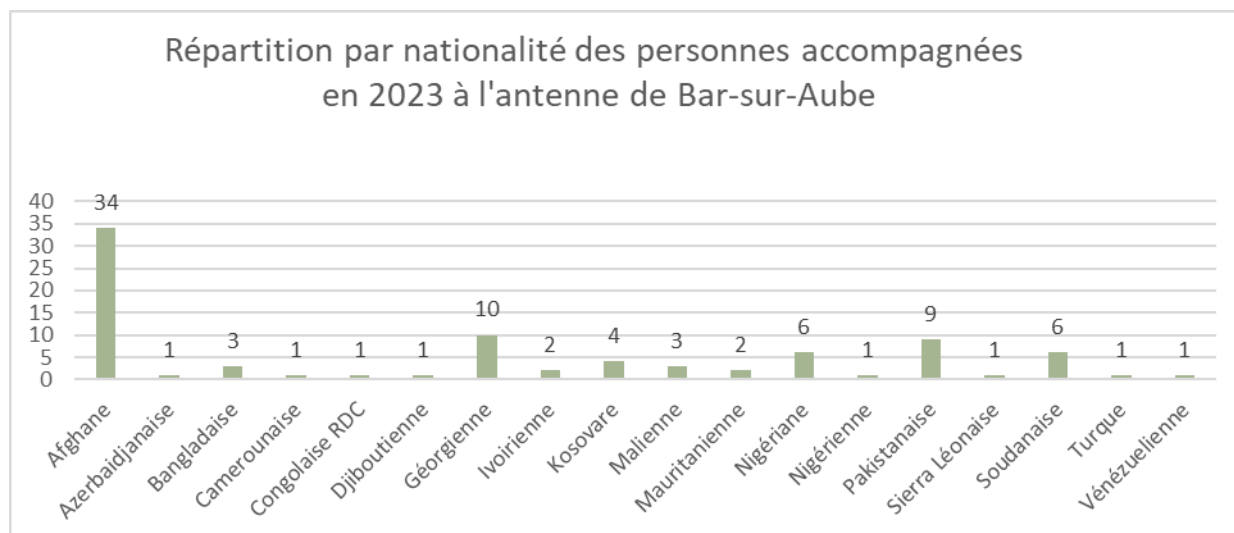
Situations au 31/12/2023 des ménages dublinés accompagnés au cours de l'année 2023 à l'HUDA Aube

Antennes / Situations	Antenne Bar	Antenne Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Changement de procédure (normale ou accélérée)	10	11	21
Toujours sous procédure Dublin	15	9	24
Abandon / Fuite	1	3	4
Réadmission dans un pays européen	0	1	1
Transfert OFII (orientation vers une autre structure du DN@)	2	1	3
TOTAL	28 ménages (34 personnes)	25 ménages (41 personnes)	53 ménages (75 personnes)



- Antenne de Bar sur Aube

→ **87 personnes / 64 ménages (57 hommes isolés et 7 familles)** de **18 nationalités** différentes ont été accompagnées à l'antenne de Bar-sur-Aube au cours de l'année 2023.



→ **34 personnes / 28 ménages sur 64** faisaient l'objet d'une procédure Dublin, soit 43,75% des effectifs (en hausse significative par rapport à 2022)

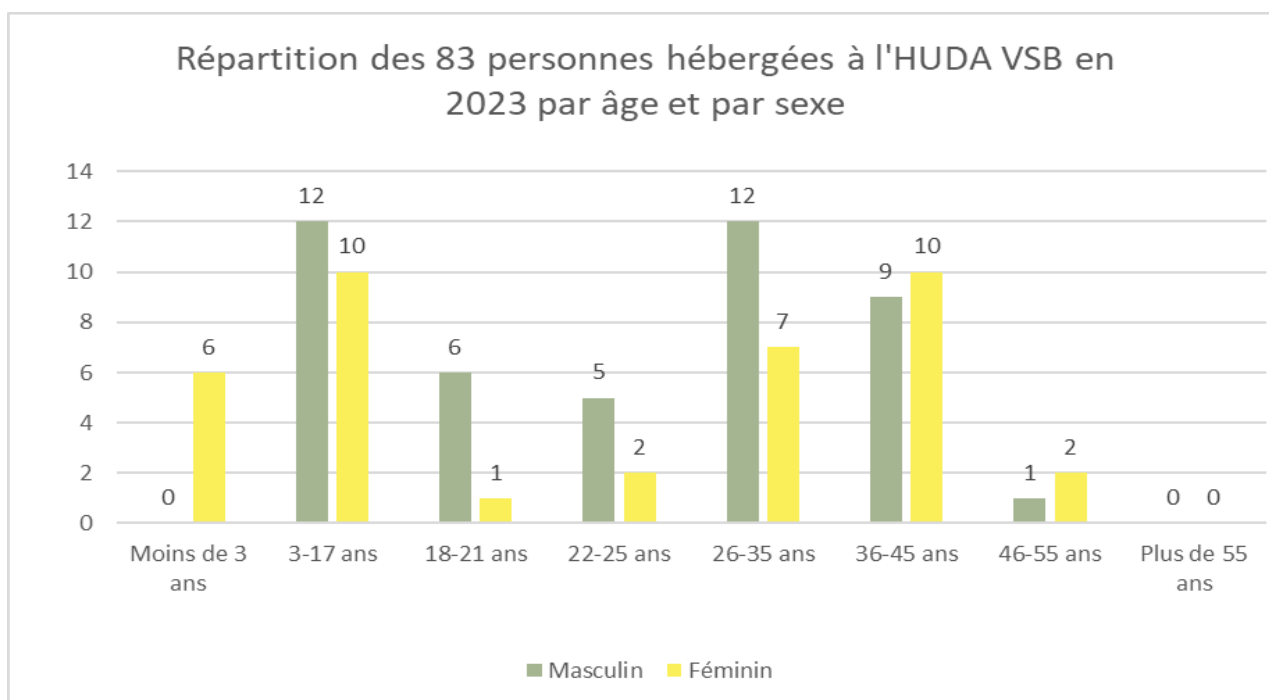
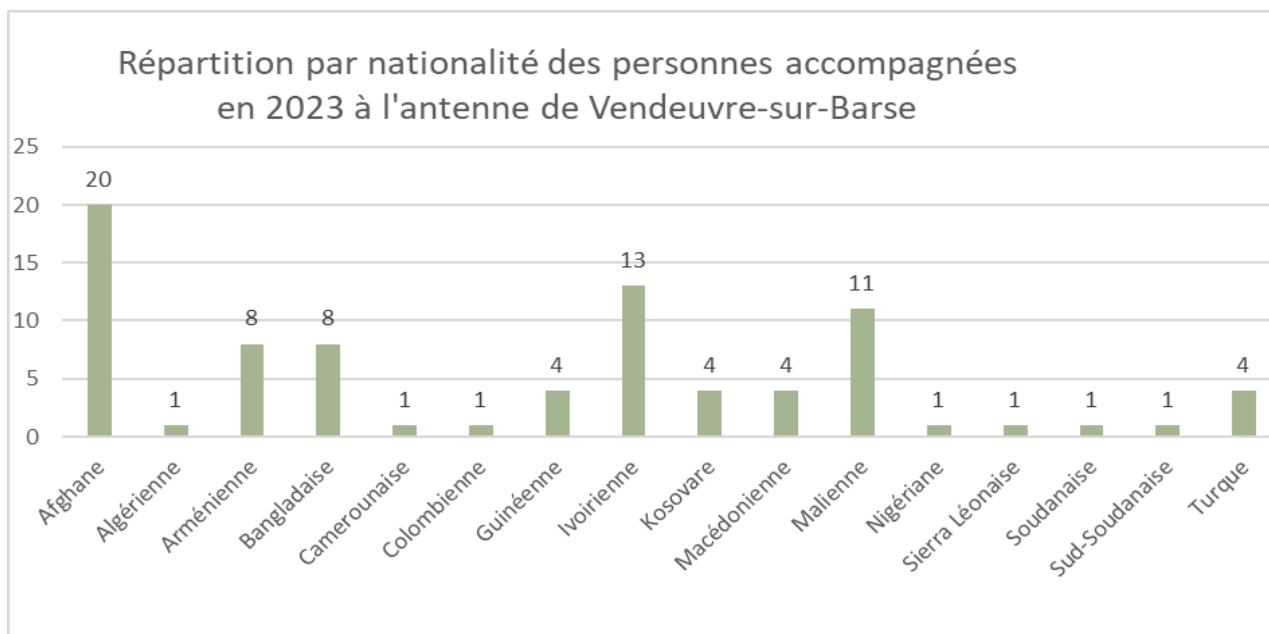
Evolution des procédures Dublin Antenne Bar-sur-Aube au cours de l'année 2023

Pays d'origine	Composition familiale	Date d'entrée	Date de sortie	Nb jours de présence	Evolution de la procédure
Afghanistan	Couple + 3 enfants	11/08/2022	<i>Toujours présents au 31/12/2023</i>	507	Requalification PA
Afghanistan	Homme isolé	06/09/2022	<i>18/12/2023</i>	468	Requalification PA (BPI)
Afghanistan	Homme isolé	06/09/2022	<i>18/12/2023</i>	468	Requalification PA (BPI)
Afghanistan	Homme isolé	28/11/2022	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	398	Requalification PN
Afghanistan	Homme isolé	06/12/2022	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	390	Requalification PN

Afghanistan	Homme isolé	15/12/2022	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	381	Requalification PA
Afghanistan	Homme isolé	03/01/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	363	Requalification PA
Afghanistan	Homme isolé	13/04/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	263	Requalification PA
Afghanistan	Homme isolé	06/07/2023	<i>17/10/2023</i>	104	Transfert OFII
Afghanistan	Homme isolé	17/07/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	168	Toujours sous procédure Dublin
Afghanistan	Homme isolé	17/07/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	168	Toujours sous procédure Dublin
Afghanistan	Homme isolé	31/10/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	62	Toujours sous procédure Dublin
Afghanistan	Homme isolé	31/10/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	62	Toujours sous procédure Dublin
Afghanistan	Homme isolé	23/11/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	39	Toujours sous procédure Dublin
Afghanistan	Homme isolé	20/12/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	12	Toujours sous procédure Dublin
Bangladesh	Homme isolé	06/07/2023	<i>29/11/2023</i>	147	Abandon/fuite (Toujours soumis à la procédure Dublin)
Bangladesh	Homme isolé	03/10/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	90	Toujours sous procédure Dublin
Bangladesh	Homme isolé	03/10/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	90	Toujours sous procédure Dublin
Cameroun	Homme isolé	03/10/2023	<i>06/11/2023</i>	35	Transfert OFII
Côte d'Ivoire	Homme isolé	22/08/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	132	Toujours sous procédure Dublin
Géorgie	Couple + 1 enfant	14/11/2023	<i>Toujours présents au 31/12/2023</i>	48	Toujours sous procédure Dublin
Mauritanie	Homme isolé	08/11/2022	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	418	Requalification PA
Mauritanie	Homme isolé	16/11/2022	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	410	Requalification PA
RDC	Homme isolé	28/12/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	4	Toujours sous procédure Dublin
Sierra-Léone	Homme isolé	17/10/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	76	Toujours sous procédure Dublin
Soudan	Homme isolé	03/10/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	90	Toujours sous procédure Dublin
Soudan	Homme isolé	14/11/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	48	Toujours sous procédure Dublin
Soudan	Homme isolé	07/12/2023	<i>Toujours présent au 31/12/2023</i>	25	Toujours sous procédure Dublin

- Antenne de Vendeuvre-sur-Barse

→ **83 personnes / 43 ménages (21 hommes isolés, 7 femmes isolées et 15 familles) de 16 nationalités** différentes ont été accompagnées à l'antenne de Vendeuvre-sur-Barse au cours de l'année 2023.



→ **41 personnes / 25 ménages sur 43** faisaient l'objet d'une procédure Dublin, soit 58,14% des effectifs (en hausse significative par rapport à 2022).

Evolution des procédures Dublin Antenne Vendevre-sur-Barse au cours de l'année 2023

Pays d'origine	Composition familiale	Date d'entrée	Date de sortie	Nb jours de présence	Evolution de la procédure
Afghanistan	Homme + 3 enfants	03/05/2018	<i>Toujours présents au 31/12/2023</i>	2068	Requalification PA
Afghanistan	Homme isolé	19/08/2020	<i>27/10/2023</i>	1164	Requalification PA (débouté)

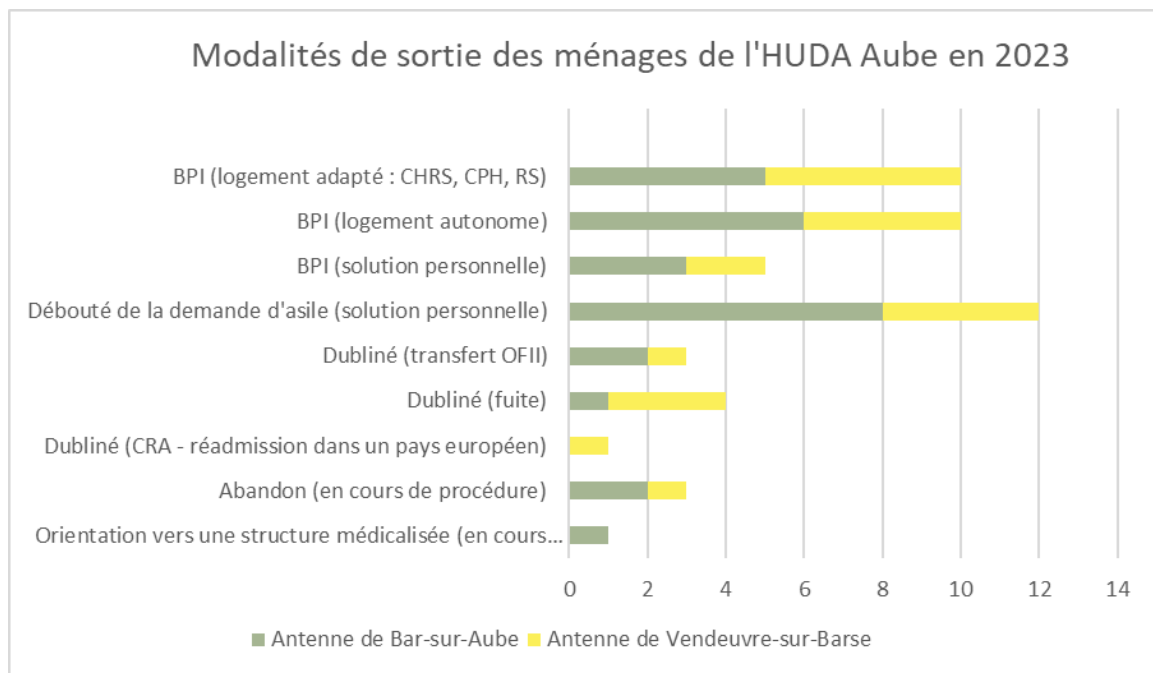
Afghanistan	Homme isolé	31/01/2022	13/02/2023	378	Requalification PA (BPI)
Afghanistan	Homme isolé	11/04/2022	18/08/2023	494	Requalification PA (BPI)
Afghanistan	Homme isolé	18/07/2022	19/12/2023	519	Requalification PA (BPI)
Afghanistan	Homme isolé	21/02/2022	Toujours présent au 31/12/2023	678	Requalification PA
Afghanistan	Homme isolé	24/05/2023	Toujours présent au 31/12/2023	222	Toujours sous procédure Dublin
Bangladesh	Homme isolé	04/04/2023	Toujours présent au 31/12/2023	272	Toujours sous procédure Dublin
Colombie	Homme isolé	17/11/2022	05/07/2023	230	Abandon/fuite (Toujours soumis à la procédure Dublin)
Côte d'Ivoire	Femme isolée	13/12/2022	Toujours présente au 31/12/2023	383	Toujours sous procédure Dublin
Côte d'Ivoire	Femme isolée	27/02/2023	20/06/2023	114	Réadmission dans un pays européen
Côte d'Ivoire	Femme + 1 enfant	19/07/2023	Toujours présents au 31/12/2023	166	Toujours sous procédure Dublin
Côte d'Ivoire	Femme isolée	05/10/2023	Toujours présente au 31/12/2023	88	Toujours sous procédure Dublin
Côte d'Ivoire	Femme + 1 enfant	18/10/2023	Toujours présents au 31/12/2023	75	Toujours sous procédure Dublin
Côte d'Ivoire	Femme isolée	17/07/2023	25/10/2023	101	Transfert OFII
Guinée	Femme + 1 enfant	05/05/2021	05/07/2023	791	Requalification PA (enfant BPI/mère régularisée)
Guinée	Homme isolé	06/11/2023	Toujours présent au 31/12/2023	56	Toujours sous procédure Dublin
Guinée	Homme isolé	14/11/2023	Toujours présent au 31/12/2023	48	Toujours sous procédure Dublin
Kosovo	Couple + 2 enfants	10/05/2023	16/10/2023	160	Abandon/fuite (Toujours soumis à la procédure Dublin)
Mali	Couple + 2 enfants	12/12/2018	Toujours présents au 31/12/2023	1845	Requalification PN
Mali	Femme + 1 enfant	11/10/2021	29/09/2023	718	Requalification PN (enfant BPI/mère régularisée)
Nigéria	Femme isolée	14/01/2021	31/01/2023	747	Requalification PN (BPI)
Sierra-Léone	Homme isolé	14/06/2021	Toujours présent au 31/12/2023	930	Requalification PN
Sud-Soudan	Homme isolé	12/07/2022	12/05/2023	304	Abandon/fuite (Toujours soumis à la procédure Dublin)
Turquie	Couple + 2 enfants	17/08/2023	Toujours présents au 31/12/2023	137	Toujours sous procédure Dublin

2.3 Sorties

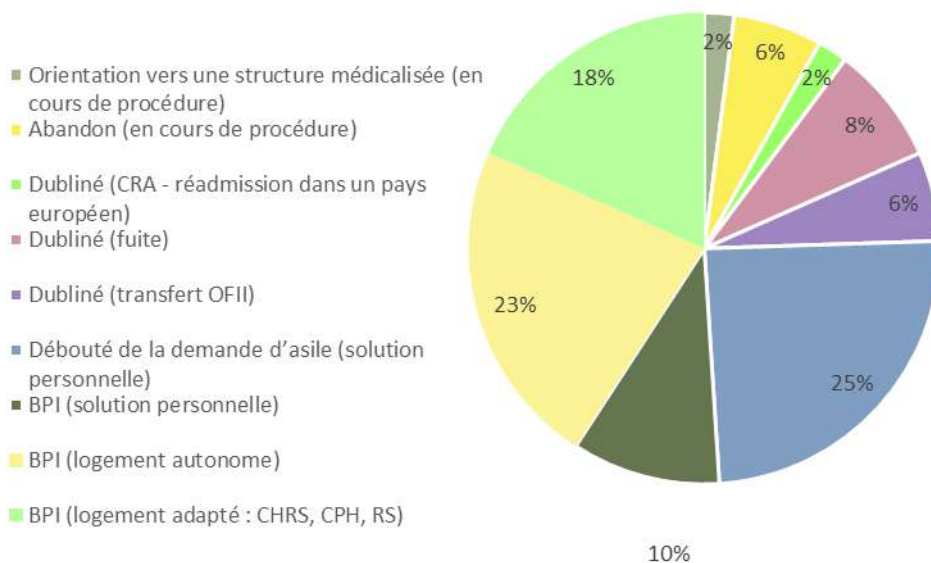
→ 66 personnes (49 ménages) ont quitté l'HUDA Aube au cours de l'année 2023.

Modalités de sortie des résidents de l'HUDA Aube en 2023

Modalités de sortie	Bar-sur-Aube	Vendeuvre-sur-Barse	TOTAL
Abandon (en cours de procédure)	2 personnes 2 ménages	1 personne 1 ménage	3 personnes 3 ménages
Orientation vers une structure médicalisée (en cours de procédure)	1 personne 1 ménage	0	1 personne 1 ménage
Dubliné (transfert OFII)	2 personnes 2 ménages	1 personne 1 ménage	3 personnes 3 ménages
Dubliné (fuite)	1 personne 1 ménage	6 personnes 3 ménages	7 personnes 4 ménages
Dubliné (CRA - réadmission dans un pays européen)	0	1 personne 1 ménage	1 personne 1 ménage
Débouté de la demande d'asile (solution personnelle)	8 personnes 8 ménages	8 personnes 4 ménages	16 personnes 12 ménages
BPI (solution personnelle)	3 personnes 3 ménages	2 personnes 2 ménages	5 personnes 5 ménages
BPI (logement autonome)	8 personnes 6 ménages	7 personnes 4 ménages	15 personnes 10 ménages
BPI (logement adapté : CHRS, CPH, RS)	5 personnes 5 ménages	10 personnes 5 ménages	15 personnes 10 ménages
TOTAL	30 personnes 28 ménages	36 personnes 21 ménages	66 personnes 49 ménages



Modalités de sortie des ménages de l'HUDA Aube en 2023



- Antenne Bar-sur-Aube

→ **30 personnes (28 ménages)** ont quitté l'antenne Bar-sur-Aube au cours de l'année 2023.

Modalités de sortie des ménages en 2023 antenne de Bar-sur-Aube

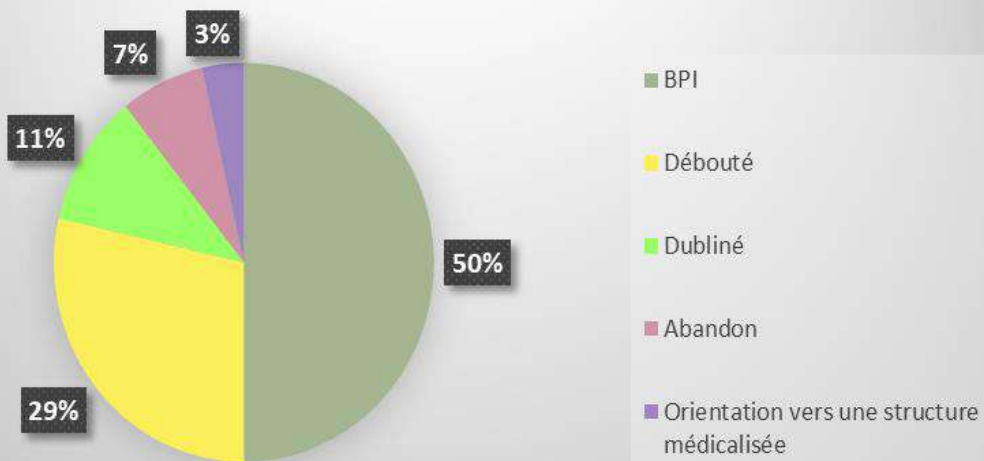


Tableau descriptif des sorties Antenne Bar-sur-Aube en 2023

Configuration familiale et nationalité	Nb de pers.	Durée du séjour HUDA (en jours)	Modalité de sortie
Homme isolé nigérian	1	748	Débouté CNDA - Solution personnelle
Homme isolé afghan	1	281	Réfugié OFPRA - Logement autonome (Troyes) + suivi AGIR
Homme isolé afghan	1	402	Débouté CNDA – Solution personnelle
Homme isolé géorgien	1	323	Orientation vers dispositif LAM - Lits d’Accueil Médicalisé (Troyes) en cours de procédure
Homme isolé nigérian	1	683	Débouté CNDA – Solution personnelle
Homme isolé afghan	1	547	Réfugié OFPRA - Résidence Sociale AATM (La Chapelle Saint Luc) + suivi AGIR
Homme isolé afghan	1	312	Réfugié OFPRA – Logement autonome (Troyes) + suivi AGIR
Homme isolé vénézuélien	1	216	Débouté CNDA – Solution personnelle
Homme isolé afghan	1	518	Réfugié OFPRA - Résidence Sociale AATM (La Chapelle Saint Luc) + suivi AGIR
Homme isolé afghan	1	540	Réfugié OFPRA - Logement autonome (Troyes) + suivi AGIR
Homme isolé afghan	1	704	Réfugié CNDA - Solution personnelle
Homme isolé pakistanais	1	112	Abandon en cours de procédure
Homme isolé soudanais	1	364	Protection Subsidaire OFPRA - Résidence Sociale AATM (Chapelle Saint Luc) + suivi AGIR
Homme isolé pakistanais	1	106	Abandon en cours de procédure
Homme isolé afghan	1	332	Réfugié OFPRA - Logement autonome (Troyes) + suivi AGIR
Homme isolé nigérien	1	393	Débouté CNDA – Solution personnelle
Homme isolé afghan	1	103	Dubliné - Transfert OFII
Homme isolé ivoirien	1	532	Débouté CNDA – Solution personnelle
Homme isolé azerbaïdjanais	1	307	Réfugié OFPRA - Solution personnelle
Homme isolé camerounais	1	34	Dubliné -Transfert OFII
Homme isolé afghan	1	1 022	Réfugié CNDA - Logement autonome (Troyes) + suivi AGIR
Femme + 2 enfants maliens	3	444	Protection Subsidaire CNDA - Logement autonome (Troyes) + suivi AGIR
Homme isolé turque	1	343	Débouté CNDA – Solution personnelle
Homme isolé bangladais	1	146	Dubliné - Fuite
Homme isolé géorgien	1	378	Débouté CNDA – Solution personnelle
Homme isolé afghan	1	468	Protection Subsidaire – CPH Croix-Rouge (Troyes)
Homme isolé afghan	1	468	Protection Subsidaire - CPH Croix-Rouge (Troyes)
Homme isolé afghan	1	696	Réfugié OFPRA – Solution personnelle
Total = 27 hommes isolés et 1 famille (28 ménages)			

- Antenne Vendevre-sur-Barse

→ **36 personnes (21 ménages)** ont quitté l’antenne Vendevre-sur-Barse au cours de l’année 2023.

Modalités de sortie des ménages en 2023
antenne de Vendeuvre-sur-Barse

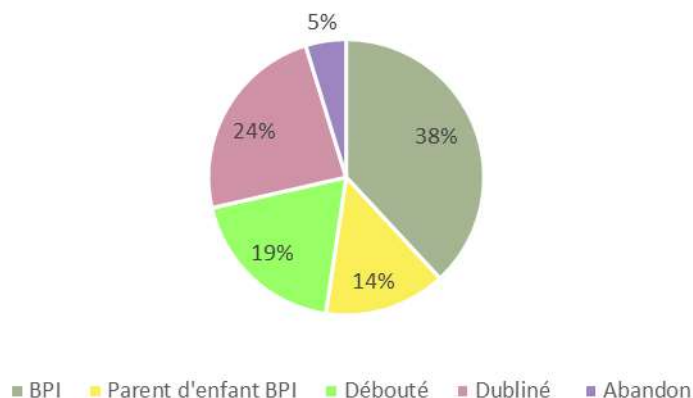


Tableau descriptif des sorties Antenne Vendeuvre-sur-Barse en 2023

Configuration familiale et nationalité	Nb de pers.	Durée du séjour à l'HUDA (en jours)	Modalité de sortie
Homme isolé afghan	1	520	Réfugié OFPRA – CPH Croix-Rouge Troyes
Femme isolée nigériane	1	747	Protection Subsidaire CNDA – Logement autonome (Sainte-Savine) + suivi AGIR
Homme isolé afghan	1	378	Réfugié OFPRA – Solution personnelle
Homme isolé afghan	1	446	En cours de procédure – Abandon
Homme isolé afghan	1	587	Réfugié OFPRA – CPH Croix-Rouge Troyes
Femme + 2 enfants arméniens	3	403	Protection Subsidaire OFPRA – Logement autonome (Lyon)
Couple + 3 enfants maliens	5	1155	Parents d'enfant réfugiée OFPRA – CHR Les Cytises/Assage (Troyes)
Homme isolé bangladais	1	289	Débouté CNDA – Solution personnelle
Homme isolé sud-soudanais	1	304	Dubliné – Fuite
Femme isolée ivoirienne	1	113	Dublinée – Réadmission dans un pays européen
Homme isolé colombien	1	230	Dubliné - Fuite
Femme + 1 enfant guinéens	2	791	Parent d'enfant réfugiée OFPRA – CPH Croix-Rouge (Troyes)
Couple + 3 enfants afghans	5	249	Déboutés (irrecevabilité OFPRA) – Solution personnelle
Homme isolé afghan	1	494	Réfugié CNDA – CPH Croix Rouge (Troyes)
Femme isolée camerounaise	1	630	Réfugiée CNDA – Logement autonome (Troyes) + suivi AGIR
Femme + 1 enfant maliens	2	718	Parent d'enfant réfugiée OFPRA – Logement autonome (Chapelle Saint Luc) + suivi AGIR
Couple + 2 enfants kosovares	4	159	Dublinés – Fuite
Femme isolée ivoirienne	1	100	Dublinée – Transfert OFII
Homme isolé afghan	1	1164	Débouté CNDA – Solution personnelle
Homme isolé afghan	1	519	Réfugié OFPRA - Solution personnelle
Homme isolé ivoirien	1	399	Débouté CNDA - Solution personnelle
Total = 11 hommes isolés, 4 femmes isolées et 6 familles (21 ménages)			

3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées en 2023

	Réfugié ou PS	Déboutés
Antenne Vendeuvre	11 personnes (6 ménages)	17 personnes (6 ménages)
Antenne Bar	16 personnes (10 ménages)	15 personnes (12 ménages)
TOTAL	27 personnes	32 personnes

3.1. Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale

→ Au cours de l'année, l'HUDA Aube a accompagné **au total 29 ménages / 49 personnes bénéficiaires d'une protection internationale**, dont 16 ménages / 27 personnes ayant obtenu leur statut en 2023.

Parmi eux :

- **4 ménages - 14 personnes** (1 homme isolé + 3 familles) étaient toujours présents au 31/12/2023.
- **25 ménages - 35 personnes** (18 hommes isolés + 2 femmes isolées + 5 familles) ont quitté l'HUDA Aube au cours de l'année :
 - **10 ménages - 15 personnes** (5 hommes isolés + 2 femmes isolées + 3 familles) ont intégré un logement autonome :
 - 9 ménages – 12 personnes (5 hommes isolés + 2 femmes isolées + 2 familles) ont emménagé à Troyes ou dans son agglomération et ont bénéficié d'un accompagnement par le dispositif AGIR
 - 1 ménage (1 famille) s'est installé à Lyon
 - **10 ménages - 15 personnes** (8 hommes isolés + 2 familles) se sont orientés vers un logement ou hébergement adapté :
 - 6 ménages – 7 personnes (5 hommes isolés + 1 famille) ont intégré le CPH Croix-Rouge de Troyes
 - 3 ménages (3 hommes isolés) ont intégré la Résidence Sociale AATM de La Chapelle-Saint-Luc et ont bénéficié d'un accompagnement par le dispositif AGIR
 - 1 ménage (1 famille) a intégré le CHRS Les Cytises/Assage de Troyes
 - **5 ménages (5 hommes isolés)** ont quitté l'HUDA pour une solution d'hébergement chez des proches.

Modalité de sortie	Logement autonome	CPH	Résidence Sociale	CHRS	Solution personnelle	Total
Nb de ménages	10	6	3	1	5	25
Nb de personnes	15	7	3	5	5	35

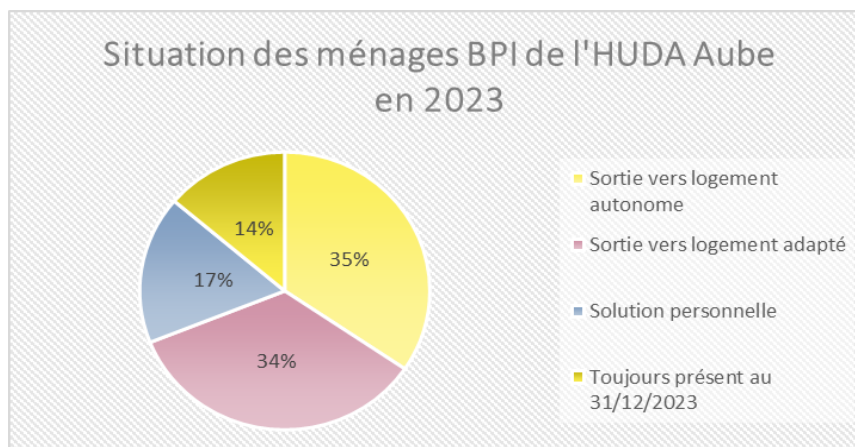


Tableau de suivi des BPI en 2023 - Antenne Bar-sur-Aube

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers.	Date entrée HUDA	Date obtention statut	Date sortie HUDA	Nb jours prolongation / raison	Modalités de sortie
Afghanistan	Homme isolé	1	02/09/2021	24/04/2023 Réfugié CNDA	07/08/2023	7 jours Attente RSA	Solution personnelle
Afghanistan	Homme isolé	1	05/10/2021	19/08/2022 Réfugié OFPRA	05/04/2023	36 jours Attente de place RS	Résidence Sociale AATM (Chapelle-Saint-Luc) + AGIR
Afghanistan	Homme isolé	1	05/10/2021	20/02/2023 Réfugié OFPRA	01/09/2023	1 jour Attente logement	Solution personnelle
Afghanistan	Homme isolé	1	21/01/2021	01/02/2023 Réfugié CNDA	09/11/2023	70 jours Attente logement	Logement parc public (Troyes) + AGIR
Afghanistan	Homme isolé	1	12/01/2022	11/10/2022 Réfugié OFPRA	06/07/2023	67 jours Attente logement	Logement parc public (Troyes) + AGIR
Afghanistan	Homme isolé	1	25/01/2022	28/12/2022 Réfugié OFPRA	27/06/2023	0	Résidence Sociale AATM (Chapelle-Saint-Luc) + AGIR
Afghanistan	Homme isolé	1	19/05/2022	29/06/2022 Réfugié OFPRA	24/02/2023	55 jours Attente logement	Logement parc public (Troyes) + AGIR
Afghanistan	Homme isolé	1	04/08/2022	19/09/2022 Réfugié OFPRA	12/06/2023	73 jours Attente logement	Logement parc public (Troyes) + AGIR
Afghanistan	Couple + 3 enfants	5	11/08/2022	04/09/2023 Réfugiés OFPRA	Toujours présents au 31/12/2023	0	-
Afghanistan	Homme isolé	1	06/09/2022	12/08/2023 PS OFPRA	18/12/2023	0	CPH Croix-Rouge (Troyes)
Afghanistan	Homme isolé	1	06/09/2022	08/08/2023 PS OFPRA	18/12/2023	0	CPH Croix-Rouge (Troyes)
Afghanistan	Homme isolé	1	08/11/2022	09/01/2023 Réfugié OFPRA	06/10/2023	67 jours Attente RSA	Logement parc public (Troyes) + AGIR
Afghanistan	Homme isolé	1	16/05/2023	25/07/2023 Réfugié OFPRA	Toujours présent au 31/12/2023	0	-
Azerbaïdjan	Homme isolé	1	27/12/2022	12/07/2023 Réfugié OFPRA	30/10/2023	0	Solution personnelle

Mali	Mère + 2 enfants	3	23/08/2022	25/05/2023 PS CNDA	10/11/2023	0	Logement parc public (Troyes) + AGIR
Soudan	Homme isolé	1	23/08/2022	15/11/2022 PS OFPPA	22/08/2023	83 jours Attente de place RS	Résidence sociale AATM (Chapelle-Saint-Luc) + AGIR
TOTAL = 22 personnes – 16 ménages							

Tableau de suivi des BPI en 2023 - Antenne Vendeuvre-sur-Barse

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers.	Date entrée HUDA	Date obtention statut	Date sortie HUDA	Nb jours prolongation / raison	Modalités de sortie
Afghanistan	Père + 3 enfants	4	03/05/2018	26/10/2023 Réfugiés CNDA	Toujours présents au 31/12/2023	0	-
Afghanistan	Homme isolé	1	02/08/2021	24/10/2022 Réfugié OFPPA	04/01/2023	0	CPH Croix-Rouge (Troyes)
Afghanistan	Homme isolé	1	02/08/2021	24/10/2022 Réfugié OFPPA	17/03/2023	0	CPH Croix-Rouge (Troyes)
Afghanistan	Homme isolé	1	31/01/2022	17/10/2022 Réfugié OFPPA	13/02/2023	0	Solution personnelle
Afghanistan	Homme isolé	1	11/04/2022	14/06/2023 Réfugié CNDA	18/08/2023	0	CPH Croix-Rouge (Troyes)
Afghanistan	Homme isolé	1	18/07/2022	25/09/2023 PS OFPPA	19/12/2023	0	Solution personnelle
Arménie	Mère + 2 enfants	3	22/02/2022	02/08/2022 PS OFPPA	01/04/2023	32 Attente logement	Logement parc privé (Lyon)
Cameroun	Femme isolée	1	06/12/2021	25/01/2023 Réfugiée CNDA	28/08/2023	28 Attente logement	Logement parc public (Troyes) + AGIR
Guinée	Mère + 1 enfant BPI	2	05/05/2021	16/03/2023 Enfant réfugiée OFPPA	05/07/2023	5 Attente de place CPH	CPH Croix-Rouge (Troyes)
Mali	Couple + 2 enfants BPI	4	12/12/2018	29/10/2021 Enfants réfugiées OFPPA	Toujours présents au 31/12/2023	762 Parents en cours de procédure puis en démarches de régularisation puis difficultés ouverture droits CAF puis attente logement	
Mali	Couple + 3 enfants dont 1 BPI	5	13/02/2020	15/10/2021 Enfant réfugiée OFPPA	14/04/2023	500 Parents EC procédure puis démarches régularisation puis difficultés ouverture droits CAF puis attente logement	CHRS Les Cytises/Assage (Troyes)
Mali	Femme + 1 enfant BPI	2	11/10/2021	07/03/2023 Enfant réfugiée OFPPA	29/09/2023	0	Logement parc public (Troyes) + AGIR
Nigéria	Femme isolée	1	14/01/2021	11/07/2022 PS CNDA	31/01/2023	0	Logement parc public (Troyes) + AGIR
TOTAL = 27 personnes – 13 ménages							

3.2. Accompagnement des déboutés

→ En 2023, l'HUDA Aube a accompagné au total **22 ménages / 48 personnes déboutés** de leur demande d'asile.

Parmi eux :

- **12 ménages / 16 personnes** ont quitté l'HUDA Aube
- **10 ménages / 32 personnes** étaient toujours présents au 31/12/2023 ; dont 1 ménage (couple + 5 enfants) détenteur d'un titre de séjour VPF, délivré sur injonction du Tribunal Administratif suite au recours formé contre les OQTF délivrées par la Préfecture.

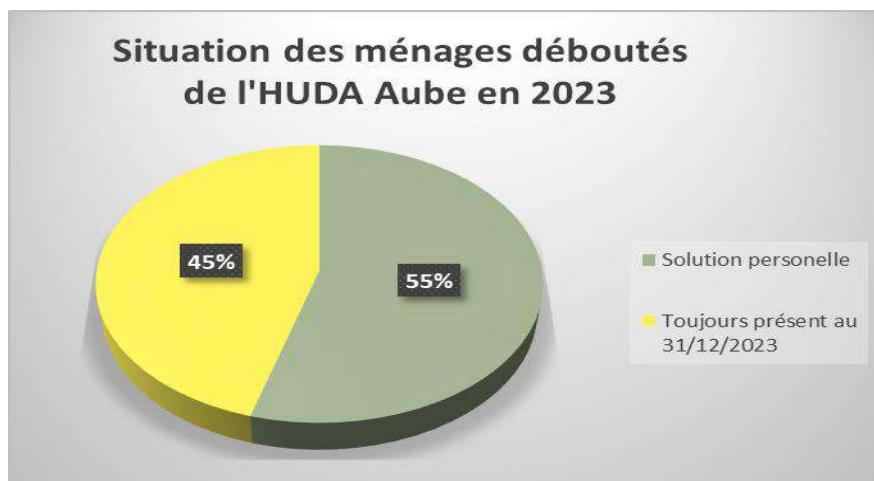


Tableau de suivi des déboutés en 2023 – Antenne de Bar-sur-Aube

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers	Date entrée HUDA	Date obtention rejet	Date sortie HUDA	Modalités de sortie	Nb jours présence induite
Afghanistan	Homme isolé	1	25/01/2022	07/02/2023 Débouté CNDA	03/03/2023	Solution personnelle	0
Côte d'Ivoire	Homme isolé	1	12/05/2022	08/09/2023 Débouté CNDA	26/10/2023	Solution personnelle	0
Géorgie	Homme isolé	1	28/11/2022	25/10/2023 PA POS débouté OFPRA + OQTF + CNDA	11/12/2023	Solution personnelle	11
Niger	Homme isolé	1	25/08/2022	23/08/2023 Débouté CNDA	22/09/2023	Solution personnelle	0
Nigéria	Homme isolé	1	13/01/2021	23/12/2022 Débouté CNDA	31/01/2023	Solution personnelle	1
Nigéria	Homme isolé	1	17/05/2021	29/03/2023 Débouté CNDA	31/03/2023	Solution personnelle	0
Turquie	Homme isolé	1	08/12/2022	02/10/2023 Débouté CNDA	16/11/2023	Solution personnelle	0
Vénézuela	Homme isolé	1	10/11/2022	01/06/2023 Débouté CNDA	14/06/2023	Solution personnelle	0
Afghanistan	Homme isolé	1	13/08/2021	13/03/2023 Débouté CNDA	Toujours présents au 31/12/2023		245
Afghanistan	Homme isolé	1	06/09/2022	31/08/2023 Débouté CNDA			92
Géorgie	Homme isolé	1	15/02/2023	03/11/2023 PA POS débouté OFPRA + CNDA			0
Kosovo	Couple + 2 enfants	4	20/12/2022	31/08/2023 PA POS déboutés OFPRA + OQTF + CNDA			92

Afghanistan	Homme isolé	1	15/02/2023	17/11/2023 Débouté CNDA		0
Nigéria	Couple + 2 enfants	4	26/11/2020	23/06/2022 Déboutés CNDA		518
Géorgie	Couple + 2 enfants	4	03/02/2020	16/02/2021 PA POS déboutés OFPRA + OQTF + CNDA		1005
Pakistan	Couple + 5 enfants	7	24/04/2019	13/06/2022 Déboutés CNDA Régularisés (titre de séjour VPF)		536
TOTAL = 31 personnes – 16 ménages						

Tableau de suivi des déboutés en 2023 - Antenne de Vendeuvre-sur-Barse

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers	Date entrée HUDA	Date obtention rejet	Date sortie HUDA	Modalités de sortie	Nb jours présence indue
Afghanistan	Homme isolé	1	19/08/2020	20/10/2023 Débouté CNDA	27/10/2023	Solution personnelle	0
Afghanistan	Couple + 3 enfants	5	18/11/2022	21/06/2023 Irrecevabilité OFPRA	25/07/2023	Solution personnelle	0
Bangladesh	Homme isolé	1	12/07/2022	30/03/2023 Débouté CNDA	27/04/2023	Solution personnelle	0
Côte d'Ivoire	Homme isolé	1	17/11/2022	02/11/2023 Débouté CNDA	21/12/2023	Solution personnelle	0
Arménie	Couple + 3 enfants	5	27/06/2022	27/01/2023 PA POS Déboutés OFPRA + OQTF	Toujours présents au 31/12/2023		214
République de Macédoine	Couple + 2 enfants	4	07/06/2023	13/11/2023 PA POS Déboutés OFPRA + OQTF			0
TOTAL = 17 personnes – 6 ménages							

4. Réalisations de l'année 2023

4.1. Formations suivies par l'équipe

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Intervenantes sociales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA - niveau 1 ✓ Vulnérabilités dans le dispositif national d'accueil - Pour un meilleur repérage et une meilleure prise en charge ✓ Précarité et addictions ✓ Accompagner des personnes exilées en souffrance psychique ✓ Techniques de recherche en information sur les pays d'origine ✓ Vulnérabilités du Grand Est ✓ Accès au logement des réfugiés ✓ Colloque « Relations et violences chez les jeunes » ✓ Gestion des difficultés en équipe : comment procéder ? ✓ Distanciation professionnelle ✓ Laïcité et neutralité des agents publics
Technicien administratif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Numérique / Programme Zone de Revitalisation Rurale - formation aux aidants
Cheffe de service	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manager : Réussir ses entretiens individuels et annuels ✓ Les principes juridiques d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil en hébergement

Plusieurs membres de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'accompagnement juridique des demandeurs d'asile placés sous procédure Dublin ✓ Psychotraumatisme des personnes exilées et posture professionnelle ✓ Premiers Secours en Santé Mentale ✓ Accompagnement du public afghan : clés de compréhension culturelles et accompagnement psychosocial ✓ PSC1 initiale et renouvellement ✓ Maniements extincteurs ✓ La double violence subie par les femmes étrangères dans le cadre des violences conjugales ✓ La santé au travail des professionnels exerçant dans le cadre du dispositif du DNA : prendre soin de soi pour accompagner les autres
--------------------------------------	---

4.2. A destination des résidents

Réunions de résidents :

- Bar-sur-Aube : le 30/03/2023 (taux de participation de 70 %) et le 25/10/2023 (taux de participation de 58 %)

- Vendevre-sur-Barse : le 21/03/2023 (taux de participation de 76 %) et le 17/10/2023 (taux de participation de 82 %)

Tableau récapitulatif des animations et sorties en 2023 - Antenne Bar-sur-Aube

Type d'action	Thématique	Public	Partenaires - Intervenants	Modalités
INFORMATIONS COLLECTIVES	Prévention IST/MST	Adultes	CEGIDD	3 interventions
	Droits des femmes en France	Adultes	CIDFF	1 intervention
	Menstruation	Femmes	PACT	2 interventions
	Laïcité	Adultes	CIDFF	1 intervention
	Bien vivre ensemble dans son logement	Adultes	Chaumont Habitat	1 intervention
	Tri sélectif	Adultes	-	1 intervention
	Egalité hommes-femmes / Semaine de l'intégration HUDA BSA	Adultes	CIDFF	1 intervention
ANIMATIONS	Jeux de société	Tous résidents	-	½ journée
	Repas partagé avec les résidents CADA/HU/déplacés d'Ukraine de BSA	Tous résidents	-	½ journée
	Activités pour Pâques	Tous résidents	-	½ journée
	Tournoi de foot inter-structures AATM	Adultes	-	1 journée
	Activités pour Noël	Tous résidents	-	½ journée
	Fête de fin d'année	Tous résidents	-	½ journée
SORTIES	Journée Soleil au lac	Tous résidents	Ligue contre le cancer	2 journées
	Cinéma UTOPIA / Semaine de l'intégration CADA LCSL	Adultes francophones	-	½ journée

Tableau récapitulatif des animations et sorties en 2023 - Antenne Vendeuvre-sur-Barse

Type d'action	Thématique	Public	Partenaires - Intervenants	Modalités
INFORMATIONS COLLECTIVES	Prévention IST/MST	Adultes	<i>CEGIDD</i>	2 interventions
	Droits des femmes en France	Adultes	<i>CIDFF</i>	1 intervention
	Les relations hommes/femmes et le consentement	Adultes	<i>Couples et famille</i>	3 interventions
	Menstruation	Femmes	<i>PACT</i>	2 interventions
ATELIERS	Art-thérapie / Expression corporelle	Adultes	<i>GE PSL AUBE</i>	1 fois tous les 15 jours
ANIMATIONS	Activités pour Pâques	Enfants	-	½ journée
	Tournoi de foot inter-structures AATM	Adultes	-	1 journée
	Activités pour Noël	Enfants	-	2 demi-journées
	Fête de fin d'année	Tous résidents	-	½ journée
SORTIES	Journée Soleil au lac	Tous résidents	<i>Ligue contre le cancer</i>	1 journée
OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR	Café Partage	Adultes francophones	<i>MonaLisa - ADMR - MPT</i>	1 fois par trimestre



Intervention du CEGIDD



Tournoi de foot inter-structures AATM

5. Faits marquants de l'année

● La création d'un poste de Technicien administratif - Référent habitat

Un Technicien administratif - Référent habitat a été recruté en janvier 2023 et partage son temps de travail entre les deux antennes de l'HUDA. Il décharge les équipes et la cheffe de service de certaines tâches administratives et logistiques.

● L'accueil toujours croissant de personnes dublinées

Depuis 2022, l'HUDA Aube accueille de plus en plus de personnes faisant l'objet d'une procédure Dublin. En fin d'année 2023, la quasi-totalité des personnes orientées étaient dublinées.

□ A l'antenne de Bar-sur-Aube :

● **Le retour de l'intervenante sociale qui était en arrêt longue maladie depuis 2021**

Son retour début 2023 a soulagé les 2 intervenantes sociales restantes qui, en son absence, avaient dû se répartir ses suivis.

● **La mutation d'appartements**

Le projet de transférer les 12 résidents hébergés dans 2 appartements de 6 personnes vers 3 appartements de 4 personnes s'est concrétisé début 2023. Le quotidien de chacun au sein de la cohabitation s'en est trouvé facilité.

□ A l'antenne de Vendeuvre-sur-Barse :

● **L'arrivée d'une bénévole permettant de proposer des cours de français aux résidents**

Même si la fréquence des cours reste insuffisante (1 fois / semaine), l'arrivée de cette bénévole a été appréciée à la fois par les résidents et par l'équipe.

● **La mise en place d'un atelier d'expression corporelle animé par une art-thérapeute**

Cet atelier, qui a lieu tous les 15 jours, permet aux participants de s'exprimer au travers de leur corps, et d'appréhender ainsi d'une autre façon leurs émotions.

● **La victoire au concours de sapin de Noël**

Après le prix « Coup de Cœur » décerné à l'antenne de Bar-sur-Aube en 2022, cette année c'est le sapin de l'antenne de Vendeuvre-sur-Barse qui a remporté le premier prix du concours.

6. Principales difficultés rencontrées

● **Les ménages déboutés en présence indue**

Il est parfois difficile pour les équipes d'adopter la bonne posture vis-à-vis des ménages déboutés qui se maintiennent dans l'hébergement, et qui peuvent les solliciter alors que leur accompagnement a pris fin.

● **Les nouveaux prérequis pour pouvoir bénéficier de l'Aide au Retour Volontaire**

Depuis fin 2023, les personnes qui souhaitent bénéficier de l'ARV doivent à la fois faire l'objet d'une OQTF et d'une IRTF. Lorsque ce n'est pas le cas, il faut alors les solliciter auprès de la Préfecture afin qu'elle leur délivre ; ce qui a allongé de plusieurs mois le temps de présence indue de 2 ménages déboutés de l'HUDA.

● **La difficulté à trouver des prestataires pour la réalisation des travaux d'amélioration de l'habitat**

Le Technicien administratif – Référent habitat a dû solliciter successivement plusieurs entreprises afin de pouvoir faire effectuer les travaux réalisables grâce aux crédits supplémentaires accordés par la DDETSPP.

Par ailleurs, une fois les prestataires trouvés, leurs délais d'intervention ont pu s'avérer longs.

Compte-tenus de ces difficultés, les travaux envisagés ont pris du retard.

● **Les relations avec un prestataire**

Les équipes ont régulièrement rencontré des difficultés avec le prestataire chargé de l'entretien et de la maintenance des chaudières des appartements (délais d'intervention ou de commande de pièces de rechange très longs, parfois rendez-vous pris non honorés). Le Technicien administratif – Référent habitat a dû à de multiples reprises contacter la plateforme.

● **Les retards de versement de l'ADA ou du RSA**

Ces retards ont conduit l'AATM à faire des avances pécuniaires aux résidents afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins primaires ; ce qui a ensuite impliqué pour l'équipe d'être particulièrement vigilante dans le suivi du remboursement de ces avances.

A Vendevre-sur-Barse, une famille qui a fait l'objet d'un très long retard de versement de l'ADA, a été déboutée de sa demande d'asile avant d'avoir pu rembourser la totalité de sa dette, et n'a par ailleurs pas reçu la totalité du montant rétroactif de l'ADA qui lui était dû.

□ A l'antenne de Vendevre-sur-Barse :

● **L'instabilité au sein de l'équipe**

L'équipe de Vendevre-sur-Barse a de nouveau été marquée cette année par des mouvements de personnel : deux intervenantes sociales ont quitté la structure, l'une a pu être remplacée, et une personne a également été embauchée en renfort en attendant le recrutement d'un(e) troisième intervenant(e) social(e).

Cette instabilité a des répercussions sur l'accompagnement des résidents et l'élaboration de projets sur le long terme.

7. Perspectives pour 2024

◦ Mener à terme les projets d'amélioration de l'habitat : effectuer les travaux de peinture et de papiers-peints, poursuivre l'amélioration et le renouvellement de l'équipement des appartements.

◦ Développer des actions / sorties culturelles

◦ Décharger la cheffe de service de la responsabilité de l'HU antenne La Chapelle-Saint-Luc afin de la rendre plus disponible pour l'HUDA

□ A l'antenne de Bar-sur-Aube :

◦ Participer activement à la Semaine de la Petite Enfance qui a lieu chaque année au mois de mars

◦ Organiser un loto à destination des résidents des structures AATM de Bar-sur-Aube et Vendevre-sur-Barse

□ A l'antenne de Vendevre-sur-Barse :

◦ Poursuivre la recherche de bénévoles pour dispenser des cours de français

◦ Rafraîchir et réaménager la salle d'animation

◦ Recruter un(e) troisième intervenant(e) social(e)

Un accueil des demandeurs d'asile de plus en plus épuisant

Alexandre Mazelamazel@lest-eclair.fr



82 personnes s'étaient retrouvées sur la pelouse synthétique du stade Pierre-de-Coubertin, le 30 juin dernier, à l'initiative du CADA et l'hébergement d'urgences (HUDA), pour un tournoi inter-structures.

Archives

Bar-sur-Aube. Le centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) a célébré ses 10 ans et inauguré ses nouveaux locaux mi-septembre. Son personnel souffre de plus de plus de conditions toujours plus dégradées pour accueillir les demandeurs d'asile.

Cette assemblée générale de l'association AATM (pour Accueil travailleurs et des migrants), mi-septembre à Bar-sur-Aube, c'est un peu deux salles, deux ambiances (lire notre article sur l'Huda dans l'édition du 19 septembre). C'est d'abord un jour de fête : pour célébrer les 10 ans d'existence de la structure, l'équipe du centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) de l'Aube mise sur un cadeau d'anniversaire de premier choix : l'inauguration de son local flambant neuf, qu'elle occupe déjà depuis le mois de février dans la cité baralbaine. Sur le papier, pas de dépaysement. Seules quelques centaines de mètres séparent cette barre d'immeubles qu'elle occupait depuis 1976, au 2, rue Puissant, du nouveau fief au 17, rue Maurice-Emmanuel.

« C'est presque une usine à gaz [...] Des entrées et des sorties, on ne fait plus que ça au CADA [...] »

Le personnel n'a jamais

le temps de se poser. »

Arabelle Violette, cheffe de service

Mais pour le personnel, ça change tout. « Déménager était devenu plus que nécessaire pour accueillir correctement les demandeurs d'asile et les professionnels, tranche Arabelle Violette, cheffe de service, en poste depuis un an et demi. Cette barre d'immeubles était devenue très vétuste... » Qu'importe si le bâtiment construit par Mon Logis est plus petit que son prédécesseur (sa surface était d'environ 3 000 m², NDLR). C'était un sacrifice nécessaire pour offrir de meilleures conditions de travail à l'association. « Les bureaux fermés, et cette salle réservée aux entretiens permettent une plus grande confidentialité, poursuit la responsable. Des personnes se livrent sur des parcours de vie parfois lourds, difficiles. On a recours à des interprètes. Il nous fallait un espace clos. »

Voilà pour la dimension festive... On a beau avoir sorti les coupes de champagne, l'euphorie du changement ne peut masquer cette réalité éprouvante que vivent les six salariés. Ce n'est plus un secret pour personne, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) veulent aller toujours plus vite, accélérer encore et encore les dossiers des demandeurs d'asile. Et sur le terrain, ce sont les travailleurs sociaux qui trinquent. « On a parfois l'impression d'être dans une usine à gaz, soupire Arabelle Violette, un brin fataliste. On ne fait plus que gérer des entrées et des sorties. »

Intégration express, logements en berne

Un demandeur d'asile intègre un centre d'accueil, le CADA, le temps de la durée de l'instruction. Jadis, il pouvait rester « jusqu'à 18 mois, 24 mois sans avoir de réponse d'une instance ». Aujourd'hui, « ils sont parfois à peine arrivés qu'ils sont déjà repartis. Certains sont déjà convoqués à l'Ofpra » avant même d'y mettre les pieds. Étonnamment, cela crée de sacrés problèmes sur le terrain. « On manque de plus en plus de temps pour préparer leur insertion, énumère la cheffe de service. Que ce soit l'apprentissage du français, la recherche d'un travail, d'un logement... »

Parlons-en du logement. « On a une durée de trois mois, renouvelable une fois, pour les faire partir dès qu'ils bénéficient de la protection internationale. » Le hic, c'est que les familles sont nombreuses à vouloir atterrir à Troyes, une ville où il est devenu « quasiment impossible de trouver un point de chute dès qu'on demande plus de quatre chambres. On est donc contraints de les garder ici en attendant de trouver une solution. Et ça peut durer un petit moment. » Il y a bien des appartements à Bar-sur-Seine, mais « ils ne sont souvent pas véhiculés. Ils auraient des problèmes importants de mobilité ».

Mais l'équation n'était pas encore assez complexe. Il fallait y rajouter un autre (gros) caillou dans la chaussure : la dégradation croissante de l'état de santé des demandeurs d'asile, « qui ne cesse d'évoluer. Avant, ce n'était pas systématique. Aujourd'hui, 95 % ont des soucis de santé ».

« La conséquence ? Des déplacements nombreux et chronophages à Troyes, voire à Reims ou Chaumont. » C'est fatigant, et pénalisant : on a du temps en moins pour les bénéficiaires », regrette Arabelle Violette.

Le CADA réclame « très fortement »

du personnel supplémentaire

Il faudra bien plus qu'une coupe de champagne pour soutenir le personnel du CADA... « Le rythme est incessant, les travailleurs sociaux n'ont jamais le temps de se poser », lance la cheffe de service. La charge émotionnelle est « très forte » pour les six salariés. « Mais on suit. Heureusement qu'on a une équipe soudée, qu'elle se serre les coudes. C'est ça qui nous permet de tenir le coup. »

Pour combien de temps ? Jusqu'à quel point l'élastique pourra-t-il être tendu, avant de céder ? « On réclame très fortement une hausse du taux d'encadrement », plaide-t-elle, ainsi que l'arrivée d'un professionnel de santé, pour décharger les travailleurs sociaux sur la prise de rendez-vous et le suivi, très chronophages. « On a beau être éloignés du système de santé, on n'est pas davantage dotés... »

Hébergement d'Urgence pour
Demandeurs d'Asile AATM de Chaumont

Rapport d'Activité

2023

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de la structure

Nom : **HUDA ex-CAO AATM de Chaumont**

Adresse : **49 Rue Lévy Alphanéry
52 000 CHAUMONT**

Téléphone : **03.25.01.60.28**

E-mail : huda-chaumont@aatm.fr

Date d'ouverture : 9 novembre 2016 (à l'époque sous la gestion de FTDA)

Reprise par AATM : 15/02/2018

Capacité d'accueil : 66 places

Le 1^{er} juillet 2020 le CAO a été transformé en HUDA et a connu une extension de 16 places.

Les bureaux de l'HUDA initialement situé au 6 rue Saint Exupéry ont déménagé au cours de l'année 2022 au 49 Rue Lévy Alphanéry. 4 places femmes isolées ont remplacé 4 places hommes isolés en 2022.

Capacité d'accueil	
	66
Nombre de logements	T3 : 1 T4 : 10 TOTAL : 11
Nombre d'ETP	Sur site : 3,80 Siège social : 0,64 Total : 4,44

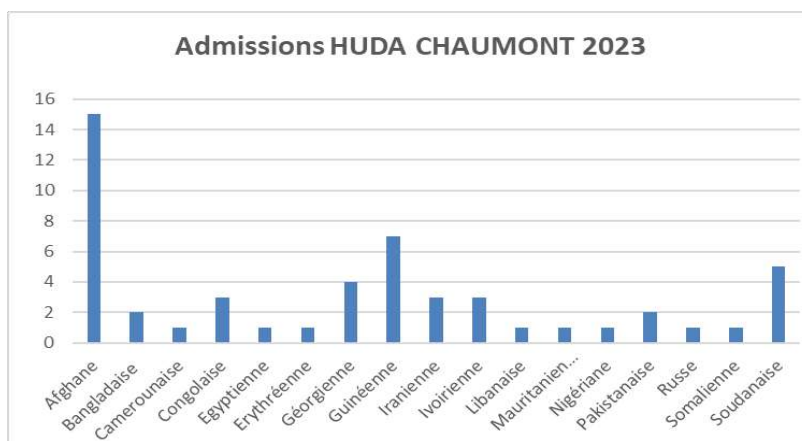
2. Données chiffrées

2.1 Admissions

52 personnes de 17 nationalités différentes ont été accueillies en 2023, ce qui concerne 48 ménages (2 familles et 46 personnes isolées).

Les personnes proviennent exclusivement de la région Grand Est (Bas-Rhin, Marne, Haute-Marne). Les orientations sont majoritairement organisées en train.

La majorité des personnes accueillies reste de nationalité afghane.

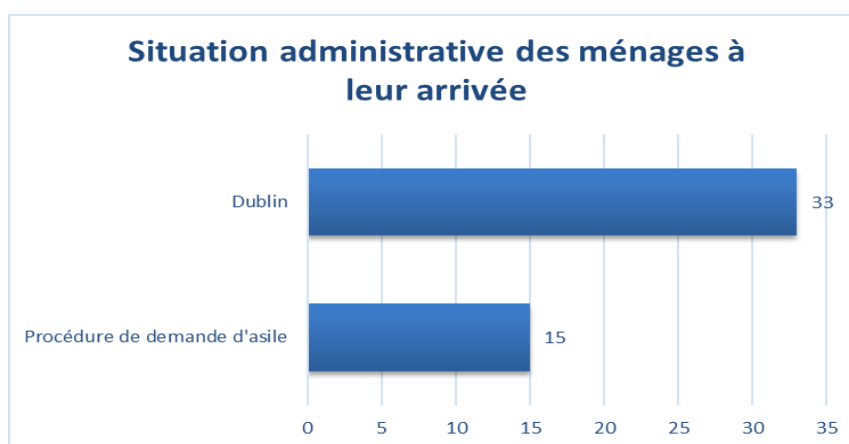


Composition des ménages par date d'arrivée en 2023 à l'HUDA de Chaumont

Composition famille / Isolés	Pays d'origine	Date entrée à l'HUDA
Isolé	Congolaise (Rdc)	03/01/2023
Isolé	Afghane	05/01/2023
Couple + 1 enfant	Géorgienne	24/01/2023
Isolé	Somalienne	24/01/2023
Isolé	Guinéenne (Rép. De Guinée)	02/02/2023
Isolé	Russe	02/02/2023
Isolé	Afghane	09/02/2023
Isolé	Pakistanaise	14/02/2023
Isolé	Afghane	10/03/2023
Isolé	Camerounaise	17/03/2023
Isolé	Afghane	22/03/2023
Isolé	Libanaise	30/03/2023
Isolé	Afghane	30/03/2023
Isolé	Congolaise (Brazzaville)	30/03/2023
Isolé	Afghane	30/03/2023
Couple + 1 enfant	Iranienne	19/04/2023
Isolé	Congolaise (Rdc)	19/04/2023
Isolé	Afghane	20/04/2023
Isolé	Bangladaise	25/04/2023
Isolé	Géorgienne	02/05/2023
Isolé	Afghane	16/05/2023
Isolé	Bangladaise	30/05/2023
Isolé	Pakistanaise	31/05/2023
Isolé	Guinéenne (Rép. De Guinée)	06/06/2023
Isolé	Ivoirienne	06/06/2023
Isolé	Erythréenne	14/06/2023
Isolé	Guinéenne (Rép. De Guinée)	04/07/2023
Isolé	AFGHANE	11/07/2023
Isolé	Guinéenne (Rép. De Guinée)	20/07/2023
Isolé	Guinéenne (Rép. De Guinée)	03/08/2023
Isolé	Soudanaise	08/08/2023
Isolé	Mauritanienne	16/08/2023
Isolé	Afghane	22/08/2023
Isolé	Afghane	22/08/2023
Isolé	Soudanaise	24/08/2023
Isolé	Afghane	05/09/2023
Isolé	Guinéenne (Rép. De Guinée)	14/09/2023
Isolé	Ivoirienne	14/09/2023
Isolé	Afghane	20/09/2023
Isolé	Soudanaise	05/10/2023
Isolé	Ivoirienne	17/10/2023
Isolé	Afghane	24/10/2023
Isolé	Nigériane	24/10/2023

Isolé	Afghane	07/11/2023
Isolé	Afghane	07/11/2023
Isolé	Egyptienne	05/12/2023
Isolé	Soudanaise	05/12/2023
Isolé	Soudanaise	05/12/2023

A leur arrivée, 15 ménages avaient déposé une demande d'asile en France et 33 relevaient de la procédure Dublin.

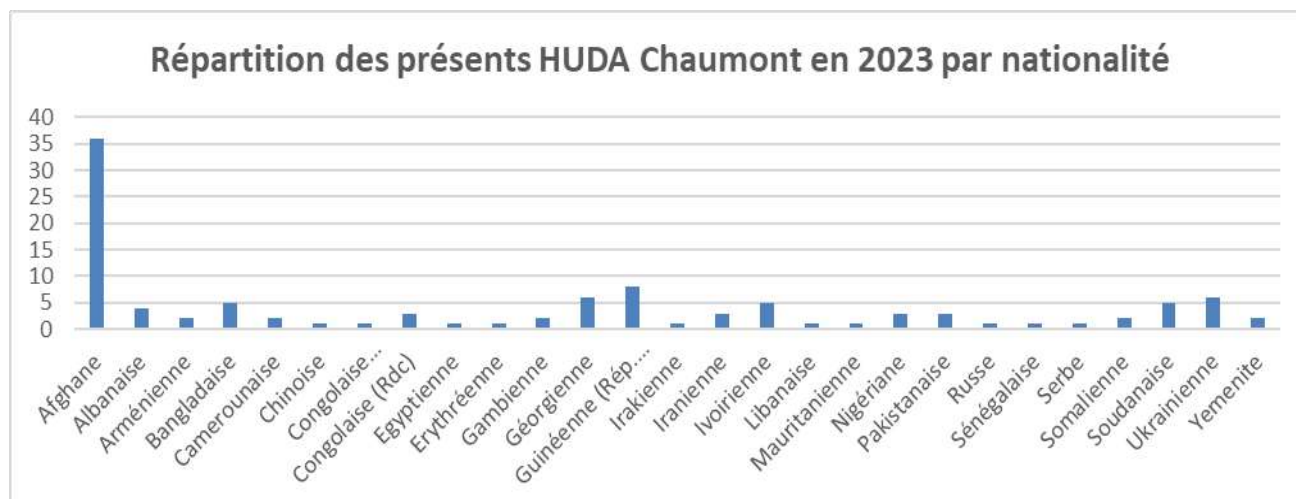


2.2 Effectif présent

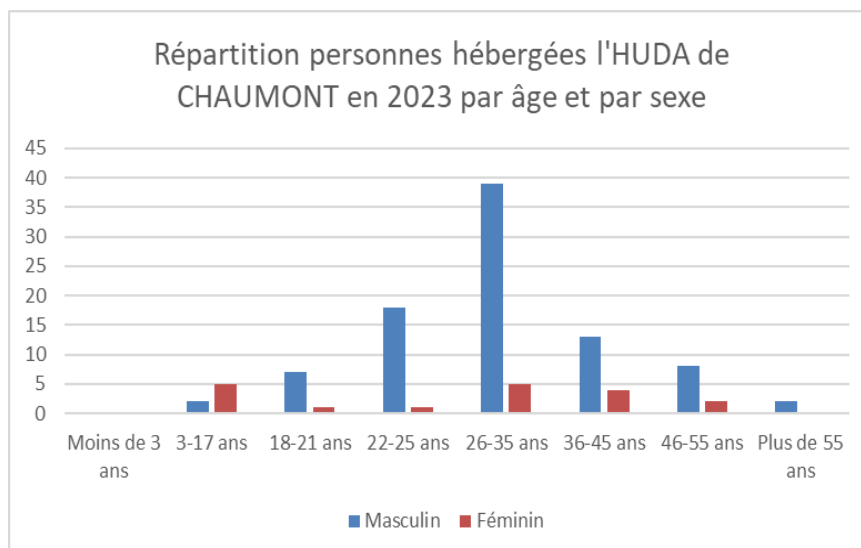
19 759 journées d'hébergement ont été réalisées en 2023
Soit un taux d'occupation de 82.02 %

Au total 107 personnes de 27 nationalités différentes ont été accompagnées en 2023.

Les afghans représentent 33 % des personnes accompagnées en 2023, viennent ensuite dans une moindre mesure les guinéens (7 %), les géorgiens (5 %), les ukrainiens (5 %) et les bangladais (4 %).



73 % des personnes étaient âgées de moins de 36 ans, soit une population essentiellement jeune.



Les personnes suivies se répartissaient comme suit :

- 91 isolés
- 4 couples avec 1 enfant
- 1 isolée + 3 enfants

2.3 Les sorties

En 2023, **48 ménages (54 personnes)** sont sortis :

- 18 ménages (20 personnes) bénéficiaires d'une protection internationale,
 - o 6 personnes ont accédé à un logement autonome,
 - o 6 résidents ont accédé à une place en CPH (CPH de Chaumont, Troyes et Reims),
 - o 8 personnes ont préféré une solution personnelle.
- 19 ménages (23 personnes) déboutés du droit d'asile, essentiellement sorties avec une solution personnelle, 1 ayant sollicité le SIAO pour un hébergement d'urgence et 3 ménages (5 personnes) ayant sollicité une ARV.
- 11 ménages (11 personnes isolées) sont sortis en cours de procédure (6 départs non signalés, 4 personnes CPAR transférées dans le cadre de leur procédure Dublin, 1 personne transférée vers une autre structure)

Statut			Total Ménages	Total personnes
	Isolés	Familles		
BPI	17	0	17	17
Parents enfants réfugiés	-	1	1	3
Déboutés	17	2	19	23
Départ en cours de procédure	2	0	2	2
En procédure Dublin	9	0	9	9
Totaux	45	3	48	54

Modalités de sortie des résidents de l'HUDA Chaumont en 2023

Pays	Nb de pers.	Composition ménage	Date entrée	Date sortie	Statut à la sortie et modalités
Congolaise (Rdc)	1	Isolé	19/04/2023	31/07/2023	En procédure Dublin - Solution personnelle
Afghane	1	Isolé	05/09/2023	23/10/2023	En procédure Dublin - CPAR
Arménienne	1	Isolé	18/08/2022	15/03/2023	Débouté - Solution personnelle
Ivoirienne	3	Couple + 1 enfant	15/06/2022	14/03/2023	Réfugié - Logement parc public
Afghane	1	Isolé	04/10/2022	24/10/2023	Réfugié - CPH
Pakistanaise	1	Isolé	14/02/2023	12/04/2023	En procédure Dublin - Départ non signalé
Nigériane	1	Isolé	25/10/2022	22/08/2023	Débouté - Solution personnelle
Afghane	1	Isolé	18/02/2021	04/04/2023	PS - Solution personnelle
Arménienne	1	Isolé	13/10/2022	10/05/2023	Débouté - CPAR
Ukrainienne	1	Isolé	20/10/2021	28/02/2023	PS - Solution personnelle
Nigériane	1	Isolé	10/11/2020	05/04/2023	Débouté - Solution personnelle
Afghane	1	Isolé	24/11/2020	14/04/2023	Réfugié - Logement parc public
Camerounaise	1	Isolé	16/12/2020	31/08/2023	Réfugié - Logement parc public
Congolaise (Rdc)	1	Isolé	15/11/2022	29/09/2023	Débouté - Solution personnelle
Afghane	1	Isolé	10/03/2023	22/12/2023	Réfugié - Solution personnelle
Soudanaise	1	Isolé	05/10/2023	15/12/2023	En procédure Dublin - CPAR
Afghane	1	Isolé	30/03/2023	29/12/2023	Débouté - Solution personnelle
Chinoise	1	Isolé	17/11/2022	28/04/2023	Réfugié - Solution personnelle
Guinéenne (Rép. De Guinée)	1	Isolé	07/07/2021	04/09/2023	Débouté - Solution personnelle
Somalienne	1	Isolé	23/07/2018	11/01/2023	Réfugié - CPH
Bangladaise	1	Isolé	26/10/2021	09/01/2023	Débouté - Solution personnelle
Sénégalaise	1	Isolé	20/10/2022	30/06/2023	Débouté - Solution personnelle
Gambienne	1	Isolé	16/02/2021	28/02/2023	Réfugié - Solution personnelle
Géorgienne	1	Isolé	15/06/2022	31/01/2023	Débouté - Solution personnelle
Russe	1	Isolé	02/02/2023	30/08/2023	En procédure Dublin - CPAR
Albanaise	1	Isolé	15/09/2022	11/01/2023	Débouté - ARV
Afghane	1	Isolé	25/10/2022	14/02/2023	En cours de procédure - Transfert
Albanaise	3	Couple + 1 enfant	08/11/2022	04/01/2023	Débouté - ARV
Géorgienne	3	Couple + 1 enfant	24/01/2023	12/10/2023	Débouté - CHRS
Somalienne	1	Isolé	24/01/2023	23/06/2023	En procédure Dublin - Départ non signalé
Géorgienne	1	Isolé	25/11/2021	06/03/2023	Débouté - Départ non signalé

Afghane	1	Isolé	27/07/2021	17/07/2023	Réfugié	- Solution personnelle
Congolaise (Rdc)	1	Isolé	03/01/2023	11/01/2023	En procédure Dublin	- Départ non signalé
Afghane	1	Isolé	13/12/2021	05/05/2023	Réfugié	- CPH
Yéménite	1	Isolé	02/02/2022	06/04/2023	Réfugié	- Logement parc public
Bangladaise	1	Isolé	08/03/2022	17/01/2023	Débouté	- Solution personnelle
Afghane	1	Isolé	11/03/2022	08/12/2023	Réfugié	- Solution personnelle
Yéménite	1	Isolé	12/04/2022	05/05/2023	Réfugié	- CPH
Afghane	1	Isolé	17/05/2022	26/12/2023	Réfugié	- CPH
Serbe	1	Isolé	26/07/2022	20/03/2023	Débouté	- Départ non signalé
Afghane	1	Isolé	26/07/2022	26/05/2023	Débouté	- Départ non signalé
Afghane	1	Isolé	13/12/2022	30/06/2023	En procédure Dublin	- Solution personnelle
Camerounaise	1	Isolé	17/03/2023	30/06/2023	Débouté	- Solution personnelle
Afghane	1	Isolé	22/03/2023	16/08/2023	Réfugié	- CPH
Bangladaise	1	Isolé	25/04/2023	11/09/2023	Réfugié	- Solution personnelle
Géorgienne	1	Isolé	02/05/2023	19/09/2023	Débouté	- ARV
Bangladaise	1	Isolé	30/05/2023	28/07/2023	En procédure Dublin	- Départ non signalé
Mauritanienne	1	Isolé	16/08/2023	23/10/2023	En cours de procédure	- Départ non signalé
Total	54					

3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées en 2023

Réfugié ou PS	Déboutés
17 personnes (14 ménages)	15 personnes (13 ménages)

3.1 Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale

17 personnes dont 13 isolés ont obtenu une protection internationale en 2023. Ils se rajoutent aux 11 résidents ayant obtenu une protection en 2022 et toujours présents en début d'année 2023.

L'équipe a donc accompagné au total sur l'année 28 personnes bénéficiaires d'une protection, très majoritairement afghans.

20 personnes (18 ménages) ayant obtenu le bénéfice d'une protection internationale sont sorties en 2023 et 8 d'entre elles (5 ménages) étaient toujours présentes au 31/12/2023. Certains délais de sorties ont été dépassés à cause du délai de disponibilités de place en CPH, de logements sociaux chez certains bailleurs ou de place en hébergement d'urgence non disponibles immédiatement.

Tableau de suivi des BPI en 2023

Pays	Nb de pers	Composition familiale	Date entrée HUDA	Délai de sortie OFII	Date sortie CADA	Nb de jours de prolongation	Statut à la sortie et modalités Raisons du délai de sortie		
							Statut	Modalité	Raisons du délai de sortie
Yéménite	1	Isolé	02/02/2022	31/05/2023	06/04/2023	0	Réfugié	-	Logement parc public
Afghane	1	Isolé	24/11/2020	28/02/2023	14/04/2023	44	Réfugié	-	Logement parc public
Camerounaise	1	Isolé	16/12/2020	31/08/2023	31/08/2023	0	Réfugié	-	Logement parc public
Afghane	1	Isolé	10/03/2023	31/01/2024	22/12/2023	0	Réfugié	-	Solution personnelle
Afghane	1	Isolé	04/10/2022	28/02/2024	-	0	Réfugié	-	Présent au HUDA au 31/12/2023
Chinoise	1	Isolé	17/11/2022	31/07/2023	28/04/2023	0	Réfugié	-	Solution personnelle
Somalienne	1	Isolé	23/07/2018	30/01/2023	11/01/2023	0	Réfugié	-	CPH
Afghane	1	Isolé	13/12/2021	31/05/2023	05/05/2023	0	Réfugié	-	CPH
Afghane	1	Isolé	27/07/2021	31/07/2023	17/07/2023	0	Réfugié	-	Solution personnelle
Afghane	1	Isolé	11/03/2022	28/02/2024	08/12/2023	0	Réfugié	-	Solution personnelle
Yéménite	1	Isolé	12/04/2022	30/06/2023	05/05/2023	0	Réfugié	-	CPH
Afghane	1	Isolé	17/05/2022	28/02/2024	26/12/2023	0	Réfugié	-	CPH
Gambienne	1	Isolé	16/02/2021	28/02/2023	28/02/2023	0	Réfugié	-	Solution personnelle
Afghane	1	Isolé	18/02/2021	30/06/2023	04/04/2023	0	PS	-	Solution personnelle
Ukrainienne	1	Isolé	23/03/2021	30/04/2023	-	0	PS	-	Présent au HUDA au 31/12/2023
Ukrainienne	4	Isolé + 3 enfants	26/04/2021	31/01/2024	-	0	PS	-	Présent au HUDA au 31/12/2023

Ukrainienne	1	Isolé	20/10/2021	28/02/2023	28/02/2023	0	PS	-	Solution personnelle
Ivoirienne	3	Couple + 1 enfant	15/06/2022	31/03/2023	14/03/2023	0	Réfugié	-	Logement parc public
Afghane	1	Isolé	04/10/2022	30/09/2023	24/10/2023	24	Réfugié	-	CPH
Guinéenne (Rép. De Guinée)	1	Isolé	01/12/2022	31/10/2023	-	0	Réfugié	-	Présent au HUDA au 31/12/2023
Afghane	1	Isolé	20/12/2022	28/02/2024	-	0	Réfugié	-	Présent au HUDA au 31/12/2023
Afghane	1	Isolé	22/03/2023	31/08/2023	16/08/2023	0	Réfugié	-	CPH
Bangladaise	1	Isolé	25/04/2023	31/10/2023	11/09/2023	0	Réfugié	-	Solution personnelle
TOTAL	28								

3.2 Accompagnement des déboutés

13 ménages (soit 15 personnes) ont été déboutés de leur demande d'asile en 2023 auxquels s'ajoutent les 6 ménages (8 personnes) déboutés en 2022 et toujours présents début 2023, soit un total de 23 personnes (19 ménages) :

- 3 ménages ont bénéficié d'une ARV (5 personnes)
- 1 ménage sorti en CPAR
- 1 ménage (3 personnes) a été orienté en CHRS
- 3 isolés partis sans prévenir
- 11 isolés sortis avec une solution personnelle

Ménages déboutés sortis en 2023

Pays	Nb de pers	Composition familiale	Date entrée HUDA	Date fin de prise en charge	Date sortie HUDA	Solution à la sortie	Nombre de jours de prolongation
Nigériane	1	Isolé	10/11/2020	31/01/2023	05/04/2023	Solution personnelle	64
Guinéenne (Rép. De Guinée)	1	Isolé	07/07/2021	31/08/2023	04/09/2023	Solution personnelle	4
Bangladaise	1	Isolé	08/03/2022	31/01/2023	17/01/2023	Solution personnelle	0
Serbe	1	Isolé	26/07/2022	31/03/2023	20/03/2023	Solution personnelle	0
Afghane	1	Isolé	26/07/2022	31/05/2023	26/05/2023	Solution personnelle	0
Congolaise (Rdc)	1	Isolé	15/11/2022	30/09/2023	29/09/2023	Solution personnelle	0
Afghane	1	Isolé	30/03/2023	31/12/2023	29/12/2023	Solution personnelle	0
Géorgienne	1	Isolé	02/05/2023	31/08/2023	19/09/2023	ARV	19
Géorgienne	3	Couple + 1 enfant	24/01/2023	31/08/2023	12/10/2023	CHRS	42

Géorgienne	1	Isolé	25/11/2021	31/03/2023	06/03/2023	Départ non signalé	0
Géorgienne	1	Isolé	15/06/2022	31/01/2023	31/01/2023	Solution personnelle	0
Albanaise	3	Couple + 1 enfant	08/11/2022	31/01/2023	04/01/2023	ARV	0
Albanaise	1	Isolé	15/09/2022	31/01/2023	11/01/2023	ARV	0
Bangladaise	1	Isolé	26/10/2021	31/12/2022	09/01/2023	Solution personnelle	9
Camerounaise	1	Isolé	17/03/2023	30/06/2023	30/06/2023	Solution personnelle	0
Sénégalaise	1	Isolé	20/10/2022	30/06/2023	30/06/2023	Solution personnelle	0
Arménienne	1	Isolé	13/10/2022	30/04/2023	10/05/2023	CPAR	10
Nigériane	1	Isolé	25/10/2022	31/08/2023	22/08/2023	Solution personnelle	0
Arménienne	1	Isolé	18/08/2022	30/03/2023	15/03/2023	Solution personnelle	0
TOTAL	23						

3.3 Accompagnement des dublinés

48 personnes accompagnées (uniquement des isolés, soit 48 ménages) étaient en procédure Dublin, parmi elles :

- 14 ont pu déposer une demande d'asile en France (11 en procédure accélérée et 3 en procédure normale).
- 27 personnes restées sous le régime de la procédure Dublin au 31/12/2023
- 2 ont été transférées dans le cadre de leur procédure Dublin dans une autre structure et 5 sont partis (Fuite Dublin).

Suivi des Dublinés

NATIONALITE	EFFECTIFS	COMPOSITION	DATE D'ENTREE	DATE DE SORTIE	NB DE JOURS DE PRESENCE	EVOLUTION DE LA SITUATION
Afghane	1	Isolé	11/03/2022	08/12/2023	342	Requalification PA
Afghane	1	Isolé	17/05/2022	26/12/2023	360	Requalification PA
Afghane	1	Isolé	19/07/2022		365	Requalification PA
Afghane	1	Isolé	19/07/2022		365	Requalification PA
Afghane	1	Isolé	01/09/2022		365	Requalification PA
Afghane	1	Isolé	01/09/2022		365	Requalification PA
Afghane	1	Isolé	29/09/2022		365	Requalification PA
Afghane	1	Isolé	04/10/2022	24/10/2023	297	Requalification PN
Afghane	1	Isolé	04/10/2022		365	Toujours Dubliné
Afghane	1	Isolé	04/10/2022		365	Requalification PA
Afghane	1	Isolé	13/12/2022	30/06/2023	181	Fuite
Afghane	1	Isolé	13/12/2022		365	Toujours Dubliné
Afghane	1	Isolé	20/12/2022		365	Requalification PA
Afghane	1	Isolé	20/12/2022		365	Requalification PA
Afghane	1	Isolé	05/01/2023		361	Requalification PN
Afghane	1	Isolé	09/02/2023		326	Toujours Dubliné
Afghane	1	Isolé	10/03/2023	22/12/2023	288	Requalification PA

Afghane	1	Isolé	16/05/2023		230	Toujours Dubliné
AFGHANE	1	Isolé	11/07/2023		174	Toujours Dubliné
Afghane	1	Isolé	22/08/2023		132	Toujours Dubliné
Afghane	1	Isolé	22/08/2023		132	Toujours Dubliné
Afghane	1	Isolé	05/09/2023	23/10/2023	49	Transfert pays UE
Afghane	1	Isolé	20/09/2023		103	Toujours Dubliné
Afghane	1	Isolé	24/10/2023		69	Toujours Dubliné
Afghane	1	Isolé	07/11/2023		55	Toujours Dubliné
Afghane	1	Isolé	07/11/2023		55	Toujours Dubliné
Bangladaise	1	Isolé	30/05/2023	28/07/2023	60	Fuite
Congolaise (Rdc)	1	Isolé	03/01/2023	11/01/2023	9	Fuite
Congolaise (Rdc)	1	Isolé	19/04/2023	31/07/2023	104	Fuite
Egyptienne	1	Isolé	05/12/2023		27	Toujours Dubliné
Guinéenne (Rép. De Guinée)	1	Isolé	02/02/2023		333	Toujours Dubliné
Guinéenne (Rép. De Guinée)	1	Isolé	06/06/2023		209	Toujours Dubliné
Guinéenne (Rép. De Guinée)	1	Isolé	04/07/2023		181	Toujours Dubliné
Guinéenne (Rép. De Guinée)	1	Isolé	20/07/2023		165	Toujours Dubliné
Guinéenne (Rép. De Guinée)	1	Isolé	03/08/2023		151	Toujours Dubliné
Guinéenne (Rép. De Guinée)	1	Isolé	14/09/2023		109	Toujours Dubliné
Irakienne	1	Isolé	15/06/2022		365	Requalification PN
Ivoirienne	1	Isolé	06/06/2023		209	Toujours Dubliné
Ivoirienne	1	Isolé	14/09/2023		109	Toujours Dubliné
Ivoirienne	1	Isolé	17/10/2023		76	Toujours Dubliné
Nigériane	1	Isolé	24/10/2023		69	Toujours Dubliné
Pakistanaise	1	Isolé	31/05/2023		215	Toujours Dubliné
Russe	1	Isolé	02/02/2023	30/08/2023	210	Transfert pays UE
Somalienne	1	Isolé	24/01/2023	23/06/2023	151	Fuite
Soudanaise	1	Isolé	08/08/2023		146	Toujours Dubliné
Soudanaise	1	Isolé	24/08/2023		130	Toujours Dubliné
Soudanaise	1	Isolé	05/10/2023	15/12/2023	72	Toujours Dubliné
Soudanaise	1	Isolé	05/12/2023		27	Toujours Dubliné
TOTAL	48					

4. Réalisations de l'année 2023

4.1 Formations suivies par l'équipe

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Intervenantes sociales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner l'intégration des BPI, dans une logique d'accompagnement global ✓ Formation en distanciel Vulnérabilités du Grand Est ✓ Techniques de recherche d'information sur les pays d'origine ✓ Présentation des actions du secours catholique ✓ Aide à la constitution des demandes d'asile et du dossier OFPRA ✓ Accompagner des personnes exilées en souffrance psychique ✓ PSC1
Chef de service	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Repères clés sur la procédure d'asile pour les chef/fe/s de service ✓ Manager : Réussir ses entretiens individuel et annuel
Plusieurs membres de l'équipe :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Premiers Secours en Santé Mentale ✓ Equipier de Première Intervention – extincteurs ✓ L'accompagnement juridique des demandeurs d'asile placés sous procédure Dublin ✓ Formation droit des étrangers - CIDFF

4.2. Animations et informations collectives

Dans la continuité de l'année 2022, les cours de français dispensés par les bénévoles, ainsi que les diverses animations et informations collectives ont pu reprendre progressivement leur rythme normal.

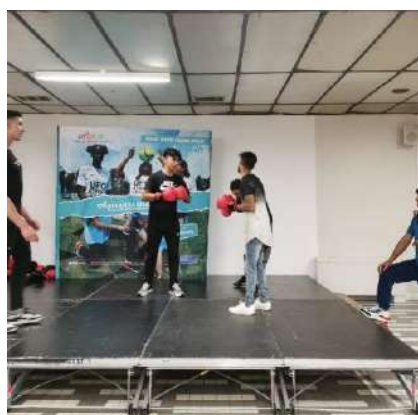
CHAUMONT	Action / thématique	Public	Partenaires / Intervenants	Modalités
Informations collectives	Prévention Harcèlement	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	1 demi-journée
	Prévention accidents domestiques	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	1 demi-journée
	Propreté des logements	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	1 demi-journée
	Jeu gestion du Budget	Résidents HUDA	<i>UDAF + Chaumont Habitat</i>	Demi-journée
	Économies d'énergies	Résidents HUDA	<i>UDAF + Chaumont Habitat</i>	5 demi-journées
	"les gestes qui sauvent"	Résidents HUDA	<i>Ufolep 52</i>	2 demi-journées
	Journée droit des femmes	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	1 demi-journée
	Accès au logement	BPI	<i>UDAF + Chaumont Habitat</i>	4 demi-journées
	Recyclage	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	1 demi-journée
Actions culturelles	Atelier jeu de société	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	2 demi-journées
	Concours Dis-moi 10 mots	Résidents HUDA	<i>Le point Commun</i>	4 demi-journées
	Atelier couture	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	4 demi-journées

	Chandeleur	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	1 demi-journée
	Séances de Sport	Résidents HUDA	<i>Ufolep 52</i>	Mardi Après midi
Sorties	Journée au lac de la Liez	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	1 Journée
	Match de Volleyball CVB52	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	½ Journée
Ouverture sur l'extérieur	Fête des voisins	Résidents HUDA	<i>Tous partenaires</i>	1 soirée
	Conception et Présentation d'une fresque lors de la Journée Mondiale des réfugiés	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	4 demi-journées
	"Portraits de Champions" - Semaine de l'intégration	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	3 demi-journées
	Préparation Galette Vœux associations	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA</i>	1 journée
	Repas Solidaire FESTISOL	Résidents HUDA	Collectif Festisol	1 journée
	Portraits de Champions	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA + UFOLEP</i>	4 demi-journées
	Talents D'habitants	Résidents HUDA	<i>Equipe HUDA + Point Commun</i>	4 demi-journées



Participation des résidents à « Talents d'habitants »

Organisé par le Point Commun



Portraits de Champions

5. Faits marquants de l'année

- **Mouvements au sein de l'équipe**

Une nouvelle intervenante sociale est arrivée suite à l'ouverture du CADA Chaumont (Mouvement d'une intervenante HUDA vers le CADA).

- **Arrivée de nouveaux bénévoles**

Pendant l'année 2023, nous avons pu enregistrer l'arrivée de 2 nouveaux bénévoles : un bénévole en soutien scolaire, et un ostéopathe (ainsi que sa collègue) qui intervient avec sa collègue un lundi sur deux pour permettre à nos résidents d'avoir accès à des séances d'ostéopathie.

- **Départ de notre service civique**

Le service civique qui avait été recruté en fin d'année 2022, a dû quitter l'association en tout début d'année suite à des problèmes familiaux qui l'ont obligé à quitter la ville. Une autre offre de service civique a été publiée mais sans succès à ce jour.

- **Baisse des évènements indésirables**

Le nombre d'évènements indésirables est en recul sur l'année 2023. Même si des incidents (intervenantes prises à partie par un voisin) restent notables ceux-ci ont été moins nombreux sur 2023.

- **Poursuite des travaux**

Sur une partie de l'année 2023 les travaux de réhabilitation des hébergements se sont poursuivis grâce à un prestataire externe. Pour des raisons économiques ce partenariat a dû prendre fin, compte tenu de son coût trop élevé et des solutions en interne ont dû être envisagées pour pouvoir à la totalité de la demande en travaux.

- **Ouverture de nouvelles places femmes**

Progressivement avec le départ de certains hommes isolés, des places femmes isolées ont pu être ouvertes permettant ainsi de diversifier les profils de personnes accueillies.

- **Indisponibilité longue d'un appartement**

Un appartement en dégât des eaux a encore été indisponible (6 places) pendant la totalité de l'année 2023, les travaux ayant été réalisés avec beaucoup de retard.

- **Nouveau Partenariat avec le CLAT 52**

En cours d'année un service de lutte contre la tuberculose a réouvert ses portes au centre hospitalier de Chaumont. Cela a permis de systématiser les radios pulmonaires de contrôle de nos résidents et de mettre notamment à jour une contamination de l'un des résidents.

Pour cette année encore, la priorité a été donnée à l'information et l'accompagnement de nos résidents sur les mesures sanitaires, l'accompagnement social et le suivi des démarches administratives.

6. Projets spécifiques à la structure pour 2024

- Un dialogue a été initié avec Chaumont Habitat pour envisager de transférer les appartements les plus vétustes (Rue Loucheur 3 appartements) vers de nouveaux quartiers
- Recrutement d'un bénévole sur la thématique de l'utilisation des outils numériques.
- Développement de la pair-aidance (animations d'ateliers, participation à l'accueil etc...)

Dans les méandres de l'accompagnement des migrants

SOCIAL. La politique et l'administration en matière d'accueil et d'accompagnement de migrants et de demandeurs d'asile sont extrêmement complexes. Une réunion, portée par deux structures d'accueil chaumontaises, s'est tenue ce mardi 21 mars, salle du Patronage-Laique, pour démêler les différents dispositifs.

La politique en matière d'immigration et d'accueil de réfugiés est extrêmement complexe. Alors que les demandeurs d'asile se retrouvent dans une situation de marginalité, ils doivent faire face au brouillard de l'administration et du monde de la bureaucratie. Ils sont évidemment accompagnés dans ces nombreuses démarches par des structures d'accueil qui, elles aussi, se retrouvent parfois un peu perdues dans tout ce bazar. Une réunion d'information a été organisée dans ce but, à laquelle des structures chaumontaises et des assistants sociaux étaient conviés. Une soixantaine de personnes étaient ainsi présentes mardi 21 mars, salle du Patronage-Laique, pour y voir un peu plus clair de nombreux dispositifs en place dans la cité-préfecture. « Quand on voit tout ce monde, on se dit qu'il avait clairement un besoin d'informations, que de petites conférences demeurent dans l'esprit de nos partenaires. La même opération a été proposée dans d'autres

départements. C'est extrêmement compliqué, y compris pour eux. Surtout que, à peine nous nous habituons à une réforme qu'une nouvelle est arrêtée », explique Wanda Saire, directrice générale de IAATM, dont le siège social se situe à Troyes. Four commencer, les organisateurs de la réunion ont présenté les deux associations qui gèrent l'accueil de migrants sur Chaumont : France Terre d'Asile (FTDA) et l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM).

Que d'acronyme !

La première, fondée en 1971, a pour principal objectif le soutien aux demandeurs d'asile et la défense du droit d'asile. La seconde, créée en 1987, s'inscrit dans la même lignée. Les deux ont pour mission d'être des facilitateurs à l'accueil, à l'hébergement, à l'installation, à l'adaptation et à l'intégration des demandeurs d'asile et de leur familles. Pendant l'examen d'une

demande d'asile réalisée par des institutions comme l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) qui acceptent ou la rejettent, un migrant est pris en charge par IAATM ou France Terre d'asile. De là, il est en mesure de bénéficier d'un hébergement dans un centre d'accueil pour demandeur d'asile (Cada) ou d'intégrer un Hébergement d'urgence pour demandeur d'asile (Huda). À Chaumont, IAATM possède 66 places dans son Huda et 20 places dans son Cada. France Terre d'Asile peut accueillir jusqu'à 100 demandeurs d'asile au sein de son Cada. Trois à quatre mois suffisent pour obtenir la réponse. La demande est refusée, le demandeur est considéré comme "débouté" et doit quitter son centre d'hébergement sous un délai d'un mois. Elle est acceptée, auquel cas le migrant obtient un statut parmi deux formes de protection au titre d'asile : le statut de réfugié et la protection subsidiaire.

Le réfugié ou le bénéficiaire de la protection subsidiaire, ainsi que leur famille peuvent alors se tourner vers d'autres dispositifs tels que le CPH, le Centre provisoire d'hébergement. À Chaumont, France Terre d'asile est en charge de 50 places disponibles. Cette structure est une première étape dans le cheminement d'intégration sociale du réfugié puisque l'accompagnement mis en place va lui aider à devenir de plus en plus autonome. En effet, il peut bénéficier d'un soutien linguistique, social, professionnel et juridique.

Les déplacés d'Ukraine

Du côté de IAATM, il est possible d'entrer dans le dispositif ADLER (Accompagnement dans le logement et vers l'emploi des réfugiés), dont 25 places sur Chaumont sont disponibles. Il s'agit là de répondre à des besoins spécifiques pour des personnes qui ne sont pas encore suffisamment autonomes. « Cependant, celui-ci est amené à dis-



Les nombreuses personnes présentes sont la preuve d'un besoin important d'informations sur la gestion de l'accueil des migrants.

paraître pour être remplacé par AGIR, une volonté du gouvernement d'harmoniser sa politique d'accompagnement des réfugiés sur l'ensemble du territoire », précise Wanda Saire. Enfin, en mars 2022, un nouveau dispositif s'est créé pour accueillir les déplacés d'Ukraine. IAATM a ainsi pris en charge 53 réfugiés ukrainiens. Aujourd'hui, ils sont 45 sur Chau-

mont. L'association a joué un rôle d'intermédiaire entre les Ukrainiens et les bailleurs sociaux pour sécuriser un logement.

Jeffrey Tridon
jtridon@ftm.fr

Des ateliers sportifs pour la semaine de l'intégration

SOCIÉTÉ. En partenariat avec l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep), l'association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) a organisé, ce jeudi 19 octobre, des ateliers et une exposition sur le thème du sport.

Dans le cadre de la semaine de l'intégration, IAATM et l'Ufolep se sont associés afin de mettre en place des ateliers sportifs et une exposition intitulée "Sport et territoire". « Le sport a le pouvoir de rassembler des personnes d'horizons différents et de nationalités différentes. C'est le moyen le plus simple de créer un lien », explique Jérôme Jacquart, chef de service à IAATM. Et de poursuivre : « Nous avons dans ce projet à nos côtés nos résidents de mettre en valeur un sport de leur pays d'origine. Une séance d'entrainement est prévue à ce projet. Six panneaux ont été créés ».

Tir sportif ou cricket

Parmi les sportifs à l'honneur, on retrouve le champion de boxe vietnamien (Ducamur Lyve), le joueur de football algérien (Abdelhak Hef Bakri), le champion olympique de course de fond éthiopien Kemena Bekele Berhanu, le meilleur joueur professionnel de football américain (Naby Keita) et encore le champion du monde de pétanque Dylan Rodière. En plus de l'exposition, l'association



Les Afghans ont joué au cricket dans l'espace Robert-Gonnot.

pour l'accueil des travailleurs et des migrants a organisé, avec l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique, des ateliers sportifs dans une ambiance conviviale. Les participants ont pu expérimenter le tir sportif avec un fusil laser. Un

cring de boxe syro-libanaise a été installé sur une estrade. Ils ont également pu taper dans une balle avec une batte de cricket. Des résidents ont découvert la boccia. Praticiquement par les personnes en situation de handicap, il s'agit

d'un sport de boccia adapté à la pésoque d'origine géorgienne.

Corélie Gourou
c.gourou@ufolep.fr



Accompagnés de Chloé de l'Ufolep, des résidents ont découvert le boccia.



Les participants ont fait du tir sportif. Munis d'un fusil laser, ils devaient atteindre les cibles.

Les talents sont multiples et valaient bien une fête



Dans leurs costumes chatoyants, les danseuses ukrainiennes ne se sont pas ménagées.

ASSOCIATION. Samedi 24 juin, place des Arts, de 15 h 30 à 22 h 30, s'est déroulée la Fête des talents, une fête cosmopolite, organisée par le centre social le Point commun, en partenariat avec la Passerelle, l'ADEJ et plusieurs associations ou organismes d'aide aux réfugiés.

C'est une grande première. Cette fête, destinée à valoriser les compétences des habitants, se déroulait jusqu'alors dans le quartier de La Rochotte. L'idée était à la fois de « faire descendre en ville » des personnes qui n'en ont pas l'habitude et de faire découvrir aux chaumontais des expressions culturelles venues d'ailleurs. Huit stands, décorés par Fatima, syrienne, proposaient des jeux ou des loisirs créatifs. Chez Thierry, on apprenait à sculpter des fruits. Chez Claudette, on confectionnait une sorte de pipe à cône, dans lequel une bille dan-

sait au gré de l'air insufflé par une paille. Ailleurs, il était question de maquillage, de macramé, d'origami, de zentangle, de lecture collage... Au stand de l'AATM, une sorte de jeu de foie avait pour étapes des thèmes touchant particulièrement les migrants.

À 17 h 30, le spectacle débutait sur scène avec Josiane, animatrice bénévole, interprétant Edith Piaf, suivie de Kate, géorgienne, s'accrochant à la guitare, pour chanter son pays, de Natia, jeune danseuse de salsa. Danses exotiques toujours avec Mariani et Ekaterine, suivies d'un groupe d'Afghans, puis d'Ukrainiennes, qui alterneront durant la soirée. Aux heures chaudes, les spectateurs étaient réfugiés à l'ombre devant le Signe alors que les organisateurs auraient préféré les voir se rapprocher de la buvette. C'était la fête du bénévolat, la fête de l'amitié entre les peuples, la fête des talents.

Le parcours d'un réfugié en fresque

SOLIDARITÉ. Réalisée par l'Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants (AATM), une fresque illustrant le parcours d'un réfugié a été présentée, ce mardi 20 juin.

L'événement s'est déroulé à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés, à la salle de l'Église protestante. La fresque commence par la demande d'asile. Pour la faire, quatre étapes doivent être respectées. Le réfugié doit d'abord se rendre dans une Structure de premier accueil pour demandeur d'asile (Spada). Sa demande sera pré-enregistrée et une convocation lui sera remise pour un rendez-vous au Guichet unique pour demandeurs d'asile (Guda). L'enregistrement de la demande a lieu lors de ce rendez-vous. Par la suite, il est reçu par un agent en préfecture. Après avoir

procédé à un relevé d'empreintes digitales, l'agent enregistre la demande et donne une attestation de demande d'asile. Si la France est responsable de l'examen de la demande d'asile, il remet également un dossier de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra). Ce dossier doit être rendu dans les 21 jours suivant l'enregistrement de la première demande réalisée auprès du Guda. En fonction de la situation, le réfugié sera aidé pour déposer son dossier, soit par la structure dans laquelle il est hébergé, soit par la structure de premier accueil auprès de laquelle il est domicilié.

Le réfugié rencontre ensuite un agent de l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration. Après un examen de sa situation, et si les conditions prévues



Animatrices sociales, Myriam et Méline expliquent le parcours d'un demandeur d'asile aux visiteurs.

par la réglementation sont remplies, il reçoit une offre de prise en charge, hébergement et allocation, variant selon la situation. La demande finale est instruite par l'Ofpra, qui peut accorder le statut de réfugié, ou la protec-

tion subsidiaire, ou rejeter la demande. En cas de rejet, le réfugié peut former un recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile, qui examinera à son tour le dossier.

Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

Au 31 décembre 2023, l'A.A.T.M. assurait la gestion de 3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile.

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/2023	Nombre de journées réalisées			Taux d'occupation moyen		
			2021	2022	2023	2021	2022	2023
AUBE	Bar S/ Aube	80	54 471	58 359	61 436	82,91 %	88,83 %	88,36 %
	La Chapelle St Luc	115						
Charleville-Mézières		114	29 532	31 050	33 878	78,66 %	80,25 %	81,42 %
HAUTE MARNE	Langres	144	46 740	48 959	49 626	88,93 %	91,26 %	82,90 %
	Chaumont	20						

En 2023, le **nombre de journées réalisées est de 144 940 (138 368 en 2022)** représentant un **taux moyen d'occupation de 84,23% (86,98% en 2022)**.

Admissions et effectifs hébergés/accompagnés

Les ménages sont orientés en CADA par l'OFII, en fonction des places déclarées libres par le gestionnaire du CADA.

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau Schéma National d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'intégration des Réfugiés (SNADAR) en 2021, le dispositif d'orientation régionale directive des demandeurs d'asile s'est déployé avec comme objectif affiché de désengorger l'Île De France (les demandeurs d'asile sont orientés depuis l'IDF dans des « SAS » d'accueil provisoire en Régions (nouveaux CAES), avant d'être orientés en structures dédiées (CADA ou HUDA).

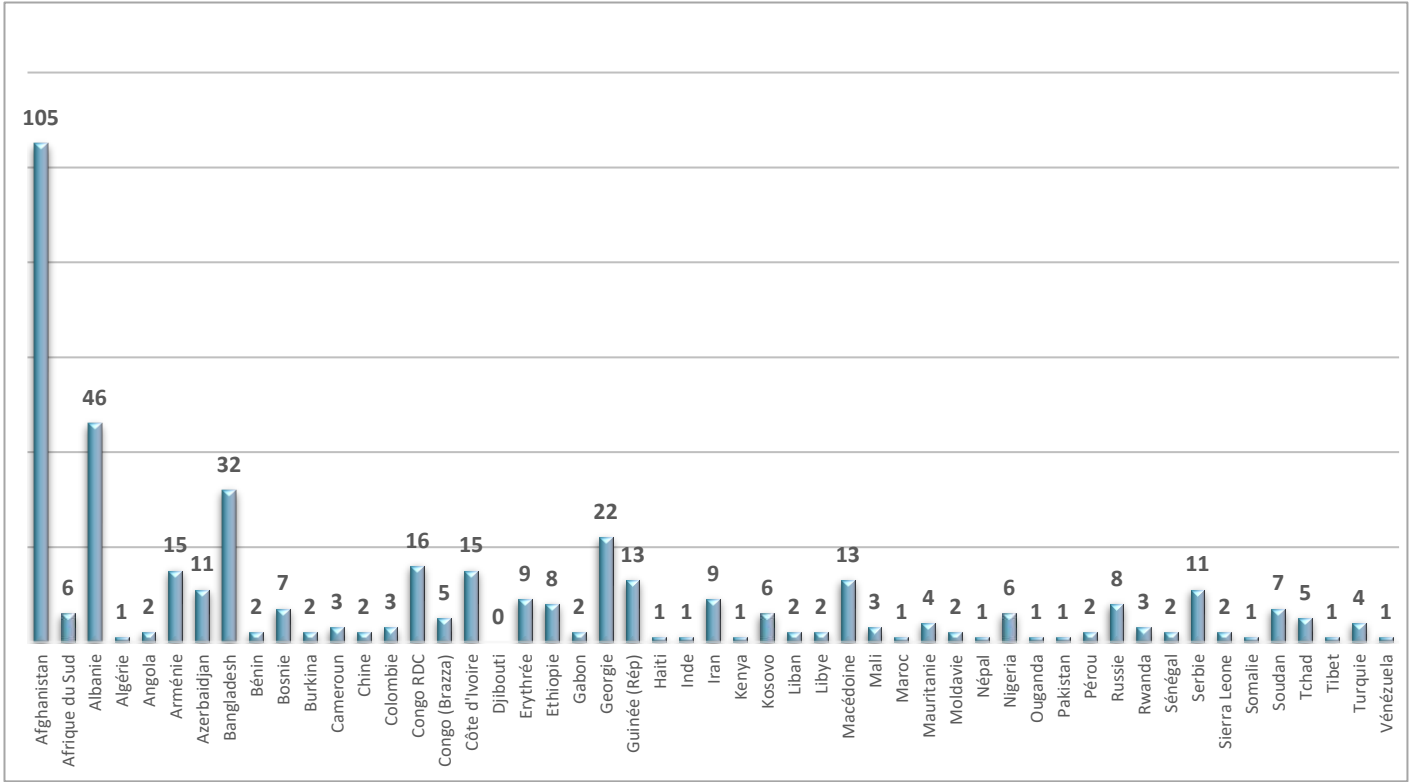
Les orientations sont donc dorénavant essentiellement régionales (Directions Territoriales OFII Marne, Meurthe et Moselle, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin), mais avec des demandeurs d'asile pouvant provenir initialement d'IDF.

Aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres. Seul l'OFII est habilité à prononcer les orientations.

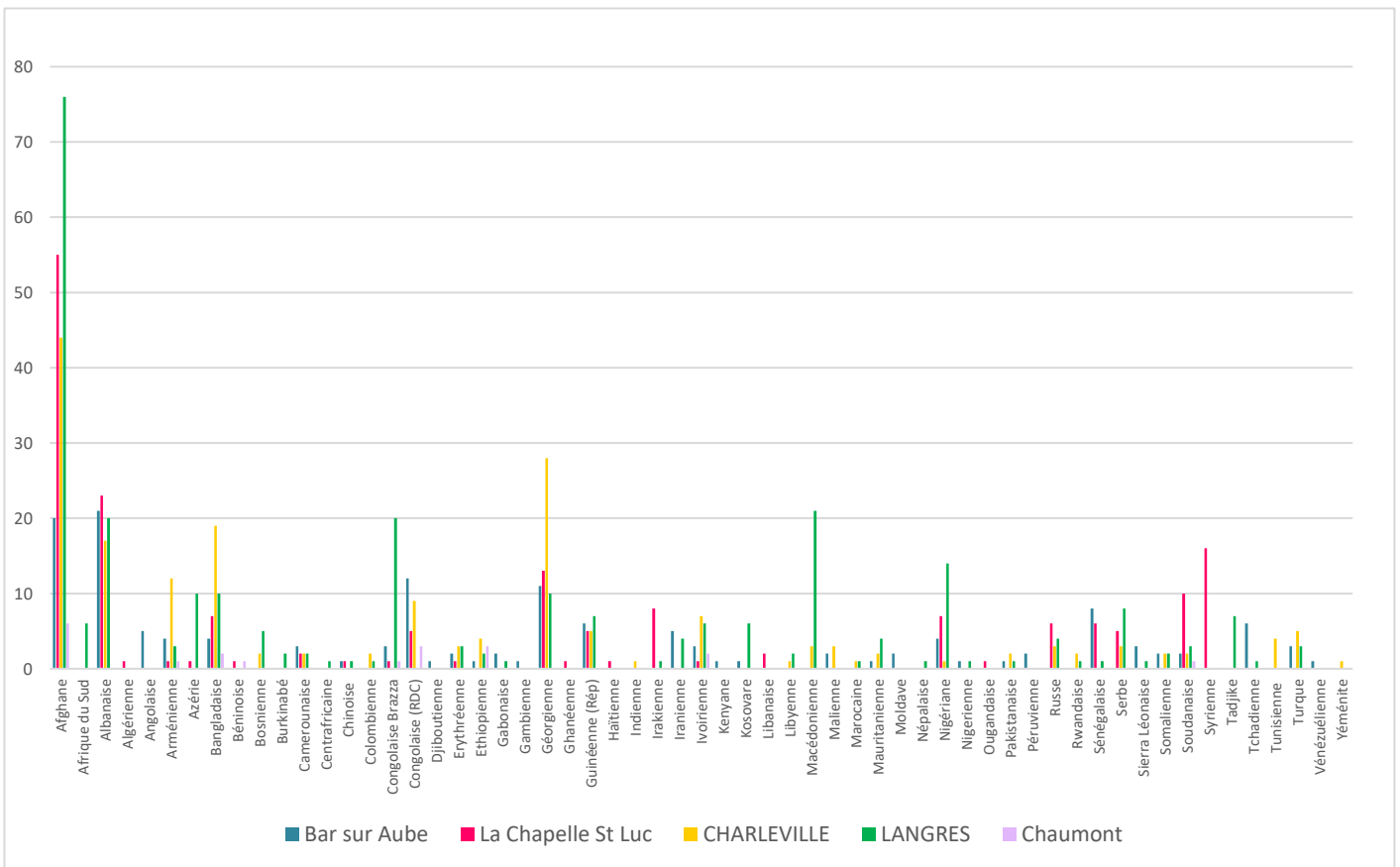
Lors de l'orientation d'un ménage via le DNA, le CADA concerné prend contact avec l'équipe sociale du lieu d'hébergement afin d'échanger sur le dossier de la famille et de convenir d'une date d'admission.

En 2023, les CADA de l'AATM ont **admis 428 personnes (367 en 2022)** sur l'année, soit une hausse de près de 17 %, et **hébergés au total 809 résidents (734 en 2022)**.

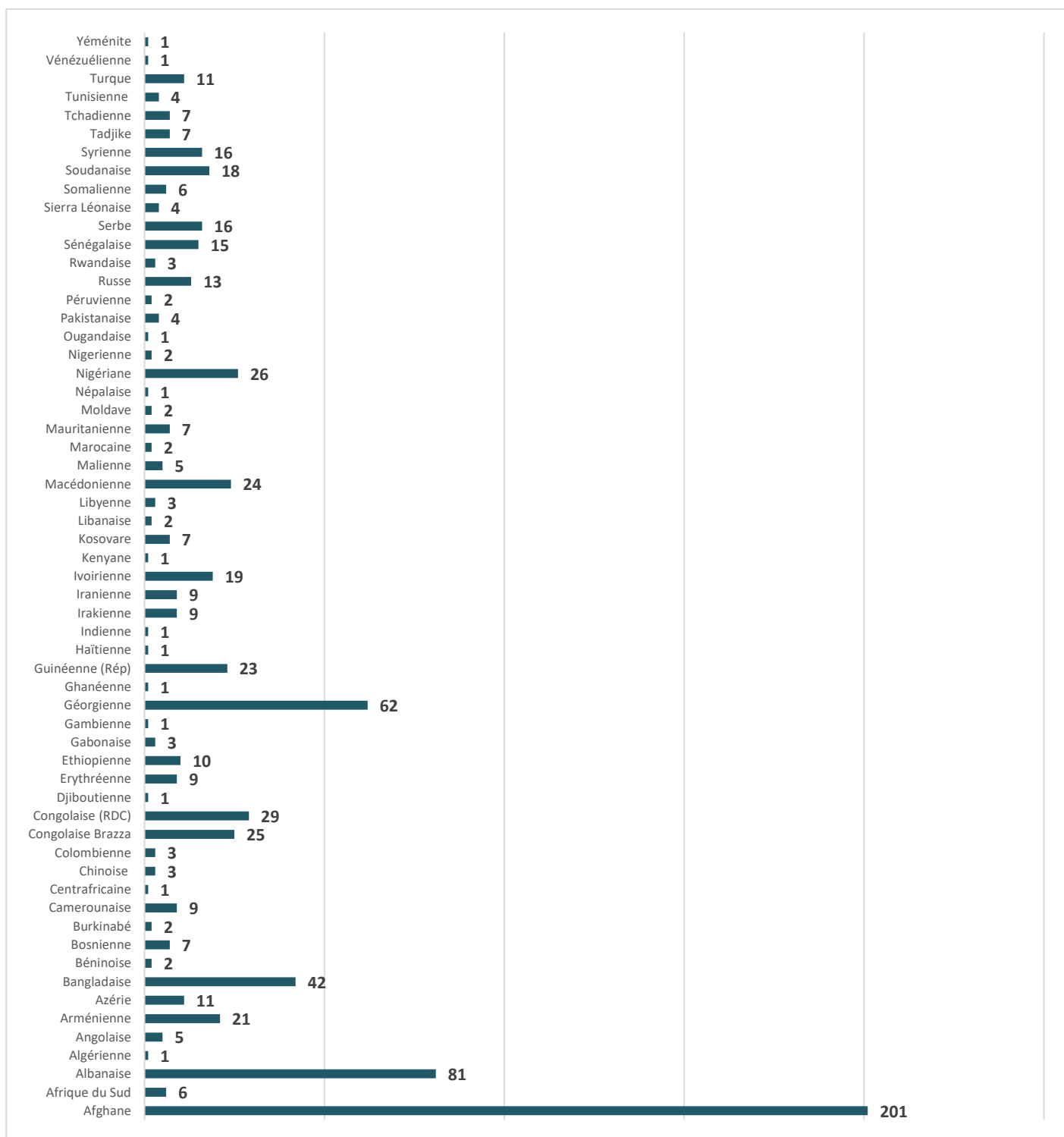
Répartition des personnes accueillies (entrées) en 2023 par pays d'origine



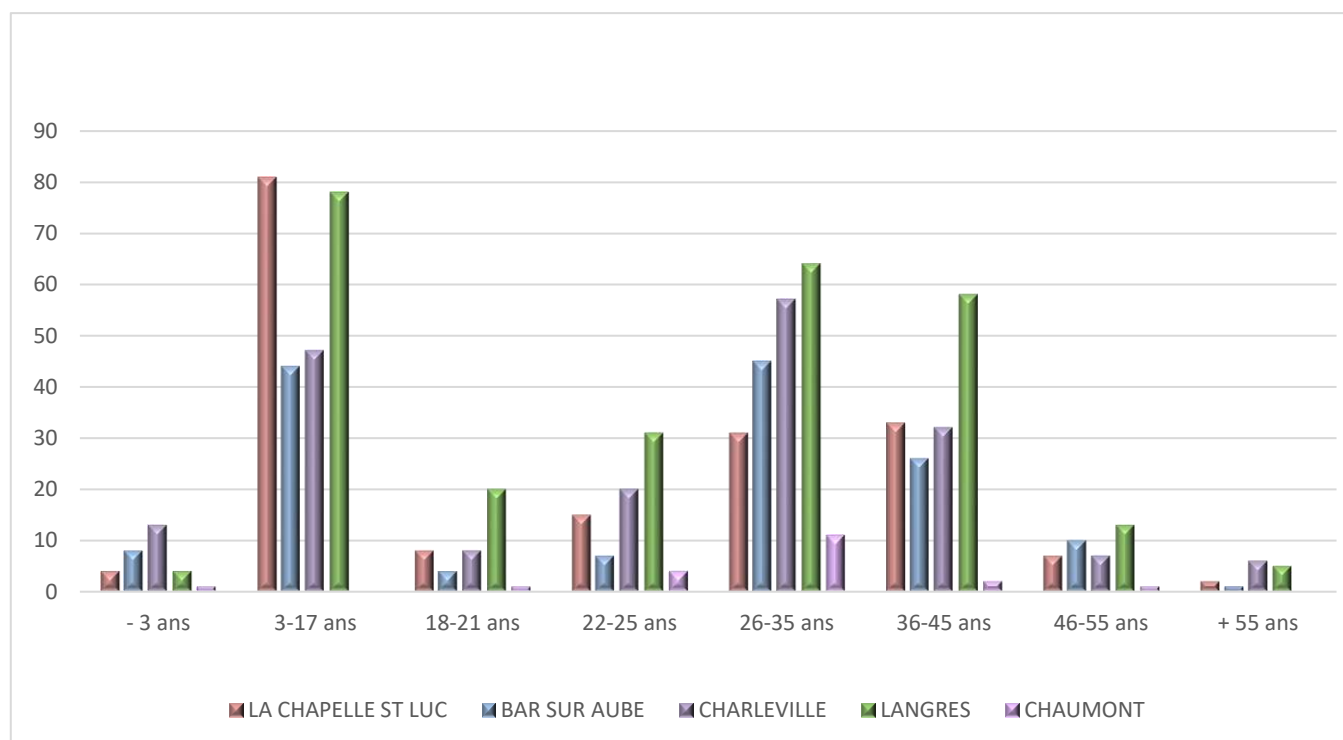
Répartition des personnes hébergées en 2023 par nationalité et par CADA



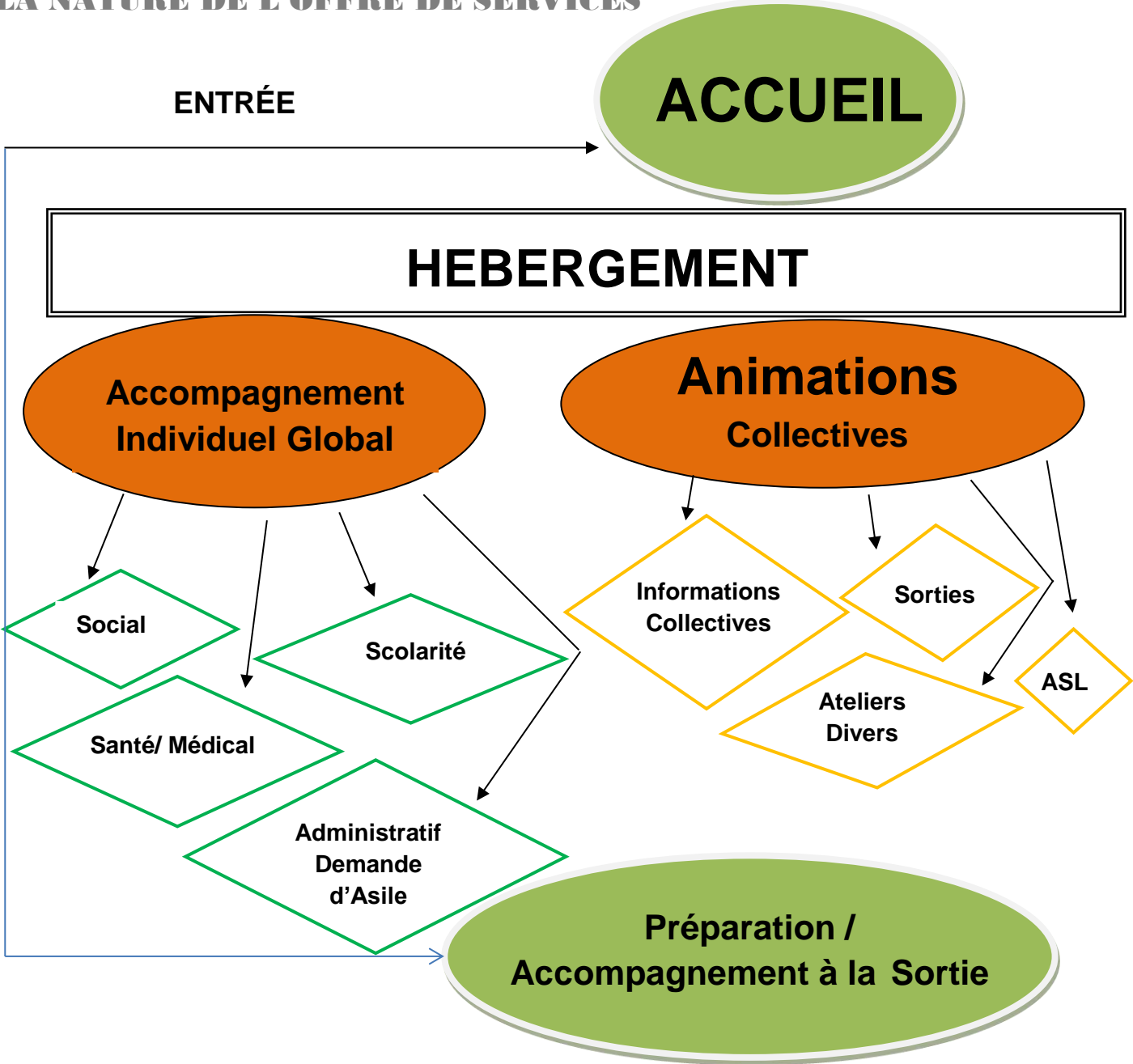
Répartition des personnes hébergées en 2023 par nationalité (59 nationalités représentées)



Tranches d'âges des personnes hébergées dans les CADA AATM en 2023



LA NATURE DE L'OFFRE DE SERVICES



Les missions des CADA

Les missions issues de la précédente réforme de l'asile (Loi du 29 juillet 2015), ont été revisitées après la publication de la Loi du 10 septembre 2018, par un **arrêté du 19 juin 2019 relatif au cahier des charges des CADA** :

- Accueil, hébergement et domiciliation des demandeurs d'asile
- Accompagnement dans les démarches administratives et juridiques
- Accompagnement sanitaire et social
- Développement de partenariat avec les collectivités locales et le tissu associatif
- Accompagnement à la sortie, notamment vers le logement

Nous pouvons relever que l'accompagnement juridique apparait comme faisant partie des missions, notamment sur le droit au séjour des étrangers en France.

Les projets d'établissement des CADA AATM

Les projets d'établissement originaux ont été élaborés courant 2013.

Leur actualisation entamée en 2019, et qui n'a pas pu être menée à termes en 2020, compte tenu des contraintes engendrées par la crise sanitaire, a fini par aboutir fin 2021.

Chaque CADA dispose de son plan d'actions afin d'atteindre les objectifs qui ont été fixés en termes d'amélioration de la qualité de nos services.

Plusieurs de ces objectifs sont communs aux 3 CADA.

Afin de permettre le suivi des plans d'action de chaque établissement, des réunions de suivi sont programmées afin de faire le point sur la réalisation des actions :

- 1 réunion de service annuelle au sein des établissements (courant janvier ou février) pour faire le point sur l'avancement des actions
- 1 réunion inter-CADA annuelle à la suite des réunions de service dans les 3 CADA, pour partager sur la mise en œuvre des projets respectifs, les bonnes pratiques et difficultés rencontrées par chaque CADA
- 1 échange des professionnels avec le CA sur l'avancement du projet d'établissement en continu, et plus particulièrement après le point d'étape annuel.

PLAN D'ACTION DES PROJETS D'ETABLISSEMENT CADA AATM (2022-2026)

Objectifs	Actions à réaliser
Garantir un accompagnement équitable et personnalisé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour les protocoles d'accompagnement et de prises en charge des demandeurs d'asile
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la prise en compte de l'intérêt de l'enfant dans les accompagnements
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la procédure relative aux projets personnalisés écrits
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réajuster les forfaits interprétariat
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnaliser davantage les équipes sur le droit des étrangers
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des ateliers estime de soi/hygiène corporelle auprès des résidents masculins
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler davantage sur la parentalité (les relations parents-enfants/place et rôle des parents)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Privilégier le « faire avec » les résidents ainsi que leur responsabilisation et mise en situation
Garantir l'accès des résidents à l'information et aux droits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser en faveur de l'Egalité hommes/femmes
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lister les affichages et mettre en place une procédure de vérification
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la prise en compte de l'intérêt de l'enfant dans les accompagnements
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la participation des personnes aux réunions de résidents
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser davantage les résidents quant à l'utilisation de la carte ADA
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnaliser davantage les équipes sur le droit des étrangers
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler davantage sur la parentalité (les relations parents-enfants/place et rôle des parents)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer davantage les parents dans la scolarité de leurs enfants
Améliorer les conditions d'hébergement pour une qualité de vie et de confort optimale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser les résidents volontaires et assidus aux activités mises en place
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des ateliers initiation à l'informatique
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser en faveur de l'Egalité hommes/femmes
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des partenariats et trouver des solutions adaptées pour les BPI moins de 25 ans
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'implication des résidents dans leurs obligations par rapport au lieu d'hébergement et les préparer à la sortie en logement autonome
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer un protocole afin de lutter efficacement contre les nuisibles
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la procédure relative aux projets personnalisés écrits
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les modèles et la procédure relative aux enquêtes, en y associant en partie les résidents

<p>Garantir la participation des personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la participation des personnes aux réunions de résidents ▪ Impliquer davantage les parents dans la scolarité de leurs enfants ▪ Privilégier le « faire avec » les résidents ainsi que leur responsabilisation et mise en situation ▪ Valoriser les résidents volontaires et assidus aux activités mises en place ▪ Sensibiliser en faveur de l’Egalité hommes/femmes
<p>Favoriser l’accès aux soins des résidents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les professions médicales quant à notre public/ communiquer sur nos missions/ partenariat avec le monde médical ▪ Mettre en place des ateliers estime de soi/hygiène corporelle auprès des résidents masculins
<p>Préparer la sortie des résidents pour favoriser leur intégration</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l’implication des résidents dans leurs obligations par rapport au lieu d’hébergement et les préparer à la sortie en logement autonome ▪ Mettre en place des ateliers estime de soi/hygiène corporelle auprès des résidents masculins ▪ Travailler davantage sur la parentalité (les relations parents-enfants/place et rôle des parents ▪ Impliquer davantage les parents dans la scolarité de leurs enfants ▪ Privilégier le « faire avec » les résidents ainsi que leur responsabilisation et mise en situation ▪ Valoriser les résidents volontaires et assidus aux activités mises en place ▪ Développer des ateliers initiation à l’informatique ▪ Sensibiliser en faveur de l’Egalité hommes/femmes ▪ Développer des partenariats et trouver des solutions adaptées pour les BPI moins de 25 ans
<p>Développer le partenariat afin d’améliorer la prise en charge des résidents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les professions médicales quant à notre public/ communiquer sur nos missions/ partenariat avec le monde médical ▪ Mettre en place des ateliers estime de soi/hygiène corporelle auprès des résidents masculins ▪ Développer des partenariats et trouver des solutions adaptées pour les BPI moins de 25 ans

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de l'Aube

- Antenne de La Chapelle Saint Luc
- Antenne de Bar sur Aube

Rapport d'Activité

2023

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Présentation de l'établissement

1.1. Etablissement

Nom : C.A.D.A. Aube

Année de création : 2013 (de la fusion CADA Chapelle ouvert en 1992 et CADA Bar ouvert en 1998)

Capacité d'accueil : **195 places**

- Antenne de La Chapelle Saint Luc

Adresse des bureaux : 2, rue Roger Thiéblemont – 10 600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Téléphone : 03.25.74.70.22

E-mail : cada10.antenne-chapelle@aatm.fr

Capacité : **115 places** pour l'accueil principalement de familles dans des appartements en semi collectif au sein d'un bâtiment et 7 appartements en diffus. Des appartements ont été successivement aménagés, dans le bâtiment principal et en diffus, pour l'accueil de petites familles (1 adulte et 1 enfant) et de personnes isolées (hommes et femmes) en cohabitation : 11 appartements ont permis de proposer 31 places en cohabitation entre 2017 et 2023.

- Environ 75 places au sein de 16 appartements dans un bâtiment collectif loué au bailleur Mon Logis
- Environ 40 places en diffus au sein de 7 appartements loués aux bailleurs Troyes Aube Habitat et Mon Logis

- Antenne de Bar sur Aube

Adresse des bureaux : 17 Avenue Maurice Emmanuel – 10 200 BAR SUR AUBE

Téléphone : 03.25.27.53.05

E-mail : cada10.antenne-bar@aatm.fr

Capacité : **80 places** réparties en 19 appartements en diffus situés dans plusieurs immeubles d'un même quartier

- 45 places pour l'accueil en cohabitation de personnes isolées avec ou sans enfant(s)
- 35 places pour l'accueil exclusivement de petites familles de trois à quatre personnes ou de couples en cohabitation.

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2023 : **15,39 ETP**, dont 55,03 % d'intervenants socio-éducatifs.

- Antenne de Bar sur Aube = 6 salariés sur site (5,70 ETP)
 - 1 responsable 0,70 ETP
 - 1 chargé d'insertion 0,50 ETP
 - 3 Référents sociaux 2,5 ETP
 - 1 technicienne administrative 1 ETP
 - 1 ouvrier d'entretien 1 ETP
 - Etudiante en BTS ESF en contrat d'apprentissage en alternance

- Antenne de La Chapelle Saint Luc = 8 salariés sur site (7,57 ETP) de janvier à novembre
 - 1 Responsable 1 ETP
 - 1 Technicienne administrative référente habitat 1 ETP
 - 3 Référents sociaux 3 ETP
 - 1 Chargée d'insertion-Référente scolarité 0,57 ETP
 - 1 Auxiliaire Socio-éducative 1 ETP
 - 1 Agent technique d'entretien 1 ETP
 - Etudiante en DE ESF en contrat d'apprentissage en alternance

Réorganisation de l'équipe au 1^{er} décembre 2023, suite au départ d'un référent : recrutement d'une technicienne administrative, qui a remplacé la coordinatrice de secteur, laquelle a pris le poste de référente sociale.

L'équipe de l'antenne de La Chapelle a accueilli plusieurs étudiants en stage en 2023 :

- BTS ESF 2^{ème} année du 28/11/2022 au 03/02/2023
- AS 1^{ère} année stage d'observation du 17/04 au 16/06, puis du 20/10 au 21/11/2023
- BPJEPS stage d'observation d'une semaine du 10/07 au 21/07/2023
- Trois lycéens en SNU

- Siège social = 8 salariés (1,92 ETP)
 - 1 assistante administrative 0,24 ETP
 - 1 comptable 0,24 ETP
 - 1 aide-comptable 0,24 ETP
 - 1 assistante des services économiques 0,24 ETP
 - 1 cadre administrative et comptable 0,24 ETP
 - 1 apprenti GRH 0,24 ETP
 - 1 directrice générale 0,24 ETP
 - 1 directrice générale adjointe 0,24 ETP

2. Données chiffrées 2023

○ Admissions

Le CADA Aube a accueilli **161 nouvelles personnes en 2023 : 85 ménages** contre 48 en 2022, ce qui représente une augmentation de 77 %. A ces 85 nouveaux ménages (29 familles, 1 couple et 55 isolés) se sont rajoutées **3 naissances** :

73 personnes à Bar sur Aube, soit 40 ménages + 1 naissance :

1. 19 familles avec enfant(s)
2. 20 isolés (soit % 50 des orientations)
3. 1 couple
4. 1 naissance

88 personnes à La Chapelle, soit 45 ménages + 2 naissances :

5. 10 familles
6. 35 isolés
7. 2 naissances

Répartition des admissions selon la composition des ménages et le pays de provenance

Antenne Bar sur Aube 2023

PAYS	EFFECTIFS	COMPOSITIONS MENAGES	MODE D'ADMISSION et STRUCTURE DE PROVENANCE
Afghanistan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 57
Afghanistan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 57
Afghanistan	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - CAES 54
Afghanistan	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - SPADA 68
Afghanistan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 68
Afghanistan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 68
Albanie	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - CAES 68
Albanie	4	<i>Couple + 2 enfants</i>	Régional - SPADA 51
Albanie	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - SPADA 57
Albanie	1	<i>Isolé</i>	Régional - SPADA 68
Angola	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - SPADA Nantes FTDA
Arménie	4	<i>Couple + 2 enfants</i>	Régional - Accueil familial
Bangladesh	1	<i>Isolé</i>	Régional - AMLI 57
Bangladesh	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 67
Bangladesh	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - AMLI 57
Cameroun	1	<i>Isolé</i>	Régional - AMLI 57
Congo	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 68
Congo	1	<i>Isolé</i>	Régional - SPADA 51
Congo	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 68
Erythrée	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - SPADA 68
Gabon	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - SPADA 51
Géorgie	5	<i>Couple + 3 enfants</i>	Régional - AIEM 54
Géorgie	1	<i>Naissance</i>	- - -
Guinée	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES ARS 54
Guinée	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - CAES 44
Guinée	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 57
Iran	5	<i>Couple + 3 enfants</i>	Régional - Foyer Notre Dame 67
Kenya	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 67
Mali	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - AMLI 57
Moldavie	2	<i>Couple</i>	Régional - CAES 67
Pakistan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 54
Pérou	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - SPADA 51
Rép. Congo	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - SPADA CRF 10
Sierra Leone	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - CAES 54
Soudan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 68
Soudan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 51
Tchad	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 51
Tchad	4	<i>Couple + 2 enfants</i>	Régional - Sans hébergement(67)
Tibet	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 67
Turquie	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - SPADA 54
Venezuela	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 67
TOTAL	73		40 ménages + 1 naissance

Antenne La Chapelle st Luc 2023

PAYS	EFFECTIFS	COMPOSITIONS DES MENAGES	MODE D'ADMISSION et STRUCTURE DE PROVENANCE		
AFGHANISTAN	7	<i>Couple + 5 enfants</i>	Régionale	-	SPADA 57
	8	<i>Couple + 6 enfants</i>	Nationale	-	Transit FTDA 94
	6	<i>Couple + 4 enfants</i>	Régionale	-	Sans hébergement 67
	7	<i>Couple + 5 enfants</i>	Nationale	-	Opération APAGAN
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 67
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	HUDA 54
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 51
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 67
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 67
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 54
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 54
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	HUDA 54
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 57
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 67
	ALBANIE	5	<i>Couple + 3 enfants</i>	Régionale	-
6		<i>Couple + 4 enfants</i>	Régionale	-	HU 57
1		<i>Naissance</i>	-	-	-
ALGERIE	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 68
ARMENIE	1	<i>Isolé</i>	Locale	-	Nouvel Objectif 10
AZERBAIDJAN	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	SPADA 67
BANGLADESH	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 67
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 57
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 57
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 54
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 67
	1	<i>Isolé</i>	Locale	-	Hébergé chez un tiers
BENIN	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	HUDA 57
CAMEROUN	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	SPADA 67
CHINE	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 67
CONGO BRAZZA	1	<i>Isole</i>	Régionale	-	SPADA 51
CONGO RDC	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 67
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 57
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 54
COTE D'IVOIRE	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 57
ERYTHREE	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 68
GEORGIE	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 51
GUINEE	2	<i>Isolé + 1 Enfant</i>	Régionale	-	SPADA 51
	2	<i>Isolé + 1 Enfant</i>	Régionale	-	Hôtel AFND 67

	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	HUDA 67
HAITI	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 51
LIBAN	2	<i>Isolé + 1 Enfant</i>	Locale	-	Hébergés chez un tiers
NIGERIA	1	<i>Naissance</i>	-	-	-
OUGANDA	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 67
RUSSIE	6	<i>Couple + 4 enfants</i>	Régionale	-	SPADA 68
SENEGAL	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 57
SOUDAN	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 54
	1	<i>Isolé</i>	Régionale	-	CAES 68
TOTAL	88	45 ménages + 2 naissances			

2.2. Présents

	Antenne BSA	Antenne LCSL	Total / CADA Aube
Nombre de nuitées	25 229	36 207	61 436
Taux d'occupation	86,86 %	89,86 %	88,36%

Le taux d'occupation s'explique par l'écart entre la date de sortie des personnes et l'entrée d'autres personnes. En moyenne il y a 15 jours de décalage.

Ce taux s'explique également par l'accueil de plus petite composition familiale dans des hébergements disponibles pour des plus grandes compositions. Notamment à l'occasion de la sortie de 8 familles réfugiées de grande composition (5 à 11 personnes) ; les places ainsi libérées n'ont pas toujours donné lieu à l'orientation de familles d'égales compositions.

Enfin, la transformation d'appartements familiaux en cohabitations pour isolés divise par deux le taux d'occupation et nous conduit à louer et à aménager de nouveaux appartements, ce qui ne permet pas de relever rapidement le taux d'occupation.

326 personnes (181 Chapelle, 145 Bar) de 45 nationalités différentes ont été hébergées et accompagnées en 2023.

Répartition des 145 présents à Bar sur Aube en 2023 selon la composition des ménages Soit 37 isolés, 1 couple et 38 familles avec enfants

	Isolé	Isolé + 1 enfant	Isolé + 2 enfants	Isolé + 3 enfants	Isolé + 4 enfants	Couple	Couple + 1 enfant	Couple + 2 enfants	Couple + 3 enfants	Couple + 4 enfants	Total
Nombre de situations	37	23	1	2	1	1	1	5	3	1	75
Effectif	37	46	3	8	5	2	3	20	15	6	145

Répartition des 181 présents à La Chapelle St Luc en 2023 selon la composition des ménages
Soit 45 isolés et 23 familles avec enfants

	Isolé	Isolé + 1 enfant	Isolé + 4 enfants	Couple + 3 enfants	Couple + 4 enfants	Couple + 5 enfants	Couple + 6 enfants	Couple + 9 enfants	Total
Nombre de situations	45	3	2	4	6	3	4	1	68
Effectif	45	6	10	20	36	21	32	11	181

Effectifs scolaires Antenne de Bar sur Aube 2023

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université	Total
Effectifs au 01/01/2023	9	12	5	2	2	30
Sorties en cours d'année sans re-scolarisation sur secteur	5	10	3	0	0	18
Arrivées en cours d'année	7	7	5	2	0	21
Changement de cycle et 1er accès maternelle	0	3	0	0	0	3
Effectifs rentrée 2023-2024	2	12	3	1	0	18
Effectifs au 31/12/2023	4	8	5	2	0	19

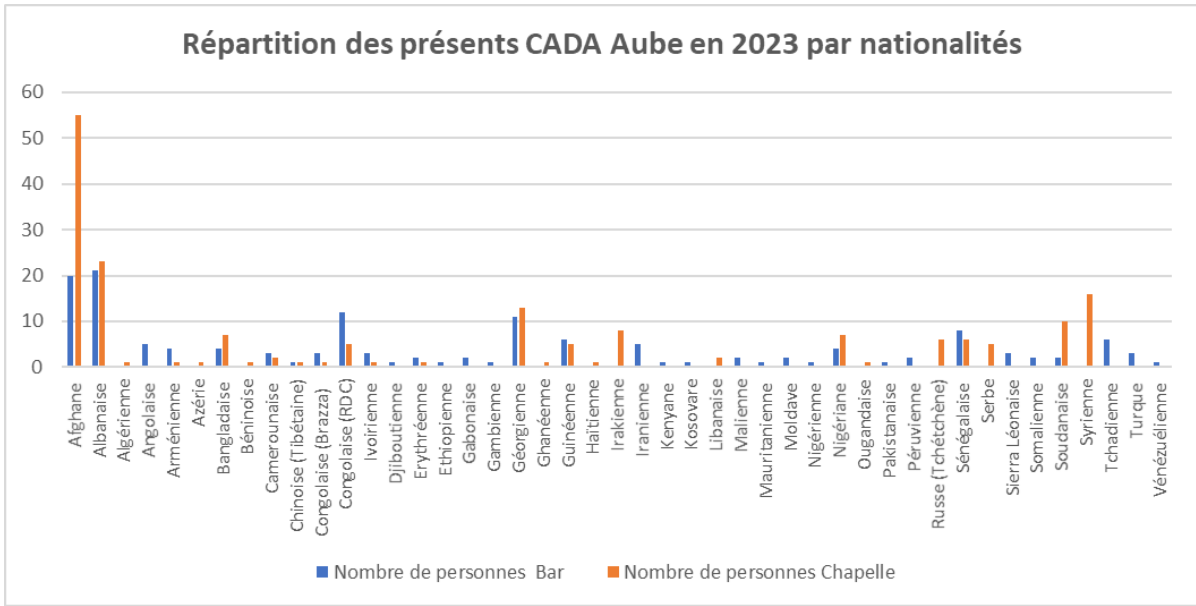
Effectifs scolaires de La Chapelle St Luc 2023

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Totaux
Effectif au 01/01/2023	18	19	12	3	52
Sorties en cours d'année	8	8	12	3	31
Arrivées en cours d'année	5	9	13	2	29
Changement de cycle et 1 ^{er} accès maternelle	3	2	6	0	11
Effectif rentrée 2023-2024	13	18	8	1	40
Effectif au 31/12/2023	13	18	11	3	45

Répartition des présents CADA AUBE en 2023 par nationalités

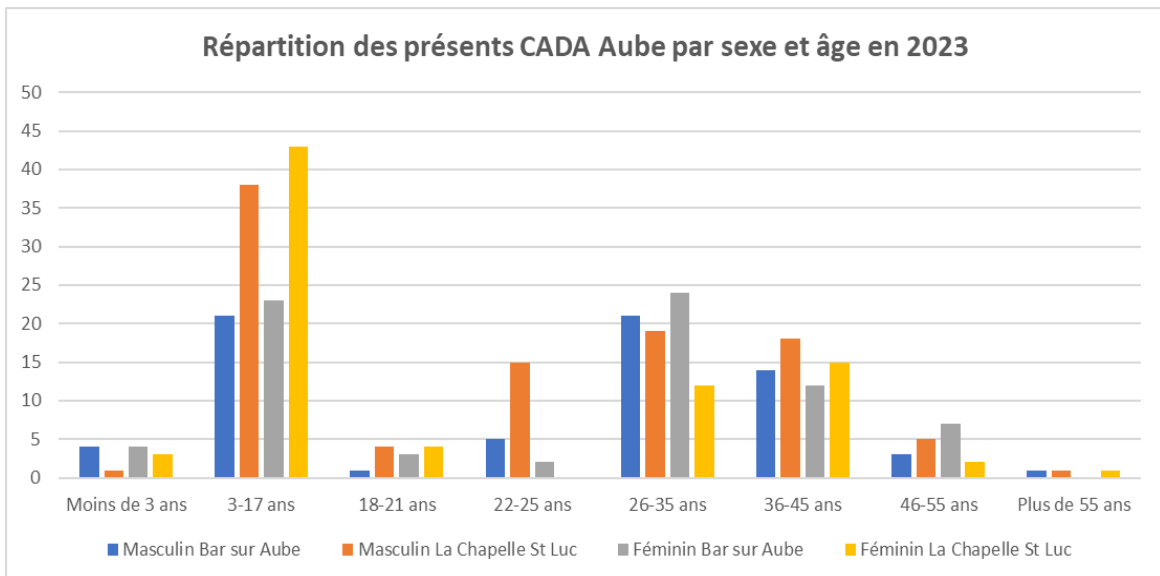
Nationalité	Nombre de personnes Bar	Nombre de personnes Chapelle	Totaux
Afghane	20	55	75
Albanaise	21	23	44
Algérienne	0	1	1
Angolaise	5	0	5
Arménienne	4	1	5
Azérie	0	1	1
Bangladaise	4	7	11
Bénoïse	0	1	1
Camerounaise	3	2	5

Chinoise (Tibétaine)	1	1	2
Congolaise (Brazza)	3	1	4
Congolaise (RDC)	12	5	17
Ivoirienne	3	1	4
Djiboutienne	1	0	1
Erythréenne	2	1	3
Ethiopienne	1	0	1
Gabonaise	2	0	2
Gambienne	1	0	1
Géorgienne	11	13	24
Ghanéenne	0	1	1
Guinéenne	6	5	11
Haïtienne	0	1	1
Irakienne	0	8	8
Iranienne	5	0	5
Kenyane	1	0	1
Kosovare	1	0	1
Libanaise	0	2	2
Malienne	2	0	2
Mauritanienne	1	0	1
Moldave	2	0	2
Nigérienne	1	0	1
Nigériane	4	7	11
Ougandaise	0	1	1
Pakistanaise	1	0	1
Péruvienne	2	0	2
Russe (Tchéchène)	0	6	6
Sénégalaise	8	6	14
Serbe	0	5	5
Sierra Léonaise	3	0	3
Somalienne	2	0	2
Soudanaise	2	10	12
Syrienne	0	16	16
Tchadienne	6	0	6
Turque	3	0	3
Vénézuélienne	1	0	1
Total général	145	181	326



Répartition des personnes hébergées au CADA Aube en 2023 par âge et sexe

Tranches d'âges	Masculin		Féminin		Totaux
	Bar sur Aube	La Chapelle St Luc	Bar sur Aube	La Chapelle St Luc	
Moins de 3 ans	4	1	4	3	12
3-17 ans	21	38	23	43	125
18-21 ans	1	4	3	4	12
22-25 ans	5	15	2	0	22
26-35 ans	21	19	24	12	76
36-45 ans	14	18	12	15	59
46-55 ans	3	5	7	2	17
Plus de 55 ans	1	1	0	1	3
Totaux	70	101	75	80	326



2.3 Sorties / orientations et réorientations en cours de procédure

149 personnes réparties en 62 ménages ont quitté l'établissement en 2023 dont :

- 36 ménages (106 personnes) ayant obtenu une protection soit 71 % des sortis
- 13 ménages (25 personnes), ayant été déboutés de leurs demandes d'asile, soit 16,77% des sortis
- 13 ménages (18 personnes) ayant quitté le CADA pour divers motifs (ARV de l'OFII ; abandon de l'hébergement ; solution individuelle d'hébergement)

Statut à la sortie et motif de départ	Antenne Chapelle		Antenne Bar sur Aube		Total Ménages	Total personnes
	Isolés	Familles	Isolés	Familles		
BPI	7	8	9	12	36	106
Parents enfants réfugiés	0	0	0	0	0	0
Déboutés	2	0	5	6	13	25
Autres (départ en cours de procédure, ARV, transfert, etc.)	5	0	5	3	13	18
Totaux	14	8	19	21	62	149

- **Antenne de Bar sur Aube = 80 personnes sorties en 2023 (21 familles et 19 isolés)**

Soit 40 ménages :

- 21 ménages soit 44 personnes ayant obtenu une protection (9 isolés et 12 familles).
- 11 ménages déboutés soit 23 personnes : 5 isolés et 3 mères isolées avec enfant(s), 1 père isolé avec un enfant, 2 couples avec enfant), sorties pour la plupart en solution individuelle. Une seule personne isolée a bénéficié d'une place en hébergement d'urgence.
- 8 ménages soit 13 personnes sorties en cours de procédure.

Sorties Antenne Bar sur Aube 2023

Pays	Nombre de personnes	Composition ménage	Date entrée	Date sortie	Statut à la sortie et modalités
Afghanistan	1	Isolé	10/01/2023	15/05/2023	Réfugié - CPH Troyes
Afghanistan	5	Couple + 3 enfants	02/02/2022	04/12/2023	Réfugiés - Saint-André-les-Vergers - Bail direct
Afghanistan	1	Isolé	11/02/2022	27/07/2023	Débouté - HU - Bar-sur-Aube
Afghanistan	1	Isolé	14/11/2022	31/08/2023	Réfugié - CPH Sedan
Afghanistan	2	Isolé + 1 enfant	20/01/2023	07/11/2023	Réfugiés - Troyes - Bail direct
Afghanistan	2	Isolé + 1 enfant	14/06/2023	29/06/2023	En cours de procédure - Solution individuelle
Afghanistan	5	Couple + 3 enfants	23/12/2021	06/12/2023	Réfugiés - La Chapelle-Saint-Luc - Bail direct
Albanie	4	Couple + 2 enfants	28/06/2022	23/01/2023	En cours de procédure - ARV
Albanie	4	Isolé + 3 enfants	31/08/2022	24/05/2023	PS - Bar-sur-Aube - Bail direct

Albanie	4	Couple + 2 enfants	25/04/2022	03/02/2023	Déboutés	-	Solution individuelle
Albanie	1	Isolé	28/11/2023	08/12/2023	En cours de procédure	-	Mulhouse - Solution individuelle
Angola	1	Isolé	21/04/2022	26/06/2023	Débouté	-	Sedan - Solution individuelle
Angola	2	Isolé + 1 enfant	08/09/2022	23/06/2023	Réfugiés	-	Troyes - Bail direct
Bangladesh	1	Isolé	20/04/2023	23/08/2023	En cours de procédure	-	Solution individuelle
Bangladesh	1	Isolé	04/08/2023	15/11/2023	En cours de procédure	-	Solution individuelle
Cameroun	2	Isolé + 1 enfant	01/07/2020	27/05/2023	Déboutés	-	Paris - Solution individuelle
Côte d'Ivoire	3	Isolé + 2 enfants	12/03/2020	29/09/2023	Réfugiés	-	Pont-Sainte-Marie - Bail direct
Ethiopie	1	Isolé	09/05/2022	10/05/2023	Réfugié	-	CPH Chaumont
Gabon	2	Isolé + 1 enfant	08/06/2023	27/12/2023	Déboutés	-	Reims - Solution individuelle
Géorgie	2	Isolé + 1 enfant	24/11/2022	20/09/2023	PS	-	Troyes - Bail direct
Géorgie	1	Isolé	04/10/2022	18/09/2023	Réfugié	-	CPH Sedan
Guinée	2	Isolé + 1 enfant	17/11/2022	17/08/2023	Réfugiés	-	Troyes - Bail direct
Kosovo	1	Isolé	10/02/2022	29/06/2023	Débouté	-	Solution individuelle
Mauritanie	1	Isolé	20/04/2022	02/08/2023	Réfugié	-	CPH - Epinal
Moldavie	2	Couple	05/07/2023	24/08/2023	En cours de procédure	-	Solution individuelle
Niger	1	Isolé	17/05/2022	06/04/2023	Réfugié	-	CPH AATM Ardennes
Nigéria	4	Isolé + 3 enfants	26/11/2015	02/07/2023	Réfugiés	-	Marseille - Solution individuelle
République du Congo	2	Isolé + 1 enfant	11/10/2021	08/11/2023	Réfugié	-	Troyes - Bail direct
République du Congo	2	Isolé + 1 enfant	23/02/2022	25/07/2023	PS	-	Paris - Solution individuelle
République du Congo	1	Isolé	21/04/2022	16/05/2023	Débouté	-	Solution individuelle
République du Congo	5	Isolé + 4 enfants	07/11/2019	27/06/2023	Déboutés	-	Solution individuelle
Sénégal	2	Isolé + 1 enfant	30/09/2022	02/06/2023	Réfugiés	-	Pont-Sainte-Marie - Bail direct
Sénégal	3	Couple + 1 enfant	12/04/2022	15/06/2023	Déboutés	-	Mulhouse - 115
Sénégal	2	Isolé + 1 enfant	14/01/2022	07/01/2023	Déboutés	-	Solution individuelle

Sénégal	1	Isolé	27/05/2022	04/08/2023	Réfugié -	Paris - Solution individuelle
Sierra Leone	1	Isolé	26/01/2022	27/09/2023	Réfugié -	Troyes - Bail direct
Somalie	1	Isolé	05/09/2022	14/04/2023	En cours de procédure -	Solution individuelle
Somalie	1	Isolé	23/06/2021	19/06/2023	Débouté -	Paris - Solution individuelle
Tchad	1	Isolé	17/06/2020	31/07/2023	Réfugié -	Mulhouse - Solution individuelle
Turquie	1	Isolé	11/07/2022	14/06/2023	En cours de procédure -	Solution individuelle
Total	80					

1. Antenne de La Chapelle Saint Luc : 69 personnes sorties en 2023 (8 familles et 14 isolés)

Soit 22 ménages :

- 3.5 15 ménages ayant obtenu une protection, soit 62 personnes (8 familles et 7 isolés)
- 3.6 2 isolés déboutés
- 3.7 5 isolés en cours de procédure

Sorties Antenne Chapelle 2023

Pays	Nombre de personnes	Composition ménage	Date entrée	Date sortie	Statut à la sortie et modalités	
AFGANISTAN	1	Isolé	09/09/2021	31/05/2023	Réfugié -	Solution Individuelle
	1	Isolé	09/09/2021	19/05/2023	Réfugié -	FJT
	6	Couple + 4 enfants	16/06/2021	10/07/2023	Réfugiés -	Parc public
	1	Isolé	10/09/2021	27/07/2023	Réfugié -	Résidence sociale
	1	Isolé	21/02/2023	31/07/2023	Réfugié -	CPH Troyes
	1	Isolé	30/03/2023	26/10/2023	Réfugié -	CPH Troyes
ALBANIE	7	Couple + 5 enfants	07/12/2021	10/07/2023	Réfugiés -	Parc public
BENGLADESH	1	Isolé	09/09/2021	27/06/2023	En cours de procédure	Abandon hébergement
	1	Isolé	16/02/2023	01/12/2023	En cours de procédure	Abandon hébergement
CAMEROUN	1	Isolé	13/11/2020	05/05/2023	Réfugié	Parc public
CONGO RDC	1	Isolé	23/02/2022	26/01/2023	Débouté	Solution individuelle
	1	Isolé	07/12/2022	27/07/2023	Débouté -	Solution individuelle
ERYTHREE	1	Isolé	19/07/2023	23/10/2023	En cours de procédure -	Abandon hébergement
GEORGIE	1	Isolé	08/11/2023	08/12/2023	En cours de procédure -	ARV
HAITI	1	Isolé	14/02/2023	19/04/2023	En cours de procédure	Solution individuelle

IRAK	8	Couple + 6 enfants	04/07/2019	03/05/2023	Réfugiés	-	Parc public
SENEGAL	5	Isolée + 4 enfants	27/10/2020	19/01/2023	Réfugiés	-	Parc public
SERBIE	5	Couple + 3 enfants	13/10/2021	04/09/2023	Réfugiés	-	Parc public
SOUDAN	8	Couple + 6 enfants	15/04/2019	30/01/2023	Réfugiés	-	Parc public
SYRIE	11	Couple + 9 enfants	04/08/2022	12/06/2023	Réfugiés	-	Parc public
	5	Couple + 3 enfants	10/11/2022	26/06/2023	Réfugiés	-	CPH Troyes
TIBET RPC	1	Isolé	10/03/2023	14/06/2023	Réfugié	-	CPH Troyes
Total	69						

• Accompagnement à la sortie

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiées en 2023 par antenne

Antennes	Réfugiés ou PS 77 personnes		Parents d'enfant réfugié	Déboutés 69 personnes	
	CHAPELLE	BAR		CHAPELLE	BAR
Famille	5 familles- 30 personnes	10 familles – 27 personnes	1	5 familles- 30 personnes	8 familles – 27 personnes
Isolé	7	13	0	4	6
Total en nombre de personnes	37	40	2	34	33

3.1 Accompagnement des réfugiés

146 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnées au cours de l'année 2023 soit 44,79 % des effectifs de l'année.

Antenne Bar

42 personnes BPI (10 familles et 13 isolés) ont obtenu une protection internationale en 2023.

Elles ont rejoint les 17 personnes bénéficiaires d'une protection internationale notifiées en 2022 et toujours présentes en 2023 (une famille de 5 personnes, 2 isolés avec un enfant et 2 isolés avec 3 enfants).

Accompagnement des réfugiés en 2023 – antenne de Bar

Pays	Nb de pers	Composition familiale	Date entrée CADA	Délai de sortie OFII	Date sortie CADA	Nb de jours de Dépassement	Statut à la sortie et modalités / Raisons du délai de sortie
Afghanistan	1	Isolé	10/01/2023	31/07/2023	15/05/2023	0	Réfugié - CPH Troyes
Congo	1	Isolé	04/05/2023	31/03/2024	-	0	Réfugié - Présent 31/12/2023
Ethiopie	1	Isolé	09/05/2022	30/09/2023	10/05/2023	0	Réfugié - CPH Chaumont - FTDA
Géorgie	1	Isolé	04/10/2022	30/06/2023	18/09/2023	80	Réfugié - CPH Sedan
Mauritanie	1	Isolé	20/04/2022	31/08/2023	02/08/2023	0	Réfugié - CPH - Epinal

Niger	1	Isolé	17/05/2022	31/07/2023	06/04/2023	0	Réfugié	-	CPH AATM Ardennes
République du Congo	2	Isolé + 1 enfant	23/02/2022	31/07/2023	25/07/2023	0	PS	-	Paris - Solution individuelle
Sénégal	1	Isolé	27/05/2022	31/12/2023	04/08/2023	0	Réfugié	-	Paris - Solution individuelle
Tchad	1	Isolé	17/06/2020	31/07/2023	31/07/2023	0	Réfugié	-	Mulhouse - Solution individuelle
Tibet	1	Isolé	20/07/2023	31/03/2024	-	0	Réfugié	-	Présent 31/12/2023
Djibouti	1	Isolé	21/04/2022	31/05/2024	-	0	Réfugié	-	Présent 31/12/2023
Afghanistan	2	Isolé + 1 enfant	20/01/2023	31/12/2023	07/11/2023	0	Réfugié	-	Troyes - Bail direct
République du Congo	2	Isolé + 1 enfant	11/10/2021	31/01/2024	08/11/2023	0	Réfugié	-	Troyes - Bail direct
Géorgie	2	Isolé + 1 enfant	04/10/2022	31/08/2023	-	0	PS	-	Présent 31/12/2023
Afghanistan	1	Isolé	13/01/2023	30/04/2024	-	0	Réfugié	-	Présent 31/12/2023
Afghanistan	5	Couple + 3 enfants	23/12/2021	30/11/2023	06/12/2023	6	Réfugié	-	La Chapelle-St-Luc - Bail direct
Afghanistan	5	Couple + 3 enfants	02/02/2022	30/06/2023	04/12/2023	157	Réfugié	-	St-André-les-V. - Bail direct
Albanie	2	Isolé + 1 enfant	26/09/2023	30/06/2024	-	0	PS	-	Présents 31/12/2023
Sierra Leone	1	Isolé	26/01/2022	30/11/2023	27/09/2023	0	Réfugié	-	Troyes - Bail direct
Albanie	4	Isolé + 3 enfants	31/08/2022	30/06/2023	24/05/2023	0	PS	-	Bar-sur-Aube - Bail direct
Côte d'Ivoire	3	Isolé + 2 enfants	12/03/2020	31/10/2024	29/09/2023	0	Réfugié	-	Pont-Ste-Marie - Bail direct
Sénégal	2	Isolé + 1 enfant	30/09/2022	30/06/2023	02/06/2023	0	Réfugié	-	Pont-Ste-Marie - Bail direct
Guinée	2	Isolé + 1 enfant	31/08/2023	31/05/2024	-	0	Réfugié	-	Présents 31/12/2023
Géorgie	2	Isolé + 1 enfant	24/11/2022	31/08/2023	20/09/2023	20	PS	-	Troyes - Bail direct
Afghanistan	1	Isolé	14/11/2022	31/07/2023	31/08/2023	31	Réfugié	-	CPH Sedan
Iran	5	Couple + 3 enfants	13/09/2023	30/06/2024	-	0	Réfugié	-	Présents 31/12/2023
Guinée	2	Isolé + 1 enfant	17/11/2022	31/08/2023	17/08/2023	0	Réfugié	-	Troyes - Bail direct
Nigéria	4	Isolé + 3 enfants	26/11/2015	28/02/2024	02/07/2023	0	Réfugié	-	Marseille - Solution individuelle
Angola	2	Isolé + 1 enfant	08/09/2022	30/06/2023	23/06/2023	0	Réfugié	-	Troyes - Bail direct
TOTAL	59								

Antenne Chapelle

37 personnes (5 familles et 7 isolés) ont obtenu une protection internationale en 2023.

Elles ont rejoint les **50 autres personnes** bénéficiaires d'une protection internationale (5 isolés et 6 familles), notifiées en 2021 et 2022, soit un total de **87 bénéficiaires d'une protection internationale accompagnés sur l'année 2023, ce qui représente 48 % des effectifs de l'année.**

Accompagnement des réfugiés en 2023 – antenne Chapelle

Pays	Nb de pers	Composition familiale	Date entrée CADA	Délai de sortie OFII	Date sortie CADA	Nb de jours de prolongation Dépassement	Statut à la sortie et Modalités
AFGHANISTAN	6	Couple + 4 enfants	16/06/2021	31/10/2022	10/07/2023	250	Réfugiés - Logement parc public
	1	Isolé	10/09/2021	30/06/2022	25/07/2023	390	Réfugié - Résidence Sociale Ouverture droits CAF tardive
	1	Isolé	21/02/2023	30/11/2023	31/07/2023	0	Réfugié - CPH
	5	Isolé + 4 enfants	02/06/2022	30/11/2023		31	Réfugiés - Présents au 31/12/2023
	7	Couple + 5 enfants	13/04/2023	31/05/2024		0	Réfugiés - Présent au 31/12/2023
	1	Isolé	09/09/2021	31/12/2022	31/05/2023	150	Réfugié - Solution Individuelle
	1	Isolé	09/09/2021	31/12/2022	19/05/2023	139	Réfugié - FJT
	8	Couple + 6 enfants	18/04/2023	30/06/2024		0	Réfugiés - Présents au 31/12/2023
	1	Isolé	28/03/2023	31/05/2024		0	Réfugié - Présent au 31/12
	1	Isolé	30/03/2023	31/12/2023	26/10/2023	0	Réfugié - CPH Attente place CPH
ALBANIE	7	Couple + 5 enfants	07/12/2021	30/05/2023	10/07/2023	40	Réfugiés - Logement parc public
CAMEROUN	1	Isolé	13/11/2020	30/05/2023	05/05/2023	0	Réfugié - Logement parc public
	1	Isolé	08/08/2023	30/06/2024		0	Réfugié - Présent au 31/12
IRAK	8	Couple + 6 enfants	04/07/2019	30/06/2022	28/02/2023	240	Réfugiés - Logement parc public
OUGANDA	1	Isolé	13/02/2023	20/04/2024		0	Réfugié - Présent au 31/12/2023
SENEGAL	5	Isolée + 4 enfants	27/10/2020	30/06/2022	19/01/2023	199	Réfugiés - Logement parc public

	1	Isolé	02/06/2023	31/03/2024		0	Réfugié - Présent au 31/12/2023
SERBIE	5	Couple + 3 enfants	13/10/2021	30/09/2023	04/09/2023	0	Réfugiés - Logement parc public
SOUDAN	8	Couple + 6 enfants	15/04/2019	31/12/2021	30/01/2023	395	Réfugiés - Logement parc public
	1	Isolé	05/10/2022	30/06/2023		180	Réfugié - Présent au 31/12 Ouverture droits CAF tardive - longs travaux dans logement attribué
SYRIE	11	Couple + 9 enfants	04/08/2022	08/06/2023	12/06/2023	4	Réfugiés - Logement parc public
	5	Couple + 3 enfants	10/11/2022	31/08/2023	26/06/2023	0	Réfugiés - CPH
TIBET RPC	1	Isolé	10/03/2023	30/09/2023	14/06/2023	0	Réfugié - CPH
TOTAL	87						

Des prolongations de délais de sortie ont dû être sollicitées auprès de l'OFII pour la plupart des ménages avec enfants dont des familles nombreuses (de 5 à 11 personnes), en raison de l'ouverture tardive des droits CAF et de la rareté des grands logements dans l'agglomération troyenne.

3.2 Accompagnement des déboutés

76 personnes déboutées ont été présentes dans l'établissement au cours de l'année 2023 (41 personnes à Bar sur Aube et 35 personnes à la Chapelle) **soit 23,31 % des effectifs de l'année.**

Antenne Bar

33 personnes ont été déboutées de leur demande d'asile en 2023 : 6 isolés, 3 isolés avec un enfant, 1 couple avec 1 enfant, 3 couples avec 2 enfants, 1 couple avec 4 enfants (dont un enfant né dans l'année). Elles ont rejoint les 8 personnes déboutées en 2021 et 2022 (2 familles et 1 personne isolée).

Personnes déboutées sorties BSA en 2023

Pays	Nombre de personnes	Composition familiale	Date entrée CADA	Date de fin de prise en charge	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Nombre de jours de prolongation
Afghanistan	1	Isolé	11/02/2022	28/02/2023	27/07/2023	HU - Bar-sur-Aube	177
Albanie	4	Couple + 2 enfants	25/04/2022	28/02/2023	03/02/2023	Solution individuelle	0
Angola	1	Isolé	21/04/2022	28/02/2023	26/06/2023	Sedan - Solution individuelle	118
Cameroun	2	Isolé + 1 enfant	01/07/2020	31/05/2023	27/05/2023	Paris - Solution individuelle	0

Gabon	2	Isolé + 1 enfant	08/06/2023	31/12/2023	27/12/2023	Reims - Solution individuelle	0
Kosovo	1	Isolé	10/02/2022	31/08/2022	29/06/2023	Solution individuelle	302
République du Congo	1	Isolé	21/04/2022	30/04/2023	16/05/2023	Solution individuelle	16
République du Congo	5	Isolé + 4 enfants	07/11/2019	30/09/2021	27/06/2023	Solution individuelle	635
Sénégal	2	Isolé + 1 enfant	14/01/2022	31/10/2022	07/01/2023	Solution individuelle	68
Sénégal	3	Couple + 1 enfant	12/04/2022	31/05/2023	15/06/2023	Mulhouse - 115	15
Somalie	1	Isolé	23/06/2021	31/05/2023	19/06/2023	Paris - Solution individuelle	19

41 personnes déboutées présentes en 2023, soit 28,28% de l'effectif de l'année.

Familles déboutées notifiées en 2023 présentes à Bar sur Aube au 31/12/2023

Pays	Nombre de personnes	Composition familiale	Date entrée CADA	Date de fin de prise en charge	Dépassement Nombre de jours
Albanie	4	Couple + 2 enfants	31/07/2023	31/12/2023	0
Albanie	2	Isolé + 1 enfant	06/11/2023	31/01/2024	0
Arménie	4	Couple + 2 enfants	01/02/2023	30/09/2023	92
Gambie	1	Isolé	09/05/2022	31/03/2023	275
Géorgie	6	Couple + 4 enfants	30/03/2023	30/11/2023	31
Venezuela	1	Isolé	19/09/2023	31/12/2023	0

Au 31/12/2023, 18 personnes se maintiennent à l'antenne de BSA.

Antenne Chapelle

En 2023, 5 familles (30 personnes) et 4 isolés ont été déboutés de leurs demandes d'asile, soit 34 personnes. Elles ont rejoint l'isolé, débouté en 2022, sorti en cours d'année 2023.

2 isolés déboutés ont quitté la structure en 2023, dont 1 avait sollicité sans succès une place en hébergement d'urgence.

Ménages déboutés sortis en 2023 antenne de La Chapelle Saint Luc

Pays	Nombre de personnes	Composition familiale	Date entrée CADA	Date de fin de prise en charge	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Nombre de jours de prolongation
CONGO	1	Isolé	07/12/2022	30/07/2023	27/07/2023	Non connue	28
RDC	1	Isolé	23/02/2022	30/06/2022	26/01/2023	Solution personnelle	27
TOTAL	2						

Ménages déboutés présents LCSL au 31.12.2023

Pays	Nombre de personnes	Composition familiale	Date entrée CADA	Date de fin de prise en charge	Dépassement Nombre de jours
AFGHANISTAN	1	Isolé	08/06/2022	31/03/2023	275
AFGHANISTAN	1	Isolé	05/10/2022	31/05/2023	214
AFGHANISTAN	1	Isolé	05/04/2023	31/01/2024	0
ALBANIE	5	Couple + 3 enfants	26/09/2022	31/05/2023	214
ALBANIE	5	Couple + 3 enfants	04/01/2023	30/09/2023	92
GEORGIE	6	Couple + 4 enfants	20/10/2022	31/12/2023	0
GEORGIE	6	Couple + 4 enfants	01/12/2022	31/08/2023	122
NIGERIA	8	Couple + 6 enfants	28/10/2020	31/03/2023	275
TOTAL	33				

Au 31/12/2023, 33 personnes déboutées soit 5 familles et 3 isolés sont présentes à l'antenne de La Chapelle.

4. Réalisations de l'année 2023

4.1 Formations suivies par l'équipe

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Référents sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Précarité addictions ✓ Présentation LHSS ✓ Formation PAARI ✓ Réunion d'information dispositif "Jeune en rupture" ✓ Formation OFPRA ✓ Réunion CAF ✓ Formation Laïcité ✓ Stratégies et migration féminine autonome : le cas des Ivoiriens ✓ Accompagner des personnes exilées en souffrance psychique ✓ Les nouveautés fiscales 2023 ✓ Formation Parentalité ✓ Récits de vie ✓ Formation aux techniques de recherche d'informations sur les pays d'origine ✓ Formation Vulnérabilités à destination des travailleurs sociaux du DN@ ✓ Aide à la construction des demandes d'asile et du dossier OFPRA - Niveau 1 ✓ Comprendre et diagnostiquer la précarité numérique - Animer des ateliers collectifs ✓ Développer des pratiques pédagogiques pour accueillir et valoriser les langues des enfants et de leurs parents à l'école ✓ Relations et violences chez les jeunes ✓ Cyberviolences sexistes et sexuelles chez les jeunes
Chargés d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégration des BPI dans une logique d'accompagnement global ✓ Santé mentale, un regard différent : accompagner vers un mieux-être

Chefs de service	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nouveau dispositif d'évaluation de la qualité des ESSMS ✓ Repères clés sur la procédure d'asile pour les chefs de service ✓ La santé au travail des professionnels exerçant dans le cadre du dispositif du DN@ : prendre soin de soi pour accompagner les autres ✓ Manager : réussissez vos entretiens avec vos collaborateurs
Plusieurs membres de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation AGIR ✓ Présentation de l'EMPP ✓ Formation extincteurs - Feux domestiques ✓ PSC1 initiale et recyclage ✓ Agir contre les violences sexistes et sexuelles au sein des structures d'hébergement mixtes ✓ Premiers secours en santé mentale ✓ Droit des étrangers ✓ Accès au logement des réfugiés ✓ Evacuation incendie ✓ Accompagnement du public afghan : clés de compréhensions culturelles et accompagnement psycho-social ✓ Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles ✓ Afghanistan : situation des femmes

4.2. Animations et informations collectives

Antenne de Bar sur Aube

Bar-sur-Aube	Action / thématique	Public	Partenaires / Intervenants	Modalités
Actions collectives	Test entrée en formation	Adultes	<i>POINFOR</i>	1 séance
	Les mots de l'emploi	Adultes	<i>CIDFF</i>	1 séance
	Gestion budget	Adultes	Référent social	3 séances
	ADA	Adultes	Référent social	2 séances
	Droits des femmes primo arrivantes	Femmes adultes	<i>CIDFF</i>	2 séances
	Le parcours scolaire en France	Parents	Référent social	4 séances
	Les gestes qui sauvent + Les accidents domestiques	Adultes	<i>SDIS</i> <i>UPSP10</i>	1 journée
	Règles de vie	Adultes	Référent social	2 séances
	Information MST	Adultes	<i>CeGIDD</i>	3 séances
	Aime tes dents	Enfants	<i>CPAM</i>	1 séance
	Coffre-fort numérique	Adultes	Référent social	1 séance
	Economie d'énergies	Adultes	Référent social	3 séances
	Les droits de base	Adultes	<i>CPAM</i>	1 séance
	Sensibilisation à la diététique	Adultes	<i>PAARI</i>	1 séance
	La demande d'asile	Adultes	Référent social	2 séances
	Parentalité et mixité culturelle	Adultes	<i>CIDFF</i>	2 séances
	Règles de fonctionnement - Monde du travail	Adultes	Référent social	1 séance
	Laïcité	Adultes	<i>CIDFF</i>	1 séance
Addictions	Adultes	<i>PAARI</i>	1 séance	

	Hygiène de vie des hommes	Hommes adultes	Référent social	2 séances
	Droits du travail	Adultes	<i>CIDFF</i>	1 séance
	Règlements bailleurs sociaux	BPI adultes	Référent social	1 séance
	Précarité menstruelle	Femmes adultes	<i>Le PACT de l'Aube</i>	1 séance
	L'autonomie	Adultes	Référent social	1 séance
	Jeu des valeurs de la République	Adultes	<i>CIDFF</i>	1 séance
	Dépistage / bilan de santé	Adultes	<i>CPAM</i>	1 séance
	Violences faites aux femmes	Femmes adultes	<i>CIDFF</i>	1 séance
	Addictions	Adultes	<i>Addictions France</i>	1 séance
	Sensibilisation à la sécurité des enfants	Parents	Référent social	1 séance
	Addictions aux écrans	Parents	<i>Addictions France</i>	1 séance
	Sensibilisation au tri sélectif	Adultes	Référent social	1 séance
	Sécurité routière - Piétons et vélos	Adultes et enfants	<i>Sécurité routière</i>	1 journée
	Distribution de protections hygiéniques	Femmes adultes	<i>Le PACT de l'Aube</i>	6 séances
Actions culturelles	Atelier Montessori	Familles	Référent social	2 séances
	Atelier de création plastique autour de la journée de la femme	Femmes adultes et enfants	<i>MPT</i>	1 séance
	Atelier tricot et crochet (confection drapeaux)	Tout public	Référent social	14 séances
	Art thérapie	Adultes	<i>Art thérapeute local</i>	5 séances
	Art thérapie - semaine de la petite enfance	Enfants	<i>Art thérapeute local</i>	1 séance
	Apéro découverte (confection de spécialités culinaires autour d'un pays)	Adultes	<i>MPT / Restaurant L'instant Baralbin</i>	3 séances
	Bib en pyjama - semaine de la petite enfance	Enfants et parents	<i>MPT</i>	1 séance
	Activité créative de Pâques	Enfants	Référent social	1 séance
	Atelier découverte - Journée du livre	Enfants et parents	<i>Médiathèque de Bar-sur-Aube</i>	1 séance
	Médiation animale	Enfants et parents	<i>Woofy</i>	1 séance
	Atelier parents-bébés	Enfants et parents	Référent social	1 séance
	Atelier esthétique	Femmes adultes	Référent social	1 séance
	Musculation	Adultes	Référent social	28 séances
	Ateliers produits d'hygiène	Adultes	<i>Secours Catholique</i>	1 séance
	Répétitions Flash-Mob - 10 ans du CADA	Tout public	Référent social	4 séances
	Atelier arts créatifs	Tout public	<i>Secours Catholique</i>	7 séances

	Activité masques d'Halloween	Enfants	Référent social	1 séance
	Boom d'Halloween	Enfants	Référent social	1 demi-journée
	Atelier de création de Noël	Enfants	Référent social	1 séance
	Fête de fin d'année	Tout public	Toute l'équipe	1 demi-journée
Sorties	Musée d'art moderne	Tout public	Référent social	1 sortie
	Musée Saint Loup	Tout public	Référent social	2 sorties
	Journée Soleil	Tout public	Référent social	1 sortie
	Marche au lac d'Orient	Tout public	Référent social	1 sortie
	Ciné-débat	Adultes	Référent social	1 sortie
	Match Estac - Guingamp	Tout public	Référent social	1 sortie
Ouverture sur l'extérieur	Fête des 10 ans du CADA	Tout public	Toute l'équipe	1 journée
	Atelier Musique	Tout public	<i>Les Concerts de Poche</i>	2 séances
	Concert de musique classique	Tout public	<i>Les Concerts de Poche</i>	1 séance
	Spectacle de danse Ukrainienne	Tout public	<i>Lions Clubs</i>	1 séance
	Repas partagé - Fête des voisins	Tout public	Toute l'équipe	1 journée
	Tournois de foot inter-structures	Tout public	Toute l'équipe	1 journée

Antenne de La Chapelle

Informations collectives			
Atelier sur le tri sélectif et le compostage	<i>Adultes</i>	Stagiaire CESF	16 et 20 Janvier
Visite de la déchetterie	<i>Enfants/ados</i>	TCM	05, 11 et 23 octobre
Atelier précarité menstruelle	<i>Adultes/ados</i>	PACT + sage-femme	14 février, 07 mars et 17 octobre
Atelier prévention harcèlement scolaire	<i>Familles</i>	Centre de Santé Chapelain	17-févr
Atelier autour de l'alimentation	<i>Enfants/ados</i>	CADA + stagiaire	22-févr
Atelier sur le marché du travail	<i>Adultes</i>	Référente insertion CADA	24-févr
Atelier économie d'énergie	<i>Adultes</i>	CADA	02-mars
Atelier santé et prévention	<i>Adultes</i>	Cegid	14-mars
			14-sept
Atelier droit du travail	<i>Adultes</i>	Référente insertion	28-mars
Sensibilisation : « ma santé au quotidien »	<i>Adultes</i>	CIDFF + Partenaires santé	04-avr
Entretien de son lieu d'hébergement (escaliers, rampes, murs...)	<i>Adultes + ados</i>	CADA	05 avril, 20 juin
			24 mai, 01 août
Atelier prévention santé : addictions (tabac, drogue)	<i>Adultes</i>	Centre de Santé Chapelain	06-avr
Réunion des Résidents	<i>Adultes</i>	CADA	07-avr
			27-oct
Atelier « femmes citoyennes »	<i>Femmes</i>	CIDFF	24-avr
Atelier santé : addiction alcool	<i>Adultes</i>	Centre de Santé Chapelain	25-mai
Sport et santé : diabète, hypertension, cholestérol	<i>Adultes Isolés enfants/ados</i>	Centre de Santé Chapelain	07-juin

Atelier sociolinguistique	<i>Adultes</i>	Bénévoles + CADA	Toute l'année
+ soutien FLE préparation au DELF			
Soutien scolaire élémentaire, collège et lycée + primo-arrivants	<i>Enfants/ados</i>	Bénévoles + CADA + SNU	Toute l'année
Atelier Prévention Routière « Vivre ensemble »	<i>Ados/enfants</i>	Sécurité Routière	18-juil
Simulateur de conduite : 4 roues + lunettes alcool + lunettes drogues	<i>Adultes</i>		25-août
Atelier prévention : canicule + risques baignade	<i>Adultes</i>	Centre de Santé Chapelain	20-juil
Exercice d'évacuation : alarme incendie	<i>Familles + CADA + Comptabilité</i>	CADA	Juillet
Atelier « secourisme et santé » découverte des gestes qui sauvent la vie	<i>Isolés</i>	Centre de Santé Chapelain + Pompiers	26-juil
Atelier procédure asile	<i>Isolés</i>	Référentes asile CADA	10 et 11 août
Présentation du système scolaire en France	<i>Adultes</i>	Référente scolarité CADA	10-août
Atelier droits et devoirs des enfants + prépa livret d'accueil des enfants	<i>Enfants/ados</i>	Référente CADA	30 – 31 août, 20 et 27 septembre
Atelier sensibilisation des parents aux coûts des fournitures scolaires	<i>Adultes</i>	Référente scolarité CADA	31-août
Atelier prévention accidents domestiques	<i>Adultes</i>	CADA	03-oct
Atelier sur les droits des femmes primo-arrivantes	<i>Femmes</i>	CIDFF	20-sept
Atelier parentalité, café des parents	<i>Adultes</i>	Equipe CADA LCSL/CADA St André	10-mars 27-sept
Atelier sur l'autonomie des parents : démarches scolaires	<i>Adultes</i>	Référente scolarité CADA	27-sept
Atelier prévention « cancer du sein »	<i>Adultes</i>	Centre de Santé Chapelain	06-oct
Marche solidaire « octobre rose », lutte contre le cancer du sein	<i>Adultes</i>	Centre de Santé Chapelain	11-oct
Atelier sur les impôts	<i>Adultes</i>	CADA	30-oct
Atelier sur les Valeurs de la République	<i>Adultes</i>	AVIM	15-nov
Atelier sur les violences faites aux femmes	<i>Adultes</i>	CIDFF	29-nov
Atelier prévention risques des écrans	<i>Enfants/Ados</i>	Centre de Santé Chapelain	13-déc
Atelier prévention écrans : la place des écrans dans la société	<i>Adultes + Isolés</i>	Centre de Santé Chapelain	13-déc
Ouverture sur l'extérieur			
Stage de basket Ball	<i>Enfants/Ados</i>	Club Génération Basket	Vacances scolaires
Centres aérés Mille Couleurs et F. BUISSON	<i>Enfants</i>	Mairie LCSL	Vacances scolaires
Après-midi atelier initiation foot	<i>Enfants/ados</i>	Club de foot RCSC	29-mars
Tournoi Futsal pour stage d'été à l'ESTAC	<i>Enfants/ados</i>	Service Sport Mairie LCSL	19-avr

Projet Initiation au Ping Pong	<i>Adultes</i>	(COSEC des Terrasses)	Une partie de l'année
Projet activités sportives	<i>Enfants/ados</i>	UFOLEP	Période scolaire
UFOSTREET : découverte sports innovants	<i>Ados</i>		Vacances scolaires
Activités sportives	<i>Enfants/ados</i>	Service sport Mairie LC SL	Vacances scolaires
Semaine du sport et de l'enfant	<i>Enfants/ados/parents</i>	Service sport Mairie LC SL + OMS	24-mai
Invitation aux 20 ans de Cultures du Cœur	<i>Isolés</i>	Les Cultures du Cœur	05-juin
Tournoi Foot inter structures à BSA	<i>Isolés</i>	AATM	30-juin
Stage foot d'été	<i>Enfants</i>	Football Club ESTAC de l'Aube	10-15 juillet
Handball City Tour (stage)	<i>Enfants/ados AATM</i>	Rosières Saint Julien Handball	Vacances scolaires
Visite guidée jardin médiéval au Moulin de Dosches	<i>Isolés + Familles</i>	e-graine Grand Est	07-août
Sport et santé : découverte et initiation au PADEL	<i>Isolés</i>	Centre de Santé Chapelain	22-août
Courses des enfants	<i>Ados/enfants</i>	Service sports Mairie LC SL + OMS	11-oct
Fête des 10 ans du CADA BSA	<i>Isolés</i>	AATM	12-sept
Bénévolat pour chargement « des bouchons »	<i>Isolés</i>	Association Bouchon solidaire	18-oct
Fête des 20 ans du CADA Charleville	<i>Isolés</i>	AATM	18-oct
FESTISOL : tenue de stand	<i>Isolés + AATM</i>	e-graine Grand Est	20-nov
Participation à la semaine des droits de l'enfant	<i>Enfants/ados</i>	CMJ Mairie LC SL	22-nov
Actions culturelles			
Sorties spectacles	<i>Familles + Isolés</i>	CADA + Cultures du cœur	Une partie de l'année
Participation au concours « Dis-moi 10 mots sur tous les tons »	<i>Adultes + ados</i>	INITIALES	Janvier
Ateliers chants	<i>Enfants/ados</i>	Entourage Culturel	29 mars, 10-17-19-31 mai 07-14 juin
Atelier poésie	<i>Ados</i>	Bénévole	Une partie de l'année
Sortie cinéma	<i>Adultes + enfants</i>	CADA + Cultures du Cœur	Une partie de l'année
Séances Ciné + débats	<i>Enfants/ados</i>	CADA	Vacances scolaires
Visionnage film et débat : reportage sur la drogue	<i>Isolés</i>	CADA	17-août
Invitation spectacle « Monologue d'un chien bien coiffé »	<i>Familles + Isolés</i>	Théâtre de la Madeleine	12-nov
Rencontre avec la Compagnie Pierre Noire	<i>Adultes + CADA</i>	Compagnie Pierre Noire	27-nov
Projection débat du film « Partir à l'aventure »	<i>Adultes</i>	Association AGUI	04-déc

Spectacle « Dedans-moi, les émotions en couleurs » pour les fêtes de fin d'année	<i>Familles + bénévoles + Isolés</i>	Espace Didier BIENAIME + CADA	06-déc
Valorisation			
Atelier graphie	<i>Adultes</i>	Bénévole	Période scolaire
Activités manuelles diverses	<i>Enfants/ados</i>	CADA	Vacances scolaires
Atelier échange autour des cuisines du monde	<i>Femmes + Isolés</i>	CADA + bénévole	Toute l'année
Atelier crêpes « Party »	<i>Enfants/ados/Isolés</i>	Stagiaire + CADA	21-juil
Atelier pains du Monde pour Festisol	<i>Enfants/ados</i>	Aube Basket Camp	14-août
	<i>Adultes</i>	AATM	18-nov
Atelier couture	<i>Adultes</i>	CADA	Toute l'année
Jeux de société et atelier	<i>Enfants/ados</i>	CADA + RS	14-févr
Art thérapie	<i>Adultes + ados</i>	Art thérapeute	15/02,01,08,22 et 29 mars, 05, 12, 19 avril, 03 et 10 mai, 07 juin
Journée de la femme : repas partagé	<i>Femmes</i>	CADA	08-mars
Sophrologie	<i>Adultes</i>	Sophrologue	20 mars, 15 mai
Activité jardinage	<i>Isolés + familles</i>	Bénévoles	03 avril 23 mai et le reste de l'année
Atelier peinture	<i>Enfants/ados + Isolés</i>	Artiste Peintre	12-avr
Activités jeux de société, dans le cadre de la Cité Educative	<i>Familles</i>	Ludothèque La GIRAFE	07-juin
			29-déc
Fête des 10 ans du CADA AUBE	<i>Résidents + BPI +partenaires + bénévoles + CADA</i>	AATM	21-juin
Groupe de parole	<i>Isolés</i>	CADA	22-juin
	<i>Enfants/ados</i>		28-juil
Don repas pour déjeuner	<i>Isolés + bénévole + CADA</i>	Famille BPI	29-juin
Atelier fresque au jardin partagé LCSL « se reconnecter à la nature »	<i>Enfants/ados AATM</i>	e-graine Grand Est	20-juil
Atelier théâtre du quotidien	<i>Adultes</i>	Entourage Culturel	01 07 14 21 28 septembre
			05 12 19 octobre
Répétition « Flash Mob » pour 10 ans CADA BSA	<i>Isolés</i>	CADA	06-sept
Semaine de l'intégration ciné débat à UTOPIA	<i>AATM + partenaires + résidents CADA + bénévoles</i>	AATM	20-oct
Emission radio, suite théâtre du quotidien : interview résidents	<i>Adultes Isolés</i>	Troyes Aube Radio	31-oct
Nettoyage de la cour	<i>Enfants/ados/adultes</i>	CADA	Vacances scolaires
Aide à l'aménagement des apparts en diffus	<i>Adultes</i>	CADA	Toute l'année
Activités manuelles diverses	<i>Enfants/ados Adultes</i>	CADA + bénévoles	Une partie de l'année

Activités jeux de société et activités manuelles	Enfants/ados	Services SNU + CADA	Vacances de Noël
Sorties			
Sorties Bowling	Isolés	CADA	16/03, 02/06, 27/07, 03/11
Sortie nature : journée internationale des forêts au Parc de Fouchy	Isolés	Association AGUI	21-mars
Invitations Foot matches ESTAC	Familles + isolés	Service sport Mairie LCSL + Cultures du Cœur	Toute l'année
Invitations au cinéma	Familles + isolés	Cultures du Cœur	Une partie de l'année
Sortie nature d'été sur l'environnement	Ados	e-graine Grand Est	17-juil
Sortie au Lac de Paisy Gosdon	Isolés	CADA	07-août
Sortie pêche et atelier cuisine	Isolés	CADA	09 - 10 août
Sortie au Lac de Géraudot	Ados/enfants	CADA + Aube sport Aventure	18-août
Sortie d'été : Lac de Mesnil Saint Père	Isolés + 1 famille	CADA	23-août
Sortie à la Patinoire	Isolés	CADA	22 novembre 08, 29 décembre

4.3. Modalités de participation des usagers

4.3.1. Projets personnalisés (PP)

Antenne de Bar

31 PP en 2023

0 Bilan de PP en 2023

La procédure liée à l'élaboration des PP et des Bilans des PP a bien été intégrée par les équipes et le déploiement est opérationnel.

Antenne Chapelle

- 17 nouveaux PP travaillés en 2023
- 12 PP clos
- 0 Bilan

A l'instar de l'année 2022, les bénéficiaires d'une protection internationale ont représenté près de 50 % des personnes présentes en 2023, ce qui s'est traduit par la substitution de contrats d'objectifs d'insertion aux PP signés initialement.

4.3.2. Réunions de résidents

Antenne Bar

Trois réunions des résidents ont pu être organisées :

- Le 11/04/2023 : 11 personnes isolées présentes
- Le 26/04/2023 : 29 personnes présentes soient 18 familles et 7 personnes isolées
Taux de présence : 93 %

Exemples de thématiques abordées :

- Résultats de l'enquête de satisfaction 2022
- Animations, informations et actions collectives
- Règles liées à l'emploi (palissage, vendanges, ...)

- Le 31/10/2023 – 15 personnes isolées - 18 personnes présentes représentant 15 familles - Taux de présence : 81 %

Exemples de thématiques abordées :

- Organisation de la fête de fin d'année
- Personne de confiance / Liste des personnes qualifiées / Plaintes et réclamations
- Protocole sur les punaises de lit et cafards

Antenne Chapelle

Deux réunions de résidents ont été organisées en 2023 :

- Le 07/04/2023 : taux de participation 72 %
- Le 27/10/2023 : taux de participation 76 %

Votes à main levée favorables à la programmation de séances de travail pour définir les règles du « vivre ensemble » sur le site et à l'organisation d'ateliers autour des consignes de sécurité et des gestes à avoir en cas d'évacuation.

Compte-tenu de l'accroissement du nombre de ménages accompagnés et de leur dispersion entre le bâtiment principal et les hébergements en diffus, les résidents ne se connaissent pas tous. Il s'avère nécessaire de préparer les réunions de résidents par des petites réunions de proximité de façon à faciliter la prise de parole et la prise en compte des doléances.

4.3.3 Enquêtes de satisfaction

Les appréciations recueillies sont très positives pour les deux sites.

Questionnaires	Antenne La Chapelle St Luc		Antenne Bar sur Aube	
	Taux de retour	Appréciations	Taux de retour	Appréciations
Accueil	33%	++	62%	++
Prépa OFPRA	11%	++	80%	++
Prépa CNDA	33%	++	50%	++
Bienveillance	45%	++	69%	++

• Antenne Bar

Questionnaires :	Bienveillance	OFPRA	CNDA	Accueil	Total
Distribués	42	30	14	37	123
Rendus	29	24	7	23	83
Taux de retour	69%	80%	50%	62%	67%

L'antenne de Bar-sur-Aube obtient un taux global de retour des questionnaires de **67 %** soit **83** questionnaires retournés sur les **123** questionnaires distribués. Sur ces 83 questionnaires, 56 sont écrits en français, 13 en anglais 6 en albanais et 8 en Arabe. Aucun des questionnaires retournés n'est écrit en russe.

Concernant les questionnaires Bienveillance, les interrogés sont plutôt satisfaits de leur accompagnement avec un taux de satisfaction de 91 %. Les commentaires démontrent que la mise en relation avec les partenaires, l'accompagnement aux soins de santé, l'organisation des cohabitations et les informations sur le fonctionnement de la société française sont bien évalués.

Il reste néanmoins un axe d'amélioration pour 2024 : la capacité des personnes accompagnées à renouveler leurs droits CSS en autonomie où le taux de satisfaction exprimé est à 44 %. Une proposition d'aménagement extérieur pour les enfants ou à vocation horticole a été évoqué.

Concernant les questionnaires OFPRA et CNDA, les retours sont très positifs avec un taux de satisfaction de 94 % excepté en ce qui concerne la préparation à la sortie avec des taux respectifs de 67 % et 84 %. Les résidents n'ont pas la sensation d'être assez informés et en mesure d'effectuer leurs démarches administratives par eux-mêmes à la sortie.

- **Antenne Chapelle**

Questionnaires :	Bienveillance	OFPRA	CNDA	Accueil	Total
Distribués	38	28	3	46	115
Rendus	17	3	1	15	36
Taux de retour	45%	11%	33%	33%	31%

L'antenne de La Chapelle Saint Luc obtient un taux global de retour des questionnaires de 31 % soit 36 questionnaires retournés sur les 115 distribués. L'avis d'environ un tiers des personnes destinataires des questionnaires a été exprimé.

Sur ces 36 questionnaires, 21 sont écrits en français, 9 en anglais, 1 en albanais, 3 en arabe et 2 en russe.

Le plus faible taux de retour des questionnaires concerne la procédure OFPRA (11 %).

Seuls 3 questionnaires CNDA ont été distribués alors que 7 ménages ont été convoqués en audience CNDA et que 5 autres ont reçu des décisions par ordonnance. Les retours des questionnaires OFPRA et CNDA sont très positifs mais non significatifs au vu du faible taux de retour des questionnaires OFPRA (11 %) et du faible nombre de questionnaires distribués (3).

Concernant les questionnaires Bienveillance, les interrogés sont plutôt satisfaits de leur accompagnement avec un taux de satisfaction de 96 %. Les commentaires confirment les taux de satisfactions relatifs à l'accompagnement social (100 %), l'accompagnement aux soins de santé (91 %), l'équipe (100 %), ainsi que la participation au fonctionnement du centre (94 %).

Les questionnaires Accueil recueillent un taux global de satisfaction de 99 %. De manière générale, les résidents sont satisfaits de leur accompagnement. Il n'y a aucun commentaire négatif sur l'ensemble des questionnaires rendus.

5. Faits marquants en 2023

Tournois de foot à Bar-sur-Aube le 30 juin 2023 : Journée sportive organisée par les équipes de Bar sur Aube à destination de l'ensemble des établissements de l'AATM, qui a permis de créer du lien et de partager un moment convivial entre salariés et résidents.

Antenne Bar

- Déménagement et prise de possession des nouveaux locaux
- Fête anniversaire des 10 ans du CADA Aube le 12/09/2023 : inauguration des locaux, repas partagé, mise en valeur des résidents via des ateliers, flashmob etc.
- Accueil d'un Stagiaire CAFERUIS - Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - pour une durée de 8 semaines
- Les mouvements (départs et arrivées) de professionnels :
 - Départ d'une référente sociale
 - Arrivée d'une nouvelle référente sociale

- Arrivée alternante BTS Economie Sociale et Familiale

Antenne Chapelle

- Mise en place d'ateliers de sophrologie et d'art thérapie. Les diverses créations ont été exposées le jour de l'anniversaire des 10 ans de la fusion des CADA La Chapelle et Bar sur Aube en CADA Aube.
- Action « **théâtre du quotidien** » avec l'association Entourage Culturel à destination des personnes isolées. Ce théâtre du quotidien a été très intense, et les participants nous ont fait une belle représentation au Cinéma UTOPIA le 20 octobre, à l'ouverture du ciné-débat, dans le cadre de la Semaine de l'intégration des réfugiés.
- Suite à ce projet, les isolés et l'Entourage Culturel ont été interviewés dans les locaux de Troyes Aube Radio, pour parler du projet et de leurs parcours.
- L'association Entourage Culturel a travaillé sur un autre projet « atelier chant » avec les enfants pour une représentation à l'anniversaire des 10 ans du CADA.
- Fête des dix ans du CADA LCSL le 21/06/2023 avec valorisation des personnes accueillies par le biais d'un défilé des tenues traditionnelles, d'une exposition de photos, de créations, d'un atelier henné et tressage et enfin d'une exposition sur les réalisations des enfants et adultes lors des ateliers d'art thérapie. Le jeu « dans les pas d'un réfugié » a permis aux invités de se mettre dans la peau du public, de comprendre le chemin parcouru pour venir en France, les étapes, les épreuves et les dangers rencontrés.
- Journée de l'intégration du 20/10/2023 mise en place par le CADA en partenariat avec le cinéma Utopia. Cette matinée a débuté par un petit déjeuner, suivi de saynètes présentées par des résidents. Dans un second temps, la projection du film « The Old Oak » a été suivie d'un débat sur l'accueil des réfugiés. Les participants ont enfin partagé des mets et boissons préparés par des résidents.
- Suite au départ d'un référent social, l'équipe a été réorganisée pour accompagner dans les meilleures conditions le public plus nombreux, hébergé dans plus de cohabitations et plus d'appartements en diffus : création d'un poste de technicienne administrative, chargée du suivi des appartements.
- La fête de fin d'année du CADA le 20/12/2023 a permis de clôturer cette année passée. Grâce à la participation des résidents et à l'implication de l'équipe, il a été possible de créer un spectacle festif et inclusif. En effet, le spectacle était articulé de façon à ce que les enfants traversent certains pays avant d'arriver au Pôle Nord pour trouver le Père Noël et recevoir leurs cadeaux. Les lutines, grâce à leur traîneau, ont permis aux enfants de voyager à travers l'Afghanistan, le continent africain, l'Albanie, la Géorgie ainsi que le Bangladesh, où ils ont pu rencontrer des habitants et découvrir un petit peu de leurs chants et danses.

6. Principales difficultés rencontrées en 2023

- L'appropriation des nouvelles modalités de déclaration des places dans le DNA est laborieuse et l'absence d'interface en cas de difficulté est regrettée.
- L'accompagnement sanitaire des résidents est de plus en plus difficile. Le délai de carence avant l'ouverture des droits à la CSS nous contraint à solliciter quasi systématiquement la PASS du Centre hospitalier de Troyes. Celle-ci ne dispose que d'un généraliste et un gynécologue ce qui explique que les délais d'obtention d'un rendez-vous sont de plus en plus longs.

Pour les résidents dont les droits à la CSS sont ouverts se pose aussi la difficulté d'accès aux soins dans la mesure où les praticiens (généralistes, dentistes et autres spécialistes) n'acceptent plus de nouveaux patients. Nous recourons donc de plus en plus à la téléconsultation en pharmacie ou au centre de santé Chapelain qui s'avère inadaptée aux pathologies rencontrées par notre public en plus de la difficulté linguistique.

De plus en plus de résidents ont besoin d'un soutien psychologique et ou psychiatrique qui ne peut s'envisager sans l'intervention d'un interprète, un tiers que les praticiens sont nombreux à refuser.

Antenne Bar

- La distance entre Bar sur Aube et Troyes amène de nombreux déplacements qui représentent 22 % d'un ETP passé sur la route sur l'année 2023. Cela impacte l'organisation du temps de travail et la gestion des déplacements qui doit être optimisée au maximum.

Antenne Chapelle

- Comme en 2021 et 2022, nous avons consenti beaucoup d'avances sur ADA aux nouveaux arrivés, orientés au CADA quelques jours après leur passage au Guichet Unique. Les résidents, notamment les isolés, rencontrent des difficultés à rembourser cette dette.
- L'ouverture tardive des droits CAF pour les bénéficiaires d'une protection internationale a constitué une autre difficulté, qui nous a conduit à verser des avances sur RSA et qui a retardé leur accès à un logement.
- Le nombre élevé de résidents déboutés a marqué l'année 2023. Le manque de places d'hébergement d'urgence conduit les intéressés à se maintenir au CADA.

7. Projets spécifiques à l'établissement pour 2024

L'établissement doit réaliser en 2024 son évaluation via le nouveau référentiel de la HAS.

Antenne Bar

L'année 2024 devrait voir se concrétiser :

- Le projet de "Partage des pratiques professionnelles avec un pays membre de l'union européenne" ERASMUS
- Mise en place d'un comité éthique
- L'accueil d'un étudiant en 6ème année de médecine dans le cadre d'un parcours associatif
- Mise en place d'un chalet pour l'agent des services logistiques

Antenne Chapelle

- Travaux de réhabilitation du bâtiment principal construit dans les années 70
- L'équipe projette de mettre en place un livret d'accueil à destination des enfants accueillis avec leurs familles, afin de mieux prendre en compte leurs besoins et demandes spécifiques, de les familiariser avec l'équipe, le système scolaire français et l'environnement de La Chapelle Saint Luc, mais aussi de leur faire connaître leurs droits
- L'équipe souhaite accueillir des femmes isolées ou accompagnées d'un enfant, afin d'équilibrer l'arrivée massive de jeunes hommes et d'envisager des animations et ateliers de sensibilisation pour tous
- Mise en place d'un projet culturel avec la troupe la Pierre Noire avec la participation de tous les résidents. Une représentation sera organisée pour marquer la journée du réfugié 2024

MERCREDI
15 NOVEMBRE 2023

VIVRE À TROYES

5

SOLIDARITÉ

Réunis pour loger une famille

TROYES. La deuxième édition auboise du Festisol se déroulera du 17 novembre au 3 décembre. Au programme : exposition, marché du monde, goûter solidaire... et en point d'orgue du spectacle et du partage avec « Nuit pour toi(t) »

L'ESSENTIEL

• **La 2^e édition du Festisol** (Festival des solidarités) se déroulera du vendredi 17 novembre au dimanche 3 décembre, à Troyes.
• **Organisé par** le collectif aubois d'acteurs locaux engagés : F-graine Grand Est, Artisans du monde, la Cimade, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Aurore (Kantinetik, Kiwi bar et Boca Loca), AGUI, l'Unicef, la Ligue des droits de l'Homme, Un digne toi(t), l'AAIM (Association pour l'accueil des travailleurs migrants).

SYLVIE GABRIOT

De l'animation et du spectacle. La deuxième édition du Festisol, qui se déroulera à Troyes du 17 novembre au 3 décembre, s'annonce prometteuse. Déclinaison du Festival des solidarités, le Festisol est une campagne nationale qui, depuis 20 ans, vise à valoriser les acteurs qui animent la solidarité au niveau local.

SIX ACTIONS ET UN TEMPS FORT

Après une première édition balbutiante, l'an dernier, à la médiathèque Jacques-Chirac à Troyes (disco-soupe, contes pour enfants...), le collectif aubois du Festisol promet, cette année, un rendez-vous festif exceptionnel prônant l'ouverture au monde et aux autres. Six actions sont au programme (voir ci-contre) avec en point d'orgue la «Nuit pour toi(t)», samedi 18 novembre, de 14 h à minuit, à l'espace Argence (activités culturelles, village associatif et des concerts gratuits). Un temps fort concocté depuis un an par «Un digne toi(t)», une association créée en 2013 qui refuse que des familles dorment dans la rue.

Il s'agira là de son deuxième rendez-vous avec le public. «En 2018, nous avons organisé la première édition de la "Nuit pour toi(t)" avec l'idée de réitérer ce rendez-vous tous les ans. Or, le Covid a bousculé nos plans. Le moment est venu de reposer un moment fort», expose Francis Deschamps, président d'Un digne toi(t). L'événement festif puise sa force



Une dizaine d'associations ont uni leurs forces pour la 2^e édition auboise du Festisol.

dans la mobilisation de ses acteurs, des bénévoles qui les accompagnent et des artistes qui soutiennent l'action. « Nous avons deux attentes sur cette journée : se faire connaître du public pour trouver de nouveaux adhérents et aboutir à une application concrète de l'argent collecté sur cette journée, c'est-à-dire pouvoir loger une famille. Cela représente environ 7 000 € par an pour un couple et deux enfants. » Le responsable rappelle que toutes les animations sont à prix libre. Chacun, en fonction de ses revenus, peut ainsi contribuer à cet objectif. L'association, qui ne perçoit aucune subvention de fonctionnement, croit en la mobilisation des citoyens. « Le premier festival avait contribué à dynamiser notre action. Nous espérons à nouveau mobiliser les gens. Nous avons 97 adhérents, l'objectif est d'en trouver une vingtaine de plus pour nous permettre d'aller dans le sens des besoins des familles. »

Le programme du Festisol

- **Exposition immersive « Lisa »**, jusqu'au 25 novembre à la médiathèque Jacques-Chirac à Troyes. Venez suivre le parcours migratoire d'une jeune Tchadienne depuis son pays d'origine jusqu'à son arrivée à Troyes. L'exposition interactive vous invite à prendre des décisions cruciales à chaque étape de son voyage, révélant la complexité de la migration.
- **Nuit pour toi(t)** : samedi 18 novembre, de 14 h à 0 h 30. De 14 h à 18 h 30 : point lecture sur le thème de la migration ; contesse Anne Karen deournemire ; atelier création de poterie (enfants et adultes) ; théâtre « La Fuite » de la compagnie du Loup Bleu ; village associatif du collectif aubois du Festisol ; flash mob par les résidents de l'AAIM et dégustation de pains du monde ; tribunal climatique par les élèves du lycée agricole de Saint-Pouange ; quiz par la Ligue des droits de l'homme (à gagner des places au cinéma Utopia). À partir de 20 h : spectacle avec trois concerts des groupes NuaNua (reggae), Daman (reggae dub), Tekemat (brass-house live sound-system). Tarif : prix libre.
- **Bar et restauration** tout au long de la journée.
- **Marché du monde solidaire** : du 20 au 26 novembre,

de 9 h à 18 h, au Rucher créatif. Une boutique éphémère installée par l'association AGUI - Dali Solidaire présentera des produits issus du commerce équitable en provenance de la Côte d'Ivoire. L'occasion de mettre à l'honneur les produits et l'artisanat des coopératives de femmes.

- **Rassemblement** contre les violences faites aux femmes : samedi 25 novembre, à 14 h, place Jean-Jaurès. Stands, animations et prises de parole.

- **Aperçu conviction** : samedi 2 décembre, de 16 h à 19 h à la boutique Artisans du monde à Troyes. Avec la présence de Santanu Sarkar, directeur de TPI (Tea Promoters India), organisation labellisée commerce équitable et productrice de thé dans la région d'Assam et Darjeeling. Découvertes de thés et des tartinades de Boca Loca, entreprise locale d'insertion.

- **Goûter solidaire - Boca Sol** : samedi 2 décembre, à partir de 17 h au Kiwi Bar à Troyes. À partir de 16 h : présentation du projet Boca Sol par l'équipe de Kantinetik et Boca Loca, suivi du partage d'un goûter préparé par les résidents du foyer Carmen. Ouvert à tous.

BAR-SUR-AUBE

Une rencontre sportive pour mieux se (re)connaître

SYLVIANE PRESNE

82 personnes se sont retrouvées sur la pelouse synthétique du stade Pierre-de-Coubertin, le 30 juin, à l'initiative du Cada et l'hébergement d'urgences (HU) de Bar-sur-Aube. « L'objectif de cette rencontre est que le gagnant remet en jeu l'année prochaine la coupe et organise à son tour le tournoi », indique Baptiste, référent de l'association AATM (association pour l'accueil des travailleurs et des migrants).

MIEUX SE CONNAÎTRE ENTRE LES DIFFÉRENTES STRUCTURES

À l'issue de cette finale, c'est finalement Charleville qui sortira vainqueur avec un score de 4-0 contre l'Huda de Bar-sur-Aube. Tous les joueurs ont regagné les



À l'issue de cette finale, c'est finalement Charleville qui sortira vainqueur de cette rencontre.

tribunes avec un large sourire. « C'est une journée où il y a eu beaucoup de bonne humeur et du respect de la part des joueurs venus de Chaumont, Langres, La Cha-

pelle-St-Luc, Troyes, Charleville et Bar-sur-Aube, souligne-t-il. C'est une manière aussi de mieux se connaître entre structures de divers départements. »

ANIMATIONS

Le Cada Aube fête ses dix ans en grande pompe

LA CHAPELLE-SAINT-LUC. Le Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) célèbre sa décennie entre exposition, danse et mets gourmands.

SARAH LAVOINE

À l'intérieur d'une cour, cachée par des haies et des immeubles, des enfants jouent, crient, se courent après. Le soleil et la chaleur ont chassé les orages et la pluie prévus pour ce 21 juin. Au lendemain de la Journée mondiale des réfugiés, le Cada Aube (Centre d'accueil des demandeurs d'asile) fête ses 10 ans, et plus exactement la fusion entre celui de La Chapelle-Saint-Luc et Bar-sur-Aube.

Divers ateliers, expositions et présentations ont été organisés, allant de l'exposition de photographies issues de résidents et anciens résidents photojournalistes, avec des objets traditionnels; aux danses, en passant par la récitation de poèmes par des enfants et le jeu de l'oie « Sur les pas d'un étranger ».

METTRE EN AVANT ÉQUIPE ET CULTURES

Géré par l'AATM (Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants), le Cada Aube a vu le jour en 1967 « à l'initiative de chefs d'entreprise aubois, afin d'héberger des travailleurs migrants et leurs familles » dans un foyer de travailleurs migrants. Aujourd'hui, 479 places dans le département de l'Aube accueillent les résidents, dont 195 dans le Cada. En dix ans, 508 réfugiés ont foulé les résidences du



Pour ses 10 ans, le Cada de La Chapelle-Saint-Luc a organisé diverses animations.

centre d'accueil. Une quarantaine de nationalités s'y côtoient quotidiennement, au rythme des arrivées et des sorties.

Sur fond de musiques traditionnelles, différentes nationalités défilent et se retrouvent, portant des habits folkloriques, dans un mélange parfait de cultures du monde. « C'est l'occasion d'un moment festif et de mettre en lumière les résidents et l'équipe qui les accompagne », observe Wanda Saire, directrice générale

de l'AATM. Un « moment de joie et de rencontre entre les demandeurs d'asile et les invités ». « Ça s'est fait avec les résidents. C'était très prenant mais c'était avec plaisir. Tout le monde était investi », commente Sylvie, animatrice dans le centre, qui supervise les animations sur scène.

Pour clôturer le tout, des mets de tous les peuples étaient proposés, faisant voyager les papilles à travers le monde. ■

Centre d'Accueil pour Demandeurs
d'Asile de Charleville-Mézières

Rapport d'Activité **2023**

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Présentation

1.1. Etablissement

Nom : C.A.D.A. de Charleville-Mézières

Adresse des bureaux : 6, rue des Sources – 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone : 03 24 57 17 33

E-mail : cadacharleville@aatm.fr

Date d'ouverture : Juillet 2003

Capacité d'accueil : **114 places** (dont extension de 30 places en mai 2016, 5 places en juillet 2019, 11 places en avril 2021 et 08 places en 2023)

Configuration : **CADA éclaté** au sein de 27 appartements diffus
Accueil de familles, de couples et de personnes isolées en cohabitation

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2023, l'équipe comptait **8,90 ETP** dont 56,18 % d'emploi socio-éducatif.

□ Equipe sur site : 9 salariés (7,70 ETP)

➤ 1 responsable de site	0,60 ETP
➤ 1 technicienne administrative	0,70 ETP
➤ 1 référente habitat	0,70 ETP
➤ 1 auxiliaire socio-éducatif – référent scolarité	1 ETP
➤ 4 référentes sociales	4 ETP
➤ 1 agent des services logistiques	0,70 ETP

L'équipe a accueilli du 03 Mars 2023 au 29 Mai 2023 une stagiaire en formation d'assistante de service social à l'IRTS de la Réunion.

□ Siège social = 8 salariés (1,20 ETP)

➤ 1 assistante administrative	0,15 ETP
➤ 1 assistante des services économiques	0,15 ETP
➤ 1 comptable	0,15 ETP
➤ 1 assistante comptable	0,15 ETP
➤ 1 apprenti chargé de mission RH	0,15 ETP
➤ 1 cadre administratif et comptable	0,15 ETP
➤ 1 directrice générale adjointe	0,15 ETP
➤ 1 directrice générale	0,15 ETP

2. Données chiffrées 2023

2.1 Admission

102 entrées de personnes (52 ménages), correspondant à **14 familles, 9 couples sans enfant et 29 personnes isolées**, de **21 nationalités** différentes, dont **2 naissances** enregistrées en 2023.

Répartition des admissions selon la composition des ménages et le pays de provenance

PAYS	EFFECTIFS	COMPOSITIONS MENAGES	MODE D'ADMISSION et STRUCTURE DE PROVENANCE		
AFGHANISTAN	4	Isolé + 3 enfants	Régional	-	115
BANGLADESH	2	Couple	Régional	-	CAES Mulhouse
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES 67
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES Reims
NIGERIA	1	Isolé	Régional	-	CAES 57
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES 57
BANGLADESH	1	Isolé	Régional	-	CAES Metz
BOSNIEN	2	Couple	Régional	-	CAES 67
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	DPAR 54
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	SPADA Reims
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES 67
SOUDAN	1	Isolé	Régional	-	CAES 67
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES 67
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES 67
BANGLADESH	1	Isolé	Régional	-	CAES 67
IVOIRIEN	1	Isolé	Régional	-	CAES 67
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES 67
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES 67
ALBANIE	4	Couple + 2 enfants	Régional	-	DPA 54
GEORGIE	3	Couple + 1 enfant	Régional	-	CAES 67
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	Sans hébergement
GEORGIE	3	Couple + 1 enfant	Régional	-	CAES 57
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	Sans hébergement
ARMENIE	2	Couple	Régional	-	HUDA
CONGO	1	Isolé	Régional	-	CAES Reims
RWANDA	1	Isolé	Régional	-	SPADA Reims
ERYTHREE	1	Isolé	Régional	-	CAES Metz
BANGLADESH	1	Isolé	Régional	-	CAES 67
BANGLADESH	5	Couple + 3 enfants	Régional	-	CAES 57
ETHIOPIE	4	Couple + 2 enfants	Régional	-	REIMS
COLOMBIE	2	Couple	Régional	-	CAES 67
GEORGIE	1	Naissance	Régional	-	CADA Charleville
AFGHANISTAN	4	Couple + 2 enfants	Régional	-	HUDA Terminus
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	SPADA
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	Croix rouge Reims

SERBIE	3	Couple + 1 enfant	Régional	-	SPADA 115
ARMENIE	3	Isolé + 2 enfants	Régional	-	Croix rouge Reims
COTE D'IVOIRE	6	Couple + 4 enfants	National	-	PARIS
BANGLADESH	1	Isolé	Régional	-	Strasbourg
MAURITANIE	1	Isolé	Régional	-	CAES 57
INDE	1	Isolé	Régional	-	CAES Mulhouse
CAMEROUN	1	Isolé	Régional	-	CAES AEA
ALBANIE	3	Isolé + 2 enfants	Régional	-	Croix rouge Reims
GEORGIE	2	Couple	Régional	-	Strasbourg
MALI	1	Naissance	Régional	-	CADA Charleville
CONGO	2	Couple	Régional	-	CAES Mulhouse
ARMENIE	4	Couple + 2 enfants	Régional	-	CAES 67
RUSSIE	2	Couple	National	-	Nantes
ERYTHREE	2	Couple	National	-	GUDA 91
GEORGIE	4	Couple + 2 enfants	Régional	-	SPADA Strasbourg
CONGO	1	Isolé	Régional	-	CAES 57
MACEDOINE	3	Isolé + 2 enfants	Régional	-	CADA LANGRES
BANGLADESH	2	Couple	Régional	-	CAES AEA
RWANDA	1	Isolé	Régional	-	SEISAAM BAR LE DUC
TOTAL	102	52 ménages + 2 naissances			

Les ménages entrés en 2023 sont essentiellement composés de personnes isolées à 55.77 % des orientations, à noter également une part importante de personnes isolées entrées en 2023 (+ 81.2%) par rapport à 2022 liée à l'exigence de modularité pour accueillir des personnes isolées.

2.2. Présents

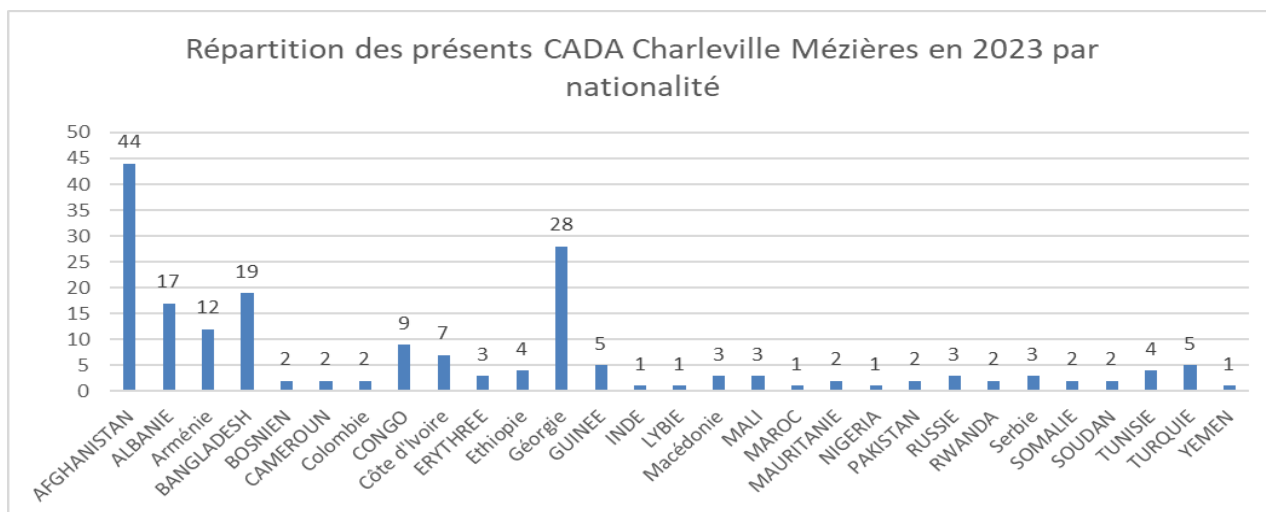
Total des journées réalisées en 2023 : 33 878 journées

Taux annuel d'occupation en 2023 : 81,42 %

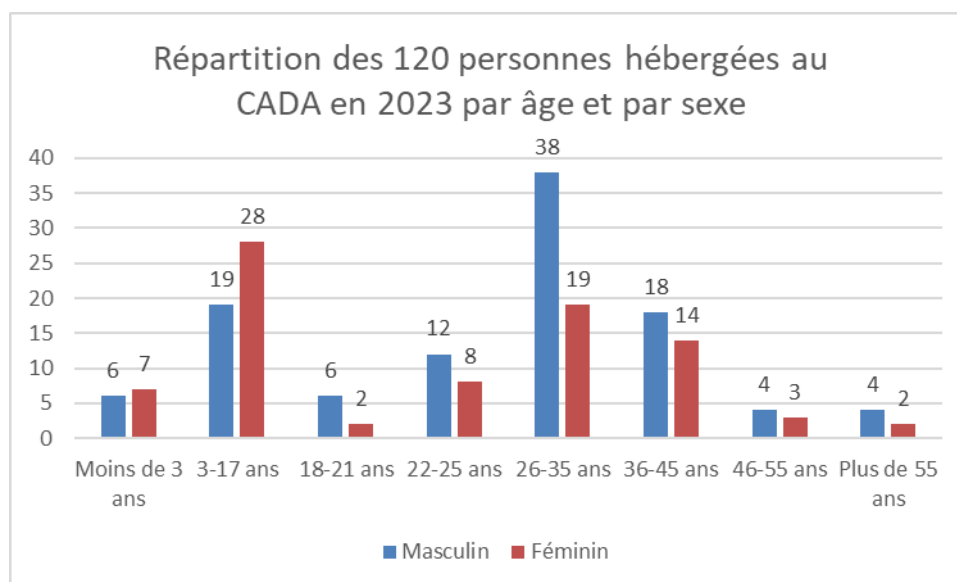
La modularité exigée afin d'adapter notre offre d'hébergement aux besoins recensés par les services de l'Etat et les annulations d'orientations par l'OFII suite à des refus de transfert de résidents ont une incidence importante sur le sur le taux d'occupation.

De même, la remise en état d'un logement (P5) suite à 1 incendie, l'immobilisation d'un autre logement (P4) suite à une baie vitrée cassée en raison de l'orage et le délai pour des travaux et aménagement nécessaires à la modularité exigée par les services de l'Etat (P6) ont également eu une incidence sur le taux d'occupation.

Sur l'ensemble de l'année 2023, nous avons accompagné **190 personnes**, soit **88 foyers** de **29** nationalités différentes.



Comme en 2023, la part des ressortissants d'origine afghane reste toujours la plus importante même si on peut relever l'augmentation croissante des nationalités géorgiennes et bangladaises.



2.3. Sorties

100 personnes (42 ménages) ont quitté le CADA en 2023 dont :

- **17 ménages** avec le statut de **réfugié ou la protection subsidiaire (44 personnes)**, dont 7 ont intégré un CPH (3 familles et 4 personnes isolées)
- **1 ménage** avec statut de **parents d'enfants réfugiés (5 personnes)**
- **15 ménages déboutés (37 personnes)** essentiellement originaires de Pays d'Origine considérés comme Surs par l'OFPROA : dont 12 ménages partis de leur propre initiative (**27 personnes**), 2 dans le cadre de l'ARV et 1 famille sortie en hébergement d'urgence SIAO (**3 personnes**)
- **9 ménages** pour **abandon** de procédure (**14 personnes**) avec solutions individuelles

Sorties selon le statut en 2023



Répartition des sorties selon le pays, la configuration et le statut administratif

Pays	Nb de pers.	Composition ménage	Date entrée	Date sortie	Statut à la sortie	et	Modalités
AFGHANISTAN	5	Couple + 3 enfants	03/08/2022	26/12/2023	Réfugié	-	Logement public
	4	Couple + 2 enfants	03/08/2022	03/10/2023	Réfugié	-	Logement public
	1	Isolé	12/12/2022	26/07/2023	Réfugié	-	CPH AATM Ardennes
	4	Couple + 2 enfants	07/03/2022	12/05/2023	Réfugié	-	Logement public
	5	Couple + 3 enfants	09/03/2022	19/01/2023	Réfugié	-	CPH AATM Ardennes
	1	Isolé	12/12/2022	26/07/2023	Réfugié	-	CPH AATM Ardennes
	1	Isolé	30/01/2023	20/12/2023	Débouté	-	Solution individuelle
	1	Isolé	06/03/2023	26/12/2023	Réfugié	-	CPH AATM Ardennes
	1	Isolé	13/03/2023	14/12/2023	Réfugié	-	CPH AATM Ardennes
	4	Couple + 2 enfants	08/06/2023	20/11/2023	Réfugié	-	Logement public
ALBANIE (POS)	2	Couple	02/11/2022	20/03/2023	En cours de procédure	-	Solution individuelle
	4	Couple + 2 enfants	18/08/2022	30/03/2023	Débouté	-	Solution individuelle
	4	Isolé + 3 enfants	29/11/2021	22/03/2023	PS	-	Logement public
	3	Isolé + 2 enfants	21/08/2023	19/12/2023	En cours de procédure	-	Solution individuelle
ARMENIE (POS)	3	Couple + 1 enfant	11/07/2022	14/12/2023	Débouté	-	115 SIAO
	2	Couple	02/05/2023	25/10/2023	Débouté	-	ARV
BANGLADESH	1	Isolé	12/12/2022	10/05/2023	En cours de procédure	-	Solution individuelle
	1	Isolé	29/06/2021	22/03/2023	Réfugié	-	CPH AATM Ardennes
	3	Couple + 1 enfant	15/06/2022	21/02/2023	Réfugié	-	Logement public
	1	Isolé	25/05/2022	02/05/2023	Débouté	-	Solution individuelle
	1	Isolé	06/03/2023	02/05/2023	En cours de procédure	-	Solution individuelle

BOSNIE (POS)	2	Couple	15/02/2023	26/07/2023	En cours de procédure	- Solution individuelle
CAMEROUN	1	Isolé	19/09/2022	28/07/2023	Débouté	- Solution individuelle
CONGO	4	Couple + 2 enfants	28/06/2022	24/04/2023	Débouté	- Solution individuelle
	1	Isolé	22/06/2022	16/02/2023	En cours de procédure	- Solution individuelle
ERYTHREE	1	Isolé	16/05/2023	14/12/2023	Réfugié	- Logement public
GEORGIE (POS)	5	Couple + 3 enfants	25/08/2022	18/04/2023	Débouté	- ARV DPAR
	4	Couple + 2 enfants	06/09/2022	10/07/2023	Débouté	- Solution individuelle
	2	Couple	20/07/2022	22/03/2023	En cours de procédure	- Solution individuelle
	4	Couple + 2 enfants	08/03/2022	08/03/2023	Débouté	- Solution individuelle
GUINEE	5	Couple + 3 enfants	05/12/2022	09/05/2023	Parents enfants Réfugiés	- CPH CRF TROYES
COTE D'IVOIRE	1	Isolé	06/03/2023	27/12/2023	Débouté	- Solution individuelle
LYBIE	1	Isolé	27/05/2021	24/05/2023	En cours de procédure	- Solution individuelle
MAROC	1	Isolé	24/05/2022	16/01/2023	Débouté	- Solution individuelle
MAURITANIE	1	Isolé	07/09/2021	07/03/2023	Débouté	- Solution individuelle
NIGERIA	1	Isolé	02/02/2023	27/12/2023	Débouté	- Solution individuelle
RUSSIE	1	Isolé	22/04/2022	25/05/2023	Réfugié	- Logement public
SOMALIE	2	Isolé + 1 enfant	09/02/2022	02/11/2023	Réfugié	- CPH REIMS
SOUDAN	1	Isolé	10/06/2021	20/02/2023	PS	- Logement public
TUNISIE	4	Couple + 2 enfants	20/01/2022	31/01/2023	Débouté	- Solution individuelle
TURQUIE	5	Couple + 3 enfants	06/11/2019	31/07/2023	Réfugié	- Logement public
YEMEN	1	Isolé	12/07/2022	10/01/2023	En cours de procédure	- Solution individuelle
Total	100					

3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiées en 2023

	Réfugiés ou PS	Déboutés CNDA	Nombre d'ARV sollicitées en 2023
Famille	28	20 (5 familles)	5 (1 famille)
Couple	0	2 (1 couple)	2 (1 couple)
Isolé	11	6	0
Total en nombre de personnes	39	28	7

3.1. Accompagnement des réfugiés

63 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnées au cours de l'année 2023, **soit 33 % des effectifs de l'année**.

39 personnes ont obtenu une protection en 2023, cela représente 7 familles et 11 personnes isolées.

Elles ont rejoint les **24** autres personnes bénéficiaires d'une protection (dont 1 famille parente d'enfants réfugiés) notifiée en 2022 (3 personnes isolées et 5 familles) et sorties en cours d'année 2023.

Délais de sortie des bénéficiaires d'une protection internationale en 2023

Pays	Nb de pers.	Composition familiale	Date entrée CADA	Délai de sortie OFII	Date sortie CADA	Nb jours de prolongation Dépassement	Statut à la sortie et	Modalités / Raisons du délai de sortie
AFGHANISTAN	4	Isolé + 3 enfants	12/01/2023	30/09/2023	-	0	Réfugié	Présents 31/12/2023
	5	Couple + 3 enfants	03/08/2022	30/09/2023	26/12/2023	87	Réfugiés	Logement public
	1	Isolé	07/11/2022	31/12/2023	-	0	Réfugié	Présent 31/12/2023
	1	Isolé	12/12/2022	31/07/2023	26/07/2023	0	Réfugié	CPH ARDENNES
	1	Isolé	12/12/2022	30/09/2023	26/07/2023	0	Réfugié	CPH ARDENNES
	1	Isolé	06/03/2023	31/10/2023	-	0	Réfugié	Présent 31/12/2023
	1	Isolé	06/03/2023	31/11/2023	26/12/2023	0	Réfugié	CPH ARDENNES
	1	Isolé	13/03/2023	21/09/2023	14/12/2023	84	Réfugié	CPH ARDENNES
	4	Couple + 2 enfants	08/06/2023	30/09/2023	20/11/2023	51	Réfugiés	Logement public
	1	Isolé	19/06/2023	31/01/2024	-	0	Réfugié	Présent 31/12/2023
	5	Couple + 3 enfants	09/03/2022	28/02/2023	19/01/2023	0	Réfugiés	CPH ARDENNES
	4	Couple + 2 enfants	07/03/2022	31/08/2022	12/05/2023	254	Réfugiés	Logement public
	4	Couple + 2 enfants	03/08/2022	07/04/2023	03/10/2023	179	Réfugiés	Logement public
ALBANIE	4	Isolé + 3 enfants	29/11/2021	31/10/2022	22/03/2023	142	PS	Logement public
BANGLADESH	3	Couple + 1 enfant	15/06/2022	28/02/2023	21/02/2023	0	Réfugiés	Logement public
	1	Isolé	29/06/2021	31/01/2023	22/03/2023	50	Réfugié	CPH ARDENNES
	1	Isolé	22/05/2023	30/11/2023	-	0	Réfugié	Présent 31/12/2023
CONGO	1	Isolé	09/05/2023	30/11/2023	-	0	Réfugié	Présent 31/12/2023
ERYTHREE	1	Isolé	16/05/2023	23/07/2023	14/12/2023	144	Réfugié	Logement public
Ethiopie	4	Couple + 2 enfants	25/05/2023	31/10/2023	-	0	Réfugiés	Présents 31/12/2023
RUSSIE	1	Isolé	22/04/2022	30/04/2023	25/05/2023	25	Réfugié	Logement public
SOMALIE	2	Isolé + 1 enfant	09/02/2022	30/09/2023	02/11/2023	33	Réfugiés	CPH REIMS
SOUDAN	1	Isolé	06/03/2023	30/11/2023	-	0	Réfugié	Présent 31/12/2023
	1	Isolé	10/06/2021	30/11/2022	20/02/2023	82	PS	Logement public
TURQUIE	5	Couple + 3 enfants	06/11/2019	30/09/2023	31/07/2023	0	Réfugiés	Logement public
GUINEE	5	Couple + 3 enfants	05/12/2022	09/05/2023	09/05/2023	0	Parents enfants réfugiés	CPH CRF TROYES
TOTAL	63							

- La sortie d'une famille a été retardée en raison de difficultés liées à l'ouverture des droits : les difficultés rencontrées pour obtenir l'attestation ANEF suivi du délai pour disposer d'une place en IML ou en CPH dans le département pour finalement intégrer un CPH.

- La sortie d'une autre famille a été retardée en raison de problèmes de santé majeurs de l'un des enfants afin d'identifier le dispositif le mieux adapté à la sortie du CADA et une attente de place CPH sur Reims afin de rapprocher des hôpitaux adaptés.

- Les autres dépassements sont liés au délai d'attribution de logements sur Charleville Mézières.

3.2. Accompagnement des déboutés

28 personnes, soit 5 familles, 1 couple et 6 personnes isolées ont été déboutées de leur demande d'asile au cours de l'année 2023.

Ces ménages se sont rajoutés à 3 familles déboutées (12 personnes) et 2 personnes isolées déboutées en 2022 et toujours présents dans l'établissement en début d'année 2023.

Soit au total 17 ménages déboutés (**42 personnes**) présents au cours de l'année 2023.

A noter qu'à l'exception de 2 ménages, l'ensemble des ménages ont quitté le CADA avant le 31 décembre 2023 :

2 ménages ont sollicité l'ARV, 1 seul ménage a été accueilli au 115 et 12 ménages sont sortis avec solutions individuelles.

Délais de sortie des déboutés en 2023

Pays	Nb de pers.	Composition familiale	Date entrée CADA	Date fin de prise en charge	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Nb de jours de prolongation
AFGHANISTAN	1	Isolé	30/01/2023	31/10/2023	20/12/2023	Solution individuelle	50
ALBANIE	4	Couple + 2 enfants	18/08/2022	30/12/2022	30/03/2023	Solution individuelle	90
Arménie	3	Couple + 1 enfant	11/07/2022	28/02/2023	14/12/2023	115 SIAO	289
Arménie	2	Couple	02/05/2023	16/08/2023	25/10/2023	ARV	70
Bangladesh	1	Isolé	25/05/2022	30/04/2023	02/05/2023	Solution individuelle	2
CAMEROUN	1	Isolé	19/09/2022	31/07/2023	28/07/2023	Solution individuelle	0
CONGO	4	Couple + 2 enfants	28/06/2022	20/11/2022	24/04/2023	Solution individuelle	155
Géorgie	5	Couple + 3 enfants	25/08/2022	30/04/2023	18/04/2023	ARV DPAR	0
Géorgie	4	Couple + 2 enfants	06/09/2022	31/01/2023	10/07/2023	Solution individuelle	160
Géorgie	4	Couple + 2 enfants	08/03/2022	31/10/2022	08/03/2023	Solution individuelle	128
Côte d'Ivoire	1	Isolé	06/03/2023	30/12/2023	27/12/2023	Solution individuelle	0
MAROC	1	Isolé	24/05/2022	31/01/2023	16/01/2023	Solution individuelle	0
MAURITANIE	1	Isolé	07/09/2021	31/12/2022	07/03/2023	Solution individuelle	66

NIGERIA	1	Isolé	02/02/2023	17/04/2023	27/12/2023	Solution individuelle	254
TUNISIE	4	Couple + 2 enfants	20/01/2022	31/01/2023	31/01/2023	Solution individuelle	0
AFGHANISTAN	1	Isolé	17/11/2022	31/08/2023	Toujours présents au 31/12/2023		122
ALBANIE	4	Couple + 2 enfants	17/03/2023	31/12/2023			0
TOTAL	42						

4. Réalisations de l'année 2023

4.1 Formations suivies par l'équipe

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Référentes sociales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparer et réussir l'accès à l'autonomie des BPI ✓ Psycho trauma des personnes exilées & posture professionnelle ✓ Journée d'étude « Engager ses émotions dans la relation d'aide » ✓ Colloque à l'occasion de la Journée Internationale contre les violences faites aux femmes ✓ Conférence partage « Stratégies et migration féminine autonome : le cas des Ivoiriennes » ✓ Accompagner des personnes exilées en souffrance psychique ✓ Formation sur le psycho traumatisme ✓ Technique de recherche en informations sur les pays d'origine ✓ Journée d'échange sur les compétences psychosociales ✓ Accompagnement des BPI ✓ Accès au logement des réfugiés ✓ Vulnérabilités du Grand Est ✓ Formation manèment des extincteurs ✓ Prisme – Précarité et santé mentale
Chef de service	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation Manager : Réussir ses entretiens annuels et individuels ✓ Formation premier secours en santé mentale
Plusieurs membres de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manèment des extincteurs ✓ PSC1 initiale et renouvellement

4.2 Animations et informations collectives en 2023

	Action / thématique	Public	Acteurs (Intervenants, partenaires...)
Informations Collectives	Hygiène et Estime de soi	Hommes	Auxiliaire Socio-Educatif
	L'emploi en France	BPI	Conseiller en Insertion Professionnelle
	La demande d'asile	Adultes	Référentes Sociales
	La nutrition	Enfants	Stagiaire Assistante Sociale
	La scolarité en France	Parents	Référent Scolarité / Référente Sociale

	La sobriété énergétique et le délestage électrique	Adultes	Référente Habitat
	Le consentement : Spectacle "Mon nom (M') appartient"	Adultes	Référentes Sociales / Cie Atipik
	Le droit des Femmes	Adultes	Référentes Sociales / CDIFF
	Les Impôts	Adultes	Référentes Sociales
	Ma maison au naturel	Adultes	Référente Habitat
	Scolarité « Document de rentrée »	Parents	Référent Scolarité
	Un corps et des dents en bonne santé	Enfants	Référentes Sociales
	Vague de chaleur	Adultes	Référentes Sociales
Ouverture sur l'extérieur	Inscription centres de loisirs	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif / Ville de Charleville-Mézières
	Inscription médiathèques	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif / Réseau des médiathèques communautaires
	Orientation association « J'SPR 08 »	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif / J'SPR 08
	Orientation associations caritatives	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Epicerie « Soli-Cœur » / Restos du Cœur / Secours Populaire
Valorisation	Atelier Sociolinguistiques	Tous	Auxiliaire socio-éducatif / Bénévoles / Stagiaire BP JEPS
	Cricket	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif
	« Galette à la frangipane »	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif
	Festival Migrant' Scène « Projection-Débat »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / La Cimade
	Fête de fin d'année du CADA « Disco Party »	Tous	Equipe CADA
	Initiation « Kick-boxing »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Stagiaire Assistante Sociale
	Journée de la femme « Atelier Bien-être »	Femmes	Référentes sociales
	Journée du Réfugié « Olympiades »	Tous	Résidéis / AATM / ADOMA / Ancre
	Projet artistique « Le Grand Voyage de TCHANGARA »	Adultes	Festival Mondial des Théâtres des Marionnettes / Auxiliaire socio-éducatif
	Projet témoignages LGBTQIA+	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif / Cie des Mangeurs de Cercle
	Rencontre cricket « BP JEPS AS – AATM »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Promotion BP JEPS AS
	Rencontre football « ANCRE – AATM »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif
	Soirée Interculturelle	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Social Animation Ronde-Couture
	Tournoi de cricket	Tous	CS Manchester / AATM / ADOMA
	Tournoi de football « Inter structure AATM »	Tous	AATM
	« Les 20 ans du CADA » Après-Midi festive	Tous	Equipe CADA

	« Les 20 ans du CADA » Atelier Théâtre	Adultes	Equipe CADA
	« Les 20 ans du CADA » Atelier Création de marionnettes	Adultes	Equipe CADA / Bénévoles
	Atelier « Festival de l'écrit »	Adultes	Bénévoles
	Atelier Couture « Création Tote Bag »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Bénévoles
	Atelier Cuisine « Elaboration d'un repas équilibré »	Parents/Enfants	Stagiaire Assistante Sociale
	Atelier Mensuel Cuisine et Repas Partagé	Tous	Auxiliaire socio-éducatif / Social Animation Ronde-Couture / CADA L'ANCRE
	Atelier Menuiserie « Projet Biblio-Gaco »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Etudiants GACO / Fabric-à-Broc
	Café des Résidents	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Référentes sociales
	Journée Parents/Enfants du SARC « Nouvel An chinois »	Parents/Enfants	Social Animation Ronde-Couture
	Participation au 10 ^{ème} Festival des Soupes	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif
	Programme « Primo-Sport : Football »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / UFOLEP
	Programme « Primo-Sport : Padel »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / UFOLEP
	Programme « Primo-Sport : Tchoukball »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / UFOLEP
	Programme « Primo-Sport : Ultimate Frisbee »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / UFOLEP
Sorties	Restitution de stade de l'ESNAM « Ecriture en marionnettes portées »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Bénévoles / Institut International de la Marionnette
	Journée au Lac des Vieilles Forges	Tous	Equipe CADA
	Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme – Lecture de tableaux au Musée de l'Ardenne	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Charlevil' Lecture
	Match de football « CSSA – Châteauroux »	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Cultures Du Cœur
	Initiation « Equitation »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Bénévoles
	Séjour Paris « Inspiration Primo- Sport »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / UFOLEP
	Sortie Randonnée « Signy-Le- Petit »	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Bénévoles
	Spectacle " Marjan Le dernier lion d'Afghanistan "	Adultes	Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes / Auxiliaire Socio-Educatif
	Spectacle "Petites Histoires Sans Paroles"	Parents/Enfants	Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes / Auxiliaire Socio-Educatif
	Visite du Château-Fort de Sedan	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Bénévoles
	Visite théâtralisée de l'Institut Internationale de la Marionnette	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Bénévoles

Les ateliers sociolinguistiques :

Les ateliers sociolinguistiques sont menés par une équipe de cinq bénévoles.

Christine et Marie-France officient le lundi de 9h30 à 10h30 et Nelly et Alain sont quant à eux présents le vendredi aux mêmes horaires. Kathy, arrivée en début d'année, anime un atelier sociolinguistique le mercredi de 9h30 à 10h30.

Les thématiques abordées varient en fonction du calendrier, de l'actualité en France comme à l'étranger ou bien suite à la demande d'un résident (par exemple : Comment s'exprimer chez le médecin, au magasin ou lire un billet de train).

Afin de diversifier les techniques d'apprentissage du français et d'ouverture vers l'extérieur, des sorties, dans des lieux externes au CADA peuvent être mises en place : gare, bibliothèque, ville, parcs...

Ces actions sont organisées par l'auxiliaire socio-éducatif et les bénévoles.

Il arrive souvent que les résidents demandent à faire des ateliers de français plus régulièrement et plus proches de leur lieu d'habitation, dans ce cas nous faisons appel à nos partenaires tels que les associations ou centres sociaux.

Dispositif « Primo-Sport » :

En 2023, le CADA s'est engagé sur le dispositif « Primo-Sport » de l'UFOLEP.

« Primo-Sport » propose un accompagnement sportif pour les publics migrants, au programme : Football, Padel, Ultimate Frisbee, Tchoukball... C'est grâce à ce dispositif qu'un groupe a pu se rendre à Paris pour participer au premier séjour « Inspiration Primo-Sport » pour disputer des olympiades sportives avec d'autres groupes venus de toute la France.



« Le Grand Voyage de TCHANGARA » :

A l'occasion du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes, le CADA a participé à la mise en place d'une déambulation artistique sur la Place Ducale. Afin d'accueillir la marionnette TCHANGARA mesurant 9m de haut, nous avons participé à deux ateliers de création (mise en scène et outils). Cette action a été organisée avec le bureau du festival des marionnettes et le CADA de l'Ancre.



Journée Parents-Enfants du SARC

Projet « Biblio-Gaco »

4.3. Modalités de participation des usagers

4.3.1. Les Réunions de résidents

Deux réunions de résidents ont été organisées en 2023 :

- **Une 1^{ère} réunion organisée sur 2 jours (le 12/04/2023 + 19/04/2023)** avec une répartition en 2 groupes dans nos bureaux administratifs. Taux de participation de 67 %.

Sujets abordés :

- Présentation de la nouvelle technicienne administrative sur le CADA et le CPH et son rôle dans l'équipe
- Présentation de la nouvelle organisation du service avec l'arrivée de la technicienne administrative et des nouvelles missions du poste de référent habitat pour le CADA et le CPH
- Expression des résidents
- Dématérialisation des documents
- Rappel sur l'entretien des parties communes
- Point animation
- Questions et suggestions diverses

-2^{ème} réunion organisée sur 2 demi-journées (le 05/10/2023) avec une répartition en 2 groupes dans nos bureaux administratifs. Taux de participation de 37 %

Sujets abordés :

- Expression des résidents
- Fête anniversaire des 20 ans du CADA
- Point administratif
- Questions et suggestions diverses

4.3.2. Les Enquêtes de Satisfaction

Cette année, pour améliorer la confidentialité, le dépouillement des questionnaires 2023 a été réalisé en début 2024 par l'équipe AATM de l'HUDA Aube.

Il ressort de tous les questionnaires retournés que les résidents sont globalement satisfaits de leur accompagnement.

Les quelques difficultés mentionnées sont :

- le manque d'informations concernant les achats alimentaires à moindre coût
- le manque d'activités (notamment sportives)
- les problèmes liés à la cohabitation
- les dysfonctionnements du chauffage

Ces éléments seront abordés lors de la prochaine réunion des résidents en mars 2024 et pris en compte pour améliorer la qualité de l'accompagnement des résidents.

4.3.3. Les Projets Personnalisés

Le Projet Personnalisé est présenté à l'ensemble des résidents lors de l'entretien d'accueil par le chef de service et un rendez-vous est programmé avec les référents pour sa mise place. Les ouvertures de droits sont travaillées avec l'ensemble des résidents accueillis et des projets plus spécifiques se déclinent en fonctions des souhaits et projets des résidents :

- Présentation/ouverture des droits avec implication des résidents : 100 %
- Projets Spécifiques divers : 91 projets spécifiques

Exemples de projets personnalisés par thématique 2023 : **Santé** (soin en lien avec l'ARPDD + projet de transplantation, Accompagnement lié à la grossesse, Orientation et accompagnement santé mentale (EPICURE), Dossier MDPH, suivi médical spécialisé enfant etc.), **Apprentissage de la langue** (ASL, festival de l'écrit, etc.), **Parentalité**, **Sport/loisirs/Culture** (inscription en salle de sport, projet artistique (DiscoBalls, Projet LGBT avec la Cie des Mangeurs de Cercle), Inscription pour pratique de la boxe, Accompagnement pour aide financière pour accès cours de dessin pour enfants + inscription à la MCL (association socio culturelle)etc.), **Bénévolat** (Restos du cœur saison hiver 2023/2024, cours d'arabe aux mamans du quartier CS de Manchester, Festival des Marionnettes, Compagnie des Mangeurs de Cercle...), **Préparation emploi/formation** (Inscription MILO pour préparer une scolarisation, **Accompagnement projet professionnel** (infirmier), **accompagnement sollicitation** autorisation de travail (projet agent de sécurité), formation FIMO , apprentissage du métier d'ébéniste, renseignement formation électricien etc.), **Mobilité** permis de conduire).

5. Faits marquants en 2023

- Célébration des 20 ans du CADA et inauguration des locaux administratifs : l'association a célébré deux évènements importants le mercredi 18 octobre 2023 en organisant la fête

d'anniversaire des 20 ans du CADA et en procédant dans la matinée à l'inauguration de nos locaux administratifs. Deux évènements réalisés avec succès qui ont permis de réunir nos usagers, partenaires, bénévoles et salariés pour partager des moments festifs et conviviaux tout au long de la journée.

11 h : inauguration de ses locaux administratifs situés au 06 rue des sources à Charleville en présence de la Préfecture des Ardennes, des élus et partenaires de nos dispositifs.

13 h : Célébration des 20 ans du CADA ATTM de Charleville Mézières à la salle Guy Canon de Manchester autour d'un évènement festif réunissant ses partenaires et résidents. L'occasion pour le CADA de valoriser les savoirs faire de ses résidents en partageant différents ateliers : déambulation de marionnettes créées par les bénévoles et les résidents, dégustation de cuisine du monde, danses, scénettes de théâtre sur la vie au CADA avec rôles inversés résidents-salariés, atelier photos...



- Préparation de l'évaluation du CADA : en vue de l'évaluation de notre établissement devant se dérouler en 2024, différents temps de travail ont été organisés pour se préparer au mieux :

réunions internes au CADA de Charleville, réunions inter structures, inter CADA, évaluation blanche organisée au siège...

- La mise en place de l'extension des 8 places et la nouvelle organisation harmonisée entre le CADA et le CPH, avec notamment la création du poste de référent habitat pour gérer les 2 dispositifs.

6. Difficultés rencontrées

- Outre l'impact financier découlant de la nécessité de rendre notre offre d'hébergement modulable pour répondre aux demandes des services de l'Etat, nos équipes doivent faire face à une charge de travail accrue. Cela est dû aux travaux d'aménagement et à l'équipement des lieux d'hébergement requis. Par ailleurs, elles éprouvent aussi des tensions liées à la réorganisation fréquente de la répartition et des modalités d'accompagnement des ménages.

- Difficulté dans la prise en charge d'un résident souffrant de traumatisme nécessitant une grande mobilisation de l'équipe pour l'accompagner et l'orienter.

- Difficultés rencontrées avec l'accueil d'une famille transférée en urgence au sein de notre CADA suite à des faits de violences conjugales. En effet, afin de protéger et de mettre à l'abri une mère et ses 2 enfants pris en charge au CADA AATM de Langres, ces derniers ont été orientés au sein de notre établissement pour les éloigner du conjoint violent et menaçant. La famille a été accompagnée pour le dépôt de plainte et dans les démarches de soins. Pour éviter qu'elle soit repérée l'association leur a fourni une nouvelle puce téléphonique et a formulé des recommandations pour garantir leur sécurité.

Quelques jours après leur arrivée au CADA de Charleville Mézières, la famille a quitté le lieu d'hébergement de manière inquiétante et un signalement de disparition a été fait aussitôt auprès du commissariat de Charleville Mézières.

7. Perspectives et projets pour 2024

- Préparer et réussir l'évaluation du CADA programmée en avril 2024

- Continuer à développer les projets partenariaux et actions d'ouvertures vers l'extérieur : « Festi migrant », semaine de l'intégration, journée du réfugié, Ufolep ...

- Développer le partenariat avec les professionnels de santé, notamment en santé mentale afin de renforcer notre réseau et améliorer notre connaissance en accompagnement et prise en charge des personnes en souffrances psychique.

Article de presse : Célébration des 20 ans du cada AATM de Charleville Mézières et inauguration des locaux <https://www.lardennais.fr/id532009/article/2023-10-20/le-centre-daccueil-pour-demandeurs-dasile-de-charleville-mezières-est-bien>



Les résidents réalisent un projet de peinture de leur pays. *Yolika Bana*



Les ateliers de maintenance ont été effectués par des résidents. *Les Algéens ont été très impliqués dans ces ateliers.*



C'est le moment de partager un repas. *Yolika Bana*

Les nouveaux locaux enfin inaugurés

Depuis 2015, les locaux administratifs du Coda sont installés à nos 40 Sources, à Charleville-Mézières, et ont été reconstruits à la fin de l'année 2022. Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 19 octobre 2023. C'est un moment important pour le Coda, qui a pu enfin disposer de locaux adaptés à ses besoins. Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 19 octobre 2023. C'est un moment important pour le Coda, qui a pu enfin disposer de locaux adaptés à ses besoins.

Depuis 2015, les locaux administratifs du Coda sont installés à nos 40 Sources, à Charleville-Mézières, et ont été reconstruits à la fin de l'année 2022. Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 19 octobre 2023. C'est un moment important pour le Coda, qui a pu enfin disposer de locaux adaptés à ses besoins.

LES AUTRES POINTS

Des mois pour ressentir un conflit

Annuellement, le Coda de l'AMM organise un séminaire de réflexion. En 2022, il a accompagné 30 personnes de nationalité algérienne sur 150 personnes. C'est celui et celui qui ont eu le plus grand impact. L'année des ateliers au journal. Jusqu'à ce que le temps de l'immigration. On ne va plus. L'Algérien ou encore l'Algérien, c'est un pays qui a des problèmes. C'est un pays qui a des problèmes. C'est un pays qui a des problèmes.

Bienôt une évaluation et des projets

Si le Coda veut de nouvelles idées, il faut évaluer ce qui a été fait et ce qui reste à faire. L'évaluation est un processus qui permet de mesurer l'impact de nos actions et de définir de nouveaux projets. L'évaluation est un processus qui permet de mesurer l'impact de nos actions et de définir de nouveaux projets.

Il n'y a pas qu'un seul Coda

Il est important de préciser que le Coda de l'association AMM n'est pas le seul Coda de Charleville-Mézières. L'association AMM gère également un Coda à nos 40 Sources, à Charleville-Mézières. Les deux Coda ont des objectifs communs, mais ils ont des missions différentes. Les deux Coda ont des objectifs communs, mais ils ont des missions différentes.



Retrouvez une vidéo de cette journée d'inauguration sur notre site internet ou sur ce QR code.



Par Malika, à nos côtés pour célébrer ses 20 ans de l'association, et de nos amis du quartier. *Yolika Bana*

SOCIÉTÉ

Bien plus qu'un simple hébergement

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

MÉLIAN PUSON

Il est resté perché quelques mois, parfois un an, voire deux ans. Et maintenant, il est à Charleville-Mézières. Il a pu intégrer le Coda de l'association AMM.

Le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de l'association AMM (association pour l'accueil des travailleurs et des migrants) vient de célébrer ses 20 ans d'existence. L'occasion pour les résidents de témoigner de l'importance de ce type de structure dans leur intégration.

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

«Les salariés et bénévoles aident à gérer les papiers, la scolarisation... Coder à eux, nous n'avons aucune difficulté à nous intégrer en France»

Centre d'Accueil pour Demandeurs
d'Asile de la Haute-Marne

- Antenne de Langres
- Antenne de Chaumont

Rapport d'Activité

2023

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Présentation de l'établissement

1.1. Etablissement

Nom : C.A.D.A. Haute-Marne

Année de création : **2022** (de la fusion CADA Langres ouvert en 2002 et CADA Chaumont en 2022)

Capacité d'accueil : **166 places**

- Antenne de Langres

Adresse des bureaux : 74 Rue de la Liberté, 52200 Langres

Téléphone : **03.25.90.23.75**

E-Mail : cadalangres@aatm.fr

Capacité : **144 places**

CADA éclaté au sein de 35 appartements

Accueil de familles, de couples et de personnes isolées en cohabitation.

- Antenne de Chaumont

Adresse des bureaux : **49 rue Lévy Alphanféry - 52 000 Chaumont**

Téléphone : **03.25.90.23.75**

E-mail : cada52.antenne-chaumont@aatm.fr

Date d'ouverture : 01/12/2022

Capacité d'accueil : **20 places**

Configuration : **CADA éclaté** au sein de 6 appartements

Accueil de familles et de personnes isolées en cohabitation

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2023 :

- Equipe sur site à l'antenne de Langres : 11 salariés (10,6 ETP)

➤ 1 responsable de site	1 ETP
➤ 1 technicienne administrative	1 ETP
➤ 1 auxiliaire socio-éducatif-référente habitat	1 ETP
➤ 1 chargée d'insertion / référente scolarité	1 ETP
➤ 5 référentes sociales	5 ETP
➤ 1 technicien supérieur	1 ETP
➤ 1 infirmière	0,6 ETP

- Equipe du site à l'antenne de Chaumont = 1,10 ETP

➤ 1 responsable de site	0,10 ETP
➤ 1 intervenante sociale	1 ETP

- Siège social = 8 salariés (1,44 ETP)
- 1 assistante administrative 0,18 ETP
- 1 comptable 0,18 ETP
- 1 assistante des services économiques 0,18 ETP
- 1 cadre administrative et comptable 0,18 ETP
- 1 aide comptable 0,18 ETP
- 1 apprenti chargé de mission RH 0,18 ETP
- 1 directrice générale 0,18 ETP
- 1 directrice générale adjointe 0,18 ETP

2. Données chiffrées 2023

2.1. Admissions

166 personnes nouvellement accueillies en 2023 : **90 ménages, 17 familles, 10 couples, 78 isolés, ainsi qu'une naissance.**

147 personnes à Langres : 71 ménages (**16 familles, 10 couples, 45 isolés**), ainsi qu'1 naissance

18 personnes à Chaumont : 16 ménages (**1 famille et 15 personnes isolées**)

47 % des personnes entrées en 2023 étaient des isolés (85 % des ménages à l'antenne de Chaumont). Cette proportion traduit la transformation de places familles en places pour personnes isolées à la demande de l'OFII afin de répondre à un besoin croissant en places pour isolés.

Répartition des admissions selon la composition des ménages et le pays de provenance

Antenne Langres 2023

Pays	Effectif	Composition familiale	Mode d'admission
Afghanistan	7	Couple + 5 enfants	National
	3	Isolé + 2 enfants	National
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	8	Couple + 6 enfants	Relocalisé
	1	Isolé	Régional
1	Isolé	Régional	

	1	Isolé	Régional
Afrique du S.	6	Couple + 4 enfants	Régional
Albanie	6	Couple + 4 enfants	Régional
	2	Couple	Régional
	2	Couple	Régional
	4	Couple + 2 enfants	Régional
	2	Couple	Régional
	2	Couple	Régional
Azerbaïdjan	5	Couple + 3 enfants	Régional
	5	Couple + 3 enfants	Régional
Bangladesh	2	Couple	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
Bosnie	5	Couple + 3 enfants	Régional
Burkina	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
Chine	1	Isolé	Régional
Colombie	1	Isolé	Régional
Congo	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
Côte d'ivoire	5	Isolé + 4 enfants	Régional
Erythrée	1	Isolé	Régional
	2	Couple	Régional
Éthiopie	1	Isolé	Régional
Géorgie	2	Couple	Régional
Guinée	2	Isolé + 1 enfant	Régional
	2	Isolé + 1 enfant	Régional
Iran	2	Couple	Régional
	2	Couple	Régional
Kosovo	6	Couple + 3 enfants + 1 isolé	Régional
Libye	2	Couple	Régional
Maroc	1	Isolé	Régional
Mauritanie	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
Népal	1	Isolé	Régional

Nigéria	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
République Macédoine	6	Couple + 4 enfants	Régional
	4	Couple + 2 enfants	Régional
Rwanda	1	Isolé	Régional
Sénégal	1	Isolé	Régional
Serbie	8	Couple + 6 enfants	Régional
Somalie	1	Isolé	Régional
Soudan	1	Isolé	Régional
Turquie	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
TOTAL	147	71 ménages + une naissance	

Antenne Chaumont 2023

PAYS	EFFECTIFS	COMPOSITIONS MENAGES	MODE D'ADMISSION et STRUCTURE DE PROVENANCE
Afghanistan	1	<i>Isolé</i>	Régional - SPADA
Congo	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES
Cote d'Ivoire	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES
Afghanistan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES
Ethiopie	3	<i>Couple + 1 enfant</i>	Régional - CAES
Afghanistan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES
RDC	1	<i>Isolé</i>	Régional - HUDA
RDC	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES
RDC	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES
Bangladesh	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES
Arménie	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES
Afghanistan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES
Soudan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES
Bénin	1	<i>Isolé</i>	Régional - SPADA
Côte d'Ivoire	1	<i>Isolé</i>	Régional - SPADA
Bangladesh	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES
TOTAL	18		16 ménages + 0 naissance

2.2. Présents

	Antenne Langres	Antenne Chaumont	Total / CADA HM
Nombre de nuitées	45 661	3 965	49 626
Taux d'occupation	86,87 %	54,32 %	82,90 %

Ce taux s'explique par plusieurs facteurs :

- Les places vacantes pour les familles généralement plus longues à pourvoir. Dans la mesure où l'antenne de Langres propose des places pour des familles de grosse composition, les places qui restent vacantes, parfois jusqu'à plusieurs semaines, ont un impact fort sur le taux d'occupation.
- Il arrive que des orientations soient suspendues dans l'attente de l'avis du médecin de l'OFII sur une problématique médicale qui pourrait nécessiter une adaptation du lieu d'hébergement. Selon les situations, cette procédure qui peut parfois prendre plusieurs semaines.
- Les premières orientations sur l'antenne de Chaumont ne sont intervenues qu'au fil de l'eau, au fur et à mesure de l'attribution des appartements
- La modularité demandée par l'OFII nous a fait perdre plusieurs milliers de journées.

293 personnes (273 à Langres, 20 à Chaumont) de 42 nationalités différentes ont été hébergées et accompagnées en 2023 :

Répartition des 273 présents à Langres en 2023 selon la composition des ménages
Soit 30 familles, 14 couples, 93 isolés de 40 nationalités

	Isolé	Isolé + 1 enfant	Isolé + 2 enfants	Isolé + 3 enfants	Isolé + 4 enfants	Couple	Couple + 1 enfant	Couple + 2 enfants	Couple + 3 enfants	Couple + 4 enfants	Couple + 5 enfants	Couple + 6 enfants	Couple + 3 enfants + 1 isolé	Total
Nombre de situations	93	4	1	0	2	14	2	3	5	5	4	3	1	137
Effectif	93	8	3	0	10	28	6	12	25	30	28	24	6	273

Répartition des 120 présents à Chaumont en 2023 selon la composition des ménages
Soit 17 isolés et un couple avec un enfant de 27 nationalités

	Isolé	Isolé + 1 enfant	Isolé + 2 enfants	Isolé + 3 enfants	Isolé + 4 enfants	Couple	Couple + 1 enfant	Couple + 2 enfants	Couple + 3 enfants	Total
Nb de situations	17	0	0	0	0	0	1	0	0	18
Effectif	17	0	0	0	0	0	3	0	0	20

Effectifs scolaires Antenne de Langres 2023

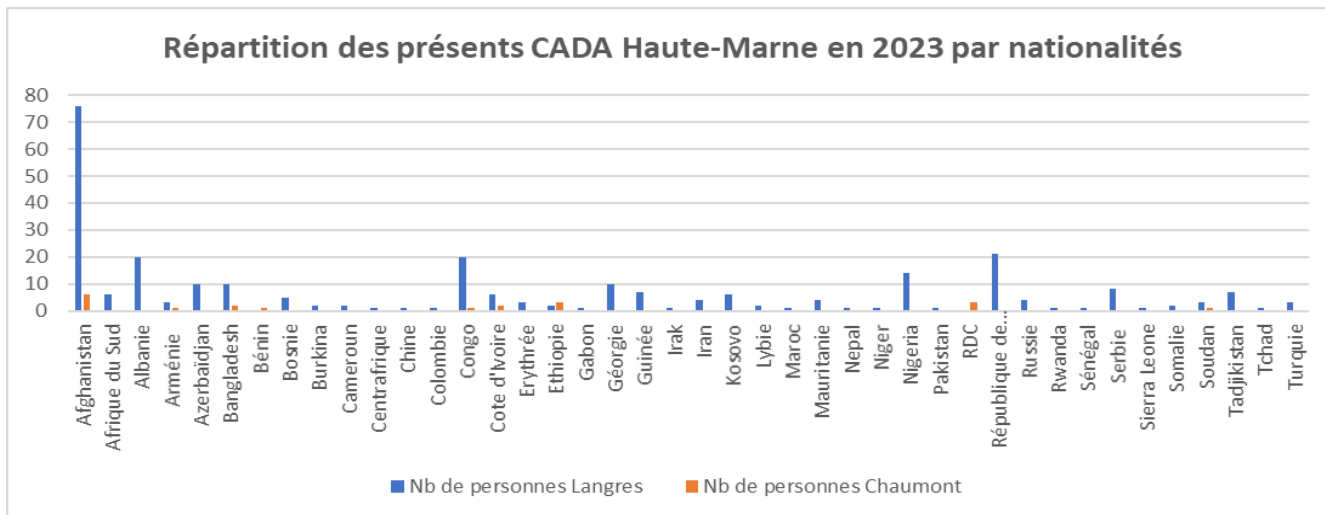
	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université	Total
Effectifs au 01/01/2023	6	16	12	5	0	39
Sorties en cours d'année sans re-scolarisation sur secteur	0	2	1	0	0	3
Arrivées en cours d'année	0	4	1	0	0	5
Changement de cycle et 1er accès maternelle	0	2	0	0	0	2
Effectifs rentrée 2023-2024	7	12	9	4	1	33
Effectifs au 31/12/2023	7	12	9	4	1	33

Effectifs scolaires Antenne de Chaumont 2023 : l'unique enfant accueilli était scolarisé en maternelle.

Répartition des présents CADA Haute-Marne en 2023 par nationalité

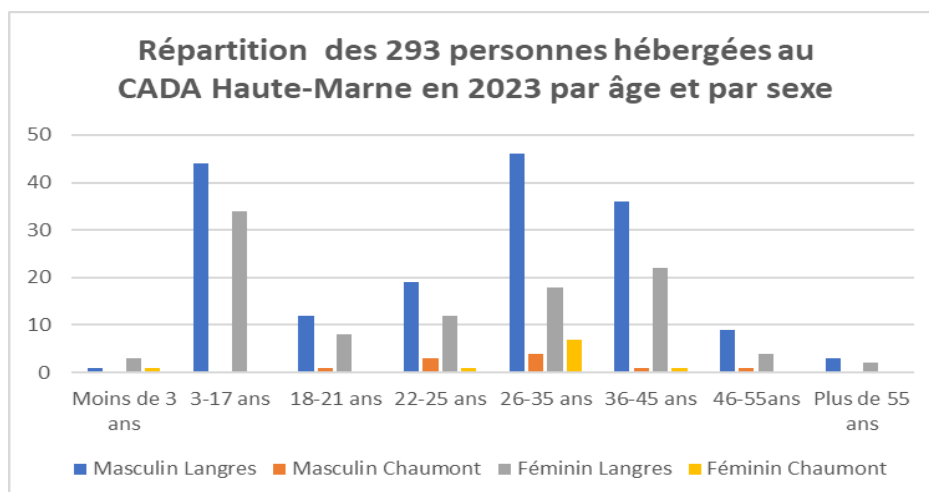
Nationalité	Nb de personnes Langres	Nb de personnes Chaumont	Totaux
Afghanistan	76	6	82
Afrique du Sud	6	0	6
Albanie	20	0	20
Arménie	3	1	4
Azerbaïdjan	10	0	10
Bangladesh	10	2	12
Bénin	0	1	1
Bosnie	5	0	5
Burkina	2	0	2
Cameroun	2	0	2
Centrafrique	1	0	1
Chine	1	0	1
Colombie	1	0	1
Congo	20	1	21
Cote d'Ivoire	6	2	8
Erythrée	3	0	3
Ethiopie	2	3	5
Gabon	1	0	1
Géorgie	10	0	10
Guinée	7	0	7
Irak	1	0	1
Iran	4	0	4
Kosovo	6	0	6
Lybie	2	0	2
Maroc	1	0	1
Mauritanie	4	0	4
Népal	1	0	1
Niger	1	0	1
Nigeria	14	0	14
Pakistan	1	0	1
RDC	0	3	3
République de Macédoine	21	0	21
Russie	4	0	4
Rwanda	1	0	1
Sénégal	1	0	1
Serbie	8	0	8
Sierra Leone	1	0	1
Somalie	2	0	2
Soudan	3	1	4

Tadjikistan	7	0	7
Tchad	1	0	1
Turquie	3	0	3
TOTAUX	273	20	293



Répartition des personnes hébergées au CADA Haute-Marne en 2023 par âge et par sexe

Tranches d'âges	Masculin		Féminin		Totaux
	Langres	Chaumont	Langres	Chaumont	
Moins de 3 ans	1	0	3	1	5
3-17 ans	44	0	34	0	78
18-21 ans	12	1	8	0	21
22-25 ans	19	3	12	1	35
26-35 ans	46	4	18	7	75
36-45 ans	36	1	22	1	60
46-55ans	9	1	4	0	14
Plus de 55 ans	3	0	2	0	5
Totaux	170	10	103	10	293



2.3 Sorties / orientations et réorientations en cours de procédure

143 personnes réparties en 71 ménages ont quitté l'établissement en 2023, dont :

7. 32 ménages (70 personnes) ayant obtenu une protection
8. 32 ménages déboutés (52 personnes), dont 3 irrecevabilités
9. 7 ménages (21 personnes) ayant quitté le CADA pour divers motifs :

Statut	Antenne Langres		Antenne Chaumont		Total Ménages	Total personnes
	Isolés	Familles	Isolés	Familles		
Composition ménage	Isolés	Familles	Isolés	Familles		
BPI	20	10	2	0	32	70
Déboutés	21	8	3	0	32	52
Autres (départ en cours de procédure, ARV, transfert, etc.)	3	3	1	0	6	20
Totaux	44	21	6	0	70	143

- Antenne Langres = 65 ménages, soit 137 personnes sorties en 2023 (21 familles et 44 personnes isolées)

- 30 ménages (68 personnes) ayant obtenu une protection,
- 29 ménages déboutés (49 personnes), dont seulement 7 ont accédé à un hébergement d'urgence (12 personnes)
- 6 ménages (20 personnes) ayant quitté le CADA pour divers motifs : 1 famille (8 personnes) ayant demandé l'ARV, 1 famille (5 personnes) ayant choisi de regagner son pays d'origine par ses propres moyens, 1 famille transférée dans un autre établissement suite à des violences conjugales (3 personnes transférées, exclusion du mari), 2 isolés ayant demandé le désistement OFPRA pour demander l'aide au retour volontaire, dont un reparti au pays par ses propres moyens en raison de l'incapacité de l'OFII à organiser le voyage, et 1 isolé décédé.

Sorties Antenne Langres en 2023

Pays	Nb de pers.	Composition ménage	Date entrée	Date sortie	Statut à la sortie et modalités
Afghanistan	5	Couple + 3 enfants	25/06/2020	03/05/2023	Réfugiés - Logement parc public
	1	Isolé	30/09/2021	31/05/2023	Débouté - solution personnelle
	1	Isolé	28/10/2021	14/03/2023	Débouté - solution personnelle
	1	Isolé	30/03/2022	03/01/2023	Réfugié - solution personnelle
	8	Couple + 6 enfants	04/04/2022	24/03/2023	Réfugiés - Logement parc public
	2	Couple	19/04/2022	15/03/2023	Réfugiés - Logement parc public
	3	Couple + 1 enfant	03/05/2022	09/01/2023	Réfugiés - Logement parc public
	1	Isolé	17/05/2022	30/06/2023	Débouté - solution personnelle
	1	Isolé	03/08/2022	09/10/2023	Débouté - solution personnelle
	1	Isolé	23/08/2022	12/12/2023	Réfugié - Logement ALT AATM Langres
	1	Isolé	25/08/2022	01/08/2023	Réfugié - Logement parc privé
	1	Isolé	27/09/2022	31/07/2023	Débouté - solution personnelle

	1	Isolé	28/09/2022	27/06/2023	En cours de procédure – retour au pays sans ARV
	1	Isolé	04/10/2022	30/06/2023	Réfugié – Logement ALT AATM Langres
	1	Isolé	22/11/2022	30/11/2023	Débouté - solution personnelle
	1	Isolé	23/11/2022	06/12/2023	Débouté - solution personnelle
	7	Couple + 5 enfants	30/11/2022	25/09/2023	Réfugiés - Logement parc public
	1	Isolé	14/12/2022	17/07/2023	Réfugié - solution personnelle
	1	Isolé	10/01/2023	23/06/2023	Réfugié – Logement ALT AATM Langres
	1	Isolé	15/02/2023	15/11/2023	Réfugié – Logement ALT AATM Langres
	1	Isolé	25/04/2023	12/12/2023	Réfugié – Logement ALT AATM Langres
Albanie	1	Isolé	09/11/2022	29/03/2023	Débouté - solution personnelle
	6	Couple + 4 enfants	30/03/2023	17/10/2023	Déboutés - solution personnelle
	1	Isolé	20/10/2022	03/02/2023	Réfugié - solution personnelle
	2	Couple	18/04/2023	30/08/2023	Déboutés - Départ du territoire (suite ARV)
Arménie	3	Couple + 1 enfant	23/09/2022	24/07/2023	Déboutés - solution personnelle
Bangladesh	1	Isolé	25/07/2023	21/12/2023	Réfugié - solution personnelle
	1	Isolé	30/09/2022	09/01/2023	Débouté - solution personnelle
	1	Isolé	17/05/2022	25/01/2023	Débouté - solution personnelle
	1	Isolé	26/04/2022	18/12/2023	Débouté - solution personnelle
Bosnie	5	Couple + 3 enfants	09/05/2023	09/06/2023	En cours de procédure – solution personnelle
Cameroun	1	Isolé	16/08/2022	26/12/2023	Réfugié - Logement parc public
Centrafrique	1	Isolé	16/08/2022	05/12/2023	Réfugié - Logement parc public
Colombie	1	Isolé	05/07/2023	05/11/2023	En cours de procédure - Orientation CPAR (centre préparatoire à l'aide au retour)
Congo	5	Isolé + 4 enfants	02/08/2022	28/07/2023	Déboutés - Hébergement d'urgence
	1	Isolé	22/07/2022	31/03/2023	Débouté - solution personnelle
	7	Couple + 5 enfants	28/04/2022	20/01/2023	Réfugiés - Logement parc public
	2	Isolé + 1 enfant	28/09/2022	26/07/2023	Déboutés - Hébergement d'urgence
	1	Isolé	26/04/2022	28/02/2023	Débouté - Hébergement d'urgence
Côte d'Ivoire	1	Isolé	08/11/2022	20/01/2023	Débouté - solution personnelle
Ethiopie	1	Isolé	19/08/2022	28/06/2023	Réfugié - Logement parc public
Géorgie	2	Couple	07/06/2022	06/03/2023	Déboutés - solution personnelle
	1	Isolé	27/04/2022	31/07/2023	Débouté - Hébergement d'urgence
	1	Isolé	30/09/2022	03/08/2023	Débouté - Hébergement d'urgence
	2	Couple	09/08/2022	30/06/2023	Réfugiés - solution personnelle
Guinée	1	Isolé	24/05/2022	31/03/2023	Débouté - solution personnelle
	2	Isolé + 1 enfant	18/05/2021	31/01/2023	Réfugiés - solution personnelle

	2	Isolé + 1 enfant	10/01/2023	30/11/2023	Déboutés - solution personnelle
Irak	1	Isolé	15/06/2020	09/11/2023	Réfugié - Logement parc public
Mauritanie	1	Isolé	18/01/2022	31/01/2023	Réfugié - Logement parc public
Nigéria	1	Isolé	30/03/2023	24/11/2023	Débouté - solution personnelle
	1	Isolé	25/07/2023	14/12/2023	En cours de procédure - décès
République de Macédoine	6	Couple + 4 enfants	10/05/2022	21/03/2023	Déboutés - Départ du territoire (suite ARV)
	5	Couple + 3 enfants	26/08/2021	31/03/2023	PS - Logement parc public
	4	Couple + 2 enfants	07/11/2023	17/11/2023	En cours de procédure - Sortie autorisée par l'OFII (comportement violent/manquement grave règlement intérieur)
Serbie	8	Couple + 6 enfants	30/03/2023	19/06/2023	En cours de procédure - Départ du territoire (suite ARV)
Sierra Léone	1	Isolé	16/08/2022	02/08/2023	Débouté - Hébergement d'urgence
Somalie	1	Isolé	15/06/2020	20/03/2023	PS - Logement parc public
	1	Isolé	13/03/2023	26/07/2023	Débouté - Hébergement d'urgence
Soudan	1	Isolé	14/12/2021	30/03/2023	Réfugié - Logement parc public
	1	Isolé	22/02/2022	01/09/2023	Réfugié – Logement ALT AATM Langres
Tadjikistan	7	Couple + 5 enfants	20/08/2019	14/02/2023	Réfugiés - Logement parc public
Tchad	1	Isolé	22/09/2022	21/03/2023	Débouté - solution personnelle
Turquie	1	Isolé	09/12/2022	31/05/2023	Réfugié - Hébergement d'urgence
	1	Isolé	14/06/2023	30/11/2023	Débouté - solution personnelle
Total				137	

- Antenne Chaumont = 6 sorties en 2023 (6 isolés)

Soit 6 ménages :

- 2 isolés ayant obtenu une protection
- 3 isolés déboutés, sortis en solution individuelle
- 1 personne partie en cours de procédure en ARV

Sorties Antenne Chaumont 2023

Pays	Nb de pers.	Composition ménage	Date entrée	Date sortie	Statut à la sortie et modalités
RDC	1	Isolé	16/03/2023	29/12/2023	Débouté - Solution individuelle
Congo	1	Isolé	02/03/2023	28/12/2023	Débouté - Solution Individuelle
Cote d'Ivoire	1	Isolé	02/03/2023	08/11/2023	Débouté - Solution individuelle
Arménie	1	Isolé	17/04/2023	13/09/2023	En cours de procédure - ARV
Afghanistan	1	Isolé	28/02/2023	09/11/2023	Réfugié - Solution individuelle
Soudan	1	Isolé	20/04/2023	21/06/2023	Réfugié - CPH
Total	6				

3. Accompagnement à la sortie

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiées en 2023 par antenne

Antennes	Réfugiés ou PS		Parent(s) d'enfant(s) réfugié(s)		Déboutés CNDA		Nb ARV sollicitées	
	LANGRES	CHAUMONT	LANGRES	CHAUMONT	LANGRES	CHAUMONT	LANGRES	CHAUMONT
Familles	4	1	/	/	9	/	2	/
Couples	1	/	/	/	3	/	1	/
Isolés	30	6	/	/	22	3	2	1
Total en nb personnes	58	9	0	0	68	3	16	1

3.1 Accompagnement des réfugiés

110 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnées au cours de l'année 2023, soit plus d'un tiers des effectifs de l'année.

Antenne Langres

58 personnes (4 familles, 1 couple et 30 isolés) ont bénéficié d'une protection internationale en 2023. Elles ont rejoint les **43 autres personnes** bénéficiaires d'une protection internationale (6 isolés, 1 couple et 6 familles) notifiées en 2022, soit un total de **101 bénéficiaires d'une protection internationale accompagnés sur l'année 2023, ce qui représente 37,36% des effectifs de l'année.**

Accompagnement des réfugiés en 2023

Pays	Nb pers	Composition familiale	Date entrée CADA	Délai de sortie OFII	Date sortie CADA	Nb jours de prolongation Dépassement	Statut à la sortie modalités / Raisons du délai de sortie
Afghanistan	1	Isolé	30/03/22	31/12/22	03/01/23	3	Réfugié Solution personnelle
	3	Couple + 1 enfant	03/05/22	31/12/22	09/01/23	9	Réfugiés Logement parc public
	2	Couple	19/04/22	30/04/23	15/03/23	0	Réfugié Logement parc public
	8	Couple + 6 enfants	04/04/22	31/01/23	24/03/23	52	Réfugiés Logement parc public
	5	Couple + 3 enfants	25/06/20	31/05/23	03/05/23	0	Réfugiés Logement parc public
	1	Isolé	10/01/23	31/08/23	23/06/23	0	Réfugié Logement ALT AATM
	1	Isolé	04/10/22	30/09/23	30/06/23	0	Réfugié Logement ALT AATM
	1	Isolé	14/12/22	31/10/23	17/07/23	0	Réfugié Solution personnelle
	1	Isolé	25/08/22	31/10/23	01/08/23	0	Réfugié Logement parc privé
	7	Couple + 5 enfants	30/11/22	31/10/23	25/09/23	0	Réfugiés Logement parc public
1	Isolé	15/02/23	30/12/23	15/11/23	0	Réfugié Logement ALT AATM	

	1	Isolé	23/08/22	30/11/23	12/12/23	12	Réfugié Logement ALT AATM
	1	Isolé	25/04/23	30/11/23	12/12/23	12	Réfugié Logement ALT AATM
	1	Isolé	29/06/22	31/12/23	-	0	Réfugié Présent au 31/12/2023
	1	Isolé	05/10/22	30/04/24	-	0	Réfugié Présent au 31/12/2023
	1	Isolé	24/11/22	28/02/24	-	0	PS Présent au 31/12/2023
	1	Isolé	21/12/22	31/12/23	-	0	PS Présent au 31/12/2023
	1	Isolée	07/01/23	31/12/23	-	0	Réfugié Présent au 31/12/2023
	1	Isolé	17/01/23	30/06/24	-	0	PS Présent au 31/12/2023
	1	Isolé	17/01/23	30/04/24	-	0	Réfugié Présent au 31/12/2023
	1	Isolé	19/04/23	30/04/24	-	0	PS Présent au 31/12/2023
	1	Isolé	19/04/23	31/05/24	-	0	Réfugié Présent au 31/12/2023
	1	Isolé	24/05/23	30/04/24	-	0	Réfugié Présent au 31/12/2023
	8	Couple + 6 enfants	18/07/23	29/02/24	-	0	Réfugiés Présents au 31/12/2023
Afrique du Sud	6	Couple + 4 enfants	28/02/23	29/02/24	-	0	Réfugiés Présents au 31/12/2023
Albanie	1	Isolé	20/10/22	31/05/24	03/02/23	0	Réfugié Solution personnelle
Azerbaïdjan	5	Couple + 3 enfants	17/07/23	30/06/24	-	0	Réfugiés Présents au 31/12/2023
Bangladesh	1	Isolé	25/07/23	30/06/24	21/12/23	0	Réfugié Solution personnelle
Burkina	1	Isolé	05/01/23	31/05/24	-	0	Réfugié Présent au 31/12/2023
Cameroun	1	Isolé	16/08/22	29/02/24	26/12/23	0	Réfugié Logement parc public
Centrafrique	1	Isolé	16/08/22	31/01/24	05/12/23	0	Réfugié Logement parc public
Chine	1	Isolé	25/07/23	29/02/24	-	0	Réfugié Présent au 31/12/2023
Congo	7	Couple + 5 enfants	28/04/22	31/01/23	20/01/23	0	Réfugiés Logement parc public
	1	Isolé	01/03/23	31/03/24	-	0	Réfugié Présent au 31/12/2023
Erythrée	1	Couple	25/10/23	30/06/24	-	0	Réfugiés Présents au 31/12/2023
Ethiopie	1	Isolé	19/08/22	31/05/23	28/06/23	28	Réfugié Logement parc public
	1	Isolé	10/08/23	30/04/24	-	0	Réfugié Présent au 31/12/2023
Gabon	1	Isolé	22/12/22	31/03/24	-	0	PS Présent au 31/12/2023
Géorgie	2	Couple	09/08/22	30/09/23	30/06/23	0	Réfugiés Solution personnelle
Irak	1	Isolé	15/06/20	30/11/23	09/11/23	0	Réfugié Logement parc public
Mauritanie	1	Isolé	18/01/22	28/02/23	31/01/23	0	Réfugié Logement parc public
Nigéria	1	Isolé	05/10/22	30/06/24	-	0	Réfugié

							Présent au 31/12/2023
République Macédoine	5	Couple + 3 enfants	26/08/21	31/03/23	31/03/23	0	PS Logement parc public
Sénégal	1	Isolé	23/02/23	31/01/24	-	0	Réfugié Présent au 31/12/2023
Somalie	1	Isolé	15/06/20	19/04/23	20/03/23	0	PS Logement parc public
Soudan	1	Isolé	14/12/21	30/04/23	30/03/23	0	Réfugié Logement parc public
	1	Isolé	22/02/22	31/08/23	01/09/23	1	Réfugié Logement ALT AATM
Tadjikistan	7	Couple + 5 enfants	20/08/19	27/01/23	14/02/23	18	Réfugiés logement parc public
Turquie	1	Isolé	09/12/22	31/05/23	31/05/23	0	Réfugié Hébergement urgence
TOTAL	102 personnes – 37 isolés, 2 couples et 10 familles						

Antenne Chaumont

9 personnes BPI (1 famille et 6 isolés) ont obtenu une protection internationale en 2023.

En 2023, 1 personne de moins de 25 ans (isolé), a dépassé le délai de sortie prévu par l'OFII car il ne s'est vu proposer aucune place en CPH et a finalement fait le choix d'une solution individuelle.

Accompagnement des réfugiés en 2023

Pays	Nb de pers.	Composition familiale	Date entrée CADA	Délai de sortie OFII	Date sortie CADA	Nb de jours de prolongation Dépassement	Statut à la sortie et modalités / Raisons du délai de sortie
Afghanistan	1	Isolé	18/04/2023	31/01/2024 30/04/2024	-	0	Réfugié - Présent au CADA au 31/12/2023
Soudan	1	Isolé	20/04/2023	31/07/2023	21/06/2023	0	Réfugié - CPH
Ethiopie	3	Couple + 1 enfant	29/08/2023	31/12/2023 31/03/2024	-	0	Réfugié - Présent au CADA au 31/12/2023
Bangladesh	1	Isolé	17/04/2023	28/02/2024 31/05/2024	-	0	PS - Présent au CADA au 31/12/2023
Afghanistan	1	Isolé – 25 ans	06/03/2023	28/02/2024 31/05/2024	-	0	Réfugié - Présent au CADA au 31/12/2023
Afghanistan	1	Isolé – 25 ans	28/02/2023	31/07/2023	09/11/2023	101	Réfugié - Solution individuelle
Afghanistan	1	Isolé	18/04/2023	31/12/2023 31/03/2024	-	0	Réfugié - Présent au CADA au 31/12/2023
TOTAL	9						

Par ailleurs, la question de l'accompagnement à la sortie bénéficiaires de protection ayant moins de 25 ans et n'ouvrant donc pas de droits RSA, reste prégnante. En effet, 22.2 % des ménages accompagnés à la sortie en 2023 étaient dans cette situation, soit 2 personnes, dont 1 sortie au 31/12/2023 et 1 toujours présente au 31/12/2023.

3.2 Accompagnement des déboutés

73 personnes déboutées ont été présentes dans l'établissement au cours de l'année 2023 soit 24,91 % des effectifs de l'année.

Antenne Langres

En 2023, 9 familles, 3 couples et 22 personnes isolées ont été déboutées de leurs demandes d'asile, soit 68 personnes.

64,7% des ménages déboutés en 2023 sont sortis pour une solution personnelle, 20% pour un hébergement d'urgence et 5,71 % en ARV. AU 31/12/2023, 4 ménages déboutés étaient toujours présents sur l'antenne de Langres (18 personnes).

Ménages déboutés Antenne de Langres en 2023

Pays	Nb pers	Composition familiale	Date entrée CADA	Date fin de prise en charge	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Nb jours de prolongation
Afghanistan	1	Isolé	28/10/21	31/03/23	14/03/23	Solution personnelle	0
	1	Isolé	30/09/21	30/04/23	31/05/23	Solution personnelle	31
	1	Isolé	17/05/22	30/06/23	30/06/23	Solution personnelle	0
	1	Isolé	27/09/22	31/07/23	31/07/23	Solution personnelle	0
	1	Isolé	03/08/22	30/09/23	09/10/23	Solution personnelle	9
	1	Isolé	22/11/22	30/11/23	30/11/23	Solution personnelle	0
	1	Isolé	23/11/22	30/11/23	06/12/23	Solution personnelle	6
Albanie	1	Isolé	09/11/22	31/03/23	29/03/23	Solution personnelle	0
	2	Couple	18/04/23	31/07/23	30/08/23	Départ du territoire (suite ARV)	30
	6	Couple + 4 enfants	30/03/23	30/09/23	17/10/23	Solution personnelle	17
Arménie	3	Couple + 1 enfant	23/09/22	31/08/23	24/07/23	Solution personnelle	0
Bangladesh	1	Isolé	30/09/22	28/02/24	09/01/23	Solution personnelle	0
	1	Isolé	17/05/22	28/02/23	25/01/23	Solution personnelle	0
	1	Isolé	26/04/22	31/01/24	18/12/23	Solution personnelle	0
Congo	1	Isolé	26/04/22	28/02/23	28/02/23	Hébergement urgence	0
	1	Isolé	22/07/22	31/03/23	31/03/23	Solution personnelle	0
	2	Isolé + 1 enfant	28/09/22	31/07/23	26/07/23	Hébergement urgence	0
	5	Isolé + 4 enfants	02/08/22	31/07/23	28/07/23	Hébergement urgence	0
Côte d'Ivoire	1	Isolé	08/11/22	28/02/23	20/01/23	Solution personnelle	0
Géorgie	2	Couple	07/06/22	31/03/23	06/03/23	Solution personnelle	0
	1	Isolé	27/04/22	31/07/23	31/07/23	Hébergement urgence	0
	1	Isolé	30/09/22	02/05/23	03/08/23	Hébergement urgence	93
	2	Couple	06/10/22	31/01/24	-	Présents au 31/12/2023	0
Guinée	2	Isolé + 1 enfant	10/03/21	31/01/23	31/01/23	Solution personnelle	0
	1	Isolé	24/05/22	31/03/23	31/03/23	Solution personnelle	0
	2	Isolé + 1 enfant	10/01/23	30/11/23	30/11/23	Solution personnelle	0
Nigéria	1	Isolé	30/03/23	30/11/23	24/11/23	Solution personnelle	0
	6	Couple + 4 enfants	02/09/22	30/11/23	-	Présents au 31/12/2023	31
	6	Couple + 4 enfants	10/05/22	28/02/23	21/03/23	Départ du territoire (suite ARV)	21

République de Macédoine	6	Couple + 4 enfants	16/05/23	30/11/23	-	Présents au 31/12/2023	31	
Russie	4	Couple + 2 enfants	11/07/22	31/01/24	-	Présents au 31/12/2023	0	
Sierra Léone	1	Isolé	16/08/22	31/07/23	02/08/23	Hébergement urgence	2	
Somalie	1	Isolé	13/03/23	31/07/23	26/07/23	Hébergement urgence	0	
Tchad	1	Isolé	22/09/22	31/03/23	21/03/23	Solution personnelle	0	
Turquie	1	Isolé	14/06/23	30/11/23	30/11/23	Solution personnelle	0	
Total			70 – 10 familles, 3 couples et 22 isolés					

Antenne Chaumont

3 ménages (3 isolés) ont été déboutés de leur demande d'asile en 2023. Ils ont tous quitté le CADA avant la date de fin de prise en charge pour une solution personnelle.

Au 31/12/2023, aucun débouté n'était présent à l'antenne de Chaumont.

Personnes déboutées sorties Chaumont en 2023

Pays	Nombre de personnes	Composition familiale	Date entrée CADA	Date fin de prise en charge	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Nombre de jours de prolongation
Congo	1	Isolé	02/03/2023	31/12/2023	28/12/2023	Solution Individuelle	0
Cote d'Ivoire	1	Isolé	02/03/2023	30/11/2023	08/11/2023	Solution individuelle	0
RDC	1	Isolé	16/03/2023	31/01/2024	29/12/2023	Solution individuelle	0
TOTAL	3						

4. Réalisations de l'année 2023

4.1. Formations suivies par l'équipe

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Référents sociaux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Valeurs de la République et Laïcité ✓ Transat : résidences d'artistes en structures sociales. ✓ Conférence partage "Stratégies et migration féminine autonome : le cas des Ivoiriennes" ✓ Techniques de recherche en informations sur les pays d'origine ✓ Construire un escape-game pour un usage pédagogique ✓ Accompagner des personnes exilées en souffrance psychique ✓ Radicalisation contemporaine ✓ Racines de l'islam et vecteur de radicalité
Chefs de service	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manager : Réussir ses entretiens individuels et annuels ✓ Repères clés sur la procédure d'asile ✓ En quoi le RGPD a réinterrogé le secret professionnel
Plusieurs membres de l'équipe (chargés d'insertion, référents sociaux...).	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner l'intégration des BPI ✓ Droit des étrangers ✓ Premiers secours en santé mentale
Equipe entière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PSC1 ✓ Equipier de Première Intervention – extincteurs

4.2. Animations et informations collectives

Antenne de Langres

	Action/thématique	Public	Partenaires/Intervenants	Modalités
Informations collectives	Logement	Adultes	Auxiliaire socio-éducative et technicien supérieur	5 séances
	Savoir – être / vivre ensemble	Adultes	Auxiliaire socio-éducative	3 séances
	Système scolaire	Parents d'enfants scolarisés	Référente scolarité + Référente sociale + Auxiliaire Socio Educative + Service civique + professeure FLE du collège Diderot	1 séance + présentation ENT + atelier distribution des fournitures scolaires
	Prévention routière	Adulte	Prévention routière + Référente Sociale	1 séance
	Droits de l'enfant	Enfants	Auxiliaire Socioéducative + Apprentie	3 informations collectives
	Accidents domestiques et vaccination	Famille	PMI + référente sociale	1 séance
	Laïcité	Adultes	Auxiliaire socio-éducative	1 séance
	Droit des femmes	Adultes	Auxiliaire socio-éducative + M2K + PHILL	1 expo + 1 débat à la M2K
	ADA	Adultes	Technicienne administrative + Auxiliaire socio-éducative	1 séance
	Système judiciaire	Adultes	Gendarmerie	1 séance
	Addiction	Adultes	CSAPA + Référente sociale	2 séances
	Hygiène de vie hommes	Adultes hommes	Infirmière + référente sociale + Auxiliaire socioéducative	2 séances
Ouverture sur l'extérieur	Parc floral de Maizière sur Amance	Adultes	Auxiliaire socio-éducative	5 demi-journées
	Elles bougent	Fille 12-17 ans	M2K + ADPJ + CADA + PRE + foyers ruraux	1 réunion avec les jeunes
	Partenariat avec l'EHPAD	Adultes	Auxiliaire socio-éducative + EHPAD + EPIDE	4 ateliers préparation d'un épouvantail + 1 après midi olympiade + 1 après-midi loto
	Ateliers cuisine	Adultes	M2K / GEM / ADPJ / LAS / CADA	2 ateliers par mois + 1 sortie à Bourmont + repas en fin d'année
	Festival des Hallebardiers	Tout public	Compagnie des Hallebardiers	1 résidente bénévole
	Rencontres philosophiques	Tout public	RPL	2 résidents bénévoles
	Repas intergénérationnel	Tout public	EPIDE / CIAS / CADA	4 résidents pour la cuisine + 15 au repas
	Marche octobre rose	Tout public	EPIDE + Service civique	1 marche

	Concours d'éloquence	Tout public	Equipe + compagnie Préface	9 séances de prépa + concours
	Citadelle en fête	Tout public	multipartenaires	1 journée
	Noel pour tous	Tout public	multipartenaires	1 après midi + 1 atelier bonnets
	Rallye de l'intégration	BPI	Equipe + FRATE	1 après-midi
	Jeu de piste découverte de Langres	Tout public	Equipe + bénévoles	1 matin
	Chien à Plumes	Adultes	Chien à Plumes	1 atelier décoration + 6 bénévoles
	Gouter des voisins	Tout public	Conseil citoyen	1 atelier cuisine + après-midi convivial
	Bénévolat Dplace	Adulte	Dplace	2 résidents
	Tintamars	Adultes et Ados	Tintamars	2 Projets « ce soir on crée à domicile » (2 séances) + sorties de résidence + 1 bénévole
	Journée mondiale du réfugié	Tout public	Equipe	après-midi convivial (création d'un puzzle + décoration vitre
	Bénévolat Secours populaire	Adulte	Secours Populaire	Bénévoles pour événements ponctuels + bénévoles hebdomadaires
	Bénévoles Croix rouge	Adultes	Croix rouge	
	Bénévoles Familles rurale	Adultes	Famille rurale	2 journées de bénévolat
	Inauguration fresque	Tout public	Hamaris	6 résidents
	Forum parent	parents	multipartenaire	1 journée de forum + 1 atelier cuisine
	Intervention au collège de Chalindrey Chalindrey	Adultes	Collège	2 séances (semaine des langues et laïcité)
	Tournoi de volley	Adultes	Evide	1 entraînement + tournoi
	Tournoi de football	Adultes	AATM	1 journée
	Ateliers numérique	Adultes	Conseiller numérique France Service + Service civique	Réunion d'information + 4 ateliers
	Le Gout des autres	Adultes	Le Gout des Autres + équipe	1 visite de l'auberge + 3 ateliers de partage
Sorties culturelles	Louvres	Adultes		1 journée (bus + visites) - 26 résidents
	Atelier au musée	Tout public	Musée de Langres + auxiliaire socio-éducative	2 séances
	Conte à la fontaine de la grenouille	Tout public	Bénévole + auxiliaire socio-éducative	1 séance
Sorties	Journée conviviale à la grenouille	Tout Public	Equipe et bénévoles	1 après midi
	Marche lac de Charmes	Hommes	Intervenantes sociales	1 marche

	Visite jardin de l'Alma	Tout public	Auxiliaire socio-éducative + 1 bénévole	1 visite
Autre	Cook-food	Tout public	Les ateliers du milieu + Auxiliaire Socioéducative	6 séances
	Art thérapie	Tout public	Art thérapeute	39 séances
	Aménagement extérieur du CADA	hommes	Auxiliaire socio-éducative et technicien supérieur + bénévole	3 ateliers
	Expo peinture	Tout public	1 résident + Equipe	1 après midi
	Dis-moi 10 mots	Adultes	Auxiliaire socio-éducative	4 séances / 4 textes créés

Antenne de Chaumont

	Action/thématique	Public	Partenaires/Intervenants	Modalités
Informations collectives	Information collective Harcèlement	Résidents CADA	Equipe CADA	1 demi-journée
	Information collective accidents domestiques	Résidents CADA	Equipe CADA	1 demi-journée
	Information collective propreté des logements	Résidents CADA	Equipe CADA	1 demi-journée
	Jeu gestion du Budget	Résidents CADA	UDAF + Chaumont Habitat	Demi-journée
	Informations collectives économies d'énergies	Résidents CADA	UDAF + Chaumont Habitat	5 demi-journées
	Formation "les gestes qui sauvent"	Résidents CADA	Ufolep 52	2 demi-journées
	Journée droit des femmes	Résidents CADA	Equipe CADA	1 demi-journée
	Information collective accès au logement	BPI	UDAF + Chaumont Habitat	4 demi-journées
	Information collective recyclage	Résidents CADA	Equipe CADA	1 demi-journée
Ouverture sur l'extérieur	Fête des voisins	Résidents CADA	Tous partenaires	1 soirée
	Conception et Présentation d'une fresque Journée Mondiale des réfugiés	Résidents CADA	Equipe CADA	4 demi-journées
	"Portrait de Champions" - Semaine de l'intégration	Résidents CADA	Equipe CADA	3 demi-journées
	Repas Solidaire FESTISOL	Résidents CADA	Collectif Festisol	1 journée
Sorties culturelles	Atelier jeu de société	Résidents CADA	Equipe CADA	2 demi-journées
	Concours Dis-moi 10 mots	Résidents CADA	Le point Commun	4 demi-journées
	Atelier couture	Résidents CADA	Equipe CADA	4 demi-journées

	Chandeleur	Résidents CADA	Equipe CADA	1 demi-journée
	Séances de Sport	Résidents CADA	Ufolep 52	Chaque Mardi Après midi
Sorties	Journée au lac de la Liez	Résidents HUDA	Equipe CADA	1 Journée

4.3. Modalités de participation des usagers

4.3.1. Projets personnalisés (PP)

Langres :

- 92 nouveaux PP signés ;
- pas de refus de signer ;
- 39 PP convertis en contrats d'objectifs d'insertion ;
- 38 PP clos pour fin de procédure et de prise en charge.

Chaumont :

- 17 PP en 2023
- 5 Bilans de PP en 2023

La procédure liée à l'élaboration des PP et des Bilans des PP a bien été intégrée par l'équipe et le déploiement est opérationnel.

4.3.2. Réunions de résidents

Langres

2 réunions des résidents ont été organisées en 2023, en 3 groupes afin de répartir l'ensemble de l'effectif :

- Réunions de mars : 78,3% de présents,
- Réunions de novembre : 89,6 % de présents

Les comptes rendus traduits dans les langues les plus parlées au CADA ont été distribués aux présents et aux nouveaux arrivés via la pochette d'accueil.

Chaumont :

2 réunions de résidents en commun avec l'HUDA ont été organisées au cours de l'année 2023 par groupes de langues de maximum 20 personnes

- Réunion de juin : 64 % de présents
- Réunion de décembre : 71 % de présents

4.3.3. Enquêtes de satisfaction

Les appréciations recueillies restent majoritairement très positives à l'instar des années précédentes, en particulier concernant la disponibilité de l'équipe et la qualité de l'accompagnement proposé.

	Antenne Langres		Antenne Chaumont	
Questionnaires	Taux de satisfaction (++ et +)	Taux d'abstention	Taux de satisfaction (++ et +)	Taux d'abstention

Accueil	88,26%	9,87%	87%	11%
Prépa OFPRA	90,56%	3,84%	81%	21%
Prépa CNDA	87,49%	9,72%	100%	21%
Bientraitance	84,83%	11,54%	81%	38%

Pistes d'amélioration :

- Encourager les résidents à répondre aux questionnaires
- Informations collectives avec un tiers pour aide et accompagnement

5. Faits marquants en 2023

• Antenne Langres

✓ L'équipe a connu quelques mouvements en 2023 :

- Arrivée en janvier d'une nouvelle chargée d'insertion / référente scolarité,
- Départ de l'infirmière en juillet, remplacée en septembre par la toute première personne recrutée sur ce poste,
- Obtention du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé par l'apprentie, qui a été recrutée en remplacement d'une référente sociale ayant démissionné en octobre.
- Le poste de chargée d'insertion a été renforcé par le passage d'une référente sociale à mi-temps sur l'insertion.
- Une formation du Radya a été proposée aux bénévoles volontaires en décembre sur la gestion de l'hétérogénéité des niveaux dans un groupe.

✓ L'accompagnement sanitaire a connu des évolutions en 2023. Le poste d'infirmière au sein de l'antenne de Langres permet une réelle coordination de l'accompagnement sanitaire : organisation des bilans de santé avec le centre de médecine préventive, le suivi des vaccinations, ou encore le dépistage de la tuberculose. L'ouverture du CLAT du centre hospitalier en juillet 2023 de Chaumont a permis la mise en place de suivis spécifiques pour des cas suspectés ou avérés de tuberculose, mais il n'existait pas encore en fin d'année 2023 de protocole de dépistage systématique des nouveaux arrivés. L'hôpital de Chaumont a également proposé l'organisation de rendez-vous aux urgences pour les personnes ne bénéficiant pas encore de droits à la Complémentaire Santé Solidaire, via le service de PASS. Une collaboration plus étroite avec le Centre Médico psychologique a permis d'envisager qu'un infirmier se déplace au CADA pour des rendez-vous une demie journée par mois. Cette piste a été évoquée et validée lors d'une rencontre, mais le projet n'était pas concrétisé en fin d'année, et la convention était toujours en cours de rédaction au niveau de la direction du Centre Hospitalier de Haute Marne. La présence de l'infirmière a également permis de développer de nouveaux partenariats locaux et ainsi d'élargir l'offre de prise en charge sur le plan sanitaire en obtenant 4 créneaux hebdomadaires auprès d'un médecin généraliste langrois, ainsi que la réalisation des vaccinations par une sage-femme langroise au sein des locaux du CADA.

✓ Pour la troisième année consécutive, s'est tenue en octobre 2023 la semaine de l'intégration. Un concours d'éloquence a été organisé, au cours duquel des primo-arrivants (demandeurs d'asile et bénéficiaires de protection) ont rédigé et travaillé un discours sur le thème de l'intégration, qu'ils ont eu le courage de présenter devant un public nombreux et un jury qui a départagé les vainqueurs. Le rallye de l'intégration, qui avait été organisé en 2022, a également été reconduit.

✓ Les actions en partenariat qui se renouvellent d'une année à l'autre ont une nouvelle fois eu lieu en 2023 : ateliers cuisine bimensuels, Fête de la Citadelle, repas intergénérationnel de la semaine bleue, Noël pour tous, bénévolat de résidents sur des manifestations culturelles telles que le Chien à Plumes, Tinta'mars, les Hallebardiers, manifestations organisées par Familles rurales, ou encore les rencontres philosophiques Langroises. De nouvelles actions ont également vu le jour : ateliers numériques en partenariat avec France services, présentation d'alphabets différents par des résidents au collège de Chalindrey à l'occasion de la semaine des langues, temps de partage et d'échange avec la maison providence, olympiades à l'EHPAD en partenariat avec l'EPIDE, concours d'épouvantails avec l'EHPAD. Le CADA a également intégré les réunions de travail du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, qui ont donné lieu à l'organisation d'un forum autour de la parentalité. Des informations collectives sur les droits des devoirs du citoyen ont été réalisées en partenariat avec la gendarmerie de Langres.

✓ Des présentations de l'AATM et de ses différents services présents sur la ville de Langres ont été organisées au collège de Chalindrey pour la journée de la Laïcité et en Comité Technique d'Animation auprès de tous les partenaires locaux de l'insertion.

✓ L'année 2023 a été riche en animations : visite du Louvre, journée mondiale du réfugié qui a rassemblé les résidents autour de la création d'un « Fruzzle » puzzle représentant la France enrichie des différentes cultures représentées au CADA, ateliers d'aménagements extérieurs impliquant les résidents dans la création d'abords du CADA accueillants, journées conviviales en été, jeux de piste pour partir à la découverte du patrimoine langrois.

- **Antenne Chaumont**

- ✓ L'antenne de Chaumont a ouvert en janvier 2023 et connu ses premières orientations à compter de février 2023
- ✓ Demande de logement supplémentaire a été effectuée auprès des différents bailleurs sociaux pour permettre de mettre en place davantage de modularité et accueillir plus de personnes isolées, ce qui n'a pas abouti durant l'année 2023.
- ✓ Aboutissement d'un rapprochement familial au nom de l'unité de famille, avec accueil d'une conjointe et d'un enfant venus rejoindre un de nos résidents en juillet, ce qui a permis de recevoir la première famille sur l'antenne CADA de Chaumont

6. Principales difficultés rencontrées en 2023

Antenne Langres

✓ Comme les années précédentes, le turn-over des résidents, de plus en plus important, a impacté l'activité du CADA, tant sur le plan logistique que sur l'équipe pluridisciplinaire qui assure l'accompagnement des demandeurs d'asile, et les bénévoles qui interviennent sur les ASL. Si celui-ci est inhérent au fonctionnement et aux missions du CADA, il a également des répercussions sur les partenaires du CADA : associations d'aide alimentaire, établissements scolaires et services municipaux associés, partenaires de l'insertion, bailleur social, ...

✓ L'accompagnement à la scolarité fait partie des missions du CADA, et à ce titre, la référente scolarité accompagne chaque nouvelle famille dans la scolarisation de ses enfants. Cette démarche s'avère longue et compliquée pour tous les élèves à scolariser en collège et lycée. En effet, pour ceux qui n'ont jamais été scolarisés en France, des tests sont nécessaires, qui sont remontés à l'inspection académique avant affectation dans une classe de un établissement scolaire. L'ensemble de ce processus prend du temps, et l'année 2023 a été marquée par un nombre plus important de jeunes

en âge d'aller au collège ou au lycée. D'autre part, certains de ces jeunes ont un niveau très faible du fait de ne pas avoir été scolarisé dans leur pays d'origine. Dans ce type de situations, il est particulièrement compliqué de pouvoir proposer une solution de scolarisation adaptée.

✓ Sur le plan de l'hébergement, des problématiques de nuisibles ont été rencontrées à plusieurs reprises notamment de punaises de lit. Si l'AATM a réfléchi à une fiche procédure sur la conduite à tenir dans ce type de situation, il n'en reste pas moins que cela demande du temps, de l'énergie et une grande rigueur dans le traitement du lieu d'hébergement et des effets personnels du résident impacté.

✓ Le CADA de Langres propose dans son offre d'hébergement une quinzaine de places familles, qui sont de plus en plus difficiles à pourvoir. Afin de maximiser le taux d'occupation, l'OFII demande une modularité des places, c'est-à-dire la transformation de places familles en places isolés. Ainsi, le CADA de Langres a modulé une place famille pour 8 personnes en 3 places pour des couples en cohabitation, avec tout ce que cela génère en charge de travail (nombre de dossiers, médiation en cas de conflits, adaptation du mobilier...)

✓ Enfin, si l'établissement ne dispose pas de places PMR à proprement parler, il dispose tout de même de logements en rez-de-chaussée ou pourvus d'ascenseurs. La demande de places d'hébergement pour des personnes en situation de handicap a sensiblement augmenté, demandant une nouvelle fois à l'équipe d'adapter la prise en charge.

✓ L'année 2023 a été marquée par la gestion de plusieurs événements indésirables, majoritairement liées à des problématiques comportementales de résidents.

Un conflit au sein d'une cohabitation a nécessité des ajustements en interne à l'antenne de Langres dans un premier temps. L'antenne de Chaumont rencontrant le même type de difficultés dans le même temps, des transferts ont finalement été réalisés entre Langres et Chaumont, que les différents protagonistes ne soient plus hébergés sur la même ville.

Deux situations de violences intrafamiliales ont également conduit l'équipe à une vigilance et un accompagnement renforcés. La première de ces situations a été portée à la connaissance de la référente sociale d'une famille par les services du conseil départemental de la Marne qui avaient rédigé une information préoccupante relative à des suspicions de violences d'un père de famille sur sa femme et ses enfants. La seconde a été déclenchée par le voisinage d'une famille nouvellement accueillie au CADA suite à des violences conjugales. Ces situations ont par ailleurs fait l'objet de signalements aux services de l'Etat, et la première préoccupation de l'établissement est toujours la mise en sécurité des victimes.

Enfin, un feu de cave au sein d'un bâtiment où le CADA possède un lieu d'hébergement a entraîné l'intoxication d'une résidente hébergée sur place et d'une salariée du CADA.

L'ensemble de ces événements indésirables a conduit l'établissement à avoir une réflexion autour des causes et surtout des actions à mettre en place afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent.

Antenne Chaumont

- L'absence d'agent technique permettant des interventions rapides, a engendré chez certains résidents du mécontentement dû au délai des interventions.

- Un seul événement indésirable a été recensé en 2023 (altercation entre résidents). Cela a engendré un échange de résidents avec l'antenne de Langres pour solutionner l'incident.

- Certains partenaires ont quelquefois confondu notre activité et celle de France Terre d'Asile, ce qui a pu engendrer parfois quelques petits désagréments.

7. Projets spécifiques à l'établissement pour 2024

- Le premier semestre de l'année 2024 sera consacré à l'évaluation externe du CADA Haute-Marne.
- Une convention sera signée avec la CPAM, permettant notamment un accès à l'espace partenaires.

Antenne Langres

✓ Projet d'ateliers autour du droit des femmes en partenariat avec les acteurs présents sur le quartier, avec créations d'affiches et de capsules vidéo, puis organisation d'un spectacle à la suite duquel les travaux issus des ateliers seront exposés.

✓ Signature de la convention entre le centre hospitalier de Haute Marne et le CADA, permettant notamment l'intervention d'un infirmier du Centre Médico Psychologique un après-midi par mois.

✓ Projets autour du sport : partenariat avec l'UFOLEP sur plusieurs actions : Portraits de Champions (création d'affiches valorisant des champions du monde entier, exposition des affiches pour la journée mondiale du réfugié et pratique des sports valorisés), Primo sports (pratique hebdomadaire de différents sports), préparation de la course des remparts. Des ateliers seront également proposés en juin à l'occasion du passage de la Flamme Olympique.

✓ Partenariat : reconduction des projets réalisés tous les ans (chasse aux œufs, fête de la citadelle, repas intergénérationnel, Noël pour tous), signature d'une convention de partenariat avec le gout des autres, passage de la flamme olympique, participations aux différentes instances partenariales (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Comité Technique d'Animation, Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, Comité de pilotage du chantier d'insertion du quartier neuf, Café info mobilité, ...)

Des présentations de l'AATM et des dispositifs qu'elle pilote sur Langres seront réalisées à la Mission Locale, l'ADPJ, Défis...

Le CADA s'impliquera dans les concertations auxquelles il sera invité (rédaction du nouveau contrat de ville, analyse des besoins sociaux)

✓ Reconduction du concours d'éloquence en l'élargissant à toutes les structures d'hébergement de demandeurs d'asile Haut-Marnaises.

Antenne Chaumont

- Mise en place de cafés de discussions animés par les résidents qui permettront des échanges et des retours d'expérience (exemple : « mon expérience à l'OFPRA »)

- Réponse à un appel à projet sur la précarité menstruelle permettant aux femmes que nous accompagnons un accès plus facile à des protections féminines et à de l'accompagnement

- Sollicitation des différents bailleurs pour l'obtention d'un logement supplémentaire permettant d'augmenter la modularité des places

- Mise en place de séances de sport pour adultes avec l'UFOLEP

- Implication des résidents dans l'appropriation du règlement de cohabitation

- Animation des « informations collectives accueil » en partenariat avec des résidents (recours à la pair-aidance)

Le Cada et la Mission locale côte à côte pour Ce soir on crée

CULTURE. Projet visant à faire découvrir le métier de programmeur, "Ce soir on crée à domicile" permet à une dizaine de jeunes de la Mission locale et du Cada d'œuvrer avec la compagnie Raoui actuellement en résidence à Langres avec Tinta'mars. L'objectif est la création d'un spectacle.

Après avoir été spectateurs de différentes représentations notamment lors du festival Chalon dans la rue, les jeunes de la Mission locale et du Cada (Centre d'accueil des demandeurs d'asile) endossent le rôle de programmeur et créateur. En effet, avec les projets Ce soir on joue et Ce soir on crée, portés par Tinta'mars, une dizaine de jeunes vont collaborer avec la compagnie Raoui.

Cette dernière en résidence artistique dans le Sud haut-marnais travaille sur un projet baptisé 'Leau à la bouche'. C'est ainsi qu'entre septembre 2022 et juin 2023, la compagnie va œuvrer à partir du 'Point Triple' hydrographique à Récourt, où deux lignes de partage des eaux se croisent. Les deux comédiennes de la compagnie partiront à la rencontre de l'eau du Plateau de Langres, l'eau comme métaphore de celles et ceux qui peuplent les villages qui se situent autour du Point Triple. Lors de ce périple, elles partiront collecter et rencontrer « l'eau d'ici ».

Venues fin janvier à Récourt pour des enregistrements en compagnie des jeunes de la Mission locale et du Cada, les deux



Les jeunes de Ce soir on crée se sont rendus à Récourt au point triple pour travailler autour du projet culturel.

comédiennes ont pu partager du temps avec leurs complices du dispositif Ce soir on crée. Une expérience que les jeunes participants ont beaucoup appréciée. « On a vraiment l'impression

lorsque l'on est dans la cabine d'être dans une autre dimension et d'avoir beaucoup d'espace autour de nous alors même que de l'extérieur cela semble petit », soulignent de concert plusieurs des participants à l'action.

Un rôle tout au long du processus de création

Au-delà d'avoir pris part à la collecte de témoignages, un moment fort notamment pour les réfugiés du Cada, les participants à Ce soir on crée vont avoir un rôle à jouer tout au long de la création du spectacle. C'est ainsi que les jeunes vont assurer différentes tâches comme par exemple la communication autour du spectacle. Chargée des actions culturelles au sein de Tinta'mars, Alexia Thieriot explique que les complices de la Mission locale et du Cada « vont contribuer au fur et à mesure à l'amélioration du projet ».

Après Récourt, c'est au centre social M2K que la compagnie Raoui réalisera ses prochaines captations de témoignages. C'est ainsi que les deux artistes impliquées dans le projet viendront mardi 28 février et mercredi 1^{er} mars dans l'après-midi avec leur cabine d'enregistrement pour rencontrer les habitants. À travers ce que chacun pourra évoquer lors de son passage dans la cabine, c'est le spectacle final qui s'en trouvera enrichi. En résidence durant plusieurs semaines sur le territoire, la compagnie Raoui présentera au mois d'avril un avant-goût d'une quinzaine de minutes de ce à quoi pourrait ressembler le spectacle où le cheminement de l'eau est à mettre en parallèle à parcours des habitants.



Pierre Gaudiot



L'organisation d'un spectacle avec Ce soir on joue à domicile avait été un grand succès en 2022.

JHN vendredi 2 juin 2015

Un goûter des voisins convivial au cœur des Quartiers-Neufs



ANIMATION. La deuxième édition du rendez-vous festif : le goûter des voisins, mis en place par le conseil citoyen des Quartiers Neufs a eu lieu, samedi 27 mai, un événement attendu par plusieurs habitants qui se sont retrouvés sur l'esplanade des Pergolas. Dans une ambiance amicale et conviviale les participants ont pu apprécier les mets sucrés et salés, certains apportés par des habitants et d'autres préparés par des structures sociales du quartier. Ainsi ont participé à la réussite de ce rendez-vous, le

Centre social M2K, avec l'atelier cuisine de l'animatrice Sylvie du vendredi 26, préparé avec des produits fournis par l'antenne langroise du Secours populaire, Lisa et Cécile de l'association AATM-CADA, du PHILL et du foyer des jeunes de la cité Aragon, le fil d'Ariane de Langres et de Chaumont du Groupement d'entraide mutuelle (GEM) et l'association Langres accueil solidarité. Un après-midi convivial pour mieux faire connaissance et se divertir autour de quelques jeux de plein air.

La journée mondiale des réfugiés célébrée au CADA-AATM



De bons moments partagés entre amis.

SOLIDARITE. Le CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) - AATM (Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants) organisait ce mardi 20 juin un goûter avec tous les résidents du centre. Les mets à disposition avaient été préparés par les résidents eux-mêmes.

Cette année, à l'occasion de la Journée nationale des réfugiés, le centre avait choisi de mettre en place un goûter. Goûter qui sans nul doute a rencontré un franc succès au vu du regard joyeux des participants. Diverses animations était organisées afin de permettre aux participants de se divertir : un

"Fruzzle" qui consistait à faire un puzzle géant représentant la carte de France, chaque région avait été dessinée, peinte par les résidents présents.

Plus loin, sur les vitres de l'entrée, une multitude de mots sont écrits, surplombés par un grand et chaleureux "Bienvenue" par la suite retranscrit dans un grand nombre de langues. Des jeux de société et des ateliers de lecture par la médiathèque René-Goscinny ont par ailleurs eu lieu. Le centre accueille au total 144 résidents.



Roman Kennel

L'AATM repousse les frontières de l'action sociale

SOCIÉTÉ. L'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) s'est réunie ce lundi 3 juillet en assemblée générale à la salle Adam, à Langres, pour présenter son rapport annuel qui s'avère encore dense.

En établissant son rapport annuel, l'AATM tire une conclusion déterminante : la principale difficulté reste l'augmentation drastique du nombre de migrants accueillis. Avec une prise en charge de plus en plus intensive, les procédures de sortie de ces derniers s'accroissent, ce qui alourdit grandement la charge de travail des accompagnateurs sociaux.

Dans un temps restreint, les résidents doivent se familiariser avec le français ou encore compléter des démarches administratives exclusivement en ligne sans même avoir une quelconque maîtrise de l'informatique. Ils doivent également prendre l'habitude d'accomplir certaines sorties du quotidien, comme se rendre à la gare, aller déposer une lettre à la poste... C'est pourquoi, l'AATM, malgré la diversité de ses pôles sociaux, est consciente de son besoin de travailler main dans la main avec des partenaires extérieurs.

« Le partenariat reste notre cheval de bataille »

Emilie Boulanger,
responsable du Cada-AATM
de Langres

Pour ce faire, le Cada langrois continue de développer des « ateliers socio-linguistiques » depuis sa fusion-absorption avec l'association La Clé, et espère arriver à proposer un créneau plus intensif pour les plus débutants en français. Dès septembre, le centre d'accueil prévoit égale-



Pot de l'amitié des membres de l'AATM, à la salle Adam, à Langres.

ment de mettre en place des ateliers numériques pour ses résidents, dans le but de leur faciliter l'accès aux démarches informatiques. L'AATM, dans son souci d'améliorer les conditions de vie des personnes prises en charge, envisage également la mise en place d'ateliers d'art thérapie en collaboration avec le centre médico-psychologique (CMP). « On intervient auprès d'un public en souffrance, et parfois en souffrance psychique », déclare Emilie Boulanger. Ainsi, la prévention psychologique et psychiatrique constituera un des nouveaux objectifs de l'AATM dans les mois à venir, afin de mieux appréhender les nouveaux arrivants et leur pro-

fil. Cependant, comme l'a rappelé Jérôme Jacquot, responsable des hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda) situé à Chaumont : « Il faut faire avec les personnes plutôt que faire à leur place. » Dès lors, le mot d'ordre est bien l'accompagnement. Un accompagnement à la fois sanitaire, pour intervenir lorsqu'un suivi médical, voire psychologique, s'impose ; mais aussi un accompagnement juridique, pour les guider quand il s'agit de s'attaquer aux procédures administratives pointues nécessaires à l'obtention du titre de séjour. Enfin, accompagner les résidents c'est aussi leur permettre de s'ouvrir vers l'extérieur. Par exemple, nombreux

sont ceux qui font du bénévolat au sein d'associations locales : comme Tintamars ou la compagnie des Hallebardiers. Un bon tremplin pour leur intégration sur le territoire ou l'apprentissage de la langue française. Ainsi, à l'occasion de cette assemblée générale, l'AATM a affirmé sa volonté d'harmoniser et surtout d'actualiser ses moyens d'action entre ses différentes structures, afin de marquer le coup lors de l'évaluation externe qui l'attend en 2024.



Alice Petitot

François Marguet passe la main

A la présidence de l'AATM depuis quatorze ans, François Marguet a souhaité passer la main. Une présence marquante au sein de l'AATM, puisque François Marguet aura passé 24 ans au sein du conseil d'administration, aura travaillé avec deux directeurs généraux. De ces travaux sont nées 17 extensions de l'AATM et la création de 386 nouvelles places. Une mandature au cours de laquelle pas moins de 8 831 demandeurs d'asile auront été accompagnés. Un rôle important qui revient désormais à Philippe Content. Ce dernier pourra compter sur l'appui de François Marguet qui l'épaulera en tant que vice-président.

L'AATM en quelques chiffres

L'AATM, c'est d'abord une équipe pluridisciplinaire composée de 70 salariés mais aussi de nombreux bénévoles. Tous sont animés par une même valeur : rappeler le droit de tout un chacun à la dignité humaine. En 2022, ce sont plus de 400 demandeurs d'asile qui ont pu être accompagnés sur les sites de Langres et de Chaumont. Familles monoparentales, jeunes adultes, couples avec enfants ou encore personnes isolées, au total cela représente 32 nationalités différentes, dont une majorité d'Afghans, prises sous l'aile des équipes de l'AATM.

Repas multiculturel pour les seniors

JM7 vendredi 13 octobre 23

SOCIAL. Les seniors du Grand Langres ont profité, dans le cadre de la Semaine bleue, d'un délicieux repas multiculturel.

Dans le cadre de la Semaine bleue qui met à l'honneur nos seniors, le CIAS (centre intercommunal d'action sociale), géré par la communauté de communes du Grand Langres a organisé un repas, jeudi 5 octobre, à la Mmaison du temps libre de Rolampont. Accueillis par Céline Bernard, maire de Rolampont, et Valérie Raclot, déléguée à l'animation et actions de proximité, la centaine de participants a eu le plaisir de découvrir une salle décorée sur le thème du patrimoine multiculturel. Parmi ces participants, 60 personnes âgées dont huit de l'Ehpad de Langres étaient présentes. En accord avec ce thème, une vingtaine

de personnes issues du Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) de Langres a été invitée.

Leur présence a ainsi permis un échange enrichissant entre les seniors et les pensionnaires du Cada.

Afin d'alimenter ses échanges, des affiches sur le patrimoine culturel de différents pays avaient été également exposées. Ce repas se voulait également intergénérationnel et solidaire puisque 30 jeunes pensionnaires de l'Épide de Langres étaient présents.

Les invités du Cada et de l'Épide ont ainsi assuré le service des plats qu'ils avaient préalablement confectionnés. Pour une immersion multiculturelle efficace, le plat chaud était une spécialité afghane (kabuli palaw) et le dessert, une spécialité géorgienne. Ces mets ont été très



Une centaine de personnes a participé à ce repas à Rolampont

appréciés des convives. Selon Romaric Douard, agent social et conseiller numérique au Cias, ces repas sont un bon moyen de cultiver les différences : « Ce déjeuner avait plusieurs objectifs : faciliter le lien social entre

générations, briser de l'isolement les personnes âgées tout en leur faisant découvrir la culture d'autres continents et intégrer les jeunes dans le monde du travail. Le contrat est pleinement rempli. »

Bourbonne-les-Bains 17

Paroisse Saint-Luc-Huin :
on fait le point

Fayl-Billot 17

Rencontres philosophiques
et... vannerie

Un concours d'éloquence où des réfugiés portent leur voix

SOCIAL. A l'occasion de la Semaine de l'intégration 2023, l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) organise un concours d'éloquence lundi 16 octobre à 13 h 45 au théâtre Michel-Humbert. Cinq réfugiés déclameront leur plaidoirie sur le thème de l'intégration.

Ce concours d'éloquence donne la parole à des personnes bénéficiaires d'une protection internationale, ou en attente de l'être. C'est l'occasion pour eux de s'exprimer sur un sujet qui les concerne : l'intégration. Les cinq candidats volontaires, quatre hommes et une femme, de différentes nationalités, ont été préparés par la compagnie de théâtre Préface. Grâce à des ateliers personnalisés, les postulants ont pu exprimer et écrire leur message à porter au public. Travailler ensemble leur discours et leur prise de parole en public a aussi été pour eux, arrivés depuis peu en France, l'occasion d'améliorer leur niveau de français.

Des réfugiés très impliqués

Voici la présentation de deux réfugiés primo-arrivants qui ont la volonté de développer leur éloquence comme en témoigne leur participation au concours.

« L'intégration ce n'est pas la séparation, ce n'est pas la discrimination. L'intégration, c'est accueillir. Pour moi l'intégration, c'est une société avec des valeurs éthiques »

Jean-Clément,
candidat
au concours d'éloquence

Jean-Clément a 31 ans et il est originaire du Rwanda. Dans son pays, il était chef de chantier dans le bâtiment. A cause de son ethnie, une partie de sa famille a été tuée et l'autre s'est retrouvée en prison. Il est arrivé en France en juin 2023. Il vit à Langres de-



Entraînements avant le concours d'éloquence, dans la bonne humeur avec la Compagnie Préface.

puis le 23 août et, à peine arrivé, Jean-Clément s'est déjà engagé bénévolement pour le concours populaire à Langres. « Le concours d'éloquence ne me fait pas peur parce que j'aime bien les challenges. Je crois que c'est très bien pour améliorer mon niveau de français. »

Et sur le thème du concours, Jean-Clément ajoute : « L'intégration ce n'est pas la séparation, ce n'est pas la discrimination. L'intégration, c'est accueillir. Pour moi l'intégration, c'est une société avec des valeurs éthiques ».

Le parcours de Yoda Adama est différent. Son pays d'origine à lui, c'est le Burkina Faso. Il a 37 ans et il est arrivé en France depuis cinq mois. Dans son pays d'origine, il travaillait dans les champs, il cultivait des légumes et les vendait sur le marché. « Je fais le concours d'éloquen-

ce pour rencontrer du monde et apprendre la vie en France. Dans mon pays, je ne suis pas allé à l'école et, grâce à ce concours, je peux mieux parler français et apprendre à parler devant un public. Dans mon pays, je n'ai jamais parlé devant un public ».


Un concours rythmé

Le jury, qui sera chargé de départager les candidats, est composé de cinq membres : deux représentants des services de l'Etat, le président de l'AATM, la présidente du Phill (Parcours hébergement insertion logement langrois) et le responsable du service Politique de la Ville.

« A la fin de chaque prise de parole par un candidat, le jury va se regrouper pour remplir une grille de notation. Pendant ce temps-là, pour faire patienter le

public, des petites capsules entre les discours sont prévues : capsules vidéos, démonstrations de hip-hop, en partenariat avec la compagnie Tinta'mars, et pour le reste, surprise... » précise Emille Boulanger, responsable de l'AATM de Langres. Le spectacle durera environ 1 h 30 et un pot de l'amitié sera offert au public à la fin du concours dans le hall du théâtre.

Ce concours d'éloquence favorise donc les échanges, les rencontres et la création de réseaux d'amitiés ce qui contribue à mieux intégrer les réfugiés dans le pays d'exil. Un événement riche en partage à ne manquer sous aucun prétexte.

 Christelle Faieta



Jean-Clément, candidat au concours, danse aussi le hip-hop.



Yoda Adama parlera devant un public pour la première fois.

Langres 18

Enseignement : le lycée
Diderot à l'heure de l'Europe

Bourg 20

Patrimoine : les travaux de
réfection de l'église inaugurés

Un concours d'éloquence rythmé par la bonne humeur

SOCIAL. Pour célébrer la semaine de l'intégration, un concours d'éloquence inédit, organisé par IAATM a été organisé lundi, avec cinq personnes réfugiées primo-arrivants. C'était l'occasion pour eux de pouvoir s'exprimer au théâtre Michel-Humbert sur le thème de l'intégration.

Plus de 100 personnes sont venues assister à ce concours d'éloquence avec cinq candidats primo-arrivants, depuis moins de cinq ans, en France. Ils ont préparé non seulement leur propre discours mais aussi l'exercice de prise de parole en public.

En seulement huit séances préparatoires, avec Marion Sancelier, de la compagnie Préface, le résultat des discours, portés à voix nue était bluffant.

Aussi, une vraie solidarité entre les candidats, pourtant en compétition les uns contre les autres, montraient des liens tissés au fil de cette préparation en groupe.

Donc, après tant d'efforts pour écrire en français, une langue étrangère pour eux, de courage pour rester assidus du début jusqu'à la fin de la préparation et venir présenter sur scène leur travail, les cinq candidats ont partagé avec le public leur discours.

Des discours qui exprimaient pour chacun leur vision de l'intégration.

Sujet ô combien pertinent pour eux qui connaissent la réalité de l'exil et l'arrivée dans un nouveau pays, loin de leur famille et de leurs amis.

« Pour moi, l'intégration signifie le respect mutuel entre les différences (...) c'est l'appréciation de la diversité au sein de la société », affirme Ammar, d'origine soudanaise, en France depuis 2022. D'origine afghane et arrivé depuis un an, Noor Abman aborde le sujet de l'intégration avec humour : *« Je ne comprenais pas ce mot "intégration" alors j'ai demandé à Google mais malheureusement Google m'a donné la réponse "va-t-en d'ici, moi je ne sais pas non plus !" »*. Et ce trait d'humour n'a pas manqué de faire rire le public. D'ailleurs son discours décalé et sa prestance, très à l'aise sur scène, a suscité une ovation du public.

Adama, en France depuis cinq mois seulement, a introduit sa plaidoirie par une musique traditionnelle de son pays le Burkina Faso : *« L'intégration, c'est cette chanson que j'ai choisie pour vous. C'est être ensemble pour mieux avancer et être protégé »*. Et Jean-Clément, en France depuis juin, d'origine rwandaise, était le dernier candidat à passer. Son discours humaniste a laissé la salle en émotions : *« L'intégration c'est le chemin vers le bonheur pour faire*




Jean-Clément est le gagnant du premier prix du concours d'éloquence sur le thème de l'intégration.

union avec les autres », a conclu Jean-Clément.

Ce premier concours d'éloquence organisé par IAATM (Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants) a été pensé comme un spectacle rythmé de petites pauses pour laisser le temps au jury de délibérer après chaque discours. Des capsules vidéos, de courtes chorégraphies de hip-hop et des exercices de

virelangue ont été proposés au public, ravi de s'essayer aux techniques pour améliorer son éloquence. Un concours d'éloquence, touchant de sincérité et de justesse. Un spectacle riche d'humanité. Une première, à renouveler sans aucun doute.

 Christelle Faieta



De courtes chorégraphies de hip-hop ont ponctué ce concours bien rythmé.



Inna est ingénieure dans l'industrie alimentaire, diplômée dans son pays d'origine, la Russie.



Les cinq candidats dans l'attente pendant la délibération du jury.



Le public a salué le travail de toute l'équipe pour ce premier concours réussi.

L'ACCOMPAGNEMENT DES REFUGIES

CPH (Centre Provisoire d'Hébergement)

p. 163

Ardennes : Charleville-Mézières, Nouzonville, Villers-Semeuse

**ADLER (Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des
Réfugiés)**

p. 178

Haute-Marne

**Programme AGIR (Accompagnement Global et Individualisé des
Réfugiés)**

p. 188

Aube

Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)

La candidature de l'AATM a été retenue en 2019 pour la gestion d'un CPH dans le département des Ardennes.

Les CPH sont destinés à accueillir temporairement les bénéficiaires d'une protection fragilisés par une vulnérabilité (sur le plan médical, psychique ou social) ou un manque d'autonomie.

Les missions d'un CPH s'inscrivent ainsi dans la continuité de celles dévolues aux Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA), et Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA/CAO).

Admissions et effectifs hébergés/accompagnés

Les ménages sont orientés en CPH par l'OFII, en fonction des places déclarées libres par le gestionnaire du CPH.

Aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres. Seul l'OFII est habilité à prononcer les orientations.

Lors de l'orientation d'un ménage via le DNA, le CPH prend contact avec l'équipe sociale du lieu d'hébergement afin d'échanger sur le dossier du ménage et de convenir d'une date d'admission.

La prise en charge est prévue pour une durée de 9 mois.

Après évaluation de chaque situation, cette période peut être prolongée, par période de 3 mois, avec accord de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

Un contrat d'accompagnement personnalisé est élaboré avec le ménage et précise les objectifs et les prestations individualisées adaptées à la prise en charge, en fonction de chaque situation particulière, des attentes et besoins

Ce contrat est établi au plus tard dans le mois suivant la signature du contrat de séjour.

Les missions des CPH

Les CPH sont régis par le chapitre IX du titre IV du livre III du Code de l'Action Sociale et des Familles (art. L349-1 et suivants) créés par la Loi n°2105-925 du 29 juillet 2015 relative au droit d'asile.

La Loi n°2105-925 du 29 juillet 2015 et le Décret n°2016-253 du 2 mars 2016 définissent les conditions de fonctionnement et de financement des CPH, qui étaient jusqu'alors régis par la circulaire n°1996-699 du 14 novembre 1996 relative au fonctionnement de ces Centres Provisoires d'Hébergement.

Une note d'information du 18 avril 2019 est venue préciser les conditions d'admission, les missions des CPH, ainsi que leur articulation avec les dispositifs d'insertion existants.

Conformément à ces textes, les missions principales du CPH vis-à-vis des Réfugiés et bénéficiaires de la Protection Subsidiaire qu'il prend en charge sont :

- L'accueil et l'hébergement,
- L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques et le maintien aux droits,
- L'accompagnement sanitaire et social,
- L'accompagnement vers une formation linguistique,
- L'accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle ou la reprise d'études par un projet personnalisé,
- L'accompagnement à la scolarisation et le soutien à la parentalité,
- L'accompagnement vers des activités sportives, culturelles ou tout autre loisir,
- La mobilisation de logements, l'accompagnement à la sortie du centre et à l'accès à un logement pérenne

Les CPH sont financés par l'État français au titre de l'aide sociale.

Les CPH, sont considérés comme des CHRS « spécialisés ». A ce titre, ils font partie des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du secteur de l'inclusion sociale au sens de l'art. L312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Ils sont donc soumis à un certain nombre d'obligations figurant au même Code (art. L312-8 CASF) et affirmées au sein de la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 réformant l'action sociale.

Le projet d'établissement du CPH AATM

La réflexion en équipe autour de la rédaction du projet d'établissement a débuté fin 2019 et n'a pas pu se concrétiser en 2020, en raison du contexte sanitaire qui a cassé la dynamique. Les travaux ont pu reprendre en 2021 avec finalisation en juin 2022.

Un plan d'action décline les projets à mettre en place afin d'atteindre les objectifs fixés en termes d'offres et d'amélioration de nos services :

Objectifs	Actions à réaliser
Préparer la sortie des résidents pour favoriser leur intégration	Améliorer la gestion et le suivi de l'hébergement
	Sensibiliser et communiquer auprès des institutions pour favoriser l'intégration des résidents
	« Faire avec » les résidents, les responsabiliser et les mettre en situation
	Lever les freins liés à la barrière de la langue
	Favoriser les actions et les pré requis à l'emploi
	Impliquer davantage les parents dans la préparation de la rentrée scolaire
	Travailler davantage sur la parentalité (les relations parents-enfants / place et rôle des parents)
	Favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs des résidents
	Favoriser la participation des résidents
Garantir l'implication, l'expression et la participation des personnes	« Faire avec » les résidents, les responsabiliser et les mettre en situation
	Impliquer davantage les parents dans la préparation de la rentrée scolaire
	Travailler davantage sur la parentalité (les relations parents-enfants / place et rôle des parents)
	Favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs des résidents
	Favoriser la participation des résidents
Favoriser l'insertion sociale et professionnelle	Développer les partenariats avec le monde de l'entreprise
	Favoriser l'insertion professionnelle par le développement de la mobilité des résidents
	Lever les freins liés à la barrière de la langue
	Favoriser les actions et les pré requis à l'emploi
	Favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs des résidents
	Sensibiliser et communiquer auprès des institutions pour favoriser l'intégration des résidents
Améliorer les conditions de d'hébergement pour une qualité de vie optimale	Améliorer la gestion et le suivi de l'hébergement
Garantir un accompagnement équitable et personnalisé	« Faire avec » les résidents, les responsabiliser et les mettre en situation
	Développer des partenariats et trouver des solutions adaptées pour les BPI de moins de 25 ans
	Lever les freins liés à la barrière de la langue
	Favoriser les actions et les pré requis à l'emploi
	Développer les actions d'aide aux devoirs et accompagnements à la scolarité
	Travailler davantage sur la parentalité (les relations parents-enfants / place et rôle des parents)
	Développer un partenariat pour aider les résidents à s'équiper à moindre coût

Développer le partenariat afin d'améliorer l'accompagnement des résidents	Développer les partenariats avec le monde de l'entreprise
	Sensibiliser et communiquer auprès des institutions pour favoriser l'intégration des résidents
	Développer des partenariats et trouver des solutions adaptées pour les BPI de moins de 25 ans
	Sensibiliser les professions médicales quant à notre public – partenariat avec le monde médical
	Développer le partenariat avec les institutions scolaires
	Développer un partenariat pour aider les résidents à s'équiper à moindre coût
Garantir l'accès des résidents à l'information et aux droits	Sensibiliser et communiquer auprès des institutions pour favoriser l'intégration des résidents
	Développer des partenariats et trouver des solutions adaptées pour les BPI de moins de 25 ans
	Favoriser les actions et les pré requis à l'emploi
	Sensibiliser les professions médicales quant à notre public – partenariat avec le monde médical
	Impliquer davantage les parents dans la préparation de la rentrée scolaire
	Développer le partenariat avec les institutions scolaires
	Travailler davantage sur la parentalité (les relations parents-enfants / place et rôle des parents)
Favoriser l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs des résidents	
Favoriser l'accès au soin des résidents	Sensibiliser les professions médicales quant à notre public – partenariat avec le monde médical

OFFICE FRANÇAIS
DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTÉGRATION
(OFII)



CENTRES PROVISOIRES D'HÉBERGEMENT

Les personnes admises en CPH, après orientation par l'OFII, bénéficient d'une protection au titre de l'asile en France (réfugié ou protection subsidiaire)

Elles signent un contrat de séjour avec le gestionnaire du dispositif



Considérés
comme des
établissements sociaux



Financés par l'État



Les personnes
hébergées participent
aux frais*



Accès aux soins
et à la santé



Priorité aux personnes les plus vulnérables
(jeunes de moins de 25 ans sans ressources, personnes isolées, couples
avec enfants sans revenu d'activité, personnes présentant un handicap)



Accès aux droits
civiques et sociaux



Installés dans des
structures collectives
ou des appartements
indépendants



Accompagnement vers
l'emploi et la formation
professionnelle par
un projet individualisé



Accompagnement
et soutien
à la parentalité
et à la scolarité



Accompagnement
linguistique et
animations
socio-culturelles



L'objectif de durée de prise en charge
est de 9 mois



Un accompagnement vers un logement autonome
et leur nouvelle vie en France

* Le montant de la participation est fixé par le préfet de région sur la base d'un barème établi par arrêté du 13 mars 2002.

Centre Provisoire d'Hébergement

AATM des Ardennes

Rapport d'Activité **2023**

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Présentation

1.1. Etablissement

Nom : C.P.H. AATM des Ardennes

Adresse des bureaux : 6, rue des Sources – 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone : 03 24 57 56 54 / 06 31 11 36 29

E-mail : cphardennes@aatm.fr

Date d'ouverture : 1^{er} octobre 2019

Capacité d'accueil : 36 places au 31/12/2022 (dont extension de 06 places en Avril 2022)

Configuration : CPH éclaté au sein de 9 logements

Accueil de familles, de couples, Mères enfant et de personnes isolées en cohabitation

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2023, l'équipe comptait **3,62 ETP** dont 55,25 % d'emploi socio-éducatif.

Equipe sur site : 3 salariés (3,30 ETP)

➤ 1 responsable de site	0,40 ETP
➤ 1 chargée d'insertion sociale	1 ETP
➤ 1 chargé d'insertion scolaire et professionnelle	1 ETP
➤ 1 technicienne administrative	0,30 ETP
➤ 1 référente habitat	0,30 ETP
➤ 1 agent des services logistiques	0,30 ETP

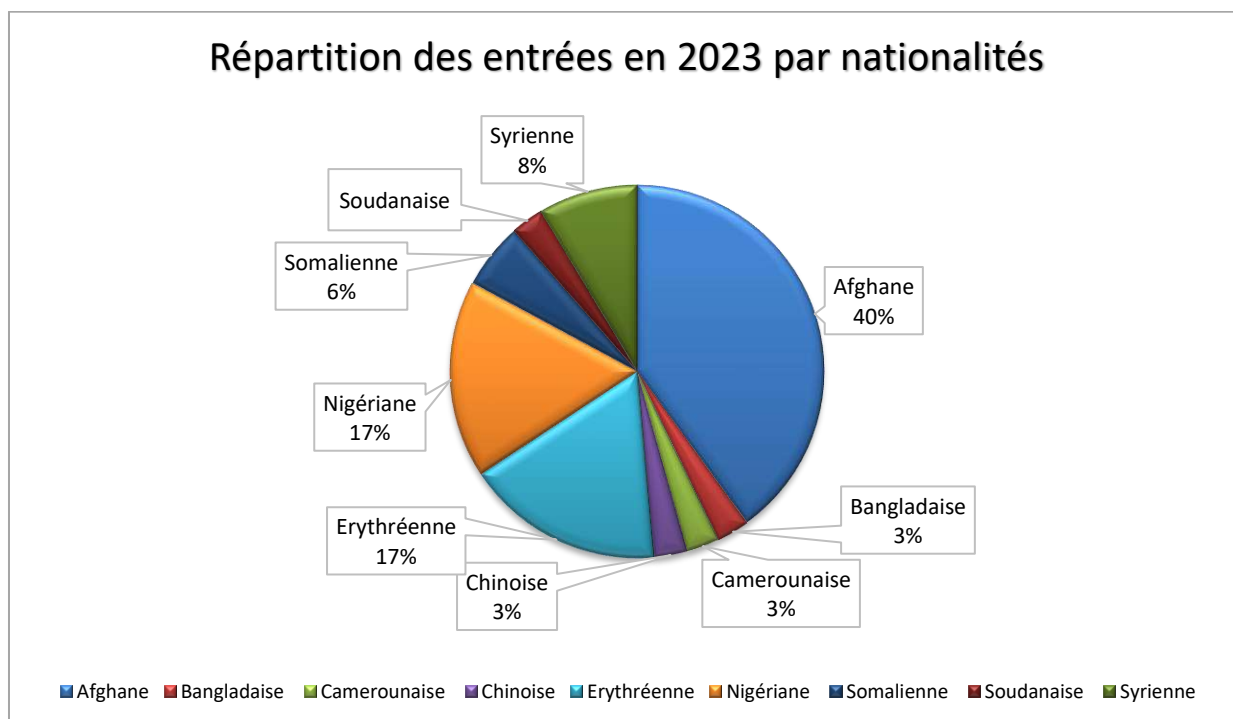
Siège social = 7 salariées (0,32 ETP)

➤ 1 assistante administrative	0,04 ETP
➤ 1 assistante des services logistiques	0,04 ETP
➤ 1 comptable	0,04 ETP
➤ 1 cadre administratif et comptable	0,04 ETP
➤ 1 assistante comptable	0,04 ETP
➤ 1 apprenti chargé de mission RH	0,04 ETP
➤ 1 directrice générale adjointe	0,04 ETP
➤ 1 directrice générale	0,04 ETP

2. Données chiffrées 2023

2.1. Admissions

35 entrées de personnes, correspondant à 5 familles et 15 personnes isolées (3 femmes et 12 hommes), de 9 nationalités.



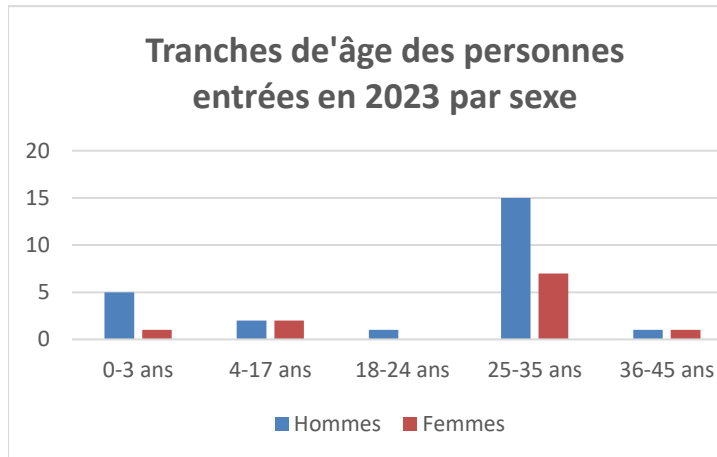
Composition des ménages entrés au CPH en 2023

NATIONALITES	EFFECTIFS	COMPOSITIONS MENAGES	STRUCTURE DE PROVENANCE	STATUT
Afghane	5	Couple + 3 enfants	CADA CHARLEVILLE	Réfugié(e)
	1	Isolé	HUDA RESIDEIS	Réfugié(e)
	1	Isolé	CADA BAR SUR SEINE	Réfugié(e)
	3	Couple + 1 enfant	ADOMA REVIN	Réfugié(e)
	1	Isolé	CADA CHARLEVILLE	Réfugié(e)
	1	Isolé	CADA CHARLEVILLE	Réfugié(e)
	1	Isolé	CADA CHARLEVILLE	Protection subsidiaire
	1	Isolé	CADA CHARLEVILLE	Réfugié(e)
Bangladaise	1	Isolé	CADA CHARLEVILLE	Réfugié(e)
Camerounaise	1	Isolé	CADA L'Ancre	Réfugié(e)
Chinoise	1	Isolé	CADA ST FLOUR	Réfugié(e)
Erythréenne	1	Isolé	CADA L'Ancre	Réfugié(e)
	5	Couple + 3 enfants	CADA LANDES	Parent d'enfant réfugié
Nigériane	1	Isolé	CADA BAR SUR AUBE	Réfugié(e)
	1	Isolé	ADOMA REVIN	Réfugié(e)
	4	Couple + 2 enfants	ADOMA REVIN	Réfugié(e)
Somalienne	1	Isolé	HUDA St Dizier	Réfugié(e)

	1	Isolé	CADA L'Ancre	Réfugié(e)
Soudanaise	1	Isolé	CADA L'Ancre	Réfugié(e)
Syrienne	3	Couple + 1 enfant	SPADA REIMS	Réfugié(e)
TOTAL	35	20 ménages		

Les ménages entrés en 2023 sont principalement des personnes isolées (15/20) et essentiellement des hommes isolés (12/15).

Tranches d'âge	Hommes	Femmes
0-3 ans	5	1
4-17 ans	2	2
18-24 ans	1	0
25-35 ans	15	7
36-45 ans	1	1
46-55 ans	0	0
56 ans et plus	0	0
Totaux	24	11
	35	



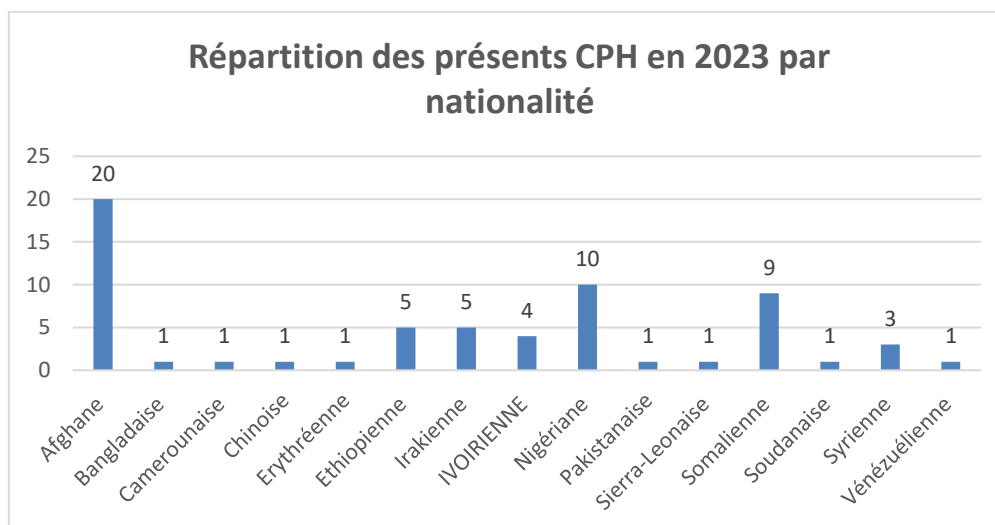
2.2. Présents

Total des journées réalisées en 2023 : 11 255 journées

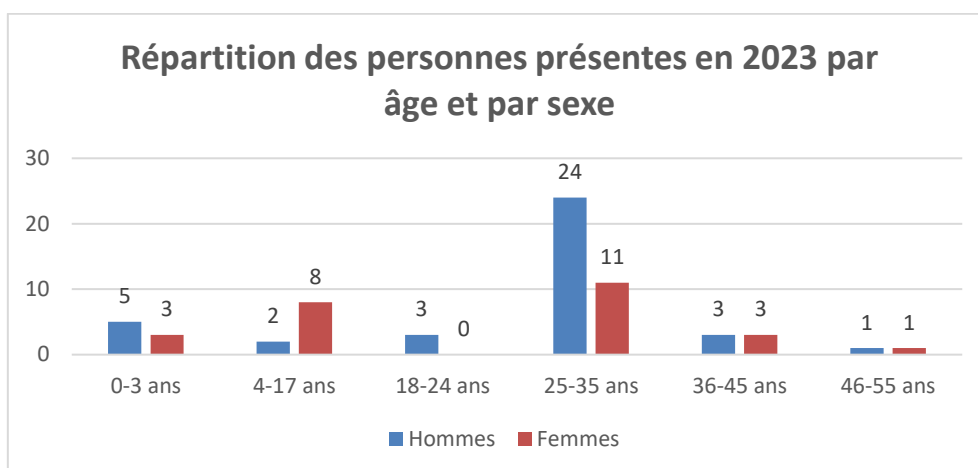
Taux annuel d'occupation en 2023 : 85.65 %

Sur l'ensemble de l'année 2023 nous avons accompagné **64 personnes**, soit 35 foyers de 15 nationalités différentes.

Le retard dans les orientations, notamment dans les logements dédiés aux familles et la modularité exigée afin d'adapter notre offre d'hébergement aux besoins recensés par les services de l'Etat ont eu une incidence importante sur le taux d'occupation.



Répartition des personnes accompagnées en 2023 selon l'âge et le sexe



2.3. Sorties

33 personnes soit (19 ménages) : 4 familles, 12 hommes isolés et 3 femmes isolées (dont 7 personnes de moins de 25 ans) ont quitté le CPH en 2023 :

- 2 familles en situation d'emploi ont souhaité s'installer en logement autonome à Charleville-Mézières.
- 2 familles (droits RSA ouverts) ont souhaité également s'installer en logement autonome à Charleville-Mézières.
- 2 femmes isolées (droits RSA ouverts) se sont installées en logement autonome à Charleville-Mézières.
- 2 hommes isolés (droits RSA ouverts) se sont installés en logement autonome à Charleville-Mézières.
- 3 hommes isolés en situation d'emploi ont souhaité s'installer en logement autonome à Charleville-Mézières.
- 7 hommes isolés sont sortis sur le dispositif HOPE (3 à Charleville-Mézières en maçonnerie traditionnelle, 2 à Reims en tant qu'Agent de restauration et 2 autres à Mulhouse en tant qu'Agent de fabrication)
- 1 femme isolée a également rejoint le dispositif HOPE à Nancy en tant que qu'Assistante de Vie aux Familles.

Situation des ménages à la sortie

Nationalités	Nb de pers	Composition ménage	Date entrée	Date sortie	Durée de l'accompagnement	Modalités de sortie - logement	Modalités de sortie insertion pro	Commentaires
AFGHANE	1	Isolé	24/03/2022	01/03/23	1 ans 10 mois	Bail parc public	Emploi	Charleville
IRAKIENNE	5	Couple + 3 enfants	11/04/2022	28/07/23	1 ans 9 mois	Bail parc public	RSA	Charleville
IVOIRIENNE	4	Couple + 2 enfants	11/05/2023	10/10/23	8 mois	Bail parc public	Chantier insertion	API
PAKISTANAISE	1	Isolé	18/05/2022	11/07/23	1 ans 8 mois	Bail parc public	Chantier insertion	API
AFGHANE	1	Isolé	18/05/2022	11/07/23	1 ans 8 mois	Bail parc public	Emploi	Charleville

AFGHANE	1	Isolé	19/05/2022	12/04/23	1 ans 8 mois	Bail parc privé	HOPE	Charleville Maçonnerie traditionnelle
SOMALIENNE	1	Isolé	09/06/2022	12/05/23	1 ans 7 mois	Bail parc public	RSA	Charleville
NIGERIANE	4	Couple + 2 enfants	29/06/2022	25/04/23	1 ans 6 mois	Bail parc public	RSA	Charleville
SOMALIENNE	1	Isolé	24/08/2022	12/05/23	1 ans 5 mois	Bail parc public	RSA	Charleville
SOMALIENNE	5	Couple + 3 enfants	28/10/2022	10/10/23	1 ans 2 mois	Bail parc public	Chantier insertion	AMBITION
AFGHANE	1	Isolé	04/11/2022	12/04/23	1 ans 2 mois	Bail parc privé	HOPE	Charleville Maçonnerie traditionnelle
AFGHANE	1	Isolé	08/11/2022	12/04/23	1 ans 2 mois	Bail parc privé	HOPE	Charleville Maçonnerie traditionnelle
AFGHANE	1	Isolé	18/11/2022	12/05/23	1 ans 2 mois	Solution individuelle	RSA	Charleville
SIRRA-LEONNAISE	1	Isolé	08/12/2022	31/03/23	1 ans 1 mois	Bail parc public	RSA	Charleville
SOUDANAISE	1	Isolé	11/01/2023	05/12/23	1 an	Bail parc privé	HOPE	Mulhouse Agent de fabrication
BANGLADAISE	1	Isolé	21/03/2023	21/12/23	10 mois	Bail parc privé	HOPE	Charleville
NIGERIANE	1	Isolé	24/04/2023	05/12/23	9 mois	Bail parc public	HOPE	Mulhouse Agent de fabrication
SOMALIENNE	1	Isolé	15/05/2023	21/12/23	8 mois	Bail parc privé	HOPE	Reims Agent de restauration
SOMALIENNE	1	Isolé	26/05/2023	05/10/23	7 mois	Bail parc public	HOPE	Nancy Aide à la personne
TOTAL	33							

Cette année encore il est important de souligner le nombre conséquent de sortie positives avec des ménages en situation d'emploi et formations (11 ménages). De plus, il est essentiel de considérer la part importante des jeunes de moins 25 ans accompagnés par notre dispositif avec une solution d'emploi et formation à la sortie (6 personnes).

A noter que les dépassements de délais de sorties pour certains ménages sont liés à la sortie des moins de 25 ans sans situation d'emploi et 1 famille en attente de logement autonome.

3. Réalisations de l'année 2023

3.1. Formations suivies par l'équipe

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Chargés d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner l'intégration des BPI, dans une logique d'accompagnement global ✓ Accès au logement des réfugiés

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vulnérabilités du Grand Est ✓ Accompagner des personnes exilées en souffrance psychique
Chef de service	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation Manager : Réussir ses entretiens annuels et individuels
Plusieurs membres de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maniement des extincteurs ✓ PSC1 initiale et renouvellement ✓ Formation premiers secours en santé mentale

3.2. Animations et informations collectives

	Action / thématique	Public	Acteurs (Intervenants, partenaires...)
Informations Collectives	L'emploi en France	Adultes	Conseiller en Insertion Professionnelle
	La scolarité en France	Parents	Chargé d'insertion social
	La sobriété énergétique et le délestage électrique	Adultes	Référente Habitat
	Le droit des Femmes	Adultes	Référentes Sociales / CDIFF
	Ma maison au naturel	Adultes	Référente Habitat
	Scolarité « Document de rentrée »	Parents	Chargé d'insertion social
	Vague de chaleur	Adultes	Référentes Sociales
	Atelier « Actualisation Pole Emploi »	Adultes	Chargé d'insertion professionnel
	Atelier "Découverte de l'intérim"	Adultes	Chargé d'insertion professionnel
	Atelier « J'élabore mon projet professionnel »	Adultes	Chargé d'insertion professionnel
	Atelier « Je maîtrise les TRE »	Adultes	Chargé d'insertion professionnel
	Atelier « je découvre le marché du travail »	Adultes	Chargé d'insertion professionnel
	Atelier CV	Adultes	Chargé d'insertion professionnel
	Rencontre et visite avec les résidents de l'usine BEMAKO	Adultes	Chargé d'insertion professionnel
	Participation aux portes ouvertes de l'AFPA	Adultes	Chargé d'insertion professionnel
	Forum emploi organisé au marché couvert avec JOB DATING	Adultes	Chargé d'insertion professionnel
Participation au JOB DATING organisé par la Mission Locale	Adultes	Chargé d'insertion professionnel	
Valorisation /Sorties	Atelier Sociolinguistiques	Tous	Auxiliaire socio-éducatif / Bénévoles / Stagiaire BP JEPS
	Cricket	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif
	Festival Migrant' Scène « Projection-Débat »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / La Cimade

Fête de fin d'année du CADA - CPH « Disco Party »	Tous	Equipe CADA-CPH
Journée du Réfugié « Olympiades »	Tous	Résidés / AATM / ADOMA / Ancre
Rencontre cricket « BPJEPS AS – AATM »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Promotion BP JEPS AS
Rencontre football « ANCRE – AATM »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif
Tournoi de cricket	Tous	CS Manchester / AATM / ADOMA
Tournoi de football « Inter structure AATM »	Tous	AATM
« Les 20 ans du CADA » Après-Midi festive	Tous	Equipe CADA-CPH
Atelier Mensuel Cuisine et Repas Partagé	Tous	Auxiliaire socio-éducatif / Social Animation Ronde-Couture / CADA - CPH L'ANCRE
Atelier Menuiserie « Projet Biblio-Gaco »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Etudiants GACO / Fabric-à-Broc
Programme « Primo-Sport : Tchoukball »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / UFOLEP
Journée au Lac des Vieilles Forges	Tous	Equipe CADA-CPH

3.3. Modalités de participation des usagers

2 réunions de résidents réalisées en 2023 :

- 1^{ère} réunion organisée le 04/04/2023 dans nos bureaux administratifs : taux de participation de 61 %

Sujets abordés :

- Présentation de la nouvelle technicienne administrative du CADA et du CPH et son rôle dans l'équipe
- Projet de mise en place d'un CVS (Conseil de vie Social) avec repentants des
- Expression des résidents : suggestions d'améliorations dans les lieux d'hébergement
- Rappel aux résidents des créneaux de cours de français et leurs importances
- Questions et suggestions diverses

-2^{ème} réunion organisée le 21/12/2023 dans nos bureaux administratifs : taux de participation de 78 %

Sujets abordés :

- Organisation et changements dans le service
- Point logement
- Expression des résidents
- Tentative de mise en place d'un CVS en 2023 : discussion sur les difficultés dans la mise en place liées au turn-over des résidents, à la question de l'engagement des résidents et à des absences de salariés

4. Faits marquants en 2023

- Action partenariale intitulée « **Mission jeunes Réfugiés** » organisée le 20 octobre 2023 dans le cadre de la semaine de l'intégration avec la Mission locale et Coallia : la mise place d'un JOB DATING organisé avec le réseau " les entreprises ardennaises s'engagent".

Au cours de la journée les ressortissants ont pu participer à nombreux ateliers en faveur de l'insertion sociale et professionnelle : sur le budget avec la participation de la Banque de France, sur le sport et bien-être, mise en place d'un Kahoot pour mieux connaître les dispositifs des Missions locales, un atelier photo langage...

A l'issue de cette journée, une **convention partenariale** a été signée avec la Mission locale en présence de la Préfecture des Ardennes et célébrée autour d'un pot organisé par les élèves de la section hôtelière du centre de formation ALMEA.



- Préparation de l'évaluation du CPH : en vue de l'évaluation de notre établissement devant se dérouler en 2024, différents temps de travail ont été organisés pour se préparer au mieux : réunions internes au CPH de Charleville, réunions inter structures, évaluation blanche organisée au siège.

- Rupture de contrat avec un salarié pour des problèmes de posture professionnelle et relationnelle sein de l'équipe.

5. Difficultés rencontrées

- Absence prolongée d'une salariée avec répercussions sur l'organisation et la charge de travail.

- Difficulté dans la prise en charge d'un résident rencontrant des problèmes d'addictions et souffrant de traumatisme nécessitant une grande mobilisation de l'équipe pour l'accompagner et l'orienter.

6. Perspectives et projets pour 2024

- Assurer la stabilité du service et développer une autre dynamique de travail avec la nouvelle équipe mise en place.
- Reprise des informations collectives, ateliers et animations plus régulières
- Continuer de développer les actions de type ASL et d'apprentissage de la langue notamment avec le recrutement d'un contrat d'apprentissage
- Continuer de promouvoir le CPH AATM et ses missions, notamment en communiquant auprès des partenaires sur le dispositif : élus, établissements scolaire, France travail, Mission locale, Conseil départemental...
- Poursuivre la réflexion sur la mise en place d'une instance de participation des résidents
- Evaluation externe du CPH prévue au premier semestre 2024

Le dispositif Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés (ADLER)

Le dispositif ADLER a vu le jour en 2018, grâce à des financements de l'Etat pour mettre en place un accompagnement spécifique à destination des personnes bénéficiant d'une protection internationale à leur sortie de structure d'hébergement.

En effet, les personnes sortaient des structures au profit d'un logement autonome, sans disposer des repères suffisants pour gérer le quotidien en autonomie. ADLER répond ainsi à un besoin d'accompagnement spécifique de ménages ayant obtenu une protection mais insuffisamment autonomes pour jouir pleinement des droits sociaux qui leur sont ouverts.

Ce dispositif a vocation à disparaître lors du déploiement du dispositif AGIR dans le département de la Haute-Marne, prévu en 2024, tout comme cela a été le cas en décembre 2022 dans l'Aube. Les relais seront anticipés afin d'assurer une continuité d'accompagnement des bénéficiaires.

Accompagnement Dans le Logement et
vers l'Emploi des Réfugiés

ADLER Haute-Marne

Rapport d'Activité

2023

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des
Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration du dispositif

Nom : ADLER (Accompagnement dans le logement et vers l'emploi des réfugiés)

Adresse : 74 Rue de la Liberté
52200 LANGRES

Permanences Chaumont : Pôle Rostand – Rue des Platanes
Bureau 222 – 52000 CHAUMONT

Téléphone : 06.21.99.43.66

E-mail : refugies.haute-marne@aatm.fr

Date d'ouverture : 1^{er} juillet 2018

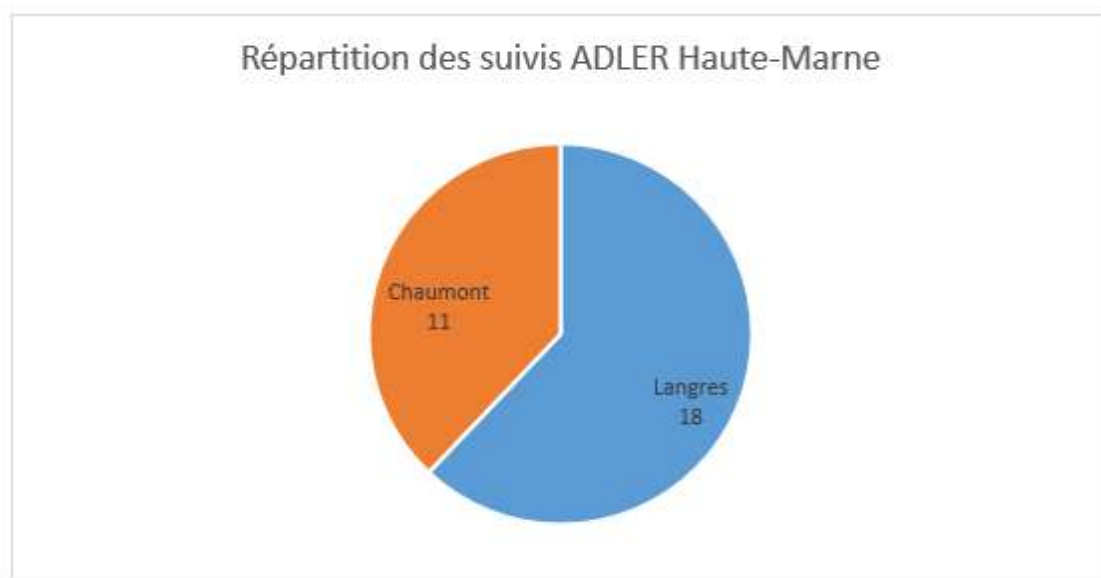
Equipe : 1 ETP de chargée d'insertion sociale et professionnelle + Encadrement par la responsable du CADA AATM de Langres.

2. Données Chiffrées

Au total, 54 personnes de 10 nationalités différentes, soit 29 ménages, ont été suivies sur le dispositif ADLER durant l'année 2023.

Parmi eux, 14 ménages, soit 22 personnes, ont intégré le dispositif en 2023.

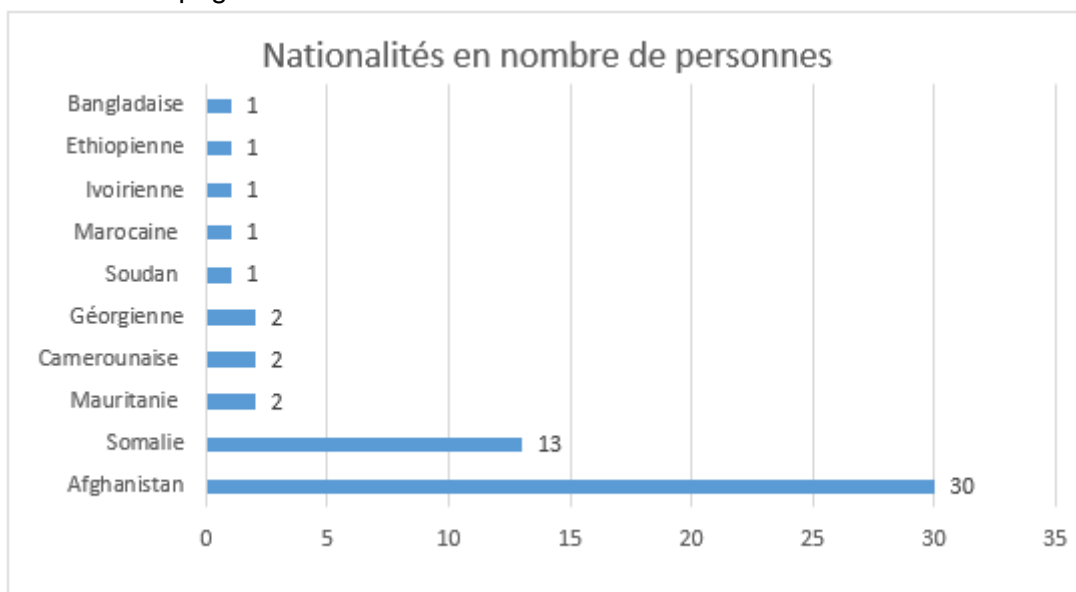
Pour la deuxième année consécutive, le nombre de suivis a été plus élevé à Langres qu'à Chaumont. Cela s'explique par le grand nombre de sorties positives au CADA AATM de Langres, qui ont généré plus d'orientations ADLER.



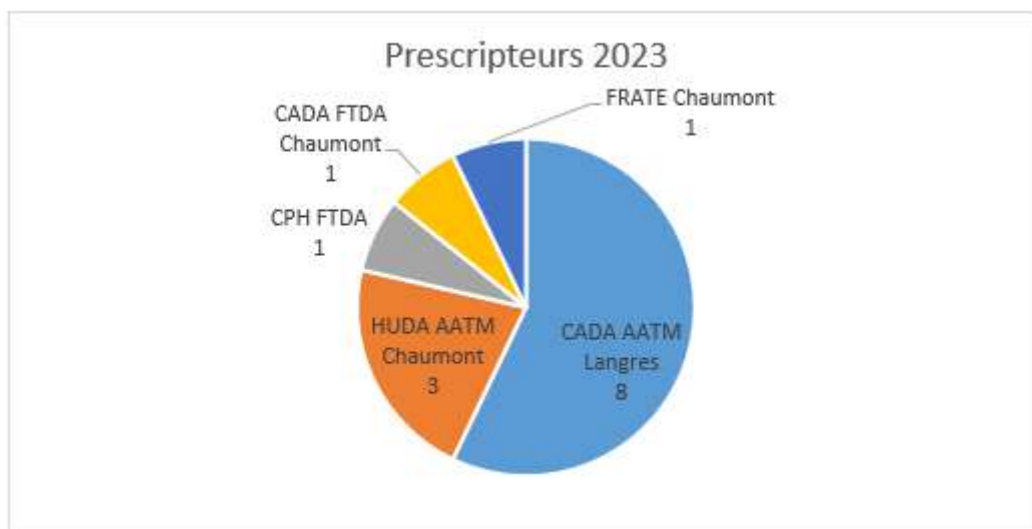
Personnes accompagnées par ADLER Haute-Marne en 2023

Nationalité	Configuration familiale	Prescripteur	Durée du contrat ADLER	Ville
Afghane 30 personnes - 16 ménages	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois (ALT)	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
	2 A + 5 E	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
	Couple	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
	2A + 2E	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	HUDA AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
	3A + 2E	CPH FTDA Chaumont	6 mois	CHAUMONT
	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois (ALT)	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	FRATE Chaumont	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	HUDA AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	HUDA AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
Somalienne 13 personnes 3 ménages	1A + 4E	CADA AATM Langres	12 mois	CHAUMONT
	2A + 5E	CADA AATM Langres	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	HUDA AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
Mauritanienne 2 personnes 2 ménages	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
Camerounaise 2 personnes 2 ménages	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
	Isolé	HUDA AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
Géorgienne 2 personnes 1 ménage	1A + 1E	CADA FTDA Chaumont	12 mois	CHAUMONT
Soudanaise 1 personne	Isolé	CADA AATM Langres	3 mois (ALT) + 9mois	LANGRES
Marocaine 1 personne	Isolé	CADA AATM Langres	3 mois	LANGRES
Ivoirienne 1 personne	Isolée	CADA AATM Langres	12 mois	CHAUMONT
Ethiopienne 1 personne	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
Bangladaise 1 personne	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
29 ménages – 54 personnes				

La plupart des ménages accompagnés sont des isolés, qui représentent plus de ¾ des personnes accompagnées.

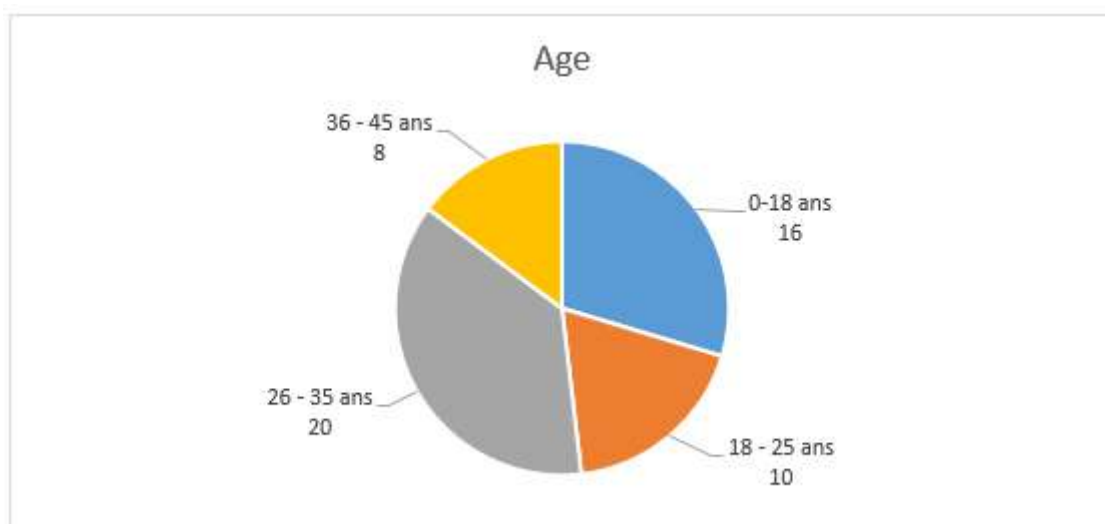


La nationalité Afghane reste majoritairement représentée, à l'image de toutes les années depuis la création du dispositif.



L'AATM reste le prescripteur majoritaire du dispositif ADLER avec plus de 75 % des orientations, les autres ménages étant principalement orientés par les structures FTDA de Chaumont. Une personne, hébergée chez un tiers à Chaumont, été orientée par FRATE afin d'être accompagnée dans un projet d'insertion à Chaumont.

Les personnes hébergées au sein du logement ALT AATM de Langres bénéficient de l'accompagnement ADLER, et représentent 35 % des personnes orientées sur le dispositif en 2023.



10 personnes accompagnées par le dispositif ADLER en 2023 ont entre 18 et 25 ans, dont 4 ont pu intégrer le logement ALT AATM de Langres afin de leur permettre de poursuivre leur projet d'insertion.

3 de ces quatre jeunes de moins de 25 ans ont eu des solutions de sortie du logement ALT :

- 1 accès à un logement autonome du fait d'un emploi en contrat d'apprentissage
- 1 entrée en formation HOPE agent de fabrication industrielle à Reims
- 1 entrée en formation restauration à Nancy, avec hébergement en résidence sociale

La part d'enfants accompagnés a diminué de 3 points par rapport à 2022, mais représente tout de même encore 29,6% des personnes accompagnées.

Personnes sorties en 2023

Nationalité	Configuration familiale	Durée du contrat ADLER	Situation à la sortie	Ville
Afghane 24 personnes 10 ménages	Isolé	6 mois	HOPE agent de production automobile	Mulhouse
	Isolé	ALT - 6 mois	Demandeur d'emploi	Paris
	Isolé	ALT - 6 mois	Sans emploi	Solution individuelle
	2 A + 5 E	12 mois	Demandeur d'emploi Congé maternité	Langres
	Couple	12 mois	CDD Congé maternité	Langres
	Isolé	ALT 6 mois + 12 mois	CDDI	Langres
	2 A + 2 E	12 mois	CDDI + CDD Sans emploi / ASL La Clé	Langres
	Isolé	12 mois	Formation linguistique FRATE	Chaumont
	2 A + 3 E	6 mois	Demandeur d'emploi Formation linguistique Poinfor	Chaumont
	Isolé	ALT – 12 mois	HOPE agent de fabrication industrielle	Reims

Somalienne 13 personnes 3 ménages	1A + 4E	12 mois	Formation FLE Poinfor	Chaumont
	2A + 5E	12 mois	Formation linguistique FRATE / CEJ/ CEJ/ sans emploi	Chaumont
	Isolé	12 mois	Demandeur d'emploi (positionné sur ELAN)	Chaumont
Mauritanienne 2 personnes 2 ménages	Isolé	12 mois	CDI	Langres
	Isolé	12 mois	CDDI	Langres
Marocaine 1 personne	Isolé	6 mois	Intérim	Langres
Ivoirienne 1 personne	Isolée	12 mois	Formation projet professionnel	Chaumont
Bangladaise 1 personne	Isolé	ALT 6 mois	Formation restauration	Nancy
Total : 42 personnes – 18 ménages 12 isolés – 1 couple - 5 familles				

Au total, 18 ménages, soit 42 personnes, sont sorties du dispositif ADLER en 2023. Sur 23 adultes sortis, seules 5 personnes étaient sans activité, ce qui représente 21,7%. 35% des personnes accompagnées étaient en emploi à la sortie, dont deux sur le dispositif HOPE, et 30% étaient en formation.

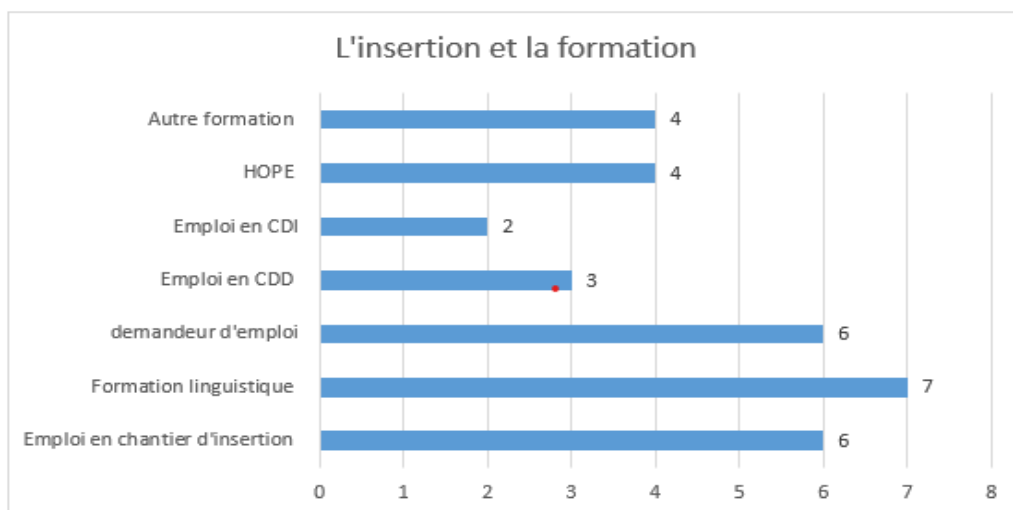
3. Réalisations 2023

3.1. L'insertion professionnelle et la formation

L'insertion professionnelle est l'un des objectifs principaux d'ADLER, c'est pourquoi l'accompagnement proposé vise nécessairement à aller vers l'emploi.

Des relations étroites avec les services publics de l'emploi et les acteurs incontournables de l'insertion tels que les structures d'insertion par l'activité économique, le Conseil Départemental, l'OFII, les organismes de formation permettent de contribuer à l'atteinte de cet objectif. Ainsi, la chargée d'insertion assiste aux différentes réunions organisées par Poinfor (bilans dans le cadre des formations linguistiques, informations collectives préalables aux entrées en formation...). Elle fait régulièrement un point avec FRATE, organisme prestataire de l'OFII pour les cours de FLE prescrits dans le cadre du CIR.

Par ailleurs, elle réalise des orientations vers les structures d'insertion par l'activité économique, le dispositif ADLER ayant la possibilité de prescrire directement sur la plateforme ITOU, prévue à cet effet. Cela a beaucoup facilité l'entrée en structure d'insertion par l'activité économique des personnes suivies par ADLER, et de nombreux usagers ont ainsi pu intégrer des structures comme la Régie Rurale du Plateau, DEFIS, ou encore le chantier d'insertion éphémère du quartier neuf.



3.2. Formations suivies par la chargée d'insertion

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Chargée d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Droit des étrangers ✓ Réunification familiale ✓ PSC1 ✓ Equipier de Première Intervention – extincteurs

4. Les faits marquants

- Le **travail en partenariat** est essentiel pour le dispositif ADLER, qui a pour vocation première de créer ou maintenir un lien entre les personnes accompagnées et les différents dispositifs et acteurs de droit commun. Il est donc essentiel d'entretenir des relations partenariales fortes avec tous les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle. Après plus de cinq années d'existence, le dispositif est bien identifié des partenaires, et associé à des rencontres régulières sur différentes thématiques. Cela permet de se tenir informé au maximum des différentes actualités et dispositifs, et ainsi d'optimiser l'accompagnement des personnes.

Par ailleurs, une présentation des différents dispositifs de l'AATM a notamment été réalisée à plusieurs occasions, comme au cours d'un Comité Technique d'Animation (CTA), instance de suivi de l'insertion par l'activité économique à laquelle la responsable du dispositif ADLER assiste mensuellement.

Pour la troisième année consécutive, une présentation des missions de l'AATM, que ce soit du CADA ou d'ADLER ainsi que du public accompagné a été réalisée à l'occasion de la journée de la laïcité auprès des élèves Collège de Chalindrey.

Une intervention auprès de la gendarmerie a également été organisée pour présenter l'AATM, le public accueilli et les différents dispositifs afin de leur permettre d'avoir plus de repères sur l'accompagnement du public migrant, ainsi que des interlocuteurs identifiés pour une communication facilitée.

- **Les bénéficiaires de protection de moins de 25 ans** : cette problématique récurrente d'une année sur l'autre a de nouveau poussé la chargée d'insertion ADLER à se mobiliser afin de trouver des solutions personnalisées et innovantes permettant une insertion professionnelle de ce public. Le logement ALT AATM à Langres a permis à quatre jeunes de moins de 25 ans,

qui avaient un projet d'insertion déjà engagé sur la commune, de le concrétiser ou de le poursuivre. Un travail renforcé sur l'insertion professionnelle leur a permis d'accéder à l'emploi, soit en insertion par l'activité économique, soit en contrat d'apprentissage, et ainsi de se voir attribuer un logement social.

- **Semaine de l'intégration** : pour cette 3^{ème} édition de la semaine de l'intégration, l'AATM a proposé à des personnes volontaires de s'essayer à l'art de l'éloquence lors d'un concours sur le thème de l'intégration. Après plusieurs semaines de préparation, les candidats ont présenté leur discours sur scène, devant un jury chargé de les départager et un public venu en nombre.

5. Difficultés rencontrées

- Suite à une démission de la chargée d'insertion, le **poste est resté vacant** durant quelques semaines, et la nouvelle chargée d'insertion, arrivée en fin d'année, a dû prendre ses marques.

- Comme évoqué précédemment, la procédure **de réunification familiale** est longue et complexe en mettre en œuvre. Le temps d'instruction de cette procédure génère une attente difficile à gérer pour les personnes accompagnées, et l'issue de la demande n'est pas toujours favorable. Il est donc primordial qu'elles soient accompagnées par des personnes aguerries à la procédure. Or, la durée d'accompagnement ADLER ne suffit pas toujours pour mener cette demande à son terme. De plus, les démarches à réaliser une fois les membres de la famille arrivés sur le territoire sont une nouvelle fois longues et complexes, à un stade du parcours où il n'y a plus forcément d'accompagnement spécialisé. L'AATM a fait le choix d'accompagner ces familles à titre dérogatoire, mais ce sont des accompagnements complexes et chronophages, qui ont demandé ténacité et capacités d'adaptation à la chargée d'insertion.

- La **sensibilisation** à différentes thématiques par le biais d'informations collectives est une modalité d'intervention complémentaire à l'accompagnement individuel, qui permet de profiter de l'émulation du groupe. La chargée d'insertion ADLER a travaillé autour de la construction d'informations collectives avec son homologue du CADA, mais malheureusement n'en a pas réalisé autant que ce qui avait été projeté. A noter tout de même qu'une information collective a été réalisée sur les déclarations d'impôts, et que des réunions de travail autour d'une information collective sur le logement ont été initiées avec Hamaris en fin d'année 2023.

6. Projets 2024

✓ Si la chargée d'insertion n'a pas conduit autant **d'informations collectives** qu'elle l'aurait souhaité en 2023, l'objectif reste de mise pour 2024, et toujours en collaboration avec la chargée d'insertion CADA et le plus possible en partenariat. Ainsi, l'information collective autour du logement, et notamment sur le budget et les droits et les devoirs du locataire sera conduite en milieu d'année 2024, selon des modalités les plus ludiques possibles.

✓ **Partenariat** : la dynamique qui existe depuis la création d'ADLER autour du partenariat sera comme chaque année une préoccupation particulière. Comme évoqué précédemment, l'AATM, étant prescripteur sur la plateforme de l'inclusion, est associée aux CTA, organisés mensuellement. Cela permet de se tenir informé de toutes les possibilités et de tous les recrutements dans l'insertion par l'activité économique. Ainsi, l'AATM assistera au COFIL du Chantier d'Insertion éphémère du quartier neuf, et sera en mesure de positionner des personnes. Des présentations de l'AATM seront organisées, comme chaque année,

auprès de partenaires comme la mission locale, l'ADPJ, DEFIS, et tous les partenaires qui le souhaiteront.

- L'AATM, engagée depuis sa création auprès de l'accompagnement des publics migrants, se portera naturellement candidat pour déployer et porter le dispositif **AGIR** en Haute-Marne.

- La chargée d'insertion pourra travailler en étroite collaboration avec la formatrice en **Français Langue Professionnelle (FLP)** qui commencera son activité dès le début de l'année à La Clé. Il s'agira là d'un appui précieux pour pousser encore plus loin l'accompagnement à l'insertion professionnelle, qui constitue un des objectifs fondamentaux d'ADLER.

- ✓ Le partenariat avec **France services** se poursuivra en 2024 en proposant des ateliers numériques au public accompagné une fois par semaine, afin de les ADLER à se familiariser avec l'utilisation de l'outil informatique, comme le traitement de texte, la recherche internet, les applications CAF, France Travail...

- ✓ Enfin, comme tous les ans, l'AATM participera à la **semaine de l'intégration** en renouvelant le concours d'éloquence, élargi à toutes les structures d'hébergement DNA de Haute-Marne.

Le programme AGIR

Le programme AGIR est un programme d'Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés vers l'emploi et le logement. Il consiste en un guichet unique départemental de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI), visant à assurer un parcours d'intégration sans rupture aux personnes.

Il vise à généraliser l'accompagnement des BPI et prend donc la suite des autres dispositifs d'intégration des réfugiés financés par l'Etat, tels qu'ADLER.

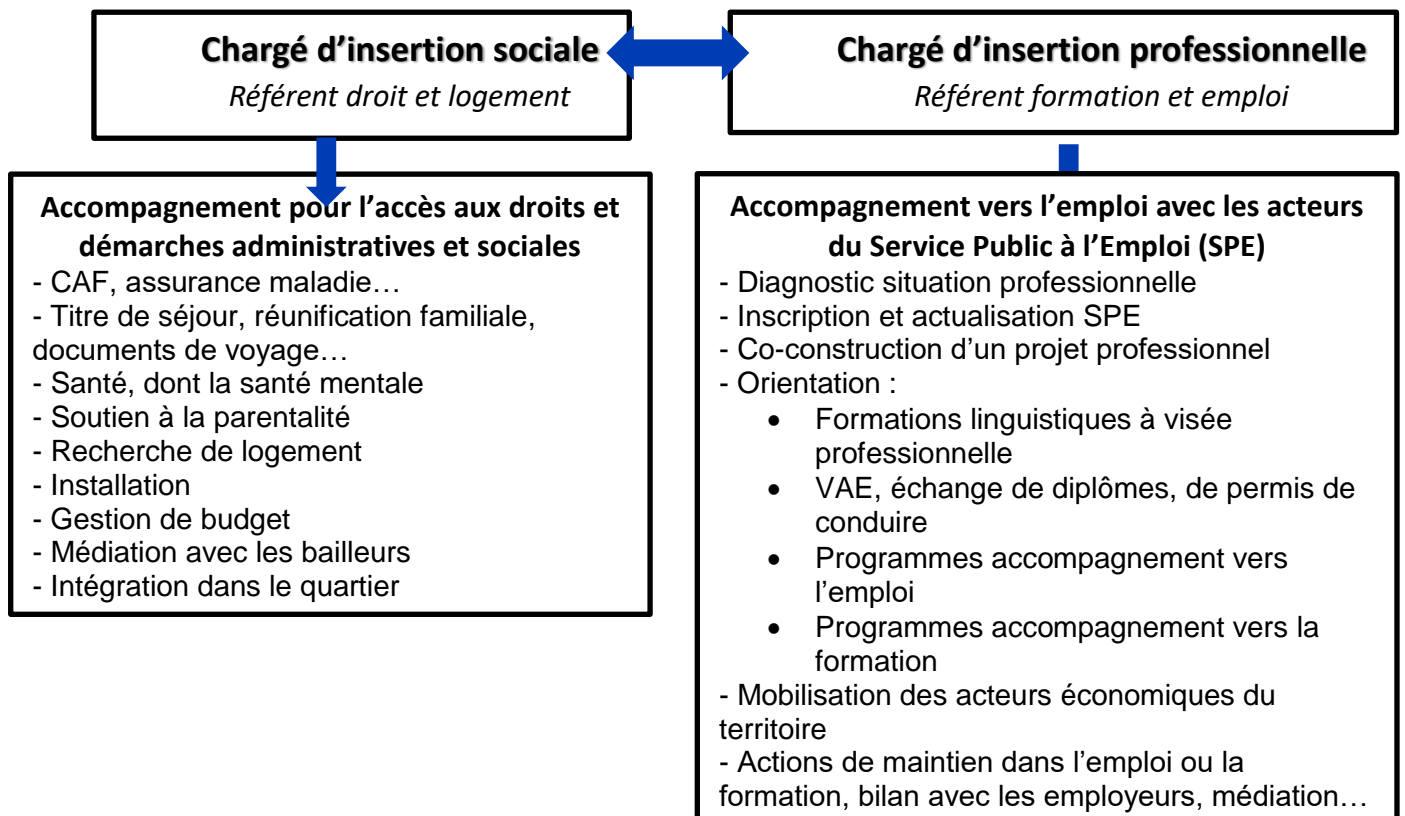
La conception du dispositif a été réalisée à partir du cahier des charges et des expériences des dispositifs déjà développés en matière d'intégration des BPI. La plus-value du programme AGIR réside en sa prestation de coordination des acteurs de l'intégration qui est complémentaire à l'accompagnement global et individualisé des BPI.

- Prestation 1 : accompagnement individualisé des BPI

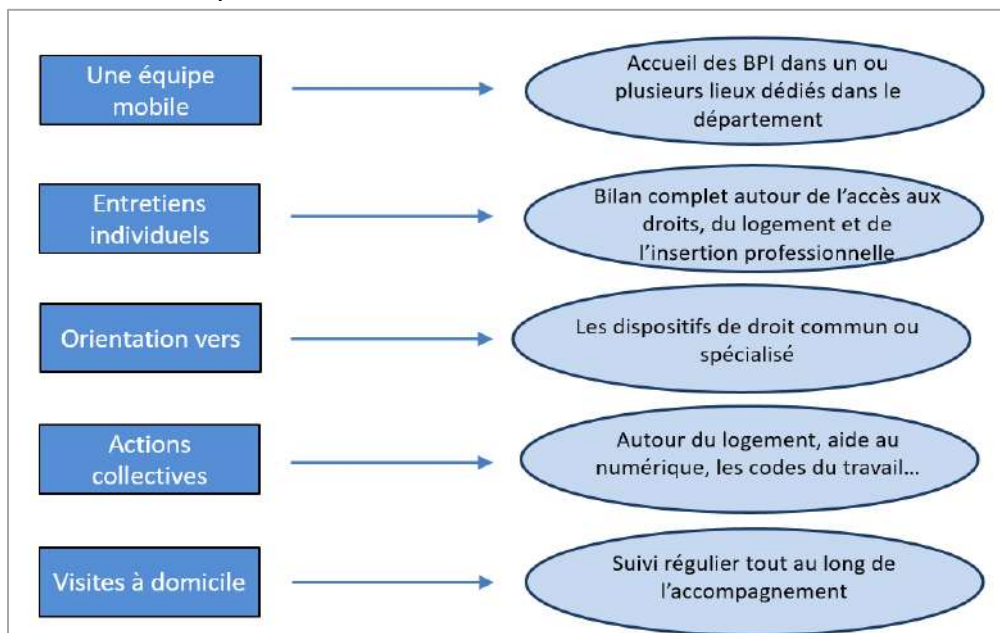
Cet accompagnement est proposé pendant 24 mois maximum et vise à faciliter l'installation et l'intégration via le logement et l'accès à l'emploi. Elle est réalisée par des binômes composés d'un travailleur social et d'un conseiller en insertion professionnelle.

L'ambition du programme AGIR est de conduire **80 %** des BPI accompagnés vers le logement pérenne et au moins **60 %** des bénéficiaires vers la formation (en obtenant une entrée en formation qualifiante ou certifiante) ou l'emploi_(en obtenant un CDD de plus de 6 mois ou un CDI).

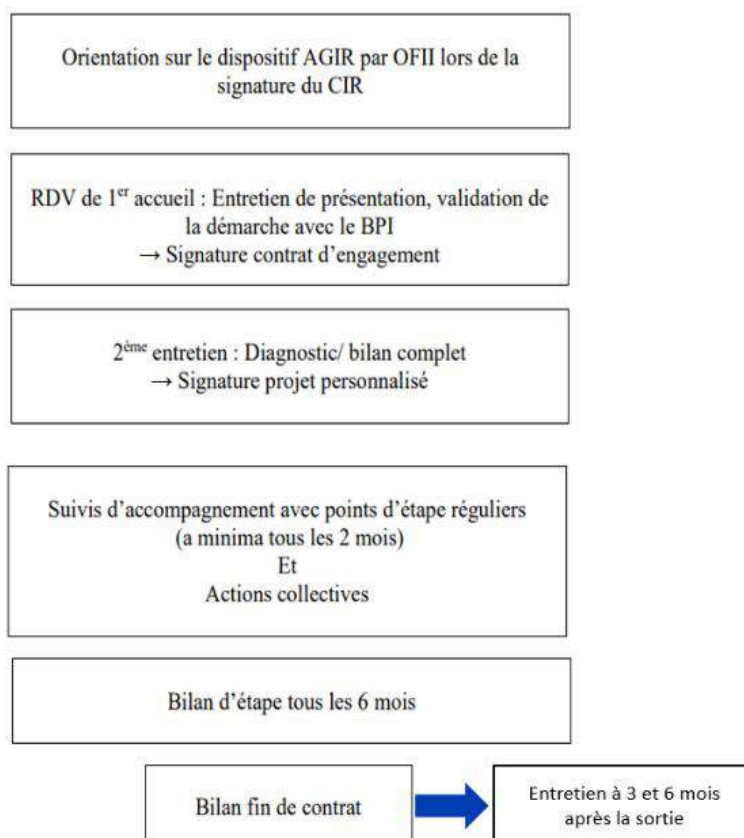
L'accompagnement se complète en fonction des missions de chacun :



Les binômes disposent de différentes modalités d'interventions :



AGIR a également pour mission de faciliter la création de lien avec la société d'accueil en orientant vers des activités culturelles, interculturelles ou sportives. L'accompagnement se déroule en plusieurs étapes :



L'accompagnement prend fin quand les objectifs de logement et de formation ou d'emploi pérenne sont atteints, ou au terme des 24 mois d'accompagnement, ou en cas d'abandon ou d'exclusion du dispositif.

Prestation 2 : L'appui à la coordination des acteurs locaux de l'intégration

Cette prestation se veut complémentaire à celle de l'accompagnement individualisé des BPI en nouant des partenariats avec tous les acteurs concourant à l'intégration pour faciliter l'orientation du public et la prise en compte de ses spécificités. La coordination apporte aux binômes un réseau sur lequel s'appuyer, en identifiant des référents dans les différentes structures.

En lien direct avec les services de l'Etat, AGIR participe à coordonner et animer le réseau des acteurs de droit commun et des acteurs spécialisés de l'intégration des BPI, en suivant l'équilibre entre l'offre et la demande d'insertion. L'objectif étant de renforcer les coopérations en mobilisant les acteurs pour proposer des actions en faveurs des BPI afin de corriger les difficultés connues.

AGIR se positionne en interface avec de multiples acteurs :

- Service Public de l'Emploi (SPE),
- Collectivités territoriales,
- Organismes de formation, acteurs du monde économique : employeurs, SIAE, branches professionnelles... afin de favoriser le recrutement des BPI en entreprises, en particulier dans les secteurs en tension et de mettre en place des actions de parrainage et de mentorat.
- Partenaires institutionnels : logement, santé, éducation, accès aux droits
- Associations

Accompagnement **G**lobal et **I**ndividualisé
des **R**éfugiés

AGIR Aube

Rapport d'Activité

2023

A.A.T.M.

En partenariat avec :

Croix Rouge française

PACT Soliha de l'Aube

1. Configuration du dispositif

1.1. Le dispositif

Adresse : 62, rue du 8 mai 1945
10000 TROYES

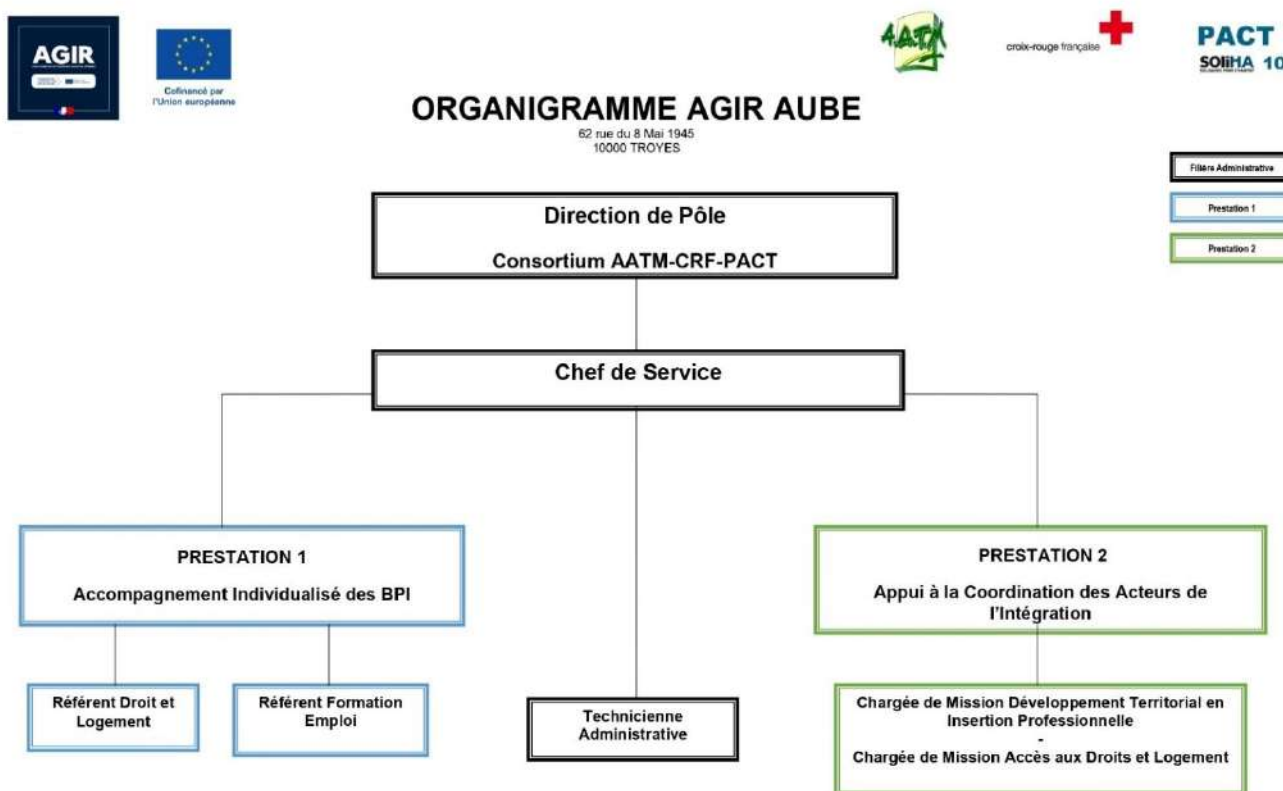
Téléphone : 03.25.45.55.30

E-mail : contact@10.agir.org

Date d'ouverture : Novembre 2022

Equipe :

Le dispositif AGIR Aube est géré par l'AATM en cotraitance avec la Croix Rouge et en partenariat avec le PACT Soliha de l'Aube, qui mutualisent les moyens matériels et humains.



Au 31/12/2023, l'équipe était constituée de :

- 1 cheffe de service (1 ETP)
- 1 chargée de mission (1 ETP)
- 1 technicienne administrative (1 ETP)
- 4 travailleuses sociales chargées d'insertion sociale (4 ETP)
- 3 chargées d'insertion professionnelle (3 ETP)

1.2. Origine du dispositif

Le programme AGIR est un dispositif d'accompagnement global et individualisé des réfugiés vers l'emploi et le logement. Il consiste en un guichet unique départemental de l'intégration des Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI). Il a pour mission de coordonner le parcours d'intégration des personnes afin d'en limiter les ruptures. Il vise d'une part à généraliser l'accompagnement des BPI et prend donc la suite des autres dispositifs d'intégration financés par l'Etat, tels qu'ADLER. D'autre part, en lien direct avec les services de l'État, AGIR participe à coordonner et à animer le réseau des acteurs de l'intégration des BPI dans l'Aube.

Le marché public a été lancé par le ministère de l'intérieur fin 2021. Le programme est déployé progressivement à partir de 2022 pour concerner l'ensemble des départements métropolitains en 2024. Il se déroule en deux temps :

- Un accord cadre régional pour le référencement des opérateurs à l'échelon régional.
- Des marchés subséquents (départementaux) auxquels seuls les opérateurs référencés peuvent répondre.

L'AATM, sollicitée par la Croix Rouge, a accepté la proposition de groupement avec les associations titulaires du marché public concernant la gestion des SPADA (Structure du Premier Accueil des Demandeurs d'Asile) du Grand Est. Le consortium ainsi constitué déposera une offre pour l'ensemble des marchés subséquents de la région Grand Est, selon la répartition suivante :

Association Foyer Notre Dame	67	Bas-Rhin		
Association d'Information et d'Entraide Mosellane	57	Moselle	88	Vosges
Association Accueil et Réinsertion Sociale	54	Meurthe et Moselle	55	Meuse
Croix Rouge Française	51	Marne		
Croix Rouge Française + AATM	10	Aube		
AATM	52	Haute-Marne	8	Ardennes
ACCES	68	Haut-Rhin		

Suite au référencement du groupement pour la région en juin 2022, l'AATM et la Croix Rouge Française (cotraitants), en partenariat avec le PACT- Soliha de l'Aube ont répondu au marché subséquent dans l'Aube. L'attribution du marché AGIR a été notifiée en septembre 2022.

Lancement du dispositif le 17 octobre 2022 par Madame DINDAR, Préfète de l'Aube, Monsieur RABILLER, directeur territorial de l'OFII, Madame WENCEL, directrice adjointe de la DDETSP et le consortium de direction, en présence des partenaires de l'intégration.

Signature de la convention départementale de partenariat avec l'OFII : le 19 novembre 2022, qui décrit les modalités concrètes de coopération entre le consortium d'opérateurs AGIR et la direction territoriale de l'OFII, ainsi que les modalités opérationnelles et organisationnelles de l'orientation du public éligible au programme.

1.3. Public éligible

A l'origine du programme étaient éligibles les BPI, leur conjoint et leurs enfants mineurs :

- Réfugiés
- Bénéficiaires d'une protection subsidiaire
- Rejoignants dans le cadre d'une réunification familiale
- Parents d'enfant réfugié

Une note publiée le 3 mars 2023 « public cible et orientation » vient restreindre le public éligible au programme AGIR en redéfinissant quatre critères d'accès au programme :

1) Critère de la date de bénéfice d'une protection internationale : sont éligibles les personnes BPI ayant signées l'année en cours et la précédente.

2) Critère du caractère individuel de l'éligibilité : seuls les BPI de plus de 16 ans signataires du CIR sont éligibles, ainsi que les conjoints rejoignants dans le cadre de la réunification familiale.

3) Critère de la signature du CIR : les BPI éligibles et leurs rejoignants doivent être signataires du CIR

4) Critère territorial : les BPI doivent être domiciliés et résider habituellement dans le département où ils ont un besoin d'accompagnement.

Prescripteurs autorisés :

Les orientations se font via l'OFII lors de la signature du Contrat d'Intégration Républicaine ou bien via les opérateurs du Dispositif National d'Accueil et de l'hébergement ou l'accompagnement généraliste, pour les personnes ayant obtenu le bénéfice de la protection internationale l'année précédente. Dans cette situation, l'orientation est transmise à l'OFII qui a pour rôle de valider les orientations.

1.4. Les deux prestations du programme

Prestation 1 : Accompagnement individualisé des BPI

L'accompagnement individualisé est mené dans une logique de complémentarité, de prise de relais et de sécurisation du parcours avec les acteurs de droit commun et les gestionnaires des programmes spécifiques vers lesquels les BPI sont orientés. Il est adapté en fonction des besoins tenant à la situation personnelle des BPI et de leur possibilité d'être accompagnés par le droit commun de façon autonome.

Prestation 2 : Appui à la coordination opérationnelle des acteurs de l'intégration

La chargée de mission a pour objectif de :

- Nouer les partenariats nécessaires à l'accomplissement des missions demandées au titre de la prestation 1 et devant faciliter l'orientation des BPI suivis au titre du programme pour répondre à leurs besoins spécifiques d'intégration
- Appuyer le représentant de l'Etat dans le département et ses services compétents dans l'animation du réseau des acteurs de droit commun et des acteurs spécialisés de l'intégration des BPI, en mobilisant et développant l'offre locale pour répondre aux besoins identifiés.

2. Données Chiffrées 2023 : l'accompagnement global et individualisé des BPI

Le programme a débuté dans l'Aube en décembre 2022. Pour mémoire, 33 personnes (soit 20 signataires du CIR, soit 20 ménages) avaient intégré le programme. La plupart de ces personnes étaient accompagnées par ADLER Aube.

2.1. Admissions

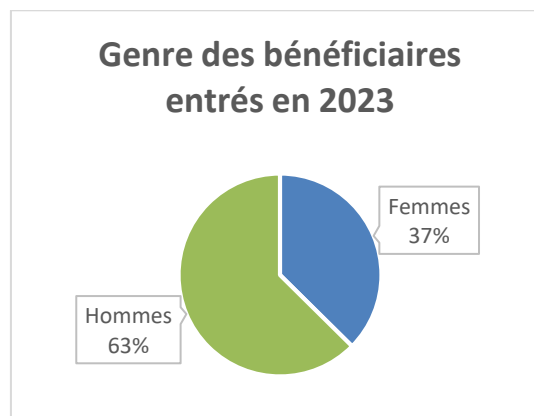
En moyenne, 22 BPI signataires du CIR intègrent le programme par mois. Cependant, ils étaient beaucoup plus nombreux en janvier et février 2023, du fait de l'éligibilité au programme des BPI de l'année précédente, orientés par fiche de liaison.

Au total, 270 BPI ont signé le Contrat d'Engagement Réciproque (CER) en 2023.



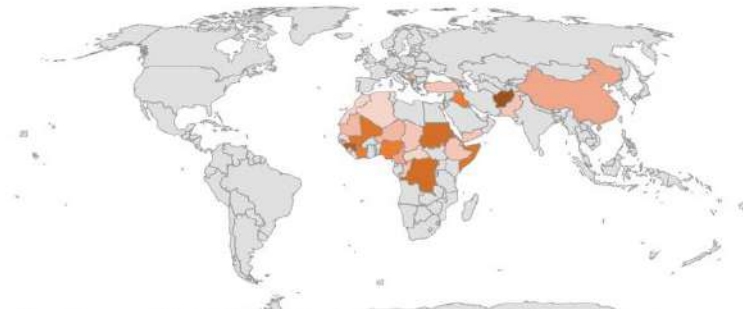
Répartition des personnes entrées en 2023 par sexe et tranche d'âge :

TRANCHE D'ÂGE	MASCULIN	FEMININ	TOTAUX
16-20 ans	3	4	7
21-25 ans	35	6	41
26-35 ans	91	54	145
36-55 ans	37	36	73
55-60 ans	1	1	2
60 ans et plus	2	0	2
TOTAUX	169	101	270



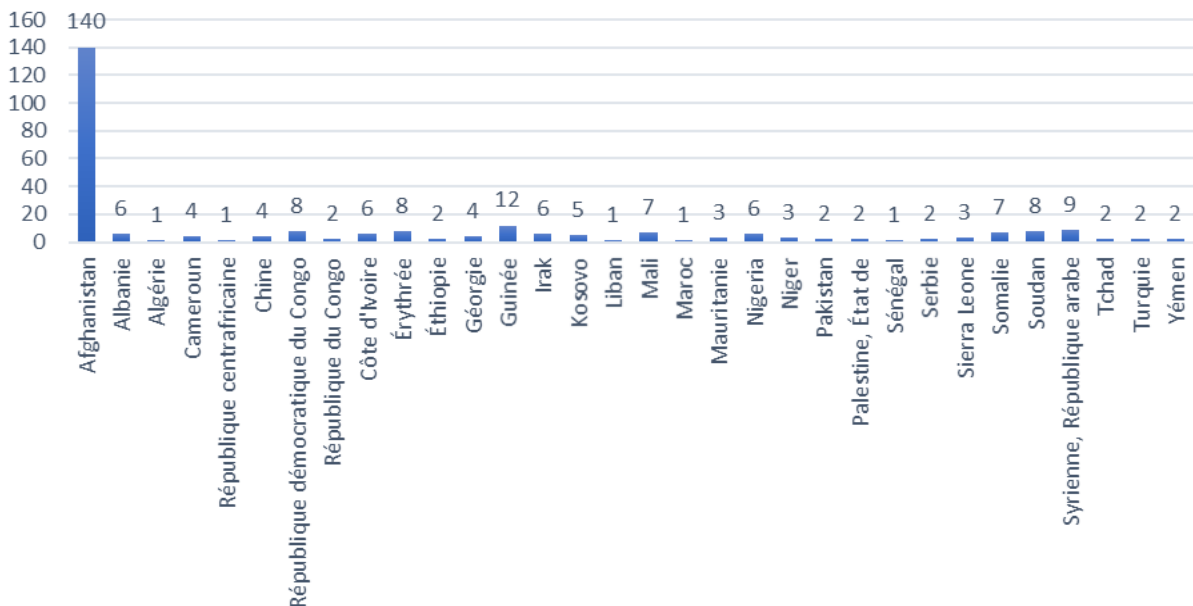
Les origines des BPI sont variées, cependant près de 52 % des personnes ayant signé le contrat d'engagement étaient originaires d'Afghanistan.

Carte des pays d'origine des personnes entrées en 2023



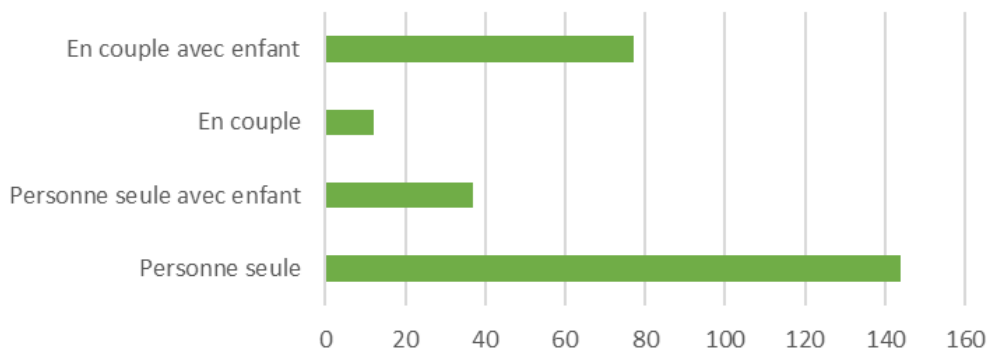
© Australian Bureau of Statistics, GeoNames, Geospatial Data Edit, Microsoft, Navinfo, OpenPlaces, OpenStreetMap, TomTom, Wikipedia, Zenrin Optimisé par Bing

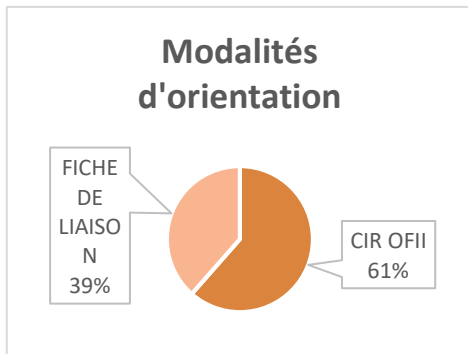
Répartition des BPI entrés en 2023 par nationalités



Plus de 53 % des BPI entrés dans le programme AGIR en 2023 sont des personnes isolées.

Compositions familiales des signataires du CER

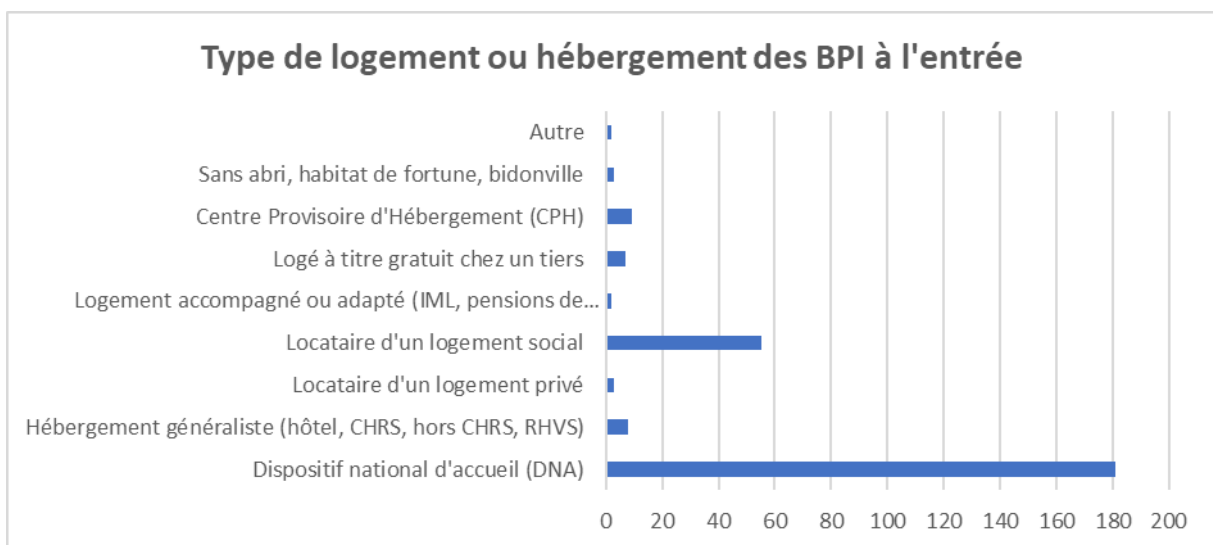




61 % des BPI entrés en 2023 ont été orientés directement par l'OFII lors de la signature du Contrat d'Intégration Républicaine.

Les autres orientations ont été réalisées via des fiches de liaison complétées par des partenaires.

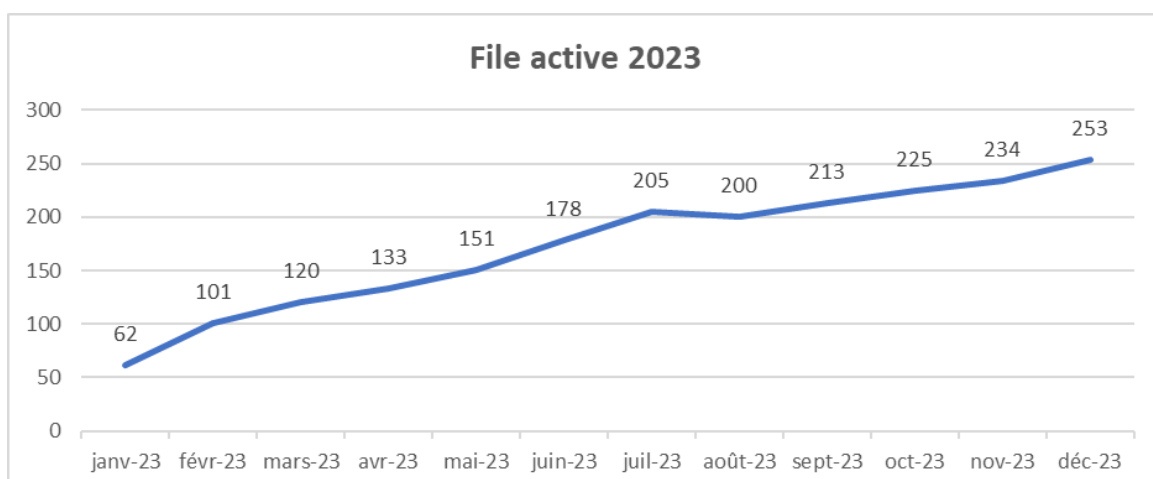
La grande majorité des BPI entrés étaient hébergés dans une structure du DNA (Dispositif National d'Accueil).



2.2. L'accompagnement des personnes présentes en 2023

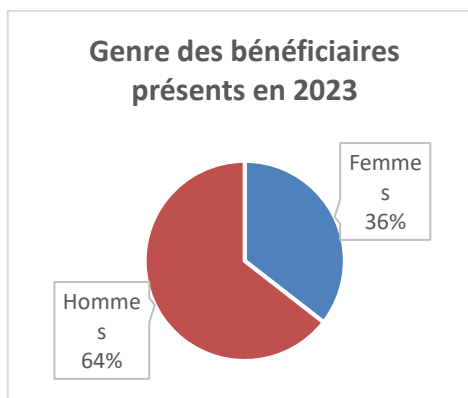
▪ File active

La file active en 2023 (nombre d'entrées moins le nombre de sorties) est passée de 62 en janvier pour atteindre 253 personnes signataires du Contrat d'engagement accompagnées en décembre.

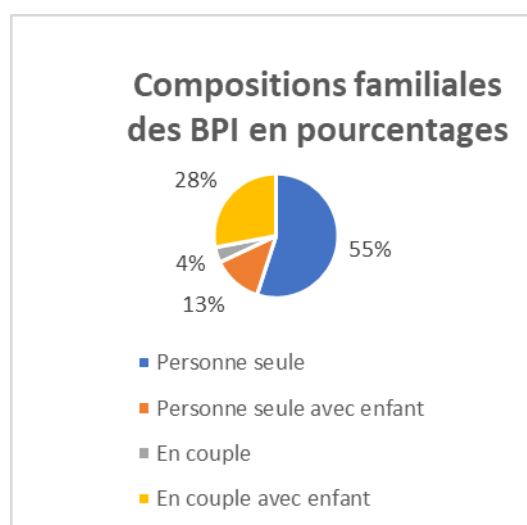
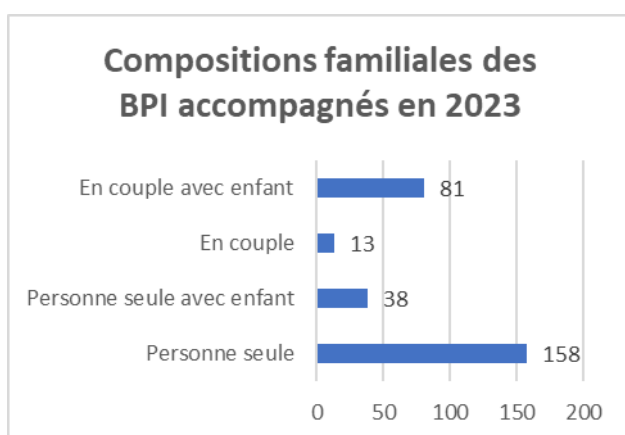


Répartition des BPI signataires du CER accompagnés durant l'année :

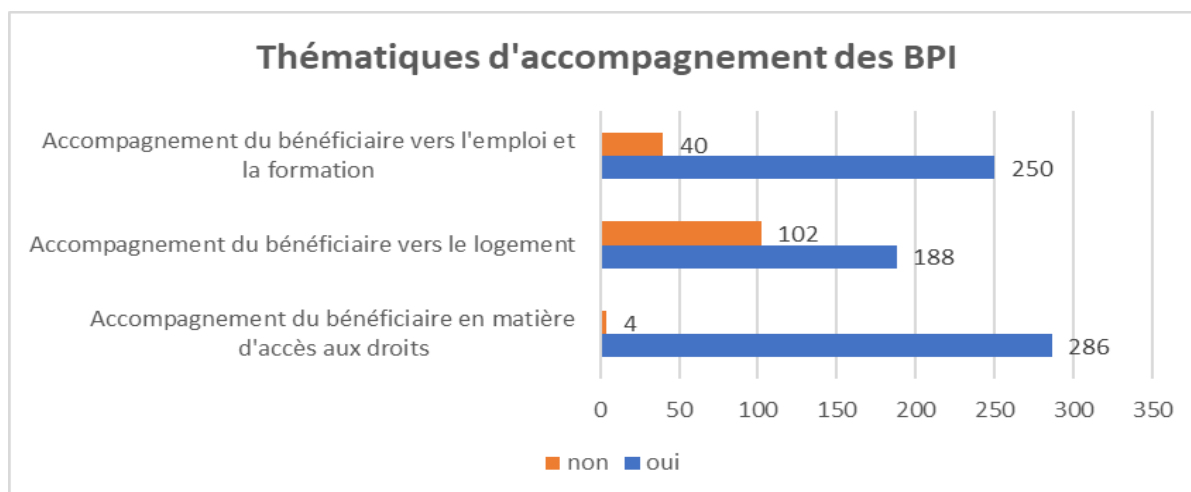
TRANCHE D'ÂGE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
16-20 ans	3	4	7
21-25 ans	35	6	41
26-35 ans	106	55	161
36-55 ans	40	37	77
55-60 ans	1	1	2
60 ans et plus	2	0	2
TOTAUX	187	103	290



La majorité des BPI accompagnés sont des personnes isolées (55 %).

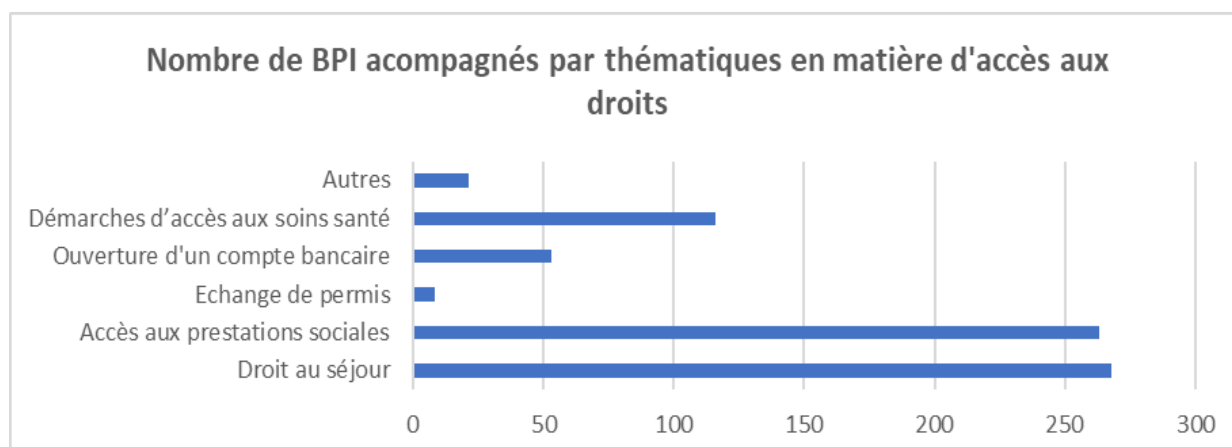


La quasi-totalité des BPI ont été accompagnés en matière d'accès aux droits. Seuls 40 BPI sur 290 n'étaient pas accompagnés vers l'insertion professionnelle, soit par impossibilité, soit par choix personnel. L'accompagnement vers le logement est réalisé par les structures du DNA ou autres structures d'hébergement, dans le respect de leurs cahiers des charges respectifs ; le programme AGIR intervenant davantage en soutien des acteurs de l'intégration ou en cas d'éventuels points de blocage.



▪ L'accès et le maintien des droits

Les BPI sont accompagnés dans l'accès et le maintien des droits :



▪ L'accompagnement des familles

L'accompagnement social des BPI concerne également de façon indirecte les membres de la famille. Ainsi les chargées d'insertion accompagnent également les BPI dans la réalisation de démarches en lien avec la scolarité et la garde des enfants.

Démarches d'accompagnement à la parentalité en 2023	
Inscriptions scolaires	31
Inscriptions cantines	19
Inscriptions périscolaires	14
Inscriptions scolaires école adaptée	2
Inscriptions crèches	9

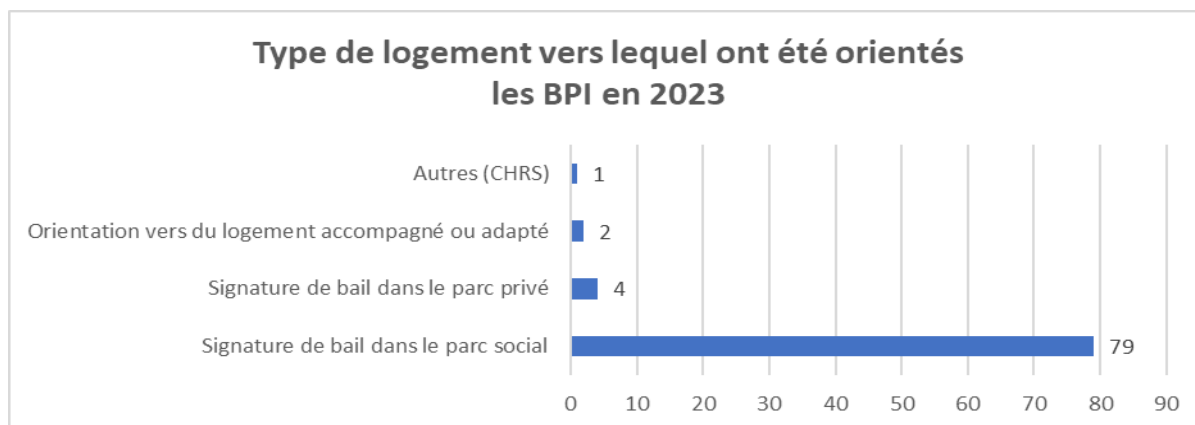
42 BPI ont été accompagnés dans leur demande de réunification familiale.

Si la constitution des dossiers de demande de réunification familiale est relativement simple, la difficulté reste de réunir l'ensemble des documents nécessaires pour pouvoir commencer la démarche (passeport, acte de mariage...). A cela peuvent s'ajouter des difficultés à obtenir des rendez-vous de demande de visa dans les ambassades des pays de résidence des familles des BPI, ce qui bloque les dossiers.

Par ailleurs, une fois la réunification effective, il reste encore de nombreuses démarches administratives à effectuer qui peuvent être longues et qui conditionnent pourtant l'ouverture de droits sociaux. La mutation vers un logement de taille adaptée à la nouvelle composition familiale peut être également long dans le cadre de la réunification familiale, notamment s'il s'agit d'une famille nombreuse.

▪ L'accès et le maintien dans le logement

188 BPI ont été accompagnés dans l'accès et le maintien dans le logement. Parmi eux, 86 ont été orientés vers un logement pérenne ou adapté, dont 79 ont signé un bail dans le parc social.



▪ La formation linguistique

La **formation linguistique** constitue un préalable incontournable à l'insertion professionnelle. On constate que les femmes ont initialement des niveaux de français inférieurs à ceux des hommes et que l'écart se réduit grâce à la formation linguistique.

Niveau de langue des BPI à l'entrée du programme AGIR

	Hommes	Femmes
Infra A1	65,41%	70,00%
A1	20,30%	20,00%
A2	10,53%	3,75%
B1	3,76%	6,25%
B2	0,00%	0,00%

Niveau de langue des BPI au 31/12/2023

	Hommes	Femmes
Infra A1	14,29%	30,00%
A1	51,13%	37,50%
A2	25,56%	20,00%
B1	6,02%	7,50%
B2	3,01%	5,00%

Au cours de l'année 2023, les BPI ont bénéficié de différents types d'accompagnement en matière d'apprentissage du français (un BPI peut avoir participé à plusieurs actions) :

Types de formation linguistique	Hommes	Femmes
En cours OFII	105	71
En ASL	20	9
En formation FLE	39	20
En formation linguistique à visée professionnelle	37	10

▪ L'insertion professionnelle

A leur entrée dans le programme AGIR, 10 % des BPI étaient actifs : en emploi ou en formation qualifiante. On note davantage d'hommes en emploi ou formation que de femmes.

Situation professionnelle des BPI à l'entrée dans le programme	Homme	Femme	Total
Occupe un contrat d'intérim ou un CDD de moins de 6 mois	7	0	7
Occupe un CDD de 6 mois ou plus	6	0	6
Occupe un CDI	3	1	4
Occupe un contrat d'intérim de 6 mois ou plus	1	0	1
Sans emploi	131	83	214
Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)	11	0	11
Suit une formation qualifiante ou certifiante (hors contrat d'alternance)	1	0	1
Autre	25	21	46
Total	185	105	290

250 BPI ont été accompagnés dans l'insertion professionnelle en 2023. Tous sont orientés vers le Service public de l'emploi, que ce soit pour une inscription ou un accompagnement.

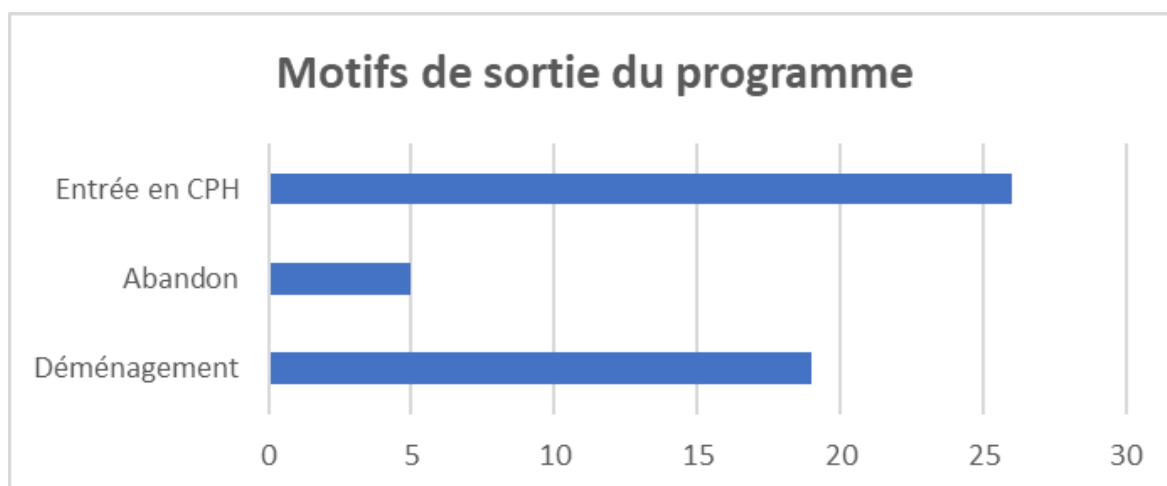
34 BPI ont bénéficié d'un accompagnement par une mission locale.

2.3. Les sorties du dispositif

Le programme AGIR a pour ambition d'accompagner les BPI jusqu'à ce qu'ils soient autonomes et insérés professionnellement. La sortie est considérée comme positive si :

- Le ménage dispose d'un logement pérenne dans lequel il peut s'installer durablement de façon autonome (logement parc public ou privé, intermédiation locative, résidence sociale, FJT)
- Le BPI accompagné, lorsqu'il est en recherche d'emploi, est entré dans une formation qualifiante ou certifiante, ou occupe un emploi durable (contrat supérieur à 6 mois).

Les sorties des BPI sont à acter en commission de sortie, la première est programmée en 2024. 50 sorties de BPI seront à l'ordre du jour.



	OUI	NON	TOTAL
En logement autonome pérenne	5	45	50
En formation qualifiante / certifiante	0	50	50
En contrat de plus de 6 mois / En CDI	0	50	50
Interim / CDDI / Contrat de 6 mois ou moins	3	47	50

Les motifs de sortie du programme (abandon, déménagement, entrée en CPH...) ont une incidence directe sur le type de sorties et l'atteinte ou non des objectifs de sortie positive.

Précision : les BPI entrant en CPH ne sont plus accompagnés par AGIR mais peuvent à la sortie du CPH être de nouveau intégrés au programme via une fiche de liaison envoyée à l'OFII.

2.4. Ateliers collectifs

Les chargées d'insertions organisent et animent régulièrement des ateliers à destination des BPI accompagnés sur des thématiques répondant aux besoins d'accompagnement identifiés.

THEMES DES ATELIERS	NOMBRE
France travail (Pôle Emploi)	9
Curriculum vitae	2
Courrier	3
Santé	2
Logement	3
Agri-Viti	1
Projet Professionnel	1
Contrat de Travail	1
Bâtiment travaux publique	1
3 Métier SAP	1
Recrutement Convergence	1
Budget	6

3. Données sur la prestation de coordination des acteurs de l'intégration

La chargée de mission, pour répondre aux besoins identifiés des BPI, participe à la bonne articulation et à la coordination du programme avec les actions mises en œuvre dans le cadre du droit commun et les autres actions bénéficiant aux BPI.

Elle contribue à l'animation du réseau des acteurs locaux de l'intégration et à leur coordination. Ainsi la prestation de coordination met notamment en œuvre :

- Des rencontres partenariales, la diffusion d'informations dans le réseau et la signature de conventions de partenariat
- Des réunions thématiques (logement, emploi, etc.) et des comités de suivi
- La cartographie des acteurs de l'intégration

Le développement du maillage territorial a concerné à rencontrer les partenaires du dispositif en matière d'emploi, de formation professionnelle et linguistique, d'insertion par l'activité économique, d'hébergement, de logement, d'accès aux droits sociaux et de santé.

3.1. Le Service Public de l'Emploi

▪ Rencontres partenariales

Les services de l'Etat ont soutenu la mise en place de la prestation de coordination des acteurs de l'intégration en facilitant le lien avec des institutions, notamment en matière d'emploi.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec France Travail, Cap Emploi et les missions locales (Troyes, Côte des Bar et Romilly sur Seine) afin de présenter les missions de chacun et de dessiner le contour du partenariat.

Participation aux SPEL et SPED

A l'invitation de la Préfecture et de la DDETSPP, AGIR a participé à ces instances :

- 07 avril 2023 : SPEL de l'arrondissement de Troyes
- 27 mars 2023 : SPED avec présentation du dispositif AGIR

Réunion préparatoire au conventionnement - 6 septembre 2023

AGIR Aube a invité les acteurs du Service de l'Emploi. Pôle Emploi, le CAP Emploi, les Missions Locales, la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi, de la Solidarité, la Protection des Personnes et le Conseil Départemental ont répondu présents.

La réunion permettait de présenter la convention telle qu'elle était demandée par l'Etat (via le Guide AGIR) et de proposer une méthodologie de travail avec l'ensemble des partenaires.

▪ Conventions partenariales

La convention avec le Service Public de l'Emploi est une application directe de l'accord cadre national qui prévoit une orientation vers le Service Public de l'Emploi des bénéficiaires de la Protection Internationale accompagnés par AGIR.

La convention a été signée le 22/12/2023 et elle décrit les modalités concrètes de la collaboration entre le dispositif AGIR et les différents acteurs du SPE :

- Les modalités opérationnelles du transfert de l'accompagnement des BPI ayant atteint le niveau linguistique A2
- Les modalités organisationnelles avec le Comité de suivi pour le transfert d'informations
- La sécurisation du transfert des informations entre le SPE et AGIR

▪ Comités de suivi

Mise en place des comités de suivi SPE - Le 21 septembre 2023

Une réunion de travail avec le SPE a permis de déterminer l'organisation de la collaboration entre AGIR et les partenaires. L'idée de la mise en place de Comités de suivi a été adoptée par les participants. Ces comités consistent à se retrouver tous les trois mois pour réaliser un point d'étape sur l'accompagnement conjoint des BPI et d'envisager la poursuite de parcours du BPI dans son insertion professionnelle.

Il a été convenu avec les Missions Locales de mettre en place l'envoi de la fiche de liaison (portant tous les renseignements nécessaires au démarrage de l'accompagnement) en amont de l'orientation des jeunes BPI de moins de 26 ans.

Comité de suivi France Travail pilote – Le 23 novembre 2023

Cette réunion visait à voir les modalités pratiques de mise en œuvre des Comités de suivi, notamment au regard des contraintes logicielles de part et d'autre.

3.2. L'emploi

▪ Rencontres partenariales

Les acteurs institutionnels	Service Public de l'Emploi
	Chambre d'agriculture
	Chambre de commerce et d'Industrie
	Business Sud Champagne
Les branches et fédérations professionnelles	CAPEB
	FFB
	MEDEF
Les acteurs de l'emploi	Convergence
	GEDA 10
	GEIQ Sud Champagne
	ARIQ BTP

Focus sur trois collaborations

CAPEB / Fédération Française du Bâtiment :

Réflexion commune de développement d'un projet associant les deux branches professionnelles, le CFA BTP, ARIQ BTP et AGIR Aube : projet de formation, à destination des publics allophones, qui allie formation linguistique à visée professionnelle, formation professionnelle dans un métier en tension et répondant au projet de la personne, une immersion régulière en entreprise du bâtiment ou dans le cadre d'un contrat en alternance.

AGIR est associé au sourcing et à la préparation des candidats pour une adaptation rapide au monde du travail. L'action inclurait un travail de levée des freins potentiels des BPI sur :

- La mobilité avec la mise en place d'atelier en lien avec Boutique Boulot Mobilité
- La préparation aux savoirs être professionnels
- La stabilisation de la vie quotidienne : logement, accès aux droits

La Chambre d'Agriculture

La Chambre d'Agriculture développe un accompagnement spécifique des bénéficiaires du RSA afin qu'ils trouvent un emploi dans le secteur de l'agriculture. AGIR Aube participe à la réflexion et à l'orientation de BPI vers la Chambre d'agriculture.

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) – Les Entreprises s'engagent

Le club "Les Entreprises s'engagent" a invité AGIR Aube à se joindre à la plénière de l'Association dans les locaux de l'entreprise DISTRAME. L'occasion nous a été donnée de rencontrer plusieurs chefs d'entreprises engagées et inclusives (25 environ) et de présenter AGIR Aube aux côtés de la société RSEAUD – consultants dans mise en œuvre de la démarche RSE des entreprises.

▪ **Les employeurs**

Le dispositif AGIR est allé au contact d'entreprises par l'entremise du réseau partenarial. De nombreuses entreprises ont été contactées par mail, téléphone ou rencontrées lors de forums (une trentaine). Cela a donné lieu à une quinzaine de rencontres partenariales.

▪ **Les Cafés rencontre entreprises**

Ces Cafés Rencontre permettent aux employeurs et aux BPIP de se retrouver autour d'un petit déjeuner, de participer à une table ronde avec l'ensemble des participants pour échanger sur les besoins des entreprises en recrutement et les projets professionnels des réfugiés.

20 Juin 2023 : 11 employeurs présents

L'Atelier d'Ariane, L'Atelier Troyen de la Maroquinerie, TCP, SYNERGIE, Restaurant Le Tablier, Entreprise Rénovation du Bâtiment, MICHELIN, PROVEXI, GE CONVERGENCE, MB CONSEIL, AG NET

En partenariat et en présence de : France Travail, Club Les entreprises s'engagent, Conseil départemental et Y Schools

17 Octobre 2023 : la FFB, le CFA BTP, l'agence d'intérim Synergie et deux entreprises (Wood construction et AMP Troyes)

Le secrétaire général de la FFB a animé une réunion avec des BPI et des chefs d'entreprises. Il a présenté les différents métiers en tension dans le secteur du bâtiment et les prérequis exigés (bonne connaissance de la sécurité, les savoirs être professionnels). La société WOOD CONSTRUCTION et AMP ont présenté leurs métiers et les critères d'accès.

▪ **Les visites d'entreprise**

ANETT - 14 juin 2023

Entreprise de location de linge (hôtellerie et professionnels), elle porte une unité de nettoyage importante avec beaucoup de manutention. Elle recrute en CDD pour des remplacements de congés, son équipe étant plutôt stable. Les postes à pourvoir sont dans le transport/livraison. La responsable des ressources humaines a montré une réelle volonté de collaborer avec AGIR Aube.

ASSA ABLOYE - 21 juin 2023

AGIR Aube a participé à la semaine de l'Industrie et une visite de l'usine de Troyes a ouvert ses portes. Cette visite a permis de faire connaissance avec le dirigeant et son équipe mais aussi avec les responsables de la formation UIMM.

Un BPI présent à la visite a proposé sa candidature pour une PMSMP en magasinage.

APC MILPASS – 3 octobre 2023

M. DELIGNIERE, le dirigeant a fait une demande auprès de l'AATM de candidature d'opérateur. Mme SAIRE a transmis la demande à AGIR qui a pris contact. Une visite a été réalisée dans l'usine, ce qui a permis de mieux appréhender l'activité de l'entreprise et la

nature du poste assez exigeant en termes de compréhension du français. Nous avons cependant décidé de rester en contact et de lui proposer une candidature.

L'entreprise WOOD CONSTRUCTION - 8 novembre 2023

AGIR Aube a répondu à l'invitation de venir découvrir les locaux, pour une visite de ses activités. Nous avons tous découvert une belle entreprise de construction de maisons en bois. L'employeur recherche un profil jeune afin de le former à l'activité.

CEMOI – 24 novembre 2023

A l'invitation de la DRH, Mme Amélie VERDIER, AGIR Aube a visité une unité de production de chocolats. Durant deux heures, nous avons pu découvrir les conditions de travail et les qualifications requises pour les futurs candidats.

3.3. La formation linguistique

▪ Besoin de coordination

A la suite de l'orientation de l'OFII, dans le cadre de du CIR, les BPI suivent la formation de base avec FRATE, en vue d'obtenir le niveau A1.

Si besoin, AGIR accompagne les BPI vers les acteurs du territoire de la formation linguistique pour leur permettre d'acquérir le niveau A2 nécessaire à l'emploi et/ou le B1 nécessaire à la formation professionnelle et au permis de conduire.

AGIR a développé un réseau de partenaires qui répondent aux besoins des BPI, tant en termes de projet professionnel que de socialisation.

▪ Les rencontres partenariales

Les Ateliers sociolinguistiques : Ils ont pour mission de former à l'acquisition de la langue française mais aussi d'être un lieu, un point de rencontre dans les lieux de résidence et de permettre la socialisation des BPI.

Les formations linguistiques à visée professionnelle et/ou de mobilité : Ils permettent de répondre à des doubles objectifs en travaillant à l'acquisition de compétences langagières tout en favorisant l'entrée en emploi ou l'obtention du permis de conduire.

Organismes de formation linguistique rencontrés	AATM Le Corbusier
	Association ASI
	Association familiale de La Chapelle St Luc
	Boutique boulot
	Défi DELF
	FRATE
	GRETA
	HESIO
	L'Accord parfait
	Mot à Mot
	Poinfor
	Y Schools

▪ Conventions partenariales

Une convention partenariale est en cours d'écriture afin de déterminer les modalités du travail commun d'accompagnement et d'orientation des BPI. Les conventions seront signées en 2024 avec :

- L'ASSOCIATION FAMILIALE DE LA CHAPELLE ST LUC
- Y SCHOOLS
- L'ACCORD PARFAIT
- LE CORBUSIER (AATM)
- ASSOCIATION ASI
- BOUTIQUE BOULOT
- DEFI DELF
- POINFOR
- MOT A MOT

3.4. La formation professionnelle

▪ Rencontres partenariales

Les principaux organismes de formation ont été rencontrés.

Les organismes de formation professionnelle	AFPA
	AFTRAL
	ALMEA
	ARIQ BTP
	Boutique Boulot
	CFA BTP
	Dynamo Aurore
	E2C
	GRETA
	HESIO
	Poinfor
	UIMM

Les rencontres avec les responsables pédagogiques et AGIR leur ont permis de mieux cerner le public et de chercher à répondre aux besoins du public en matière de formation linguistique adaptée au milieu professionnel.

Par exemple, AGIR Aube et l'AFPA ont travaillé ensemble pour proposer une offre de formation adaptée au public primo arrivant dans le cadre de la formation ASMS (Agent de Service Médico-social). Ainsi cette formation professionnelle est combinée à un soutien linguistique et à des stages en entreprises.

- *Les 3 personnes orientées par AGIR Aube, sur un effectif de 8, ont obtenu une promesse d'embauche à la fin de la formation.*

Une réflexion est en cours sur l'opportunité de mettre en place un dispositif HOPE dans l'Aube. Porté dans le cadre de partenariats publics/privés, Hope est mis en œuvre par l'Afpa.

▪ Conventions partenariales

Une convention avec les organismes de formation professionnelle est en cours d'écriture afin de prévoir les modalités d'orientation, d'accompagnement coordonné et de sécurisation du parcours des BPI durant leur période de formation.

La signature de cette convention aura lieu en 2024 avec ALMEA et l'AFPA.

▪ HOPE

Le programme HOPE (Hébergement - Orientation - Parcours vers l'Emploi des personnes réfugiées), co-piloté par le ministère de l'intérieur et le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, est un programme d'accompagnement socio-professionnel intégré vers l'emploi et le logement (hébergement, accompagnement social et formation en un même lieu : centre AFPA), rémunéré, accessible dès le niveau A1 de français et pour une durée moyenne de 9 mois.

Ce programme constitue une réelle opportunité pour les BPI :

- Sans hébergement ou en centre d'hébergement du DNA
- Ayant moins de 25 ans
- Souhaitant se former (obtention d'une qualification professionnelle) et travailler très vite dans des métiers en tension

AGIR est informé par l'OFII des sessions et oriente ainsi les BPI répondant aux critères d'entrée.

3.5. L'insertion par l'activité économique

▪ Rencontres partenariales

Les structures suivantes ont été rencontrées au cours de l'année 2023 :

Les organismes de l'insertion par l'activité économique	Boutique Boulot	Régie Services
	Chantier ville de La Chapelle St Luc	SE 10
	Chlorophylle	Solidarité emploi service
	ACI La Croix rouge française	Régie de nos quartiers
	Entraide	Le relais 10
	Aurore-Foyer aubois	Association familiale La Chapelle St Luc
	Humando	Coup de main
	L'entraide	EA2I
	Melting popote	Jardin de cocagne
	Recycl'Orient	

L'insertion par l'activité économique est un vecteur majeur dans l'insertion professionnelle des BPI car ces structures composent avec différents freins spécifiques aux BPI tels qu'un faible niveau de maîtrise du français, la méconnaissance des codes de l'entreprise ou l'absence de permis de conduire. L'accompagnement à l'insertion professionnelle est également intégré dans le parcours en structure d'insertion, permettant au salarié de construire ou d'affiner son projet.

- **Conventions partenariales**

Une convention de partenariat sera signée en 2024 avec chacune des structures d'insertion par l'activité économique rencontrée. Elle exposera les modalités de collaboration pour le recrutement des BPI et le suivi de leurs parcours d'insertion professionnelle.

3.6. Les structures d'hébergement des demandeurs d'asile

- **Rencontres partenariales**

Les structures d'hébergement du Dispositif National d'Accueil de l'Aube ont été rencontrées afin de définir les modalités de coopération et d'articulation entre elles et le programme AGIR.

Structures du DNA	AATM
	ADOMA
	AUORE
	ASSAGE
	COALLIA
	CROIX ROUGE FRANCAISE

- **Signatures de conventions partenariales**

La bonne articulation entre les structures d'hébergement des demandeurs d'asile et AGIR est une condition à un accompagnement de qualité des BPI. En effet une réflexion commune était nécessaire afin de définir conjointement les contours des missions respectives et pour rédiger une convention de partenariat.

Des réunions thématiques ont permis de travailler aux bases d'une convention qui sera signée en 2024 avec l'AATM, l'ASSAGE, AUORE, La CCROIX ROUGE FRANCAISE, COALLIA et ADOMA.

3.7. Le logement

- **Rencontres partenariales**

Conseil Départemental	Mmes CONTOIS et BOOGHS- NOTTEAU
	Participation à des réunions de circonscriptions d'action sociale
	FSL
	Réunion avec chefs de service

Organismes du logement	Bailleur privé
	Coallia
	Mon Logis
	Troyes Aube Habitat
	UNPI

▪ **La commission de relogement des réfugiés**

Ces commissions ont débuté en novembre 2023. Elles sont mensuelles et réunissent à la DDT un représentant de la DDETSPP, de la DDT, des représentants des bailleurs sociaux et AGIR. Il s'agit de :

- Fluidifier l'accès des BPI aux logements sociaux dans le cadre du contingent préfectoral en réunissant les acteurs concernés
- Détecter de cas échéant des points de blocage et y répondre

Ces commissions concernent l'ensemble des demandes des ménages en structures DNA et hors DNA accompagnés par AGIR. Les situations des BPI sont présentées afin que les bailleurs puissent proposer des solutions de logements adaptées.

En amont des commissions, les membres reçoivent la liste des situations à aborder. Les bailleurs peuvent ainsi identifier des logements disponibles correspondant à ces demandes (typologie, secteur, réunification familiale à venir, capacité financière...).

Il s'agit également d'actualiser la liste des demandes de logement et de lever les éventuels points de blocage dans les dossiers (pièces manquantes, mauvaise orthographe du nom etc.), mais aussi de permettre aux bailleurs d'anticiper les demandes de mutation de logement dans le cadre des réunifications familiales.

3.8. Le social et la santé

▪ **Rencontres partenariales**

SOCIAL / DROITS	CAF
	Circonscriptions d'action sociale
	CCAS de Pont Sainte Marie
	CCAS de Saint André les Vergers
	Maison pour tous de Bar sur Aube
	Restos du cœur
	CIDFF
	Déléguée aux droits des femmes
MOBILITE	TCM mobilité
	Boutique Boulot
SANTE	ARS
	MDPH
	Akhilleus
	Centre de santé chapelain
	Prévention santé Grand Est
SCOLARITE	Education nationale

3.9. Cartographies

▪ **Cartographie**

Les différentes rencontres partenariales ont permis d'identifier les acteurs nécessaires à l'accompagnement des BPI et au bon déroulement des missions d'AGIR. La chargée de mission a travaillé à l'élaboration de cartographies regroupant par thématiques les éléments nécessaires :

- Accès aux droits et logement
- Formation linguistique
- Formation professionnelle
- Structures d'insertion par l'activité économique
- Service public de l'emploi

▪ Réfugiés.info

Réfugiés.info est un projet collaboratif porté par la DIAIR et développé par la Mednum. Il vise à recenser les dispositifs d'accompagnement, à vulgariser et traduire les démarches administratives.

L'équipe a participé à des sessions d'information et communique sur cette plateforme auprès des partenaires. AGIR est bien entendu référencé :

The screenshot shows the 'AGIR 10' profile on the 'RÉFUGIÉS.INFO' platform. The profile is for the '10 - Aube' department. It includes the following information:

- Retour à l'annuaire** (top left)
- AGIR 10** (main title)
- Modifier la fiche** (top right)
- Description:** AGIR Aube accueille les personnes ayant le statut de réfugiés à la suite de l'orientation de l'O.F.I. Elles sont accompagnées dans leur intégration dans le logement et l'emploi par des binômes intervenant dans le champ social et professionnel.
- Adresse email:** contact@10.agir.org
- Numéro de téléphone:** 325455529
- Adresse postale:** 62 rue du 8 Mai 1945
- Départements d'action:** 10 - Aube
- À lire 1** (right sidebar):
 - 10 - Aube
 - Trouver un emploi et un logement dans l'Aube
 - Accompagnement global : accès aux droits, administratif, logement et...
 - Gratuit
 - Maximum 24 mois
 - Insertion pro
 - Logement
 - Administratif

4. Temps forts de l'année 2023

○ Visite de la DIAN – le 1^{er} mars 2023

Les responsables de la Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité ont été accueillis à la DDTESPP avec les différents acteurs de l'insertion. Ils se sont ensuite rendus à AGIR, accompagné du Secrétaire général de la Préfecture de l'Aube, M ORSI, et de représentants de la DDETSPP. La mise en place du programme AGIR a été présentée, ainsi que son organisation et son projet de déploiement.

○ Visite de la secrétaire d'Etat - le 22 mai 2023

Mme Sonia BACKES, secrétaire d'Etat à la Citoyenneté et Mme Cécile DINDAR, Préfète de l'Aube ont rendu visite à l'équipe AGIR Aube. Plusieurs BPI étaient invités à échanger avec la ministre qui a montré une réelle écoute.

Canal 32 et l'Est Eclair ont diffusé la rencontre avec la Secrétaire d'Etat.



MARDI
23 MAI 2023

AUBE ACTU

7

VISITE D'ÉTAT

Agir : la « main tendue » de l'État aux réfugiés

La secrétaire d'État à la citoyenneté, Sonia Backès, a fait une incursion à Troyes, hier, pour prendre la température du dispositif Agir, en test dans le département. Une main tendue pour remettre le pied à l'étrier aux réfugiés.

ALBANE WURTZ

Dans l'Aube, ça fonctionne particulièrement bien. En test dans le département, comme dans une vingtaine d'autres depuis la fin de l'année dernière, le « ça » dont il s'agit, c'est un programme spécifique à destination des réfugiés : le programme Agir. Un programme, comme « une main tendue » tel que l'a résumé la directrice de l'AAIM, Wanda Saïre. Agir, c'est en fait la coordination de différents professionnels, la conjonction de tous les acteurs dans un seul et unique but : l'accompagnement individualisé des réfugiés vers l'emploi et le logement. Un soutien de deux ans maximum qui permet à la centaine d'adultes accompagnés – préalablement orientés par l'Office fran-

çais de l'immigration et de l'intégration – de bénéficier d'un parcours d'insertion global sans rupture, que ce soit au niveau de la langue, de l'emploi, du logement, de l'accès à la santé, de la scolarisation des enfants...

Un programme pilote lancé en fin d'année dernière dans 27 départements, dont le nôtre, qui précède le déploiement, cette année, dans 25 autres avant une généralisation sur tout le territoire l'année prochaine.

« La France est heureuse de vous accueillir »

Sonia Backès

« Dans l'Aube », donc, la secrétaire d'État à la citoyenneté, Sonia Backès, est venue constater et félici-



La secrétaire d'État à la citoyenneté, Sonia Backès, a pu échanger avec des bénéficiaires du programme Agir, en test dans l'Aube.

ter parce que « ça fonctionne bien ». En majorité afghans, les réfugiés pris en charge sont ainsi accompagnés jusqu'à l'obtention d'un emploi, jusqu'à l'autonomisation. Une réussite toute particulière pour deux d'entre eux qui ont créé une entreprise pour l'un et obtenu un CDI dans une grosse structure de l'agglomération troyenne pour l'autre.

Des exemples que la secrétaire d'État est venue saluer. Des exemples dont elle espère qu'ils inspireront ceux qu'elle a rencontrés hier, en plein atelier autour du CV. « La France est heureuse de vous accueillir et j'espère qu'elle s'occupe bien de vous », a-t-elle lancé à ces réfugiés qui ont tout quitté. Eux qui occupaient des fonctions importantes en leur pays : archéo-

logue en Syrie et en Afghanistan, professeur de biologie en Afghanistan, comptable au Soudan ou encore peintre carrossier en Irak. Reste toutefois à améliorer ce qui doit l'être, ce que le retour d'expérience prévu à l'automne permettra. « Besoin de travailler encore sur la synergie avec les collectivités locales », a notamment noté la secrétaire d'État. ■

○ Portes ouvertes - le 20 juin 2023

▪ Le premier temps : Rencontre entreprises – BPI

A l'occasion de la Journée Mondiale des Réfugiés, AGIR Aube a ouvert ses portes pour une rencontre Entreprises et BPI :

- Onze dirigeants et recruteurs d'entreprises ont rencontré dix BPI recherchant un emploi. La rencontre était animée par Cyril Le NALBAUT, chargé de Mission à la direction territoriale de Pôle Emploi et en charge du dispositif AGIR et par Bénédicte GRAMDI, chargée de mission Coordination et maillage territorial AGIR.
- Les personnes invitées se sont assises autour d'une grande table et d'un café. La présentation de chacun des invités a permis des échanges très intéressants et chaleureux.



▪ **Le deuxième temps de la Journée Mondiale des réfugiés : Portes Ouvertes**

Le public invité et présent lors de la demi-journée Portes Ouvertes :

- Les partenaires institutionnels (DDTEFP/ Préfecture / Conseil Départemental et Régional) d'AGIR
- Les partenaires de la formation professionnelle et linguistique
- Des dirigeants d'entreprises
- Des élèves d'une classe de 4^{ème} du Collège de la Villeneuve
- Des personnes suivies par AGIR Aube

- Visite des locaux avec des expositions d'œuvres de BPI (photos et tableaux)
- Atelier « qu'est-ce qu'un CV » animé par deux CIP AGIR
- Témoignages de femmes BPI sur leur parcours d'immigration animés par une CIP et la chargée de Mission. Cinq femmes ont partagé avec les invités leurs parcours pour arriver en France : les difficultés, les craintes, les peurs. Elles ont aussi partagé sur leur arrivée et le parcours en France pour y vivre.
- Pot de l'amitié

○ **Inauguration - 31 Août 2023**

Le dispositif est inauguré en présence de Mme La Préfète, Cécile DINDAR et Mme La Vice-Présidente du Conseil Départemental, Anne Marie ZELTZ. Le consortium est représenté par les Présidents des trois structures et/ou de leur directeur.

L'inauguration a rassemblé plus de 80 invités venus des univers de l'entreprise, de la formation, des institutions, de l'Etat, de l'insertion.

Mme La Préfète a pris la parole, ainsi que les directeurs du consortium.

L'inauguration a réuni les convives autour d'un cocktail.



○ **Semaine de l'intégration - 17 octobre 2023**

AGIR Aube a fait le choix de participer à la Semaine de l'Intégration par l'accès à l'emploi. La Fédération du bâtiment, le CFA BTP, l'agence intérimaire Synergie et les entreprises du bâtiment Wood Construction et AMP PRO et dix BPI ont participé à un Café Rencontre dans les locaux d'AGIR.



○ **Formations suivies par l'équipe**

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Chargées d'insertion	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Valeurs de la République et laïcité ✓ La santé mentale des personnes migrantes
Cheffe de service	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Groupes de cadres se réunissant à intervalles réguliers ✓ Manager : Réussir ses entretiens individuels et annuels ✓ L'engagement des réfugiés dans la société française
Plusieurs membres de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réunification familiale ✓ Accompagnement des BPI

5. Difficultés rencontrées en 2023

Thématique	Difficultés	Réponses, ajustements et pistes envisagées
Accompagnement des enfants	L'accompagnement des enfants n'est plus pris en compte dans la facturation bien qu'ils soient accompagnés de façon plus ou moins directe. Cela engendre une charge de travail conséquente avec un gros volume de personnes accompagnées par les binômes.	Réorganisation des missions Subsidiarité et priorisation
Evolutions du dispositif AGIR	Manque de précisions des deux versions du guide AGIR engendrant des incertitudes Evolution des attendus via des fiches transmises par la DIAN : - n°1 : public cible et orientation - n°3 : la sortie positive dans le logement - n°4 : Modalités d'articulation entre les programmes AGIR et HOPE	Adaptation continue Elaboration de procédures pour respecter et appliquer le cahier des charges
Remontée des données	Quantité importante de données informatiques et statistiques requises ainsi que la modification fréquente de leur mode de transmission Mise en place en cours de route du suivi via démarches simplifiées et inadéquation de certaines situations à écart entre les données remontées et constatées Le système actuellement en place est très chronophage pour l'équipe qui a plusieurs tableaux à remplir	Création d'outils adaptés et de tableaux unifiés Attente de la mise en place par l'Etat du logiciel
Psycho traumatismes	Entraîne parfois un recul dans certaines situations (exemple : refus de CDI) Problèmes comportementaux à la marge	Formation des salariés sur les psycho traumatismes et la migration, la gestion des conflits, PSSM, etc. Elaboration de procédures en interne Organisation d'une rencontre avec EPSMA
Accès aux soins	Désertification médicale Difficulté d'accès aux soins liée à la barrière de la langue	Rencontre avec le centre de santé chapelain pour envisager des orientations en téléconsultations Cartographie Diffusion d'outils pour lutter contre la barrière de la langue Organisation de rencontres avec les conseils de l'ordre pour sensibiliser les praticiens aux problématiques de nos publics
Réunifications familiales	Difficulté à réunir les documents nécessaires pour entamer la démarche	Formation de l'équipe Recherche de relais pour continuer

	Délais longs d'obtention de RDV auprès des ambassades	cette démarche à la sortie d'AGIR (rencontre avec la Cimade et la LDH) Interpellation des services de l'Etat → formation envisagée par le bureau des étrangers
	Perspectives d'aboutissement généralement au-delà du temps d'accompagnement par AGIR	
	<i>Les démarches de réunification familiale ne figurent pas au cahier des charges AGIR, mais il s'agit néanmoins d'un fort et légitime sujet de préoccupation des BPI accompagnés</i>	
Accès au logement	Saturation du parc de logement social dans l'agglomération troyenne pour les personnes isolées	Travailler sur l'attractivité d'autres territoires
	Mutation de logement suite aux réunifications familiales	Participation d'AGIR aux commissions de relogement des BPI à la DDT Communication et coordination avec les structures du DNA
Dispositif national d'accueil	Disparités dans les pratiques des structures d'hébergement	Mise en place de conventions avec référence à des outils pour les communications requises (fiches de liaison et rapport social)
		Réunion annuelle de suivi à organiser au second semestre 2024
Dispositif national d'accueil	Orientations imprévisibles en CPH	Adaptation de l'accompagnement par AGIR quand nous avons connaissance d'une demande d'orientation
		Réfléchir à l'organisation d'une réunion pour concertation et temps d'échanges entre les CPH, AGIR et l'OFII en Champagne-Ardenne
RSA	Futur accompagnement renoué et intensif des allocataires du RSA	Convention à élaborer avec le Conseil Départemental
		Accès à l'outil « parcours solidarités » à organiser
Suivi des BPI	Défaut d'informations de la part de BPI (départs, arrivées conjoints, etc.)	En lien avec le nouveau guide AGIR, mise en place d'une procédure pour organiser des rappels à l'ordre ou des sorties

6. Projets et perspectives 2024

- Signature de conventions et rencontres partenariales, avec notamment :
 - Les structures de l'insertion par l'activité économique
 - Les organismes de formation linguistique
 - Les structures du Dispositif National d'Accueil
 - La CAF
 - La CPAM
 - La Banque de France
 - Le Centre de santé chapelain
 - Le Centre de santé sexuelle
 - Le Conseil Départemental

- Mise en place des de réunions de suivi des conventions avec les structures signataires
- Continuer à désigner des interlocuteurs référents dans différentes structures et administrations
- Finaliser les cartographies et créer un site internet avec accès sécurisé
- Mise en place des Commissions de sorties
- Organisation d'un rallye de la mobilité et de l'accès aux droits lors de la journée mondiale du réfugié le 20 juin
- Organiser un évènement lors de la semaine de l'intégration en octobre 2024
- Création de liens avec d'autres dispositifs AGIR et de rencontres inter-équipes : visite de l'OFII et d'un autre service AGIR dans la Marne
- Rédaction de procédures (accueil, sortie, etc.) afin d'harmoniser les pratiques internes et de donner des repères aux nouveaux professionnels
- Se préparer à la reprise du sourcing HOPE annoncé dans le dernier guide AGIR paru
- Se rapprocher de l'AFPA dans le cadre du déploiement du village des solutions
- Poursuivre la communication auprès des partenaires et des BPI sur l'application Réfugiés.info
- Organisation de rencontres semestrielles BPI-employeurs
- Communiquer sur l'attractivité des territoires / mobilité
- Poursuivre l'organisation de de réunions thématiques en fonction des besoins identifiés

Articles de presse AGIR Aube

Neuf mois après le début du programme Agir dans l'Aube : « Logement et emploi sont les socles de l'intégration »

L'Aube fait partie des 27 premiers départements à avoir lancé le programme Agir, pour aider les réfugiés à s'intégrer. Neuf mois après sa mise en place, 317 personnes ont été accueillies.



Le programme Agir, mis en place pour l'accompagnement des réfugiés dans l'Aube depuis fin 2022, a inauguré ses locaux à Troyes jeudi.

Logement et emploi sont les « *socles d'une intégration* », assurait jeudi Cédric Lavenu, directeur du secours et de la protection à La Croix-Rouge française, lors de [l'inauguration des locaux d'Agir](#), dans le quartier troyen des Chartreux.

Porté par trois associations (La Croix-Rouge, le Pact Soliha et l'AATM – Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants), ce programme a été mis en place en novembre 2022 dans l'Aube, un des 27 premiers départements à développer un tel dispositif expérimental. Celui-ci vise à mieux accompagner les réfugiés dans leur intégration, une fois leur statut obtenu, de manière individualisée.

Une majorité d'Afghans

Une dizaine de personnes chargées d'aider à l'insertion sociale des bénéficiaires de la protection internationale travaillent dans les locaux de la rue du 8-Mai-1945, [auprès de nombreuses familles](#). « Depuis fin 2022, nous avons accueilli 317 personnes dont 126 enfants, de trente nationalités différentes, dont une majorité d'Afghans », a expliqué Wanda Saire, directrice générale de l'AATM. Les Ukrainiens qui fuient leur pays en guerre ne font pas partie des personnes prises en charge par Agir, car ils bénéficient d'un statut de déplacés et sont accompagnés par d'autres services.

« Une fois qu'ils ont obtenu le statut de réfugiés, les gens concernés par Agir sortent du Cdaa ([Centre d'accueil de demandeurs d'asile](#), NDLR), signent un contrat d'intégration républicaine obligatoire, qui les engage à prendre des cours de français et à suivre une formation civique, a ajouté Marine Swartvagher, cheffe de service. S'ils le souhaitent, ils peuvent ensuite intégrer le dispositif Agir, pour un suivi pouvant aller jusqu'à 24 mois. »

500 000 réfugiés en France

« Aujourd'hui, les demandeurs d'asile ont une réponse en moins d'un an, ce qui est très positif et correspond aux engagements pris par l'État, a assuré Cécile Dindar, préfète de l'Aube, lors de l'inauguration des locaux d'Agir. Mais ce laps de temps plus court nécessite de renforcer l'accompagnement des réfugiés dans leurs démarches, l'accès au logement et à l'emploi ou la formation. C'est tout le sens du programme Agir voulu par le gouvernement. »

L'objectif est de généraliser ce dispositif à tous les départements en 2024.

A ce jour, 500 000 bénéficiaires de la protection internationale sont installés en France.



Par Mélanie LESOIF-KADDAR

Publié 3 septembre 2023 à 04h42

LE LOGEMENT ACCOMPAGNE

La Résidence sociale p. 220

La Chapelle Saint Luc

La Pension de famille p. 232

Troyes

Les dispositifs pour déplacés ukrainiens p. 246

Chaumont, Bar sur Aube et La Chapelle Saint Luc

L'Allocation au Logement Temporaire

Langres

p. 270

La Résidence Sociale La Chapelle Saint Luc

1. Configuration de l'établissement

Nom : Résidence Sociale (RS) AATM

Adresse : 2 rue Roger Thiéblemont – 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Téléphone : 03.25.80.59.03

Capacité d'accueil au 31/12/2023 : 36 studios au sein du bâtiment C (livrés fin janvier 2018)
14 studios au sein du Bâtiment A (livré le 08 Mars 2019)
1 studio au sein du Bâtiment B (livré le 09 Juillet 2019)
Soit 51 studios

Au 31 décembre 2023, la RS comptait 2,35 ETP, répartis comme suit :

- Equipe de la résidence sociale = 5 salariés
 - 1 responsable..... 0,50 ETP
 - 1 intervenante sociale..... 0,20 ETP
 - 1 agent de service logistique 0,69 ETP
 - 1 agent d'entretien 0,43 ETP
 - 1 service civique24h
 - 1 alternante CESF 0.50 ETP

L'intervenante sociale effectue 7h hebdomadaires de permanence soit deux demi-journées le mardi après-midi et le vendredi matin.

Depuis septembre 2023, nous accueillons une alternante DE CESF.

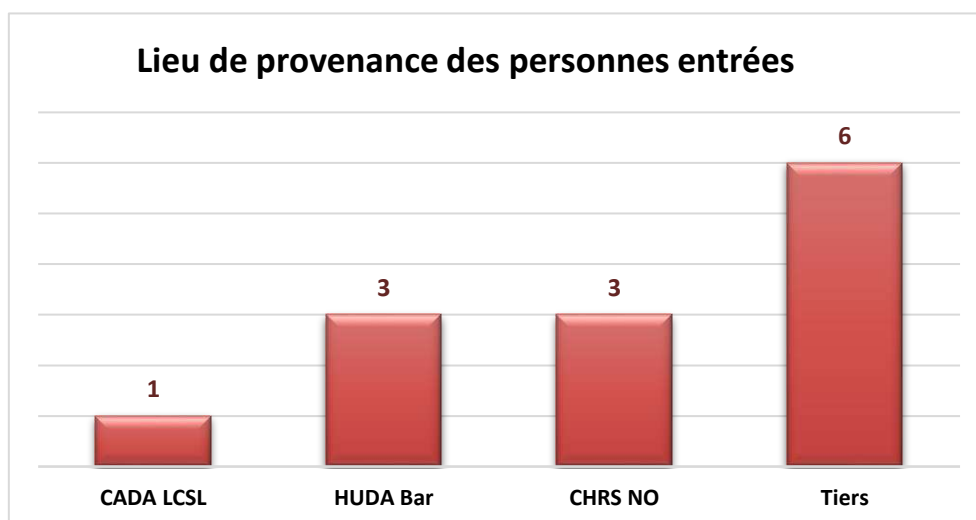
- Siège social = 8 salariés (0,08 ETP)
 - 1 assistante administrative 0,01 ETP
 - 1 cadre administrative et comptable 0,01 ETP
 - 2 assistantes de gestion/aide-comptable 0.02 ETP
 - 1 assistante des services économiques 0,01 ETP
 - 1 apprenti chargé de mission RH 0,01 ETP
 - 1 directrice générale adjointe 0,01 ETP
 - 1 directrice générale 0,01 ETP

2. Données chiffrées 2023

2.1. Admissions

13 personnes de 3 nationalités différentes sur 33 dossiers de demande d'admission ont été nouvellement accueillies en 2023, selon le détail suivant :

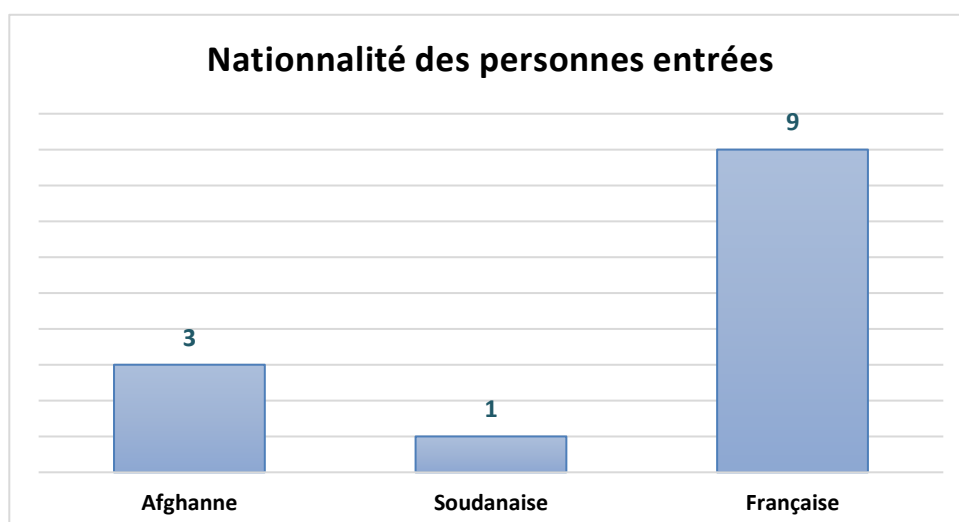
- 4 personnes sortant de structure du Dispositif National d'Accueil (CADA, HUDA)
- 3 personnes sortant de CHRS
- 6 personnes hébergées par des tiers ne pouvant plus les accueillir



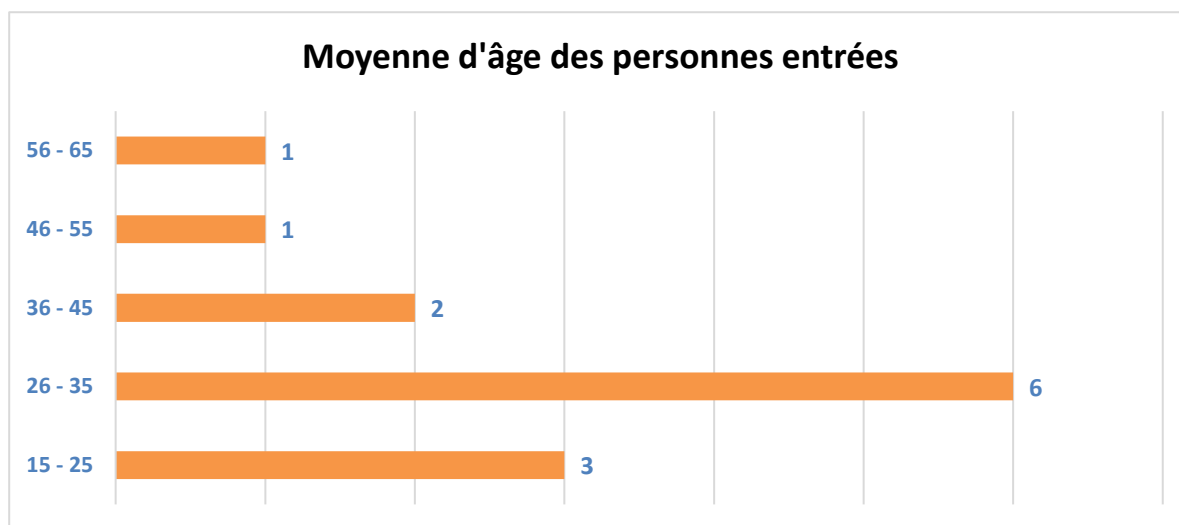
Les personnes sont orientées par différentes structures ou étaient hébergées chez des tiers.

14 personnes ont annulé leur demande de logement en RS étant donné qu'elles ont trouvé un logement autonome ou ont changé de projet.

Pour les personnes entrées en 2023, la majorité est de nationalité française.



La majorité des personnes entrées à la Résidence sociale en 2023 ont entre 26 et 35 ans.



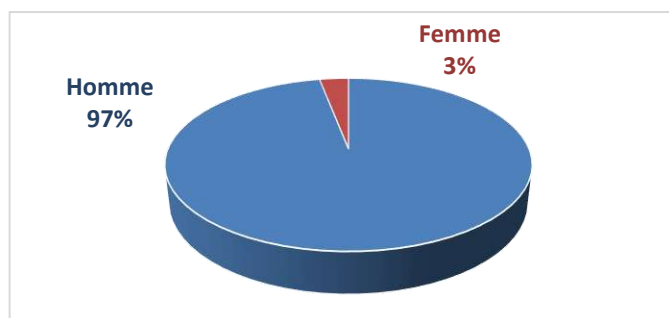
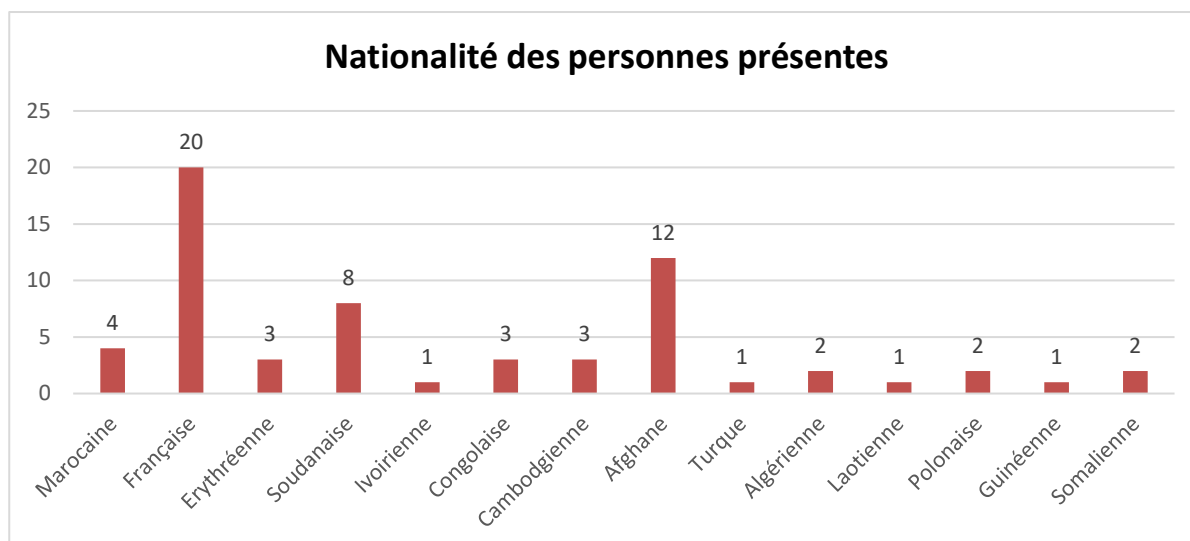
2.2. Présents au cours de l'année

Taux annuel d'occupation au 31.12.2023 : 99.17%

Au 31/12/2023, un logement est disponible. Une entrée est prévue dans celui-ci début janvier.

63 personnes de 14 nationalités différentes ont habité à la Résidence Sociale en 2023.

La plupart des personnes présentes en 2023 est de nationalité française ou afghane.



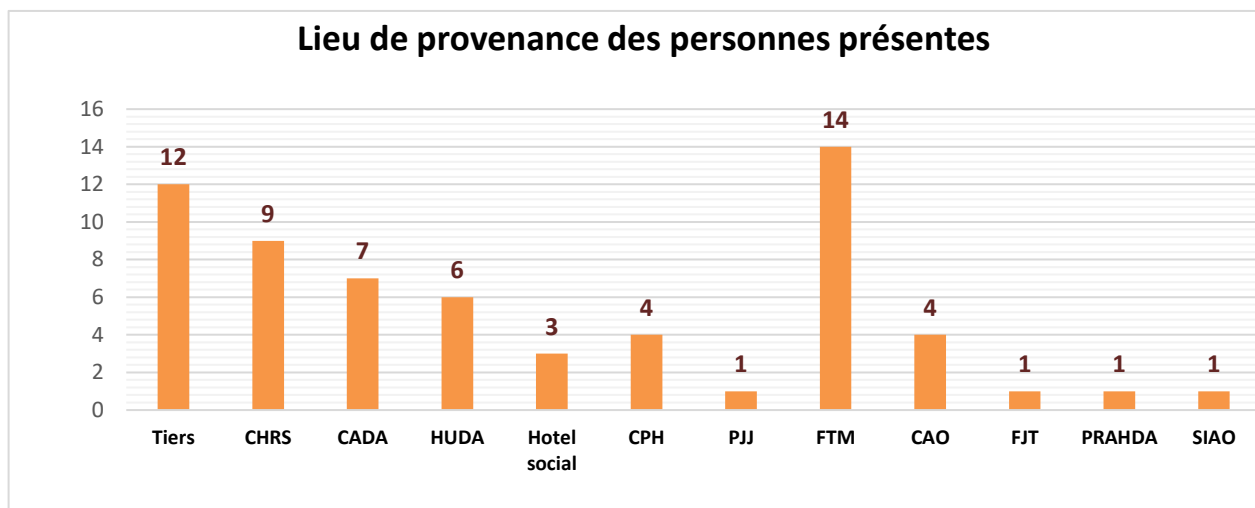
Les résidents sont essentiellement des hommes puisque seulement 3 femmes ont été logées à la résidence sociale.

Au 31/12/2023, il y avait **48 hommes** et **2 femmes**.

Les résidents sont pour la plupart issus de l'ancien Foyer de Travailleurs Migrants, de CADA, de CHRS ou étaient hébergés par des tiers.

14 personnes sont d'anciens migrants qui peuvent rester à la Résidence sociale sans limitation de durée.

Une personne issue de l'ancien FTM a été orientée à la pension de famille en juin 2023 suite à des problèmes de santé. Malheureusement, elle est décédée peu de temps après son arrivée à la pension de famille.

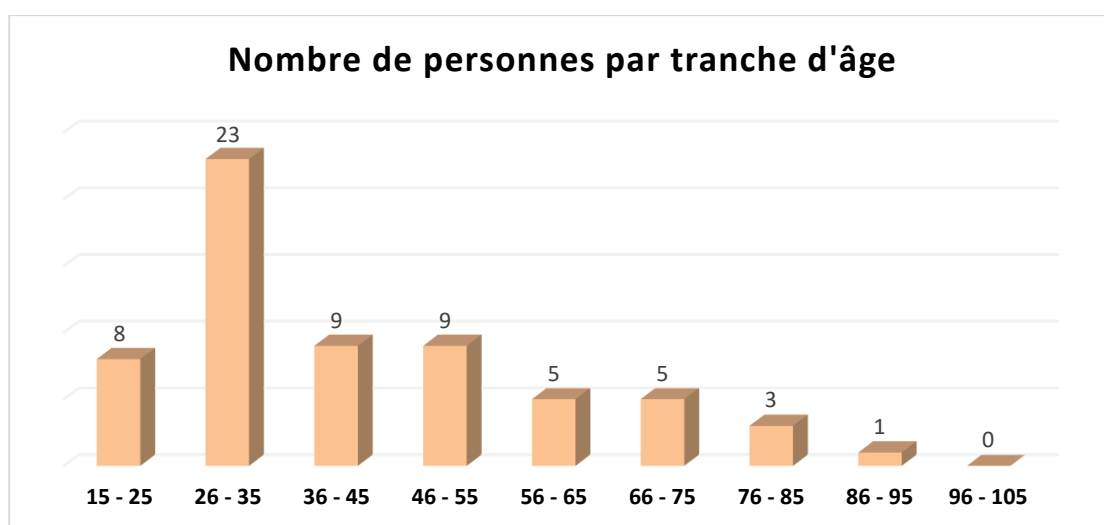


9 résidents viennent d'un autre département limitrophe à l'Aube.

La moyenne d'âge des personnes présentes au 31/12/2023 était de 44 ans. Le rajeunissement de la population accueillie se stabilise en 2023 avec une moyenne d'âge de 43 ans.

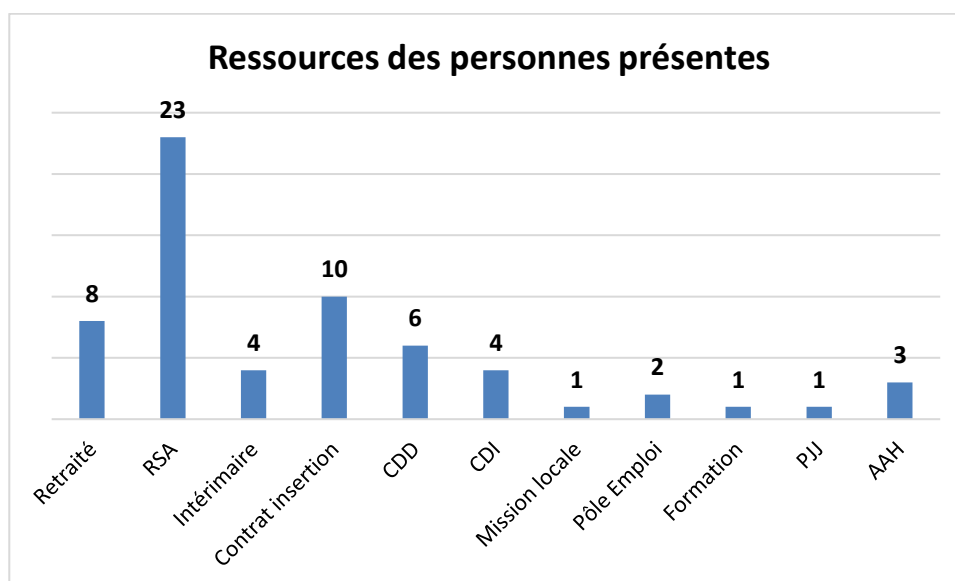
La majorité des personnes présentes en 2023 a entre 26 et 35 ans soit 36 %.

Plus de la moitié des personnes présentes en 2023 ont moins de 46 ans.



En 2023, 24 résidents sont actifs (CDD/CDI – Intérimaire – Contrat insertion) contre 21 résidents en 2022.

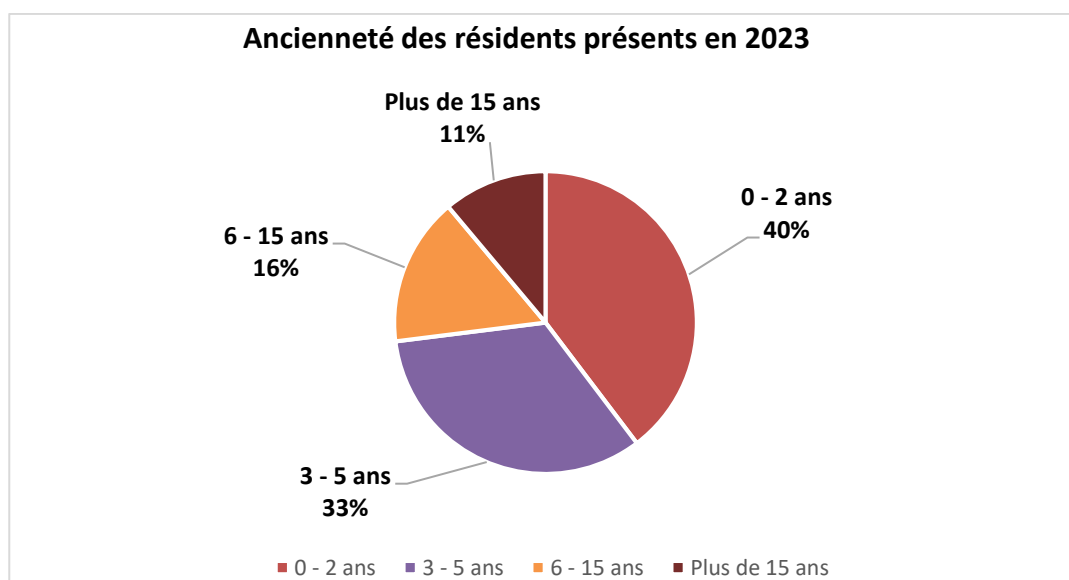
23 résidents sur 63 sont bénéficiaires du RSA.



La résidence sociale est une solution de logement temporaire.

40 % des résidents sont présents depuis moins de deux ans.

27 % sont présents depuis plus de 6 ans, dont d'anciens résidents de l'ancien Foyer de travailleurs migrants qui peuvent rester à la résidence sociale sans limitation de durée.



2.3. Sorties

La résidence sociale accueille un public ayant besoin de se réadapter, de découvrir et comprendre son environnement et d'acquérir une autonomie nouvelle. L'aide de proximité est rassurante pour certains, permet à d'autres de prendre plus confiance en eux, tandis que quelques-uns appréhendent leur départ. En effet, leurs difficultés personnelles rendent difficile leur projection vers plus d'indépendance.

Nombre de personnes sorties en 2023 : **14 personnes**

Suite à des problèmes de santé, un résident a changé de logement au sein de la résidence sociale pour avoir un logement en rez-de-chaussée.

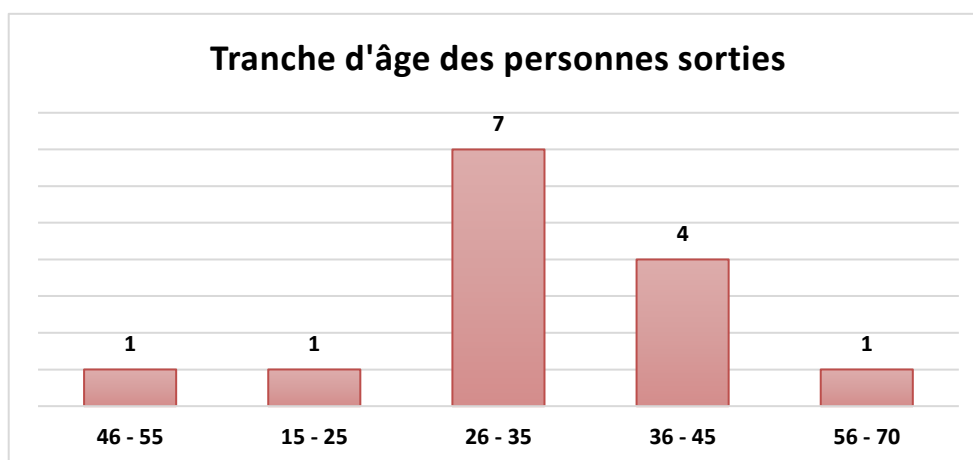
Un autre résident a changé de logement au sein de la résidence sociale du fait de problème de voisinage puis il a quitté la structure quelques mois après pour retourner dans son pays d'origine.

Tableau présentant les motifs de sortie des résidents en 2023

Motifs	Nombre de personnes concernées
Appartement autonome	2
Cohabitation avec une tierce personne dans une autre ville	3
Logement social dans une autre ville	1
Retour dans le pays d'origine auprès de sa famille	2
Commissaire de justice	2
Fin de prise en charge PJJ	1
Orientation en PF (AATM)	1
Départ sans solution de logement	2

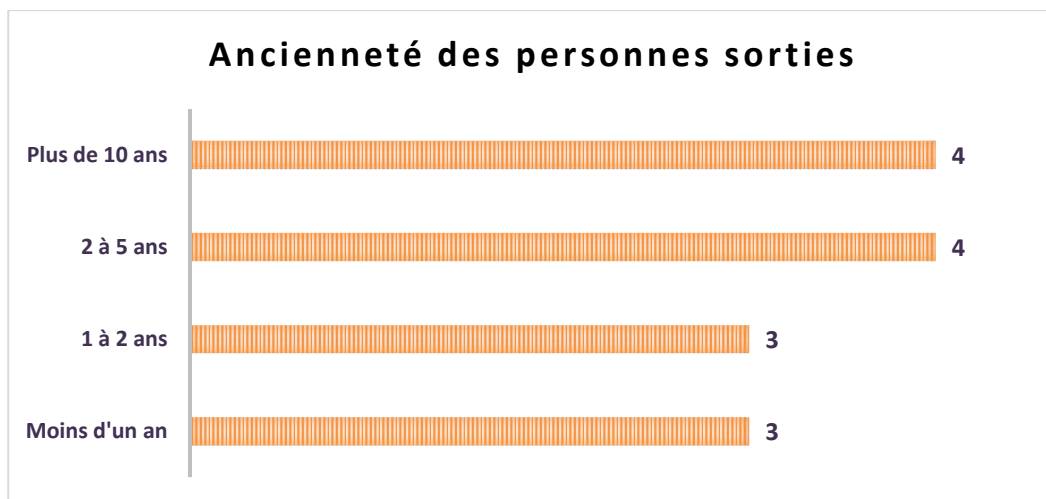
La majorité des sorties concerne les plus jeunes qui ont pu acquérir l'autonomie nécessaire tant du point de vue des démarches administratives que des ressources financières.

9 personnes sur 14 ont moins de 35 ans.



En 2023, 4 personnes issues de l'ancien FTM ont quitté la Résidence sociale. Pour 3 d'entre elles, cela faisait entre 27 et 29 ans qu'elles résidaient à la résidence sociale.

3 personnes admises en 2023 sont parties au cours de l'année.



3. Réalisations de l'année

3.1. Mise à jour et création de documents

- Mise à jour du dossier de demande de logement en résidence sociale.
- Mise à jour du contrat d'occupation et du règlement intérieur de la résidence sociale.
- Création d'une procédure d'accueil.
- Création d'un document de prêt d'outillage entre structure.

3.2. Divers

- Recrutement d'une nouvelle personne en service civique.
- Désinsectisation de 13 logements suite à la présence de cafards.

3.3. Rencontres partenariales

Date	Partenaire(s) rencontré(s)
04/01/2023	Dispositif Atelier solidaire troyen
13/01/2023	Culture du cœur de champagne Ardennes
31/01/2023	Equipe mobile des LHSS
28/02/2023	EMPP
06/09/2023	1ere heures en chantier
28/09/2023	Réunion de présentation des objectifs de la politique du logement d'abord (DDT, DDETSPP)
26/10/2023	Rencontre SIAO (Cheffe de service + DGA)
30/11/2023	Rencontre ETTI Humando Insertion
11/12/2023	Rencontre Dispositif d'Appui à la Coordination

→ Renouvellement de la convention avec la PJJ afin de réserver un studio de la résidence à des jeunes accompagnés par leurs services de plus de 17 ans.

3.4. L'accompagnement à la gestion locative et sociale

L'accompagnement consiste essentiellement à guider les résidents dans leurs démarches sociales, médicales et administratives, particulièrement pour les nouveaux résidents venant de structures d'hébergement et qui étaient habitués à un accompagnement renforcé. Les résidents peuvent solliciter nos services pour la compréhension de leurs courriers ou leurs démarches.

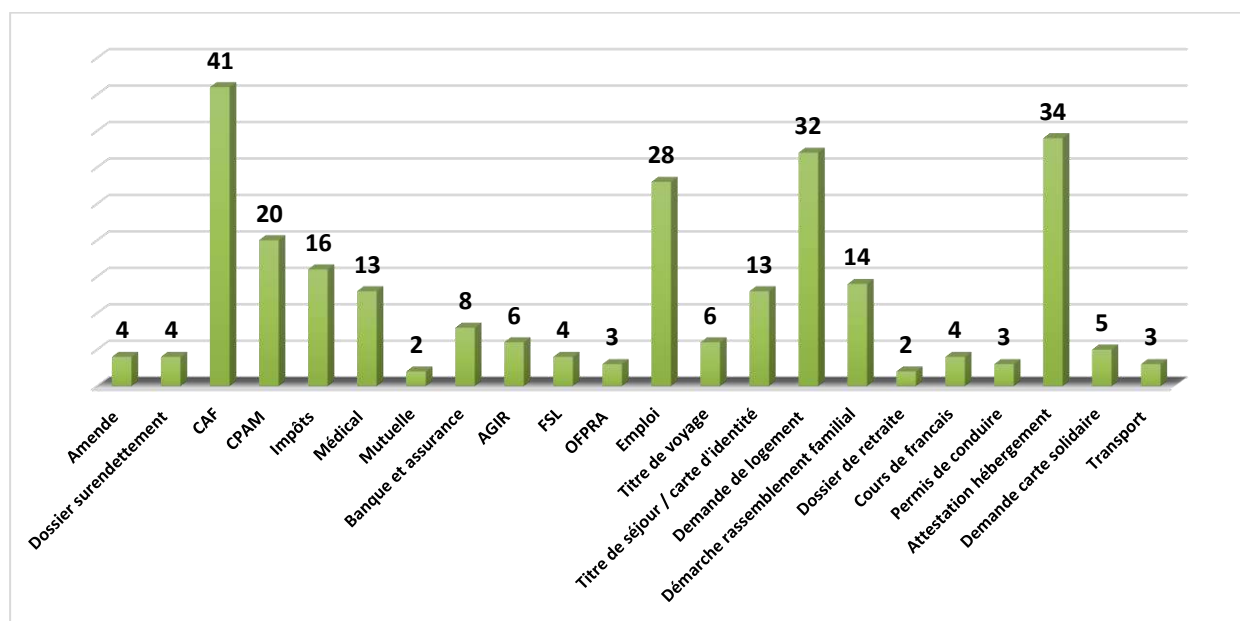
La cheffe de service veille à la régularité du paiement des loyers et rencontre les résidents en cas de difficultés de paiement.

Lorsque les résidents ont un retard dans le paiement de leur loyer ou un paiement partiel, la cheffe de service les relance par courrier dans un premier temps.

Si l'impayé persiste, une convocation est transmise aux résidents par la cheffe de service pour mettre en place un échéancier afin de régulariser la dette locative de façon progressive et faire le point sur la situation de la personne.

Les personnes sont parfois orientées vers l'équipe pour un accompagnement administratif ou une meilleure gestion de leur budget.

Accompagnements réalisés par l'équipe de janvier à décembre 2023



265 démarches ont été effectuées en 2023. Les rendez-vous sont pour la plupart en lien avec des démarches auprès de la CAF, la réalisation d'attestations d'hébergement pour constituer différents dossiers, les demandes de logements et leurs suivis ou encore des démarches liées à l'insertion professionnelle des résidents.

Durant l'année 2023, on constate une diminution des sollicitations avec 63 démarches effectuées en moins par rapport à 2022. Cela s'explique par le nombre de résidents en emploi qui ne sont pas disponibles au moment de présence de l'intervenante sociale.

De plus, les résidents sollicitent parfois la personne en service civique ou l'alternante CESF de façon spontanée en dehors des créneaux réservés aux RDV avec l'intervenante sociale.

3.5. Activités / actions collectives

→ Mise en place d'ASL par la personne en service civique chaque semaine pour les résidents de la RS et de l'HU.

→ Mise en place d'une permanence informatique chaque semaine par la personne en service civique pour permettre aux résidents de réaliser certaines démarches administratives.

Date	Activités collectives	Participants
31/01/2023	Préparation de gâteaux pour la réunion résidents	2
14/03/2023	Intervention Cegidd	2
23/05/2023	Intervention de la CPAM : prévention santé et explication des démarches	2
30/06/2023	Tournoi de football AATM à Bar-sur-Aube	2
04/07/2023	Sortie au lac en lien avec la pension de famille	3
19/09/2023	Intervention prévention compost	2
03/10/2023	Intervention prévention tri sélectif	Annulée faute de participants
19/12/2023	Fête de fin d'année	6



En 2023, 10 réunions résidents ont eu lieu au sein de la salle d'animation de la résidence sociale. Différents sujets ont pu être abordés lors de ses réunions et les résidents ont pu s'exprimer et créer des liens entre eux.

Un compte-rendu est effectué à la suite de ces réunions et transmis à l'ensemble des résidents dans leur boîte aux lettres.

Une moyenne de 8 résidents sont présents lors de ces réunions.

3.6. Aménagement des extérieurs

- Mise en place d'un compost par le biais de TCM.
- Installation de rangements à vélos à l'extérieur.
- Fleurissement des extérieurs

3.7. Formations, rencontres et temps d'échanges suivis par l'équipe

Participation de la cheffe de service, de l'intervenante sociale et de l'agent des services logistiques à des rencontres et/ou formations proposées par nos partenaires.

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Intervenante sociale	✓ Premiers secours en santé mentale ✓ Accompagner l'intégration des BPI
Agent de service	✓ Renouvellement habilitation électrique
Service civique	✓ Formation civique et citoyenne ✓ Formation PSC1
Cheffe de service	✓ Formation accompagnement service civique ✓ Le contrat au service de l'accompagnement ✓ Manager : Réussir ses entretiens individuels et annuels ✓ En quoi le RGPD a réinterrogé le secret professionnel
Plusieurs membres de l'équipe	✓ PSC1 initiale et renouvellement ✓ Maniements des extincteurs ✓ Formation gestion des comportements agressifs et désescalade des conflits ✓ Formation approche de la self défense

Au cours de l'année 2023, la cheffe de service a pu participer, à 4 séances d'APP cadres, aux commissions de médiation ainsi qu'à des groupes de travail dans le cadre du PTSM de façon mensuelle, en lien avec différents projets : réhabilitation psychosociale, plateforme pluri institutionnelle et groupe action logement.

4. Difficultés rencontrées

• Gestion locative et poursuites judiciaires

Malgré les démarches effectuées pour régulariser leur dette locative (mise en place d'un échancier, prélèvement automatique, relances par courrier...), les impayés de loyer perdurent pour certains résidents.

Il arrive également que certains résidents quittent la structure avec une dette locative. Dans ce cas, nous les accompagnons pour régulariser cet impayé, **par exemple** en mettant en place un prélèvement automatique avec un échancier.

Cependant, nous sommes parfois contraints d'engager des poursuites judiciaires par le biais d'un commissaire de justice pour certains résidents n'ayant toujours pas régularisé leur dette locative du fait du non-respect de l'échelonnement de la dette ou suite à des rejets de prélèvements.

→ Dans le cadre des poursuites engagées par un commissaire de justice pour un résident accueilli fin 2020 ne s'étant jamais acquitté de ses loyers, l'audience a eu lieu en 2022. L'ordonnance de référé datant de 2022 indique que Monsieur est occupant sans droit ni titre du fait de la résiliation du contrat d'occupation. Les commissaires de justice ont repris les lieux courant 2023 afin de nous laisser le logement à disposition pour envisager une entrée.

→ Suite au décès d'un résident en 2022, nous avons dû faire appel à un commissaire de justice pour réaliser l'état des lieux sortant car la famille ne souhaitait pas réaliser et financer les différents

travaux de réfection du logement. Les commissaires de justice ont repris les lieux courant 2023 afin de nous laisser le logement à disposition.

Des travaux ont été effectués pour remettre en état le logement avant d'envisager une entrée. Les démarches engagées par le commissaire de justice sont toujours en cours.

→ Nous avons résilié le contrat d'occupation d'un résident ayant une dette locative importante en 2023. Malgré les démarches réalisées par l'équipe et les différentes relances effectuées, le résident n'a toujours pas régularisé le paiement de son loyer et de sa dette locative. Nous avons fait appel à un commissaire de justice pour enclencher la procédure judiciaire.

→ Un résident a quitté la résidence sociale avec une dette locative en 2023. Malgré plusieurs relances, la personne n'a jamais réglé son impayé. C'est pourquoi, nous avons dû faire appel à un commissaire de justice pour engager une procédure.

- **Procédure d'expulsion d'un résident**

Un résident n'a plus payé son loyer depuis janvier 2023 et a commencé à avoir un comportement inquiétant à partir de juillet 2023. Nous avons dû en effet faire appel aux secours car ce résident avait des propos incohérents et un comportement inadapté.

Ses voisins se plaignent régulièrement de nuisances sonores et nous ont signalé à plusieurs reprises le comportement étrange de ce résident.

Plusieurs dépôts de plainte ont été effectués suite à la dégradation du logement. Des signalements à la DDETSPP et au procureur ont été réalisés.

Son contrat a été résilié le au cours de l'année 2023 pour impayé de loyers. Nous avons donc fait appel à un commissaire de justice pour enclencher la procédure judiciaire. Un passage au tribunal est prévu courant 2024.

- **Abandon de logement**

Un résident ayant du retard dans le paiement de son loyer ne répondait plus à nos sollicitations.

En contactant la CAF, nous avons appris que ce résident a changé d'adresse en août 2023.

Malgré plusieurs relances, nous n'avons pas réussi à entrer en contact avec ce résident.

Nous avons donc fait appel à un commissaire de justice afin de faire constater l'abandon du logement.

- **Problématiques de voisinage**

Quelques résidents se plaignent de nuisances sonores et de bruits, notamment le soir et le week-end, lorsque les salariés ne sont pas sur place.

Un résident en particulier s'est plaint de nuisances sonores de son voisin. Ce dernier a reçu un avertissement afin de lui rappeler le règlement intérieur.

Les personnes d'astreintes se sont déplacées à plusieurs reprises les soirs durant le week-end, sans constater de nuisances sonores...

Des rappels sont régulièrement faits aux résidents par rapport au respect des voisins et de veiller à ne pas faire trop de bruit, notamment lors des réunions résidents ou d'entretiens individuels.

- **Participation des résidents**

Cela reste difficile de mobiliser les résidents lors des actions collectives ou animations proposées. La salle d'animation de la résidence demeure peu investie par les résidents malgré la mise en place d'une permanence informatique le mercredi après-midi.

Nous constatons également une faible participation lors des réunions de résidents. Cela s'explique par le fait qu'une majorité de personnes travaille et n'est pas toujours disponible au moment de la réunion. En général, les personnes présentes sont inactives ou bénéficiaires de minimas sociaux.

- **Logements**

Des visites à domicile sont effectuées tous les 3 à 4 mois pour vérifier les équipements de sécurité, l'entretien du logement, le bon fonctionnement des appareils...

Les résidents sont prévenus quelques temps en amont de ces visites, cependant, nous constatons qu'une majorité de personnes est absente lors des VAD. Cela s'explique par le fait que la plupart des résidents travaille ou est en recherche d'emploi.

Nous constatons également que certains logements ne sont pas entretenus correctement, ce qui a entraîné la présence de nuisibles. C'est pourquoi, une désinsectisation au sein de 13 logements a dû avoir lieu.

5. Projets 2024

- Développer et favoriser la participation des résidents, notamment lors des temps d'échange avec les résidents et avec la mise en place du conseil de concertation.
- Poursuivre la création d'une procédure de gestion des impayés, en lien avec la comptabilité.
- Aménager les espaces extérieurs avec les résidents : plantation de fleurs, jardin partagé, création d'ameublement en palettes..., en lien avec l'agent de service.
- Poursuivre l'accueil de service civique

Le volontaire en service civique propose des temps collectifs avec les résidents : animations d'ateliers collectifs, d'ateliers numériques, des actions de sensibilisation sur différentes thématiques... Il informe les résidents sur leurs droits et apporte un soutien à l'équipe pour l'accompagnement des personnes.

- Enquête de satisfaction à mettre en place.
- En lien avec l'alternante CESF, mettre en place des outils / actions pour encourager les résidents à entretenir leur logement.
- Portes ouvertes au cours du premier semestre.
- Installation de caméras de vidéosurveillance.

La Pension de famille

Les Clématites

Troyes

1. Configuration de l'établissement

Nom : **Pension de famille (PF) AATM**

Adresse : **22 rue Thénard – 10 000 Troyes**

Téléphone : **03.25.79.83.54 / 07.85.54.74.67**

Date d'ouverture : **01/10/2022**

Capacité d'accueil : La pension de famille se compose d'un bâtiment collectif regroupant 13 logements autonomes T2 meublés, et de deux bâtiments annexes regroupant chacun 7 studios meublés avec un accès direct vers l'extérieur.

Soit 27 logements

L'équipe :

Au 31 décembre 2023, la Pension de famille comptait 3,60 ETP, répartis comme suit :

○ Equipe de la pension de famille :

- 1 responsable..... 0,50 ETP
- 2 intervenantes sociales.....1,60 ETP
- 1 agent de service logistique1 ETP
- 1 alternante CESF 0,50ETP

○ Siège social = 8 salariés (0,04 ETP)

- 1 assistante administrative 0,005 ETP
- 1 cadre administratif et comptable 0,005 ETP
- 2 assistantes de gestion/aide-comptable 0.005 ETP
- 1 assistante des services économiques 0,005 ETP
- 1 apprenti chargé de mission RH 0,005 ETP
- 1 directrice générale adjointe 0,005 ETP
- 1 directrice générale 0,005 ETP

L'intervenante sociale à temps plein est présente du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Sa collègue à temps partiel effectue 21h hebdomadaires. Un changement de planning a été fait en cours d'année pour qu'elle soit présente 3 journées complètes par semaine.

Nous accueillons depuis septembre 2023 une alternante CESF jusqu'en août 2024.

2. Présentation de la structure

Le projet de pension de famille s'inscrit dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées. Dans ce cadre, la pension de famille s'adresse aux personnes seules, à faible niveau de ressources, hommes ou femmes, en situation d'isolement ou de grande exclusion, et dont la situation sociale et psychologique, rend impossible leur accès à un logement ordinaire.

Ces personnes possèdent un minimum d'autonomie pour pouvoir vivre dans un logement individuel, sans nécessiter une lourde prise en charge sociale, sanitaire ou éducative. Elles doivent à titre d'exemple être en capacité de pouvoir se faire à manger seules.

Du fait de leur grande fragilité, elles ont cependant besoin d'un accompagnement social (aide administrative, écoute, orientation vers les services de droit commun, ouverture sur l'environnement...) assuré par une présence quasi-journalière, dans le but de leur permettre une réinsertion progressive, jusqu'à une autonomie complète. La pension de famille offre aux résidents un environnement sécurisant et convivial.

La pension de famille dispose d'espaces communs affectés à la vie collective. Des parties communes sont mises à disposition :

- Salle collective avec une cuisine semi-ouverte, un espace informatique, canapé, bibliothèque, télévision, jeux de société etc...
- Des espaces verts et un jardin potager en extérieur
- Une laverie
- Un local vélos / scooters, accessibles au sein du bâtiment collectif.

Ces espaces sont le cœur de la pension de famille. Ils constituent des éléments essentiels de partage, d'apprentissage et de convivialité et permettent ainsi de recréer du lien social entre les personnes.

3. Données chiffrées 2023

	Nb de places agréées au 31/12/2023	Nb de personnes accompagnées sur l'année 2023	Nb de personnes arrivées en 2023	Nb de sorties en 2023
Pension de famille « Les Clématites »	27	30	19	3

3.1. Admissions

Sur 50 dossiers de demande en pension de famille AATM reçus en 2023 :

- 19 entrées ont eu lieu
- 1 demande annulée (orientation logement autonome)
- 1 personne doit revenir visiter la Pension de famille
- Les autres dossiers ne correspondaient pas à la Pension de famille ou alors ont été orientés vers d'autres structures du Département.

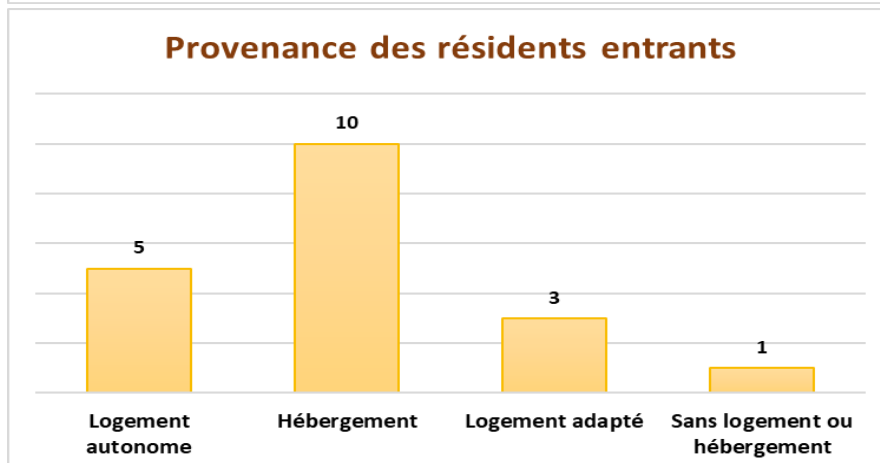
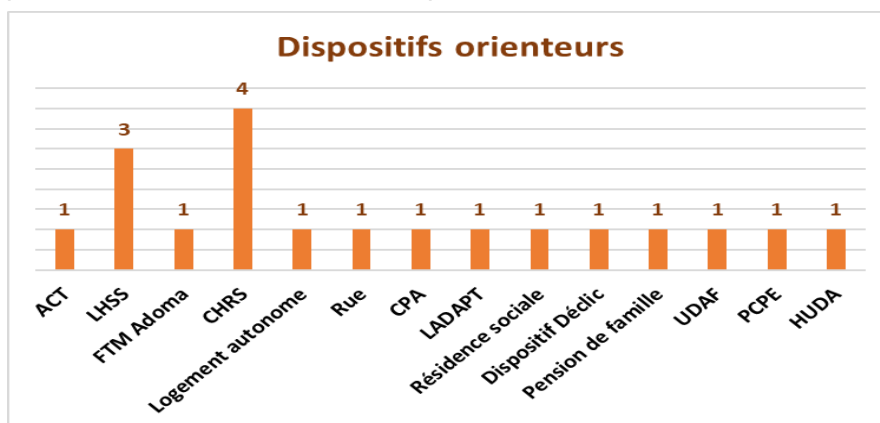
En 2023, 36 personnes sont venues visiter la pension de famille, accompagnées de leur référent et/ou mandataire.

19 personnes sur 50 demandes d'admission ont été accueillies en 2023, selon le détail suivant :

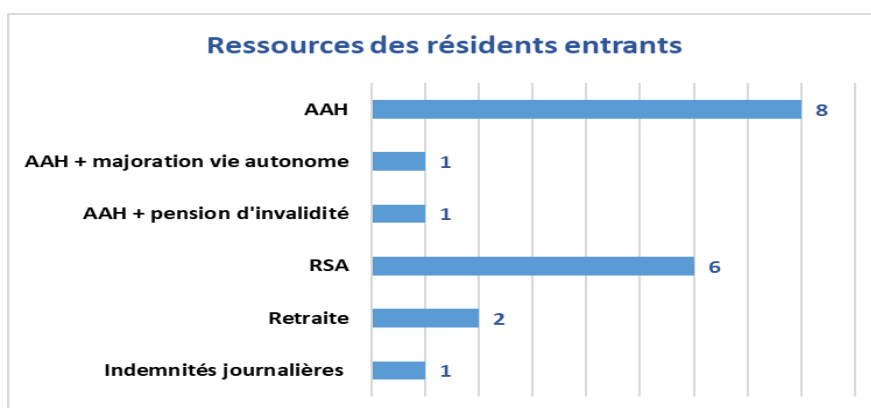
- 1 personne orientée par les ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique)
- 1 personne hébergée au CHRS « Les Cytises »
- 3 personnes orientées par les LHSS (Lits Halte Soins Santé) Aurore
- 1 personne hébergée au FTM Adoma
- 1 personne à la rue
- 2 personnes en logement autonome
- 1 personne accompagnée par le dispositif Déclic
- 2 personnes hébergées au CHRS « Foyer Aubeois »
- 1 personne hébergée au CHRS « Nouvel Objectif »
- 1 personne hébergée à la CPA (Clinique Psychiatrique de l'Aube) de l'Aube
- 1 personne accompagnée par LADAPT Aube (L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées)
- 1 personne orientée par la Résidence Sociale AATM
- 1 personne orientée par la Pension de Famille du Pact Soliha de l'Aube
- 1 personne orientée par le PCPE (pôle de compétences et de prestations externalisées) de l'Aube
- 1 personne hébergée à l'HUDA Adoma

Les lieux de provenance des résidents sont très variés mais sont principalement les CHRS (22%) soit 4 personnes, les LHSS (16%) soit 3 personnes ou d'un logement autonome (11%) soit 2 personnes.

→ 53% des personnes arrivées en 2023 ont plus de 55 ans.



La majorité des personnes entrées en 2023 perçoivent l'AAH ou le RSA.

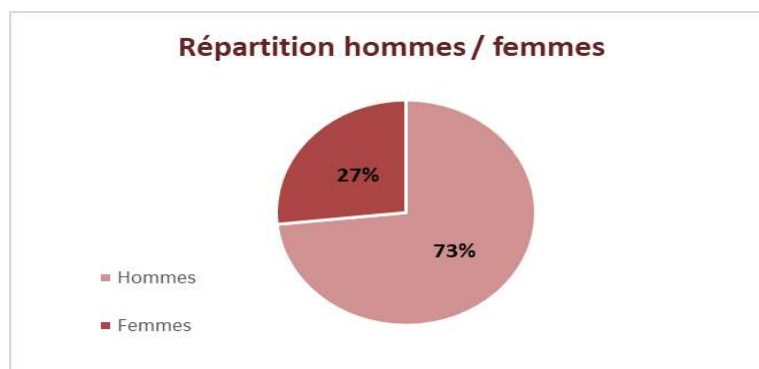


3.2. Présents au cours de l'année

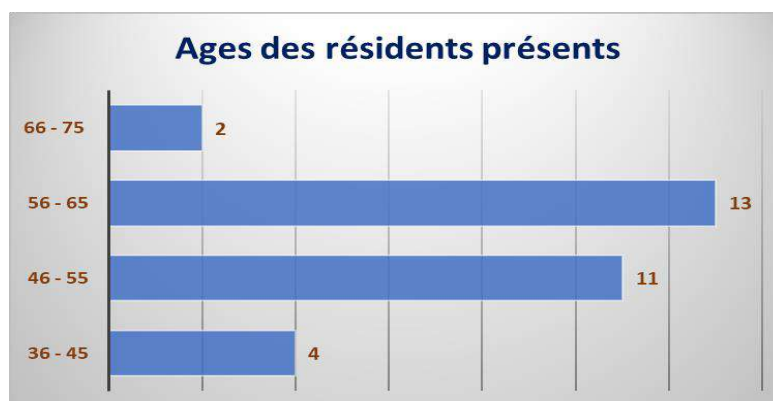
Total des journées réalisée en 2023 : 8 513 journées

Taux annuel d'occupation : 86,38 %

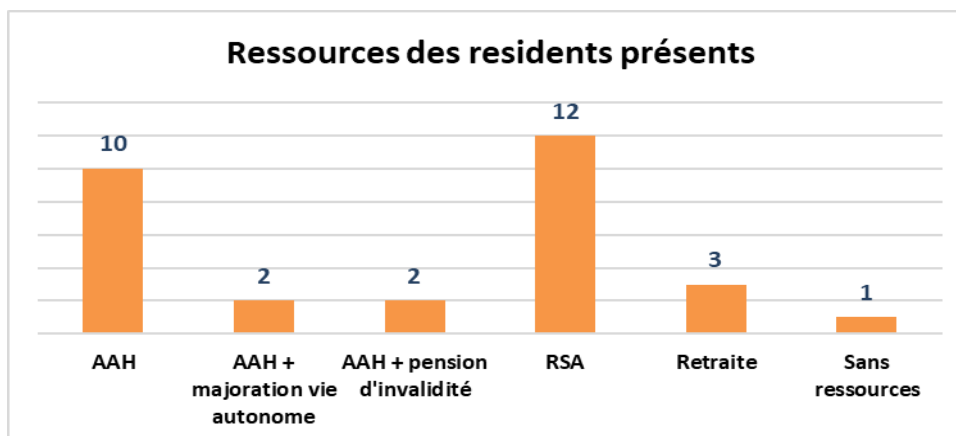
En 2023, 30 personnes ont habité à la pension de famille. Le taux d'occupation pour l'année 2023 s'élève à 86,38 %. Cela s'explique par le fait que, suite à l'ouverture de la pension de famille fin 2022, nous avons effectué les entrées de façon progressive jusqu'en juin 2023.



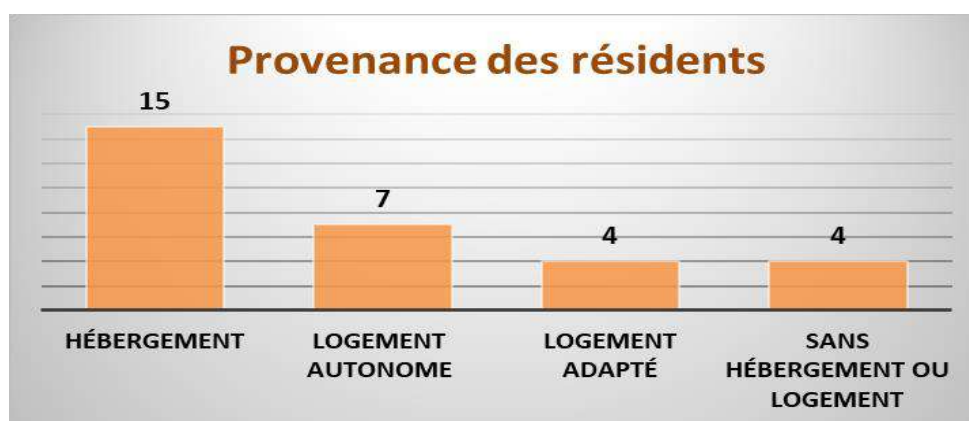
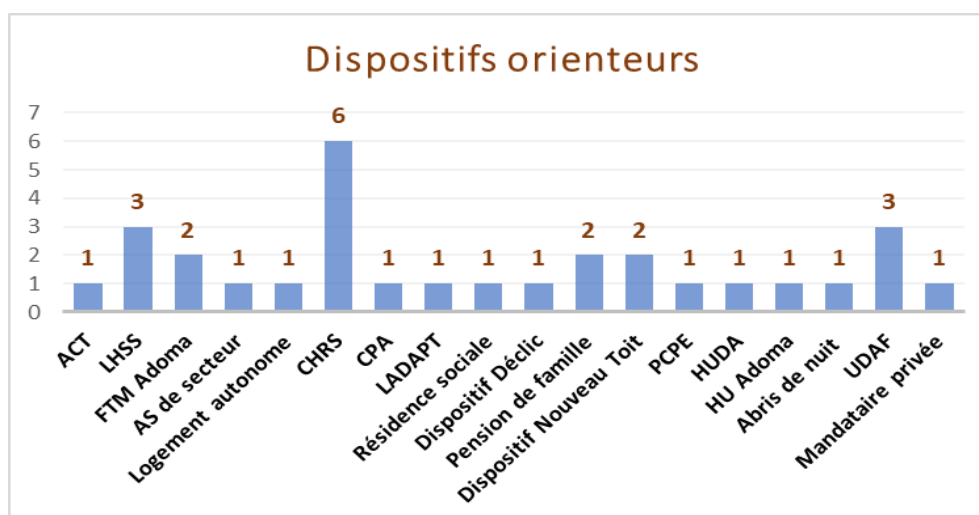
Les résidents sont essentiellement des hommes (73%), puisque seulement 8 femmes ont été logées en 2023 contre 22 hommes.



La moyenne d'âge des résidents est de 54 ans, 70% d'entre eux ont entre 51 ans et plus.



En 2023, la plupart des résidents sont bénéficiaires de l'AAH (14 personnes) et du RSA (12 personnes). 1 personne est actuellement sans ressources suite à la fin de versement de ses indemnités journalières. Ses droits AAH sont ouverts mais le versement est toujours en attente.

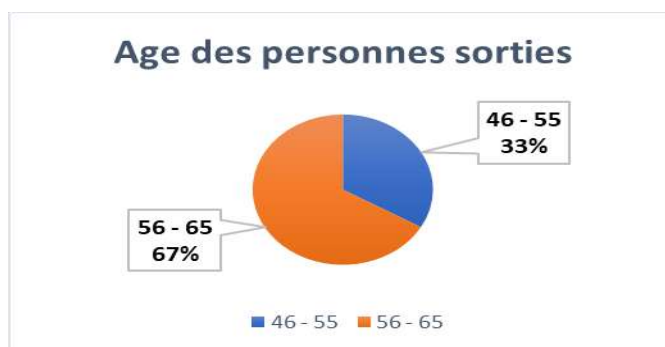


Les personnes sont orientées par différents dispositifs mais principalement par les CHRS (19%), les LHSS (10%) ou les mandataires judiciaires.

Une majorité de résidents était en situation d'hébergement avant leur orientation en pension de famille.

Pour les personnes qui étaient en logement autonome, 6 d'entre elles bénéficiaient d'un accompagnement à domicile (Déclic, PCPE...) ou d'une mesure de protection.

3.3. Sorties



En 2023, trois des résidents sont malheureusement décédés.

4. Réalisations de l'année

4.1. Formations, rencontres et temps d'échanges suivi par l'équipe

Suite aux décès de deux résidents, des séances d'APP ont été mises en place pour l'ensemble de l'équipe.

Au cours de l'année 2023, la cheffe de service a pu participer à 4 séances d'APP cadres, aux commissions de médiations, à des groupes de travail dans le cadre du PTSM de façon mensuelle, en lien avec différents projets : réhabilitation psychosociale, plateforme pluri institutionnelle et groupe action logement.

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Intervenantes sociales	<ul style="list-style-type: none">✓ Programme de prévention addictions et précarité✓ Sensibilisation aux violences faites aux femmes dans les structures d'hébergement mixtes✓ Formation Visio FSL✓ Sensibilisation prostitution des mineurs
Agent de service	<ul style="list-style-type: none">✓ Habilitation électrique
Cheffe de service	<ul style="list-style-type: none">✓ Formation accompagnement service civique✓ Manager : Réussir ses entretiens annuels et individuels
Plusieurs membres de l'équipe	<ul style="list-style-type: none">✓ PSC1 initiale et renouvellement✓ Maniement des extincteurs✓ Gestion des comportements agressifs et désescalade des conflits✓ Approche de la self défense

- Rencontres partenariales en 2023

Partenaire	Date de la rencontre
Atelier solidaire troyen	04/01/2023
UDAF de l'Aube	10/01/2023

Culture du cœur de champagne	11/01/2023
Nouveau toit	11/01/2023
AAF	12/01/2023
Revivre	12/01/2023
Centre René Peltier	16/01/2023
Visite PF Maison d'Edith	26/01/2023
Rencontre équipe mobile LHSS	26/01/2023
AT 10 - 51	07/02/2023
Temps d'échange équipe PF Le Pact de l'Aube	16/02/2023
EMPP	28/02/2023
Intervention DDSP / police nationale	01/03/2023
Rencontre équipes APEI	14/03/2023
Présentation dispositifs APEI	03/04/2023
CIDFF	18/07/2023
ASS EPSMA	21/07/2023
EMPP	25/07/2023
Akhilleus	25/09/2023
DAC	11/12/2023

- **Rencontres inter pensions de famille et résidence accueil**

Ces rencontres sont mises en place chaque mois, avec pour objectifs de :

- Echanger sur différentes problématiques rencontrées au quotidien ou sur des sujets liés aux problématiques du public accompagné : hygiène, addictions, santé...
- **Harmoniser** des pratiques professionnelles et des documents institutionnels. Lors d'une rencontre, nous avons échangé sur les termes du contrat d'occupation et règlement intérieur de chaque structure pour harmoniser les documents dans la mesure du possible.
- Organiser la semaine des Pensions de famille et échanger sur les actions programmées dans chaque structure.
- Mettre en place des animations communes, permettant de créer du lien social entre les résidents avec par exemple une concertation pour l'organisation de la semaine des pensions de famille.

- **Semaine des Pensions de famille**

A l'occasion de la semaine des Pensions de famille, une journée porte ouverte a été organisée le mardi 10 octobre 2023. Cette journée a été l'occasion de présenter la structure, l'équipe, notre fonctionnement et de partager un moment convivial.

Nous avons pu accueillir une quarantaine de partenaires lors de cette journée.

- Interventions au sein de la PF

Un infirmier de Revivre intervient tous les mercredis après-midi sous forme d'une permanence collective et/ou individuelle à destination des résidents.

Plusieurs résidents sont suivis par l'équipe mobile des LHSS, permettant d'assurer un suivi sanitaire et un soutien pour l'équipe de la pension de famille.

Nous avons également fait appel à l'EMPP (Equipe Mobile Psychiatrie Précarité) pour une situation mais la personne n'a pas adhéré à ce suivi.

Suite à la résiliation du contrat d'occupation d'une résidente, nous avons pris contact avec le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) pour envisager une solution de relogement, nous soutenir dans cette situation complexe et assurer un suivi en ce sens.

- Travaux

Troyes Aube Habitat a assuré le suivi des différents travaux dans le cadre du parfait achèvement de la réhabilitation architecturale, notamment en faisant le lien avec les diverses entreprises et le bureau d'études techniques.

Au cours de l'année, plusieurs réunions de chantier ont eu lieu afin de faire le point sur les différents travaux en cours ou à finaliser.

La visite de parfait achèvement s'est déroulée le 20 juillet 2023.

- Documents

- Mise à jour du contrat d'occupation, du règlement intérieur de la pension de famille et création d'un document annexe pour la location d'une place de parking
- Création d'une procédure d'accueil et d'admission
- Création d'une plaquette de la structure et d'un livret d'accueil
- Mise à jour de la fiche d'organisation des dossiers et de la fiche synthétique
- Guide du 1^{er} entretien et document de suivi d'entretien (projet personnalisé)
- Mise à jour de la procédure de visite à domicile et de la fiche VAD
- Mise à jour de la fiche d'astreinte

4.2. Informations et animations collectives

- Animations

- Chasse au trésor pour Pâques (7 participants)
- Sortie à la foire de Mars (6 participants)
- Pique-nique au parc de Fouchy au printemps (10 participants) et au lac durant l'été (5 participants)
- Deux tournois de pétanque (9 participants)
- Tournois de Molky (7 participants)
- Tournois de Ping Pong (8 participants)
- 4 sorties au cinéma dont deux dans le cadre de ciné-débats (4 participants)
- Bowling (5 participants)
- Pêche à la ligne (3 participants)

- 7 repas collectif dont deux au restaurant avec en moyenne (10 participants)
- 5 petits déjeuner avec en moyenne (10 résidents présents)
- Tournois de foot organisé par le CADA de Bar sur Aube (2 participants)
- Nigloland (3 participants)
- Parc de l'Auxois (8 participants)

Pour certaines animations, les résidents doivent régler une participation financière.

A l'occasion de la semaine des pensions de famille, un repas collectif suivi d'un tournoi de pétanque inter-pension de famille a été organisé le 12 octobre 2023.



Comme l'année précédente, nous avons également organisé une fête de fin d'année : repas collectif puis après-midi jeux suivi d'une sortie au centre-ville de Troyes pour voir les illuminations de Noël.

- Actions collectives

- Mise en place d'un compost + intervention de prévention auprès des résidents par le biais de TCM
- Construction d'un sapin pour le concours de sapin de l'association
- Construction de bancs en palette
- Mise en place du comité de résidents
- A la demande des résidents lors des réunions résidents, un terrain de pétanque a pu être construit au cours de l'année, avec la participation des résidents





Pour l'année 2023, **61 animations et actions collectives** ont été mises en place et réalisées soit par l'équipe, soit avec des intervenants extérieurs (partenaires, bénévoles ...).
Le **taux de participation est de 80,24 %**.

- **Bénévolat**

Depuis le 31 aout 2023, un bénévole intervient deux demi-journées par semaine au sein de la pension de famille pour mettre en place des activités collectives avec les résidents : jeux de société, karaoké, blind test, sortie à l'extérieur...

- **Réunions de résidents**

La réunion des résidents à l'initiative de l'équipe de la pension de famille a lieu un lundi sur deux à partir de 10h, la présence des résidents y est obligatoire.

22 réunions de résidents ont eu lieu en 2023 avec un taux de participation de 67,98 %.

Cette réunion permet de faire un point sur la semaine précédente, de transmettre des informations (planning du ménage des parties communes) et de faire un rappel sur le règlement intérieur si nécessaire.

C'est également un lieu d'expression pour les résidents, notamment pour les projets de la pension de famille. Lors de ce temps d'échange convivial, les résidents proposent des idées d'animations, de sorties ou des projets pour les jours et semaines à venir. Un compte-rendu est réalisé puis affiché dans la salle commune.

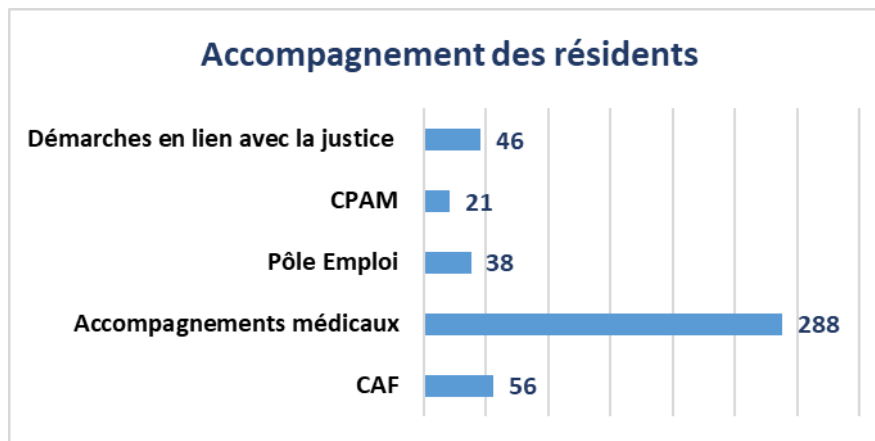
4.3. L'accompagnement social

L'accompagnement consiste à guider les résidents dans leurs démarches sociales, médicales et administratives. Les intervenantes sociales assurent l'accompagnement global, individuel et collectif en complément de celui qui doit être réalisé par les services de droit commun compétents. Leurs missions consistent également à mettre en place des animations collectives et de régulation de la vie collective.

Une réunion d'équipe a lieu tous les 15 jours afin d'évoquer la situation des résidents et l'organisation du service.

Les intervenantes sociales accompagnent les résidents sur différentes thématiques. Les démarches liées à la santé représentent la majorité des accompagnements (288 sur l'année soit 64 %).

Les démarches liées à la CAF représentent 13 % des accompagnements et celles liées à l'emploi 8 %.



Pour l'accompagnement des résidents dans les actes de la vie quotidienne, l'équipe s'appuie notamment sur des intervenants extérieurs :

- 8 résidents sont sous mesure de protection,
- 4 résidents sont accompagnés par une aide à domicile pour le ménage et/ou les courses,
- 7 résidents bénéficient d'un passage infirmier à domicile pour la dispensation de leur traitement.

Les résidents ont eu un parcours de vie difficile, ils ont connu de façon répétitives les structures d'hébergement provisoire, un parcours de rue voire d'incarcération et ont peu de lien familial, amical et/ou social. Il est donc nécessaire de créer une relation de confiance afin de pouvoir les accompagner au mieux dans le dépassement de leurs difficultés, problématiques et ainsi répondre à leurs besoins. Cela peut prendre du temps pour certaines personnes avant de se confier sur leur parcours de vie.

4.4. Accompagnement à la gestion locative

Les logements sont conventionnés à l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.) dont le montant est calculé en fonction des revenus du résident. L'APL est directement versée à l'AATM qui le déduit pour le paiement de la redevance. Ainsi, le résident s'acquitte chaque mois d'un reste à payer adapté à ses ressources et à sa situation familiale. La cheffe de service de la pension de famille et la comptabilité établissent chaque mois, à terme échu, les redevances des résidents.

La cheffe de service veille à la régularité du paiement des loyers et rencontre les résidents en cas de difficultés de paiement.

Les personnes sont parfois orientées vers l'équipe pour un accompagnement administratif et une aide budgétaire.

Lorsque les résidents ont un retard dans le paiement de leur loyer, la cheffe de service relance les résidents par courrier dans un premier temps.

Si le retard de paiement persiste, une convocation est transmise aux résidents par la cheffe de service pour mettre en place un échéancier et faire le point sur la situation de la personne.

Lorsque la personne est sous mesure de protection, la quittance est transmise au service mandataire pour effectuer le paiement.

5. Difficultés rencontrées

5.1. Les problématiques de santé des résidents

Nous pouvons constater que la plupart des accompagnements effectués sont dans le cadre du médical. Du fait de leur parcours de vie difficile, les résidents sont confrontés à diverses problématiques de santé, parfois nombreuses.

Pour certains rendez-vous médicaux, cela nécessite l'accompagnement de l'équipe pour faciliter la compréhension du rendez-vous, faire le lien avec les professionnels et rassurer la personne.

Lorsque les résidents ont des problématiques de santé importantes (rupture des soins, suspicion de troubles psychiatriques, addictions, opérations chirurgicales, diabète...), nous faisons appel à l'équipe mobile des LHSS et nous orientons les résidents vers des spécialistes.

5.2. Les addictions

Les problématiques des résidents liées aux addictions à l'alcool et stupéfiants peuvent mettre en difficulté l'équipe dans leur accompagnement et au sein du collectif.

En effet, la plupart des résidents présente une addiction à un produit (alcool ou drogue). Ces consommations peuvent engendrer des situations complexes à gérer (conflits, comportement inadapté, violences verbales...) ou des chutes entraînant des hospitalisations ou la venue des secours.

Au cours de l'année, nous avons été amenés à contacter les secours à de nombreuses reprises et pour différentes raisons : tentatives de suicide, chutes liées à l'alcool, violences liées à un état d'ébriété...

5.3. Décès

En 2023, trois de nos résidents sont décédés. Ce sont des épreuves qui ont été compliquées à gérer pour l'équipe de la pension de famille ainsi que pour les résidents.

Une minute de silence a été instaurée lors des réunions résidents.

Certains résidents ont souhaité se rendre aux obsèques, accompagnés de l'équipe de la pension de famille.

5.4. Effectif des salariés

Compte-tenu du profil des résidents et notamment d'accompagnements importants dans le domaine de la santé (rendez-vous, prévention, gestion des incidents et accidents liés aux addictions...), les intervenantes sociales rencontrent des difficultés pour accomplir l'ensemble de leurs missions. En effet, au regard des difficultés des résidents, il est parfois difficile d'assurer les accompagnements ainsi que les animations collectives.

5.5. Fins de contrat d'occupation

Trois contrats d'occupation ont été résiliés au cours de l'année 2023.

Deux ont été résiliés suite au non-respect du règlement : violence verbale, comportement inadapté envers l'équipe et les autres résidents... Au 31/12/2023, les personnes sont toujours présentes au sein de la Pension de Famille.

Un contrat n'a finalement pas été résilié définitivement étant donné qu'une mesure de protection a pu être mise en place, permettant le règlement des impayés de loyer.

Pour une situation, la personne bénéficie d'une mesure de protection, nous faisons donc le lien régulièrement avec son mandataire afin de trouver une solution de logement adapté à ses souhaits, c'est-à-dire sans l'aspect semi-collectif.

Pour l'autre situation, la personne n'a pas de mesure de protection, nous l'avons donc accompagnée lors des premières démarches afin d'envisager une sortie de la structure : demande de logement, lien avec l'assistante sociale de Revivre, prise de contact avec le DAC et l'EMPP...

5.6. Participation des résidents

Le comité de résidents a été mis en place en début 2023 alors que la pension de famille n'était pas tout à fait au complet. Au fil des mois, les résidents n'ont pas été suffisamment investis dans cette démarche et nous avons rencontré des difficultés à impulser une certaine dynamique pour relancer le comité de résidents.

Nous constatons également que certains résidents participent très peu à la vie collective de la pension de famille. La participation des résidents est variable, en fonction de leur état de santé et de leur moral. Certains résidents sont très isolés, dans le retrait et le repli sur soi, et préfèrent rester seul dans leur logement du fait de leur parcours de vie.

5.7. Orientation des résidents

Nous avons rencontré des difficultés lors des admissions liées au manque d'informations transmises par les partenaires dans les dossiers SIAO ou lors des commissions du SIAO. Il est arrivé à plusieurs reprises de découvrir des informations importantes lors de l'entrée des personnes et par conséquent de ne pas avoir mis en place les aides nécessaires (IDE libéraux, aide à domicile...).

6. Projets 2024

- Impulser une dynamique pour relancer le Comité de résidents et participer au Conseil Départemental des Personnes Accompagnées.
- Participation d'une intervenante sociale au programme « Prévention Accompagnement Addictions Relais Insertion » (PAARI) mis en place par l'association Addictions France.

Ce programme de formation permet d'accompagner les professionnels sur différentes thématiques et de bénéficier d'un accompagnement sur le terrain avec un référent départemental afin de construire des actions de prévention adaptées au public.

L'autre intervenante sociale a pu y participer au cours de l'année 2023.

- Poursuivre le travail en collaboration avec les autres pensions de famille du département en organisant tous les mois une réunion et en organiser un planning commun pour l'organisation de la semaine des pensions de famille.
- Mettre en place d'ateliers d'analyse de la pratique professionnelle en commun avec d'autres pensions de famille
- Poser des caméras de vidéosurveillance.
- Installer des boîtes aux lettres individuelles.
- Projet de mettre en place des actions en lien avec le sport adapté et la santé via des appels à projet en lien avec Akhilleus (mise en place d'activités de sport adapté pour les résidents et création d'une « salle de sport » et de détente à l'étage).
- Travailler sur une échelle des sanctions et son suivi.

Articles de presse Pension de Famille

JEUDI
12 OCTOBRE 2023

AUBE ACTU

SOCIAL

Une pension de famille pour se poser et reprendre pied

La pension de famille est un dispositif de logement accompagné destiné aux personnes dont la situation sociale complique l'accès à un logement ordinaire. Exemple à Troyes.

VINCENT GORI

Les Clématites est une pension de famille ouverte depuis un an, rue Thenard à Troyes. Et dans le cadre de la semaine nationale des pensions de famille, elle ouvrait ses portes ce mardi.

« Nous accueillons 27 résidents majeurs isolés », précise Élise Hamard, directrice-adjointe de l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) en charge de ce lieu. Des personnes « cabossées » qui ont connu, pour certains, l'exclusion, la rue et les centres d'hébergement. « Chaque résident est hébergé dans un studio, ou un type 2, meublé avec cuisine et salle d'eau, et bénéficie d'un suivi social et médical », poursuit la responsable.

« Merci à toute l'équipe qui m'a accueilli. Avant j'étais à la rue »

L'orientation vers une pension de famille se fait via le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO). Une solution de logement sans limitation de durée. Patrick est hébergé ici depuis bientôt un an : « Je suis bien ici. J'ai participé à la construction du terrain de pétanque, explique cet amateur de musique. Avant j'étais dans un foyer ».

Un peu plus loin, Léone, 73 ans, sort de son T2 : « Ça se passe très bien. Je suis là depuis mon AVC et mes 8 jours de coma. On m'aide pour mes rendez-vous et je suis bien entouré, ça me rassure ». Assis sur le bord du massif fleuri, Thierry, pull rouge de Noël sur le dos, sert affectueusement sa petite chatte tigrée Gizmotte : « J'ai 57 ans et je dis merci à toute l'équipe qui m'a accueilli ici. Avant j'étais à la rue ».

Le lieu bénéficie d'espaces collectifs (salle de jeux, cuisine, laverie, espaces verts...) et se veut convivial avec des animations certains jours « pour créer du lien entre les résidents », ainsi que des permanences pour le suivi social et médical.

« En France, les pensions de famille permettent à 22 000 personnes de bénéficier d'un logement autonome et pérenne », précisent les organisateurs comme l'Union professionnelle du logement accompagné, la fondation Abbé Pierre... ou encore à Troyes, AATM et Coalia. Ce vendredi, la résidence accueil Vanier ouvre également ses portes, 73, avenue Major-Général-Georges-Vanier à Troyes. ■



27 personnes sont hébergées actuellement à la pension de famille Les Clématites à Troyes.

Les dispositifs pour déplacés ukrainiens

Contexte :

Le 24 février 2022, les forces armées russes ont lancé une invasion de l'Ukraine à grande échelle, entraînant la fuite de milliers de personnes.

Le 2 mars, la Commission européenne a proposé d'activer pour la première fois le mécanisme prévu par la directive de 2001 sur la protection temporaire, qui a été adopté à l'unanimité par le Conseil de l'UE.

La protection temporaire est un mécanisme d'urgence qui peut être déclenché en cas d'afflux massif de personnes et qui vise à fournir une protection immédiate et collective (c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire d'examiner chaque demande individuellement) à des personnes déplacées qui ne sont pas en mesure de retourner dans leur pays d'origine. L'objectif est d'alléger la pression exercée sur les régimes d'asile nationaux et de permettre aux personnes déplacées de jouir dans toute l'UE de droits harmonisés. Ces droits concernent le séjour, l'accès au marché du travail et au logement, l'assistance médicale et l'accès des enfants à l'éducation.

Dès mars 2022, l'AATM a été sollicitée dans les départements de l'Aube et de la Haute-Marne par les services de l'Etat afin de prendre en charge l'accueil et d'accompagner les personnes déplacées d'Ukraine.

Une situation inédite

Les échanges et les réunions sur l'évolution de la situation des déplacés ukrainiens ont été nombreuses, souvent hebdomadaires, avec les Préfectures et l'ensemble des acteurs du département afin d'harmoniser et mutualiser les pratiques et ainsi de répondre au mieux aux besoins.

Le cahier des charges de ce dispositif complètement nouveau a été fluctuant et il a fallu sans cesse s'adapter afin de répondre à l'ensemble des problématiques liées à cette situation inédite.

L'accompagnement : de l'hébergement Ad hoc vers l'Intermédiation locative

Dans un premier temps, l'AATM est intervenue dans le cadre d'un hébergement Ad hoc, puis à la demande des services de l'Etat, a dû mettre en place l'accès à des logements autonomes via de de l'IML (intermédiation locative).

IML à compter de Juin 2022

En l'absence de perspective de retour, les ménages déplacés ukrainiens ont été orientés vers le logement à la demande des services de l'Etat et ont basculé à compter de fin juin 2022 en intermédiation locative.

Ce dispositif consiste à assurer la gestion locative sociale des logements sous-loués aux déplacés en provenance d'Ukraine moyennant un loyer.

Ce changement de situation a nécessité l'accomplissement de nouvelles démarches telles que l'ouverture des aides au logement, les changements d'adresse auprès des Préfectures (fin de la

domiciliation) ; et a engendré de nouvelles missions pour les équipes de l'AATM (facturation, suivi des encaissements, gestion des impayés et dettes locatives etc.).

Un avenir incertain

La perspective d'un avenir toujours incertain pour ces populations, alors que l'offensive russe se poursuit, soulève des interrogations aux solutions à long terme pour les personnes accueillies.

Devant l'absence de visibilité, nous devons faire notre possible pour accompagner les déplacés ukrainiens vers l'emploi et ainsi leur permettre une meilleure autonomie financière. La difficulté à maîtriser le français représente néanmoins un frein important dans l'accès à l'emploi.

Les équipes de l'AATM se mobilisent pour orienter les ménages ukrainiens vers l'emploi en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs en matière d'apprentissage linguistique, de formation ou d'accès à l'emploi.

Dispositif Accueil Ukraine

Aube

Rapport d'Activité

2023

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration de la structure

1.1. Présentation de la structure

Nom : **Accueil Ukraine Aube**

Date d'ouverture : Mars 2022

- Antenne Bar-sur-Aube :

Adresse : 17 rue Maurice Emmanuel – 10200 Bar-sur-Aube

Téléphone : 07.88.28.06.19 E-mail : **accueil-ukraine.10@aatm.fr**

Capacité d'accueil : 38 places

- Antenne la Chapelle Saint Luc :

Adresse : 2 rue Roger Thiéblemont 10600 La Chapelle Saint Luc

Téléphone : 03 25 74 70 22 E-mail : **cada10.antenne-chapelle@aatm.fr**

Capacité d'accueil : 16 places

Configuration :

Capacité d'accueil	NB
La Chapelle Saint Luc et les Noës près Troyes 4 logements T3	TOTAL : 16 places
Bar sur Aube 4 T1 4 T2 2 T3 2 T4	TOTAL : 38 places

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2023, l'équipe comptait 1.43 **ETP** d'emploi socio-éducatif.

□ Equipe sur site : salariés (1,58 ETP)

- 1 responsable de site 0,15 ETP
- 2 chargées d'insertion sociale 1.43 ETP

Compte tenu de l'impact d'activité de ce dispositif, l'AATM a fait le choix en 2023 d'imputer 5.5 % des salariés du siège à ce dispositif, soit 0,44 ETP au 31.12.2023.

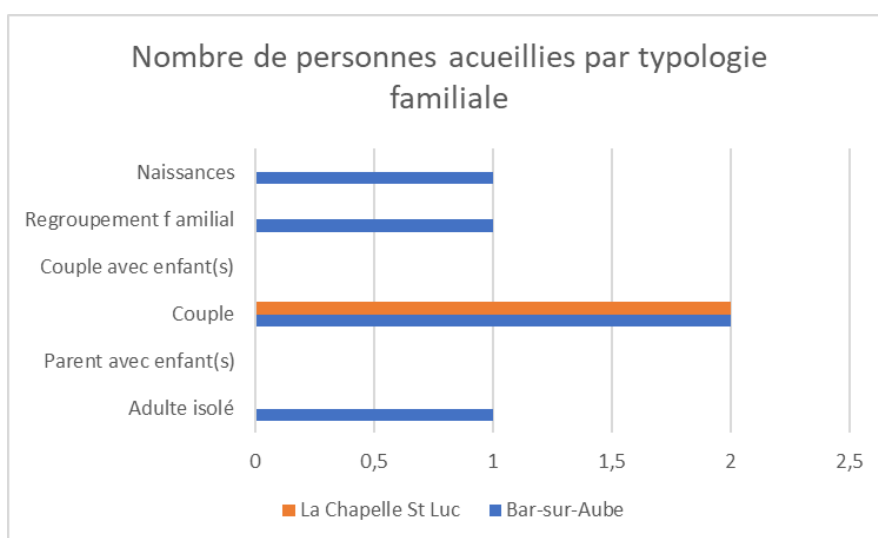
2. Données chiffrées

2.1. Admissions

Au total, 5 ménages ont été accueillis en 2023, soit 11 personnes.

Composition des ménages arrivés en 2023

Typologie des ménages	Bar-sur-Aube	La Chapelle St Luc
Adulte isolé	1	0
Parent avec enfant(s)	0	0
Couple	2	2
Couple avec enfant(s)	0	0
Rapprochement familial	1	0
Naissance	1	0
TOTAL	3 ménages (7 personnes)	2 ménages (4 personnes)



Répartition des ménages entrés par configuration familiale et par antenne

Composition des ménages	Effectif	Date d'arrivée en France	Date d'orientation	Date d'entrée dans le logement
Bar sur Aube				
Isolé	1	19/03/2023	20/04/2023	28/04/2023
Naissance	1	08/06/2023	-	08/06/2023
Couple	2	14/02/2023	01/06/2023	30/06/2023
Isolé	1	08/09/2023	-	08/09/2023
Couple	2	30/10/2023	30/10/2023	01/11/2023
La Chapelle Saint Luc				
Couple	2	10/01/2023	03/02/2023	14/02/2023
Couple	2	10/01/2023	03/02/2023	14/02/2023

Antenne Chapelle

2 couples de la même famille (un couple accompagné de leurs parents) sont arrivés le 14 février 2023 pour intégrer un logement en cohabitation dans le cadre de l'IML. Ils sont de nationalité ukrainienne.

Antenne Bar sur Aube

En 2023, 7 personnes ont intégré le dispositif : 2 couples, 1 isolé, un autre isolé dans le cadre d'un rapprochement familial et une naissance.

2.2. Effectif présent

En 2023, le dispositif Ukraine Aube a accompagné 26 ménages, soit 48 personnes.

Répartition des personnes présentes en 2023 par âge et par sexe

Tranches d'âge	Bar sur Aube		La Chapelle St Luc		Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
Moins de 3 ans	0	2	0	0	2
3-17 ans	1	2	1	3	7
18-21 ans	0	1	2	0	3
22-25 ans	1	0	0	0	1
26-35 ans	3	1	1	0	5
36-45 ans	0	2	4	2	8
46-55 ans	4	0	1	0	5
Plus de 55 ans	10	4	2	1	17
Total	19	12	11	6	48

Nationalités des personnes présentes en 2023

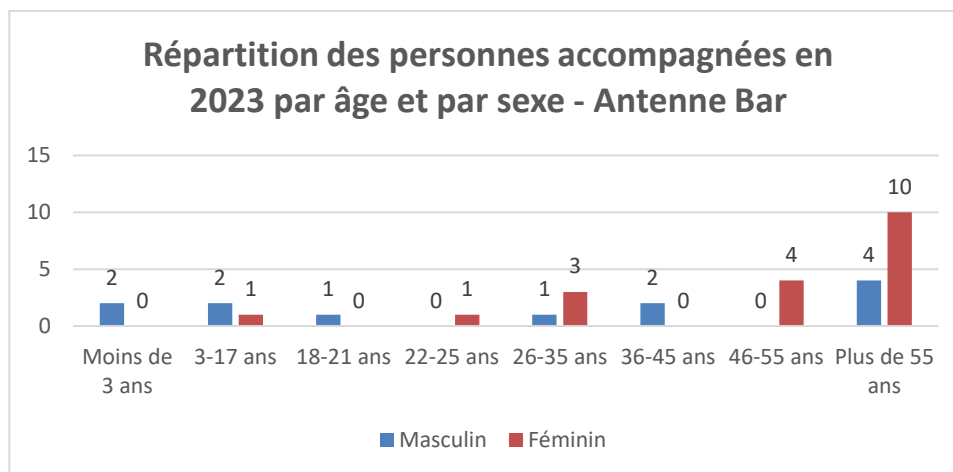
Pays d'origine	Bar sur Aube	La Chapelle St Luc
Géorgie	3	1
Ukraine	28	16
Total	31	17

Antenne de Bar sur Aube

18 ménages ont été accompagnés en 2023, soit 31 personnes.

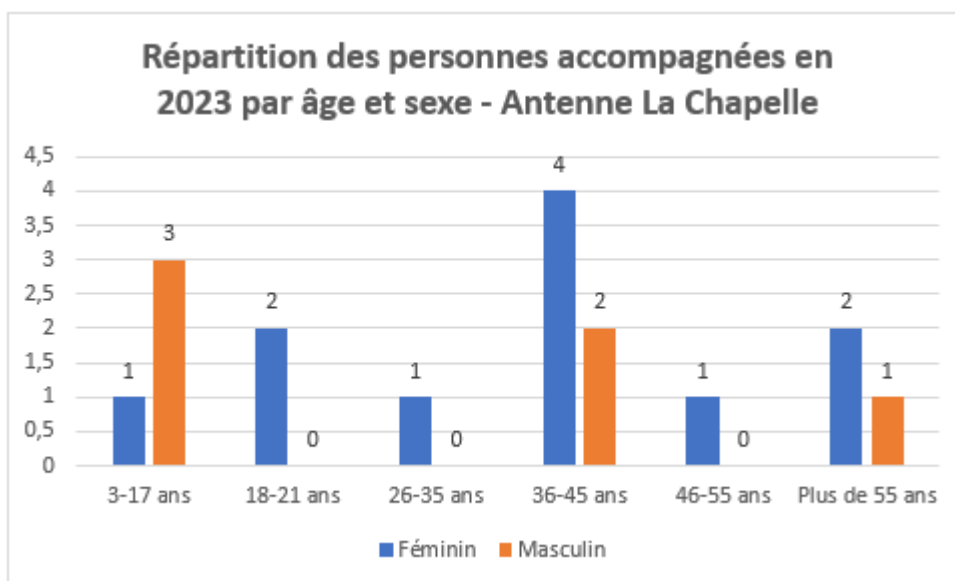
Composition des ménages	Effectif	Date d'arrivée en France	Date d'orientation	Structure de provenance	Date d'entrée dans le logement
Couple	2	14/03/2022	18/03/2022	CRF	24/03/2022
Isolé	1	14/03/2022	18/03/2022	CRF	24/03/2022
Isolé + 2 enfants	3	14/03/2022	18/03/2022	CRF	24/03/2022
Couple + 1 enfant	3	02/04/2022	sans objet	Rapprochement familial	25/03/2022
Couple	2	21/03/2022	24/03/2022	DD	25/03/2022
Couple + 1 enfant + 1 naissance	4	21/03/2022	24/03/2022	DD	25/03/2022
Isolé	1	10/04/2022	14/04/2022	DD	11/04/2022
Isolé + 1 enfant	2	12/03/2022	14/04/2022	DD	15/04/2022
Isolé	1	12/03/2022	14/04/2022	DD	15/04/2022
Isolé	1	25/04/2022	26/04/2022	CRF	25/04/2022

Isolé	1	08/06/2022	08/06/2022	DD	09/06/2022
Isolé + 1 enfant	2	11/05/2022	20/07/2022	CRF	02/08/2022
Isolé	1	08/09/2023	sans objet	Rapprochement familial	08/09/2023
Isolé	1	19/03/2023	20/04/2023	CRF	28/04/2023
Couple	2	14/02/2023	01/06/2023	CRF	30/06/2023
Couple	2	30/10/2023	30/10/2023	DD	01/11/2023
Isolé + 1 enfant	2	19/03/2022	29/03/2022	DD	31/03/2022
TOTAL	31				



Antenne de La Chapelle

Composition des ménages	Effectif	Date d'arrivée en France	Date d'orientation	Structure de provenance	Date d'entrée dans le logement
Isolée	1	14/03/2022	15/06/2022	Famille d'accueil	30/06/2022
Isolée	1	14/03/2022	15/06/2022	Famille d'accueil	30/06/2022
Isolée + 1 enfant	2	23/03/2022	15/06/2022	Famille d'accueil	30/06/2022
Isolée	1	23/03/2022	15/06/2022	Famille d'accueil	30/06/2022
Couple + 1 enfant	3	15/06/2022	21/06/2022	CRF	01/07/2022
Couple + 3 enfants	5	14/07/2022	28/07/2022	CRF	29/07/2022
Couple	2	10/01/2023	03/02/2023	SIAO	14/02/2023
Couple	2	10/01/2023	03/02/2023	SIAO	14/02/2023
TOTAL	17				



8 ménages ont été accompagnés par l'antenne de La Chapelle en 2023, soit 17 personnes.

Compositions des appartements à Bar sur Aube au 31/12/2023

Type d'appartement	Bailleur	Composition familiale	Nb de pers.	Nb de pers. dans l'appartement	Particularités
T4	Mon Logis	Couple	2	6	3 ménages de la même famille en cohabitation
T4	Mon Logis	Isolé	1		
T4	Mon Logis	Isolé + 2 enfants	3		
T3	Mon Logis	Couple + 1 enfant	3	3	Enfant adulte
T1	Mon Logis	Couple	2	2	
T4	Mon Logis	Couple + 1 enfant + 1 naissance	4	4	
T2	Mon Logis	Isolé	1	1	
T2	Mon Logis	Isolé + 1 enfant	2	2	
T1	Mon Logis	Isolé	1	1	
T1	Mon Logis	Isolé	1	1	
T1	Mon Logis	Isolé	1	1	
T3	TAH	Isolé + 1 enfant	2	3	2 ménages de la même famille en cohabitation
T3	TAH	Isolé	1		
T2	Mon Logis	Isolé	1	1	
T2	TAH	Couple	2	2	
TOTAL			27	27	

Un couple entré en novembre 2023 était hébergé dans une autre famille ukrainienne, dans l'attente de l'attribution de son propre logement dans le cadre de l'IML.

Compositions des appartements à La Chapelle St Luc-Les Noes au 31/12/2023

Type d'appartement	Bailleur	Composition familiale	Nombre de personnes	Nombre de personnes dans l'appartement	Particularités
T3	TAH	2 couples	2	4	Cohabitation de deux couples de la même famille
			2		
T3	TAH	Couple + 3 enfants	5	5	-
T3	TAH	Couple + 1 enfant	3	3	-
T3	TAH	Isolée	1	2	Cohabitation de la même famille
		Isolée	1		
Nombre total de personnes hébergées				14	

2.3. Les Mouvements

Deux ménages qui étaient en cohabitation sont sortis de l'antenne de La Chapelle St Luc le 15/01/2023 :

1. une isolée avec son enfant
2. une isolée (mère de Madame)

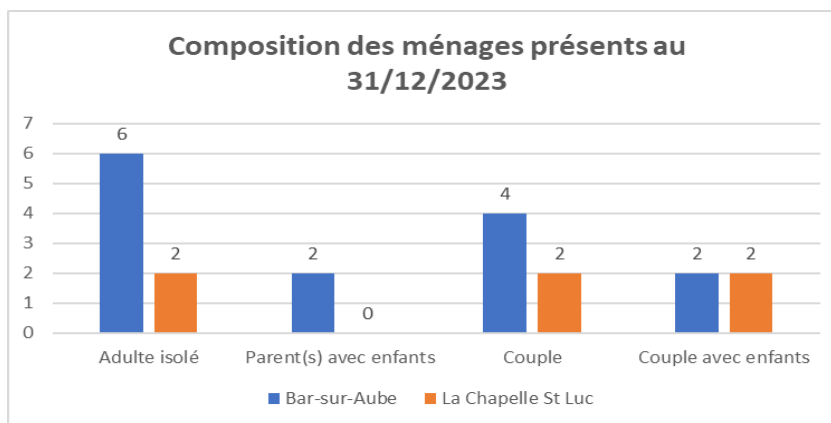
Seul un ménage (1 isolée et son enfant), qui était resté dans le dispositif d'hébergement Ad'hoc, est sorti de l'antenne de Bar sur Aube.

Composition des ménages sortis en 2023 Hébergement Ad hoc

Composition des ménages	Effectif	Date d'entrée dans le logement	Date de départ	Durée de séjour en 2023 (en jours)	Motif de sortie
Isolée + 1 enfant	2	31/03/2022	22/02/2023	53	Foyer Aurore (LAM)
Total effectif	2				

Au total au 31/12/2023, le service Ukraine Aube compte 33 personnes soit 20 ménages.

Typologie des ménages	Bar-sur-Aube	La Chapelle St Luc
Adulte isolé	6	2
Parent(s) avec enfants	2	0
Couple	4	2
Couple avec enfants	2	2
TOTAL	14 ménages (29 personnes)	6 ménages (14 personnes)



3. Faits marquants de l'année

2023 est la continuité de la mise en place du dispositif déplacés en provenance d'Ukraine mise en œuvre par l'AATM en Mars 2022 en lien avec les services de l'Etat. Il s'agit d'une mesure exceptionnelle, liée à la durée de la protection temporaire dont bénéficient les personnes déplacées d'Ukraine.

Des démarches individuelles ou collectives ont été mise en place afin de leur permettre d'appréhender la suite de leur parcours en France.

Toutes les personnes accompagnées ont une couverture sociale active, droits CPAM et CSS et sont soutenues par les associations caritatives locales (Croix Rouge française, Restos du Cœur, Secours Catholique, etc.).

Toutes ont bénéficié du renouvellement de leur Autorisation Provisoire de Séjour.

L'intermédiation Locative :

Les accompagnés ukrainiens sont en Intermédiation Locative depuis juin 2022, le contrat initial étant prolongé par avenants tous les 6 mois (juin et décembre 2023). De part ce type de sous-location, des visites à domicile sont effectuées tous les mois par les référents sociaux (vérification état général du logement, relevé des compteurs d'eau, d'électricité, vérification des éléments de sécurité...).

L'accompagnement social et administratif :

Les intervenants sociaux sont vigilants à la réalisation des démarches avec la CPAM (maintien des droits à la CSS), la CAF (certaines allocations familiales et APL), la Préfecture (pour les renouvellements d'APS) et l'OFII pour l'ADA ainsi que les professionnels de santé.

Les APS étant à renouveler tous les 6 mois, cela implique de prendre contact par mail avec la Préfecture de l'Aube. Un tableau de suivi est complété et mis à jour dès que besoin. La demande de renouvellement de l'ADA est envoyée par mail à l'OFII de Reims dès réception des nouvelles APS.

Un accompagnement social est mené avec chaque ménage afin de favoriser leur autonomie et de s'assurer de la bonne ouverture de leurs droits et de leurs renouvellements.

Focus insertion professionnelle – Bar sur Aube

Sur les 28 personnes accompagnées, 14 sont en capacités de travailler. Tous ont été invités à s'inscrire à France Travail.

Les personnes ont été notamment orientées vers la Formation Objectifs Compétences de Base (OCB) qui vise à amener les bénéficiaires à maîtriser des compétences de base indispensables

pour sécuriser leur projet et leur parcours d'insertion professionnelle. Elle combine période en centre de formation (300h) et période en entreprise (140 h). 2 sessions se sont déroulées en 2023

- 1^{ère} session de février à juin 2023 : 7 participantes, dont une qui a arrêté en cours de route suite à un congé maternité. Les participantes ont effectué leurs stages à l'Hôpital / EHPAD de Bar Sur Aube. A l'issue, 6 participantes ont signé un CDD.

- 2^{ème} session à compter d'octobre 2023 : 8 participantes. Dont un arrêt pour grossesse. Stage à l'hôpital / EHPAD de Bar Sur Aube et 2 à l'AATM de Bar Sur Aube.

Emploi :

La plupart des adultes qui travaillent sont des femmes ; régulièrement à l'Hôpital de Bar Sur Aube en tant qu'Agent de Service Hospitalier (depuis la fin de la 1ere formation OCB, grâce aux stages), travaux viticoles (palissage et vendanges).

1 personne a trouvé du travail au restaurant « Le Belvédère » de juin à octobre.

Participation au Stade vers l'Emploi le 8 juin, un job dating sportif.

H/F		TRAVAIL	Entreprises	Nb d'heures travaillées
F	H	2023	2023	2023
X		O	Hopital BSA	130
X		O	Hopital BSA + Doussot (Viti)	150
X		N	X	0
	X	N	X	0
X		N		0
X		O	Geoffroy (Viti) Hopital BSA	175
X		N		0
X		O	Geoffroy (Viti) Jacquinot (Viti) Hopital BSA	165
	X	N	X	0
X		O	Hopital BSA	175
	X	N	X	0
X		N	X	0
X		N		0
X		N	X	0
	X	N		0
X		N		0
X		N		0
X		N	X	0
X		O	Restaurant Belvédère	737
X		N	X	0
	X	N	X	0

Focus insertion professionnelle – La Chapelle St Luc

Sur 14 personnes, 12 sont en capacité de travailler. 3 personnes ne peuvent être insérées professionnellement du fait de leur âge avancé et de leur état de santé.

12 adultes ont bénéficié de cours de français par l'OFII et une personne a poursuivi une formation complémentaire à Y Schools. Un couple a mis fin prématurément aux cours de Français de leur propre gré. Des difficultés d'insertion persistent pour ce couple.

Passé ce préalable d'apprentissage de la langue, les ukrainiens ont été accompagnés en matière d'insertion professionnelle selon les démarches suivantes :

- Présentation des organismes utiles à leur insertion dans le cadre d'un accompagnement individualisé et personnalisé.
- Accompagnement physique pour les premières démarches auprès des différentes structures comme France travail, la Mission locale, les Centres de formation.
- Pour certaines personnes, immersion à l'usine Michelin afin d'affiner leur projet professionnel.
- En veillant à leur inscription à France travail et à mieux appréhender l'outil informatique afin de bien s'actualiser.
- Orientation vers les dispositifs adaptés à chacun, notamment les structures d'insertion par l'activité économique telles que l'Association « Régie Services » avec les pôles espaces verts et entretien des locaux, « Boutique Boulot », « GEDA 10 ».

Emplois effectués sur l'année 2023 :

SEXE	EMPLOI	ENTREPRISES	NBRE d'HEURES EFFECTUEES AU TOTAL
F	Employée polyvalente	Restaurant à Piney	1 050 h
H	Employé espaces verts	Régie de quartier	850 h
F	Employé d'entretien	GEDA 10	620 h
H	Vendangeur	Champagne Taittinger	18 h
F	Vendangeur	Champagne Taittinger	15 h

Une femme a bénéficié d'une formation en couture par alternance avec Y Schools, d'une durée de 45h afin de concrétiser l'obtention d'un emploi en rapport avec cette dernière.

Une Action « mobilité » avec l'association « vélos solidarité » a été menée afin de donner un maximum de possibilité d'accès à l'emploi

4. Les difficultés

Incompréhension de la part des bénéficiaires de la protection temporaire concernant « l'administration française ». Ils ne comprennent pas le besoin de renseigner plusieurs fois les mêmes données telles que les ressources auprès de multiples organismes comme la CPAM, le CAF, le Trésor Public. Cela est très lourd pour eux.

A titre d'exemples, les référents sociaux doivent sans cesse relancer pour obtenir des signatures ou des documents. Très peu, par exemple, pensent à transmettre les bulletins de salaires chaque mois.

Par ailleurs, les régulations de charges et les APL posent souvent soucis pour plusieurs raisons :

Certaines régularisations de charges sont en hausse et d'autres à la baisse. Il est difficile pour les ukrainiens de comprendre la raison de ces variations.

Lorsque le rappel de charges est très conséquent, cela engendre des impayés faute de moyens financiers à l'instant « T ».

Il est constaté que les demandes de renouvellement (CSS) nécessitent un temps de réponse par la CPAM conséquent.

La lenteur administrative a été soulevée par les personnes accompagnées et peut engendrer des difficultés financières et l'accompagnement en est d'autant plus difficile.

Pour les hébergements à Bar sur Aube, le manque de mobilité est bloquant pour les rendez-vous médicaux des personnes les plus âgées et non véhiculés ; cela implique un accompagnement de l'intervenant social pour les rendez-vous médicaux. Ceux hors commune, notamment à Troyes ou Chaumont bloquent une matinée ou une après-midi.

5. Perspectives et projets 2024

L'année 2024 est placée sous le thème de l'autonomie en incluant l'appropriation du numérique :

- Mettre en place des actions collectives axées sur la réalisation en toute autonomie des démarches dématérialisées : création et gestion des espaces personnels, effectuer des recherches, utiliser les fonctionnalités d'actualisation et de demande d'accès aux droits (France travail, Préfecture, CPAM, CAF, Doctolib...)
- Poursuivre la mobilisation de différents acteurs favorisant l'insertion professionnelle et potentiellement en obtenir de nouveaux
- Préparer à la sortie du dispositif IML vers un logement autonome, voir un bail glissant, en mettant en place des actions collectives sur la gestion budgétaire et les charges obligatoires.

GUERRE EN UKRAÏNE

Un an après l'invasion, la vie suspendue des réfugiés ukrainiens

BAR-SUR-AUBE. Le 24 mars 2022, un mois après le déclenchement de l'offensive russe sur l'Ukraine, la cité baralbine a accueilli un premier réfugié. Depuis, une vingtaine d'Ukrainiens accompagnés par l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) résident au quartier des Varennes, où ils tentent de construire une nouvelle vie tout en espérant rentrer un jour chez eux.

Océane Priez

La comparaison est saisissante, les images stupéfaites. D'un côté, des violés de Khar'kov, deuxième plus grande ville d'Ukraine, foisonnante, fourmillante, rythmée par les saisons et ses animations, par ses habitants, leur train-train quotidien et leur entrain, illuminée inlassablement par ces vies d'étudiants, de familles, d'actifs. Et de l'autre, une cité et une région méconnaissables aux habitations éventrées et aux infrastructures dévastées, avec un horizon aussi gris que les gravats de béton tombés. Voilà, ce qui défile sur les écrans de téléphone de Kateryna, 33 ans, et de sa famille. Elle est réfugiée à Bar-sur-Aube, au quartier des Varennes, avec ses enfants, parents

et grands-parents, depuis un an. Voilà ce qu'ils ont fui, malgré eux. Evacuer plutôt que de rester : le choix n'a pas été facile.

UN DÉPART À CONTRECOEUR GUIDÉ PAR LA NÉCESSITÉ DE SE PROTÉGER

Cat, « non, nous ne voulions pas quitter l'Ukraine », avance-t-elle. Mais la décision s'est imposée d'elle-même pour cette mère de deux enfants dont un qui allait naître. « Lorsqu'une explosion s'est produite près de chez nous, nous avons décidé de partir. Comme j'étais enceinte, ce n'était pas sûr. Les femmes ont ensuite accouché dans les sous-sols de la maternité. Il y avait des raids aériens constants. Nous nous cachions dans la salle de bain et le sous-sol », se rappelle-t-elle.

Que faire alors ? Où aller ? Comment partir vers « un pays étranger

21

C'est le nombre de réfugiés ukrainiens accueillis à Bar-sur-Aube en 2022, contre 22 aujourd'hui (14 femmes, 4 hommes et 4 enfants). Quatre hommes et une jeune fille sont depuis repartis en Ukraine pour « différents motifs », indique l'AATM. Études, travail, aide à la famille sur place et aide humanitaire.

avec une langue que nous ne comprenions pas ? Lequel choisir ? La France et l'Aube se sont vite affirmés comme une sortie de secours pour la famille où elle pourrait retrouver « des connaissances », et d'autres réfugiés. Dans la cité baralbine, ils sont aujourd'hui 22 Ukrainiens, répartis dans dix logements, à s'y être abrités avec l'appui de l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM).

«Lorsqu'une explosion s'est produite près de chez nous, nous avons décidé de partir, comme j'étais enceinte. Ce n'était plus sûr. Les femmes ont ensuite accouché dans les sous-sols de la maternité. Il y avait des raids aériens constants.»

D'une prise en charge de « type hébergement d'urgence », ils « sont dé-



Kateryna, 33 ans, a fui l'Ukraine et sa ville, Karkiv avec sa famille, ses parents, grands-parents. En juin dernier, c'

servaient en intermédiation locale. Ils sont sous-locataires des logements qui sont mis à leur disposition et ils perçoivent l'ADA (allocation pour demandeur d'asile) majorée pour pouvoir payer leur loyer et subvenir à leurs besoins », indique Wanda Sainé, directrice générale de l'AATM, basée à La Chapelle-Saint-Luc. Face à un conflit qui s'enlise, beaucoup cherchent aussi du travail pour compléter leurs revenus. « Certains ont fait les vendanges, ont participé au polissage », cite en exemples Amélie Sandray, assistante sociale. Mais la barrière de la langue (lire par ailleurs), l'âge ou les problèmes de santé sont de multiples freins à l'embauche « pour des postes plus pénibles ». À 66 ans, Marina, ancienne anesthé-

siste aurait pourtant aimé trouver en France un boulot, retrouver « une utilité ». D'ailleurs, c'est ce qui lui manque le plus, son travail à l'hôpital qu'elle sait aujourd'hui débordé.

UNE VIE EN FRANCE EN APPARENCE CALME MAIS RYTHMÉE PAR LES INCERTITUDES, LES INQUIÉTUDES ET L'APPREHENSION

« Le directeur m'opposait souvent pour savoir quand je rentre. Il n'y a plus assez de personnel pour faire face au monde. Beaucoup de médecins ont quitté l'Ukraine, 200 personnes y travaillaient, ils ne sont plus que 24. Je ne sais pas ce qui va se passer ensuite. Je pense qu'ils pourront me reprendre après (...) Ce serait très difficile d'y retourner sans maintenant », regrette Marina. Alors, en attendant, elle passe



Rencontre en août. Marina (à gauche), 66 ans, et toujours au jour le jour au quartier des Varennes. À ses côtés, Amélie Sandray, assistante sociale.



à accouché de Mark, en France. L'air, lui, va désormais à l'école de Bar-sur-Aube, où leur vie est suspendue à l'heure d'une guerre qui s'étale depuis un an.

le temps, et ses journées barablines, « à se promener, à voir [ses] amis ukrainiens locaux. Je rencontre des Français. (...) Je fais le ménage,

D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE VERS DU DROIT COMMUN ?

Face à un conflit qui s'enlise, l'aide et l'accompagnement des réfugiés ukrainiens valables « jusqu'au 30 juin », sont amenés à évoluer. « On est aujourd'hui au mois de mars, à mon avis ça va encore continuer comme ça mais à un moment donné, il va falloir peut-être envisager d'être davantage dans du droit commun que par un dispositif spécifique », pointe Wanda Sainr, directrice générale de l'AAIM, en soulignant une problématique : la prise en charge de personnes, notamment âgées, avec de gros problèmes de santé non aptes au travail. « Au niveau des ressources de l'ADA (allocation pour demandeur d'asile), on sait bien que ça ne peut pas continuer sous cette forme-là, tout en sachant que certains ne pourront jamais travailler et ne vont donc pas pouvoir avoir de revenus du travail et assumer leur loyer. Quelles seront alors les mesures qui seront prises ? », interroge la directrice, sans pouvoir apporter pour l'instant de réponse.

je cuisine aussi, beaucoup de sacré », précise-t-elle devant une table parsemée de parts de gâteaux et de chocolats. Kateryna, quant à elle, est bien occupée par ses fils, notamment Mark, le petit dernier, né en juin, en France, donc. « Le week-end, on essaie d'aller marcher dans la nature, parfois on va à Paris, visiter des musées », son frère, Kyylo, étant à l'école en semaine. « J'aime beaucoup y aller, pour étudier les mathématiques, et le français, mes matières préférées », sourit-il. d'autant qu'en classe, il s'est fait quelques copains, « trois (précisément) et (même) une petite copine ». Un mode de vie somme toute « calme » dont la sérénité apparente tranche avec leurs inquiétudes et tourments. « Nous avons peur pour notre pays occupé, où se

L'apprentissage du français, un enjeu d'intégration et d'embauche

Demandeurs, les Ukrainiens ne ménagent pas leurs efforts pour trouver du travail. « Ils postulent individuellement, font des CV avec Pôle emploi et avec moi lors de temps personnalisés pour que chacun puisse entrer dans l'emploi. (...) On a participé à des forums où on a rencontré des employeurs, à J'opération "Du stade vers l'emploi", à Seunéme Amélie Sandry, assistante sociale. « On a aussi visité Aube Bedding, fait une réunion avec l'entraîneur, puisqu'ils s'orientent principalement dans les métiers d'aide à la personne, là où ils sentent qu'ils pourraient être utiles rapidement », précise Wanda Sainr, secrétaire générale de l'AAIM. Mais bien souvent, ils sont confrontés à un obstacle de taille : la barrière de la langue. C'est pourquoi plusieurs dispositifs leur sont proposés : cours menés par une bénévole de l'AAIM, cours survis à la Maison pour tous, cours Frate pour lesquels « 8 personnes se sont positionnées (...) ». Ils sont dispensés par l'Office français de l'immigration et de l'intégration, pour les personnes qui ont signé un contrat d'intégration républicaine. Comme il y a beaucoup de réfugiés à Bar-sur-Aube, on a pu ouvrir une session, sans forcément signer le contrat », explique la directrice générale de l'AAIM à l'initiative également de la formation OCB, « objectifs compétences de base », menée en partenariat avec « Pointer » et « agir ». « Sept Ukrainiennes sont entrées en formation depuis le 6 février. Elles font un stage à l'hôpital-Epand de Bar-sur-Aube, il y a un deuxième stage de prévu, dit Amélie Sandry. C'était aussi une volonté qu'elles ont manifestée lorsqu'elles ont commencé à apprendre le français, de pouvoir travailler en parallèle. Une façon aussi de mieux s'intégrer sur le territoire.



Depuis un an, une vingtaine d'Ukrainiens sont logés au quartier des linottes.

déroulent encore des batailles. J'ai beaucoup d'amis en Ukraine. La plupart sont des employés qui travaillent toujours en clinique, vivent dans les abris anti-bombes, dans des conditions insupportables », décrit Marina, qui se sent presque coupable de ne pas être avec eux. Un sentiment partagé par Kateryna dont le mari est retourné en Ukraine où « ses grands-parents de près de 90 ans ne veulent pas sortir de chez eux, et où son père continue de travailler dans la fonction publique (alors que) notre ville est maintenant située à la frontière russe. Elle est donc constamment bombardée. Nous sommes les nouvelles tous les jours : 80 % de tous les établissements d'enseignement supérieur ont été détruits ainsi que de nombreux jardins d'enfants, d'écoles et maisons », a conscience Kateryna, impassible. C'est bien ça pour elle le plus difficile, ça, et l'appréhension, l'incertitude, l'inconnu. « Nous vivons dans un état d'attente permanent depuis un an. Nous ne savons pas ce qui va se passer, où on va vivre en-

suite. Nous ne pouvons plus faire de projets. Nous vivons bien avant, nous, vivons notre entreprise. Sans savoir quand, nous allons tout devoir recommencer », là-bas, sous les couleurs du drapeau bleu azur et jaune.

« Malgré l'hospitalité de la France, nous voulons vraiment rentrer chez nous, en Ukraine, après la fin de la guerre, quand tout sera terminé. Nous la restaurerons de toutes nos forces et elle sera plus belle qu'elle ne l'était auparavant. »

Car, « malgré l'hospitalité de la France, nous voulons vraiment rentrer chez nous, en Ukraine après la fin de la guerre, quand tout sera terminé. Nous la restaurerons de toutes nos forces et elle sera plus belle qu'elle ne l'était auparavant. »

**Dispositif Accueil Ukraine
Haute-Marne**

**Rapport d'Activité
2023**

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration de la structure

1.1. Présentation de la structure

Nom : **Accueil Ukraine Haute-Marne**

Date d'ouverture : Mars 2022

- Antenne Chaumont :

Adresse : Maison des associations (bureau 222)

Rue des platanes

52 000 CHAUMONT

Téléphone : 06.77.94.26.75

E-mail : accueil-ukraine.52@attm.fr

Capacité d'accueil : 50 places

Capacité d'accueil	44	37
	au 01/01/2023	au 31/12/2023
Nombre de logements	Studio : 1	Studio : 0
	T1 : 3	T1 : 3
	T2 : 2	T2 : 2
	T3 : 4	T3 : 3
	T4 : 3	T4 : 3
	T5 : 1	T5 : 1
	T6 : 1	T6 : 1
	TOTAL : 15	TOTAL : 13

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2023, l'équipe comptait 1 **ETP** d'emploi socio-éducatif.

□ Equipe sur site : salariés (1,10 ETP)

- 1 responsable de site 0,10 ETP
- 1 chargée d'insertion sociale 1 ETP

Compte tenu de l'impact d'activité de ce dispositif, l'AATM a fait le choix en 2023 d'imputer 5 % des salariés du siège à ce dispositif, soit 0,40 ETP au 31.12.2023.

2. Données chiffrées

2.1. Admissions

En 2023, 1 seule personne est arrivée (1 homme qui a rejoint sa famille déjà logée).

Tableau des admissions en 2023

Composition des ménages	Effectif	Date d'arrivée en France	Date d'entrée dans le logement
Isolé	1	29/04/2023	29/04/2023

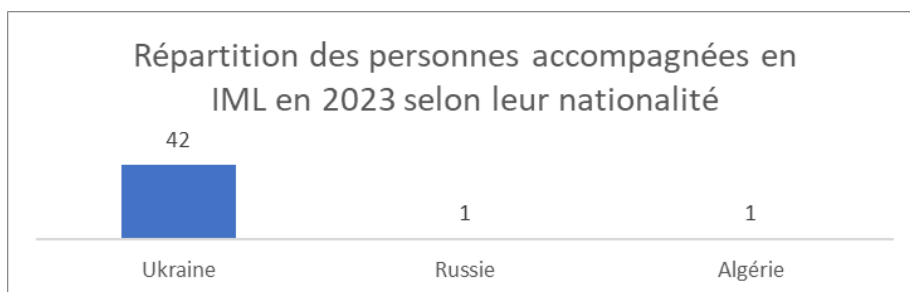
2.2. Effectif présent

En 2023, 44 personnes ont été accompagnées par le dispositif « Accueil Ukraine 52 » ce qui représente 17 ménages.

Tableaux des compositions des ménages accompagnés dans le logement :

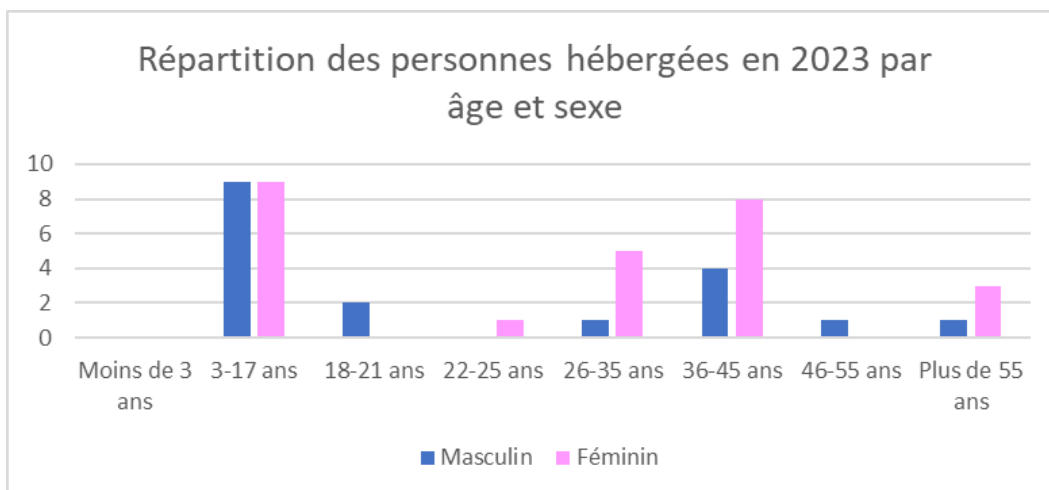
Composition des ménages	Effectif	Date de début d'accompagnement dans l'hébergement	Date d'entrée dans le logement
Couple + 1 enfant	3	14/03/2022	30/06/2022
Isolé	1	15/03/2022	30/06/2022
Isolé	1	15/03/2022	30/06/2022
Isolé + 3 enfants	4	18/03/2022	30/06/2022
Couple + 1 enfant	3	22/03/2022	30/06/2022
Isolé + 2 enfants	3	22/03/2022	30/06/2022
Couple + 3 enfants (dont rejoignant)	5	30/03/2022	30/06/2022
Couple + 1 enfant	3	30/03/2022	30/06/2022
Isolé + 2 enfants	3	30/03/2022	30/06/2022
Isolé + 1 enfant	2	19/04/2022	30/06/2022
Isolé	1	19/04/2022	30/06/2022
Couple	2	21/03/2022	30/06/2022
Couple	2	30/03/2022	30/06/2022
Isolé + 2 enfants	3	08/04/2022	30/06/2022
Couple + 3 enfants	5	25/04/2022	30/06/2022
Isolé + 1 enfant	2	25/04/2022	30/06/2022
Isolé	1	21/03/2022	30/06/2022
Total effectif	43 personnes déjà présentes + 1 arrivée		

Répartition par Nationalité

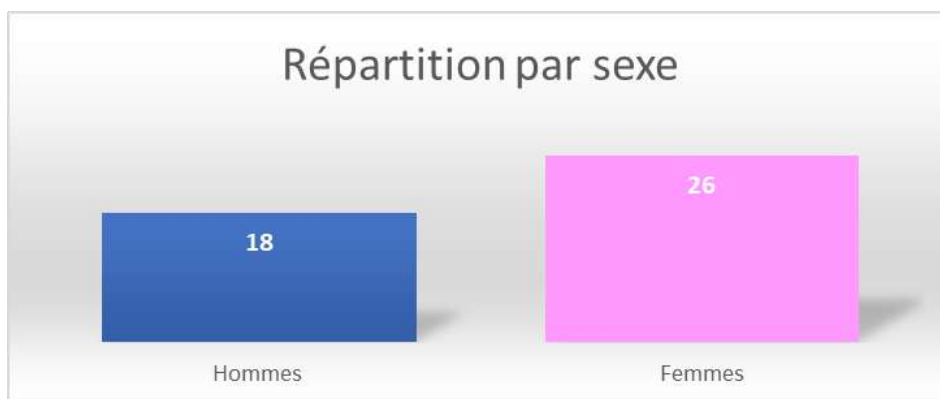


Dans le cadre de l'accueil IML 42 personnes de nationalité ukrainiennes ont été accompagnées, une personne de nationalité russe et une personne de nationalité algérienne.

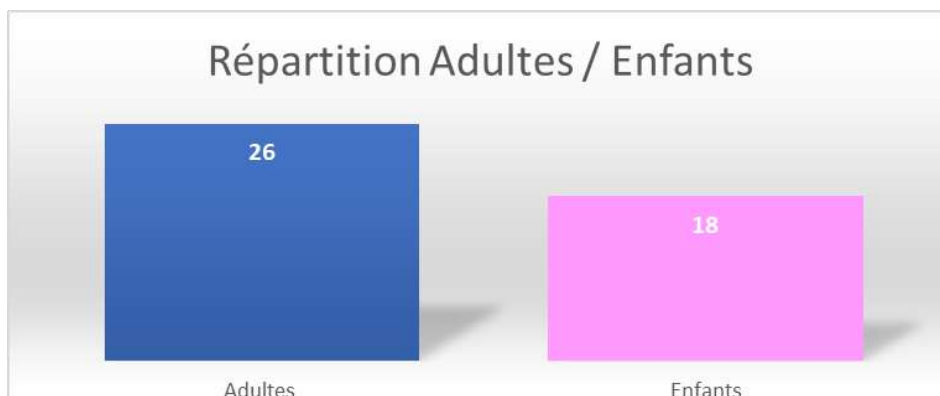
Graphiques répartition des personnes logées par âge et sexe



60 % des personnes accompagnées étaient âgées de moins de 36 ans, soit une population essentiellement jeune.

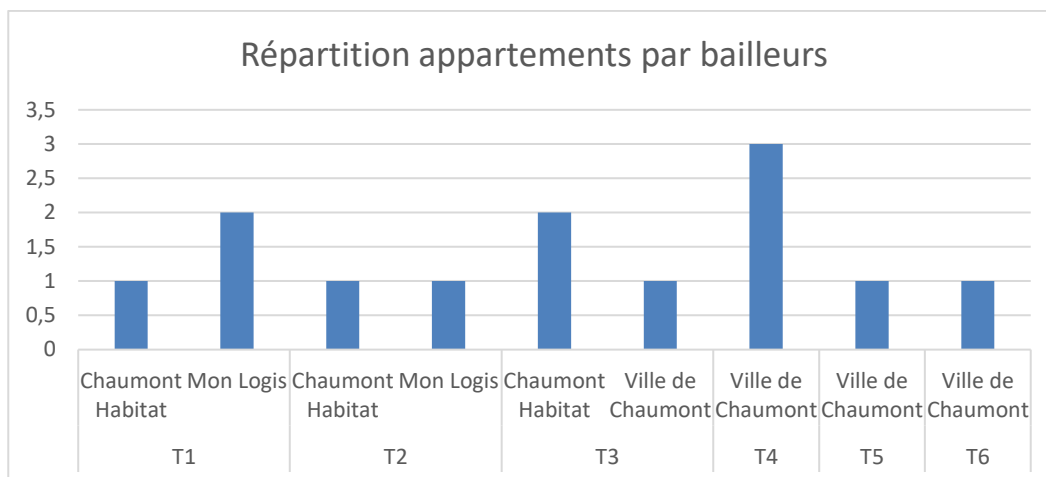


59% des personnes accueillies en IML sont de sexe féminin

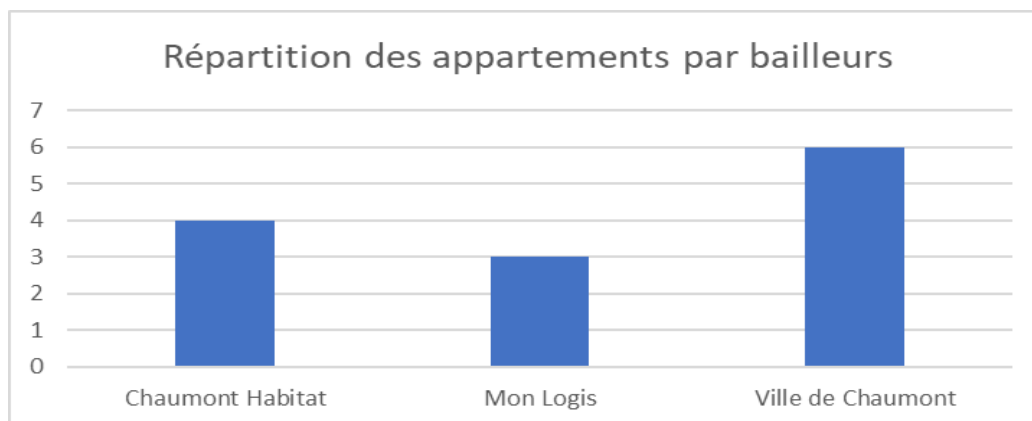


41% des personnes accompagnées en IML sont des enfants

Typologie des appartements mis à disposition dans le cadre de l'IML au 31/12/2023



Répartitions des logements par bailleurs sociaux

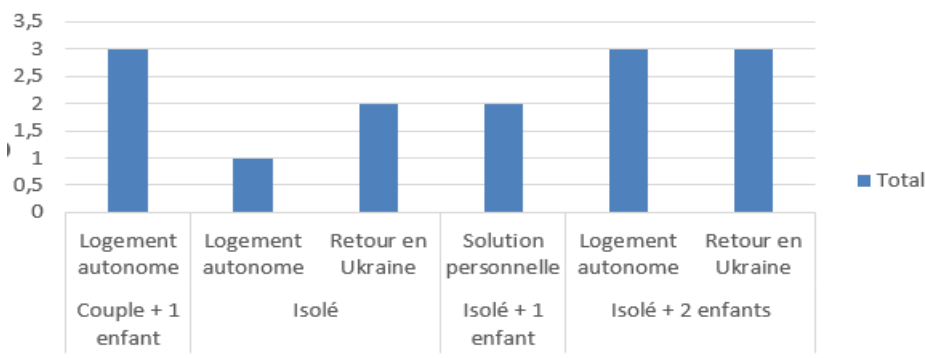


2.3. Les Mouvements

En 2023, **14 personnes** sont sorties :

- 3 ménages sont sortis pour un logement autonome (1 couple + 1 enfant, 1 personne isolé, 1 personne isolée avec 2 enfants)
- 3 ménages ont choisi de retourner en Ukraine (2 isolées, 1 femme isolée avec 2 enfants)
- 1 ménage est sorti pour solution personnelle (isolée + 1 enfant)
- Ces sorties ont permis la restitution de 2 appartements en 2023

Sorties 2023



Les effectifs des ménages accompagnés dans le cadre de l'IML au 31 Décembre 2023 étaient donc les suivants :

Typologie des ménages	Chaumont
Adulte isolé	1
Parent avec enfant(s)	3
Couple	2
Couple avec enfant(s)	4
TOTAL	10 ménages 30 personnes

Ménages sortis des logements IML mais toujours accompagnés au 31/12/2023 au titre de l'IML allégée (sécurisation de l'entrée en logement autonome, accompagnement administratif et socio-professionnel).

Typologie des ménages	Chaumont
Isolée + 2 enfants	1
TOTAL	1 ménage 3 personnes

3. Les réalisations de l'année

3.1. Formations suivies par l'équipe

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Intervenante sociale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Santé mentale des personnes migrantes ✓ Accompagner des personnes exilées en souffrance psychique ✓ Maniement des extincteurs

3.2 Animations et informations collectives

	Action / thématique	Public	Partenaires / intervenants	Modalités
Informations collectives	Economies d'énergies	Déplacés Ukrainiens	Intervenante Sociale Ukraine AATM	Mars 2023
	Insertion professionnelle	Déplacés Ukrainiens	Intervenante Sociale Ukraine AATM	Mai 2023
	Impôts en France	Déplacés Ukrainiens	Intervenante Sociale Ukraine AATM	Avril 2023
	Accéder à un logement autonome	Déplacés Ukrainiens	Intervenante Sociale Ukraine AATM	Octobre 2023

Ouverture sur l'extérieur	Portraits de Champions (semaine de l'intégration)	Déplacés Ukrainiens	UFOLEP 52	Octobre 2023
	Fête de Noël	Déplacés Ukrainiens	Intervenante Sociale Ukraine AATM+ Equipe	Décembre 2023
	Match du CVBHM 52	Déplacés Ukrainiens	Ville de Chaumont	Septembre 2023
Actions culturelles	Sensibilisation au théâtre	Déplacés Ukrainiens	Les fusionnés	Février / mars 2023
Santé	Bilan de santé	Déplacés Ukrainiens	CPAM	Avril/Mai 2023

3.3 Accompagnement socio-professionnel

En 2023, l'accent a particulièrement été mis sur l'insertion socio-professionnelle pour les personnes accompagnées :

Tranches d'âge	Masculin	Féminin	Total	Scolarité	Formation Socio-linguistique	Formation qualifiante rémunérée	Activité salariée dans l'année
Moins de 3 ans	0	0	0				
3-17 ans	9	9	18	17			
18-21 ans	2	0	2	1	1		
22-25 ans	0	1	1		1		1
26-35 ans	1	5	6		6	1	2
36-45 ans	4	8	12		12	3	5
46-55 ans	1	0	1			1	
Plus de 55 ans	1	3	4				1
Total	18	26	44	18	20	5	9

En 2023 :

90% des enfants ou jeunes adultes suivaient une scolarité normale.

77% des adultes accompagnés ont pu bénéficier d'une ou plusieurs formations sociolinguistiques.

19% des adultes (4 hommes et 1 femme) ont pu intégrer une formation qualifiante rémunérée qui débouchera sur une certification.

35% des adultes ont eu une activité salariée au moins une fois dans l'année.

4. Faits marquants de l'année

- **Continuité de l'accompagnement**

Plusieurs ménages ont quitté les logements IML pour des logements autonomes, pour les ménages concernés l'accompagnement IML continue sous une autre forme plus allégée mais qui permet au ménage de toujours pouvoir être accompagné dans les démarches de la vie quotidienne.

- **Départ de l'intervenante sociale**

En Juillet, l'intervenante sociale qui accompagnait les déplacés ukrainiens depuis le début du dispositif a quitté son poste pour une autre association. Elle a été remplacée par une salariée qui était auparavant au CADA de Langres.

- **Une accélération de l'insertion**

Durant les 6 derniers mois de l'année 2023, les démarches d'insertion des accompagnés ukrainiens ont vraiment pris de l'essor. En effet 4 hommes sont entrés dans une formation qualifiante « maçon du bâti ancien » et une femme dans une formation de secrétaire médico-sociale. De plus l'accent a été porté sur l'accélération de la maîtrise du français pour améliorer l'employabilité.

- **Des retours vers l'Ukraine**

En dépit du contexte qui reste difficile en Ukraine, certains ménages ont tout de même choisi de retourner dans leur pays d'origine en 2023. C'est ainsi 3 ménages qui ont fait ce choix, principalement pour des raisons familiales.

5. Les difficultés

- **Projection vers des logements autonomes pour tous**

L'objectif à moyen terme est de pouvoir permettre aux déplacés ukrainiens de bénéficier d'un logement autonome. La situation actuelle du logement avec peu de disponibilités de logements sociaux rend la tâche d'autant plus complexe.

- **Des coûts énergétiques importants**

L'année 2023 aura vu les coûts énergétiques de certains logements exploser, entraînant des régularisations de charges parfois très conséquentes pour les ménages. L'association a pallié à la plupart des dettes qui n'auraient pas pu être supportées par les ménages compte-tenu de leurs faibles ressources financières.

6. Perspectives et projets

Pour 2024, l'objectif principal sera d'amener la quasi-totalité des ménages à l'autonomie :

- Autonomie en termes de logement en œuvrant à trouver un logement autonome pour tous en bail direct
- Autonomie financière (en continuant d'accompagner la formation et l'insertion professionnelle)
- Autonomie dans les démarches de la vie quotidienne (favoriser au maximum le faire avec plutôt que faire à la place de)
- Déplacer les ménages ukrainiens qui sont dans les logements les plus énergivores vers des logements mieux isolés et mieux adaptés.

A Chaumont, les familles ukrainiennes ont trouvé leurs repères

La Ville de Chaumont a dû répondre dans l'urgence à l'arrivée des réfugiés ukrainiens. Sept logements ont pu être mis à disposition. Un an plus tard, ces habitations sont toujours occupées et l'accompagnement en termes de droit est toujours porté par l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM).

Il y a un an, les services de la Ville ont dû s'organiser dans l'urgence. Il fallait trouver les moyens d'accueillir les familles ukrainiennes qui arrivaient par dizaines sur Chaumont, fuyant la guerre dans leur pays. Rapidement, la collectivité a meublé cinq pavillons rue Maryse-Bastia, situés derrière les locaux de l'ancien lycée Haut-du-Val. Deux logements rue Jules-Tré-fousse ont également permis d'accueillir ces personnes. En parallèle, diverses collectes de vêtements et de produits alimentaires ont été lancées. « A ce moment-là, la consigne était l'hébergement d'urgence. Tant que l'on pouvait placer des matelas, on en mettait », explique Marie-Pierre Cangé, responsable du service développement sociale et coordination associative. Le centre d'accueil du CEA a également été réquisitionné pour de l'hébergement, mais les réfugiés l'ont quitté au début de l'été pour être relogés ailleurs. Actuellement, 25 personnes sont accueillies dans ces logements.

Accompagnement

Pour l'accompagnement de ces personnes, la préfecture a confié cette mission à l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM). La structure s'est vue suivre une cinquantaine d'Ukrainiens et a procédé à l'ouverture des droits de réfugiés. Cela permettant d'obtenir une allocation versée par la CAF.



La communauté ukrainienne a fêté Noël dans son local à la Maison des associations, invitant tous ceux qui lui sont venus en aide.

De là, les réfugiés ukrainiens ont pu soit s'orienter vers un logement autonome, auquel cas l'AATM les aidait dans la démarche ; soit ils avaient la possibilité de rester dans les logements mis à disposition par la Ville, par le biais d'une intermédiation locative, d'autant que des affinités dans la communauté se sont créées et de la colocation s'est naturellement mise en place.

Selon leurs souhaits

« Cette convention d'intermédiation locative a été signée pour une durée de six mois, et a été renouvelée par la suite. La loca-

tion est calculée pour éviter que ni les locataires ukrainiens ni l'association ne se retrouvent en difficulté. Surtout, nous sommes revenus à de bonnes conditions d'accueil dans ces habitations », explique Marie-Pierre Cangé. « Ces personnes ont du mal à se projeter pour se décider si elles restent ou si elles repartent. À la Ville, nous sommes tout à fait ouverts à une prolongation de la convention dans les mêmes conditions. Aucune pression n'est mise et la décision sera prise en fonction de leurs souhaits. » L'AATM poursuit, quant à elle, son rôle d'accompagnement de 45 personnes, dont 19 enfants. Elles ont toutes une ouverture

de droit et pratiquement toutes suivent une formation linguistique de français, la barrière de la langue étant le premier frein d'une intégration facile et d'accès à l'emploi. Certaines ont même trouvé un travail, en tant qu'Atsem dans une école ou femme de ménage notamment. De plus, des locaux leur sont mis à disposition à la Maison des associations où la communauté ukrainienne peut y mener des actions et des activités collectives. Un projet de représentation théâtrale est même à l'étude.

J. T.



L'Allocation au Logement Temporaire

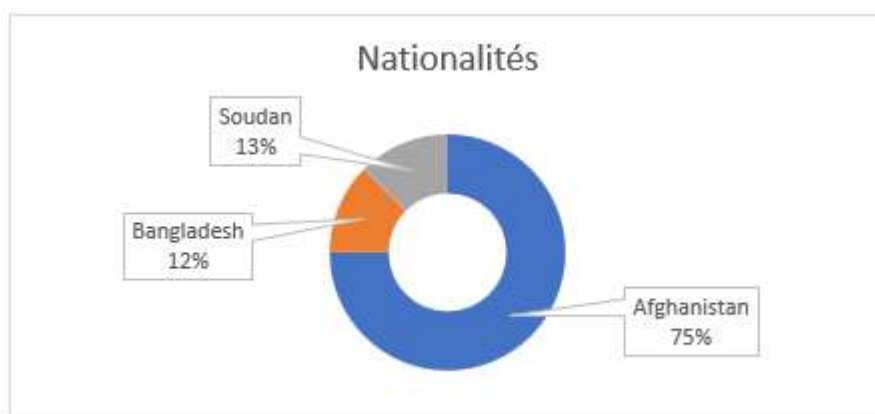
LANGRES

Capacité d'accueil théorique : 4 places

Nombre de logements mobilisés : 1 (appartement faux T5)

Propriétaire : OPH – Hamaris

8 ménages, correspondant à 8 hommes isolés, ont été hébergés en 2023. Il s'agit tous de bénéficiaires d'une protection internationale, sortants du CADA AATM de Langres.



Sur les huit personnes hébergées en 2023, quatre avaient moins de 25 ans et ont pu réaliser leur projet d'insertion sur Langres grâce à l'hébergement qui leur a été proposé dans le logement ALT. Les quatre personnes de plus de 25 ans hébergées sur le dispositif étaient des jeunes hommes qui avaient une solution personnelle dans une autre ville, et souhaitaient stabiliser leur situation administrative (état civil / titre de séjour) avant de partir.

STRUCTURE	AGE	COMPOSITION FAMILIALE	ORIENTE PAR	DUREE DE RESIDENCE	SOLUTION A LA SORTIE
Langres	30	Isolé	CADA Langres	Inférieur à 6 mois	Solution personnelle
Langres	26	Isolé	CADA Langres	Inférieur à 1 an	Logement durable
Langres	26	Isolé	CADA Langres	Inférieur à 1 an	HOPE agent de fabrication industrielle
Langres	30	Isolé	CADA Langres	Inférieur à 6 mois	Abandon
Langres	22	Isolé	CADA Langres	-	Présent au 31/12/23
Langres	29	Isolé	CADA Langres	Inférieur à 6 mois	Solution personnelle
Langres	35	Isolé	CADA Langres	Inférieur à 6 mois	Logement durable
Langres	26	Isolé	CADA Langres	-	Présent au 31/12/23

LES POLES SOCIAUX

Le Corbusier

p. 272

La Chapelle Saint Luc

La Clé

p. 280

Langres

Pôle Social Le Corbusier

Configuration

L'ensemble de nos ateliers sont regroupés en un seul point d'accueil à La Chapelle Saint Luc, rue Le Corbusier, au cœur du Quartier Chantereigne – Montvilliers.

En 2023, nous avons proposé des Ateliers Sociolinguistiques (ASL), des cours de Français Langue Etrangère (FLE) et des Ateliers d'Accompagnement Numérique.

Fonctionnement

La Directrice Adjointe assure le pilotage, la coordination, la communication ainsi que le développement du partenariat extérieur des activités du Pôle Social Le Corbusier.

Elle est soutenue par l'assistante administrative du siège social ainsi qu'une coordonnatrice/animatrice des ASL.

➤ *Les Ateliers Sociolinguistiques (ASL)*

Le fonctionnement des ASL repose essentiellement sur des bénévoles.

En janvier 2023, nous comptons parmi nos effectifs 7 bénévoles. Certains ont été contraints d'arrêter leur engagement en cours d'année pour diverses raisons (déménagement, problème de santé...). D'autres bénévoles ont quant à eux rejoint l'équipe. En fin d'année, il y avait donc toujours 9 bénévoles.

Ainsi, au début de l'année nous avons pu mettre en place 3 ateliers de niveau de base (ne sait ni lire, ni écrire), 2 ateliers de niveau débutant (sait lire ou écrire mais a besoin d'explications) et 1 atelier de niveau perfectionnement (arrive à comprendre ou à s'exprimer mais sans maîtriser). Avec les départs de certains bénévoles et l'arrivée des nouveaux, le planning a été amené à évoluer tout au long de l'année. A la fin de cette année, il y avait donc 5 créneaux de niveau de base et 2 de niveau débutant.

Chaque atelier dure en moyenne 2 heures.

La coordonnatrice est en charge du développement de l'activité, de la recherche de bénévoles et de l'organisation des ateliers ainsi que du partenariat extérieur. Elle est soutenue par une bénévole qui s'occupe des inscriptions.

L'AATM propose des ASL centrés sur la recherche d'autonomie des bénéficiaires, en recourant au langage utile et à des documents du quotidien, de manière à les rendre acteurs dans leurs démarches.

Les ateliers se répartissent dans la semaine à raison d'une moyenne de 7 fois deux heures chacun, ils se déroulent toute l'année à l'exception des mois d'été. Un ralentissement est constaté durant les périodes de vacances scolaires.

Cette action vise à une meilleure maîtrise du langage utile, à partir d'échanges oraux axés sur la vie quotidienne (démarches administratives, compréhension de documents, prévention, découverte du mode de fonctionnement des espaces culturels et sociaux...).

Les intervenants ont recours à plusieurs outils et méthodes d'approche : appui sur des documents de la vie quotidienne (journaux, plaquettes d'information, factures...) rangés dans des classeurs

par thématique, organisation de déplacements pédagogiques à l'extérieur, jeux de rôle, ainsi que l'utilisation ponctuelle de jeux de société adaptés et des outils numériques.

Les grilles d'évaluation nous permettent de mesurer l'évolution des personnes au fil de l'année.

➤ Les cours de Français Langue Etrangère :

Depuis septembre 2015, grâce au financement de la politique de la ville (ANCT et TCM) et du Conseil départemental, l'AATM propose un dispositif intitulé « Accès aux cours de savoirs de base en français ».

Cette action vise à :

- étendre les compétences langagières et linguistiques selon des contextes et des situations de la vie quotidienne
- développer une autonomie plus importante en incitant les apprenants à mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage personnelles par l'analyse et la réflexion
- accroître les compétences écrites et orales
- obtenir une valorisation des compétences via l'obtention du DELF A1, A2 et B1

Dans ce cadre, 9 heures d'enseignement hebdomadaire du français sont dispensées à raison de 3 demi-journées de 3 heures par semaine par un formateur spécialisé en Français Langue Étrangère, mis à disposition par YSCHOOLS, pour un total de 250 h.

Les entretiens de sélection ont été organisés en janvier 2023 afin de permettre de constituer un groupe pour le début février 2023.

L'action, désormais organisée en année civile, s'est déroulée de février à décembre 2023.

Les groupes sont constitués après une campagne de communication auprès des différents partenaires institutionnels et sociaux : les candidats sont sélectionnés sur entretiens par un jury (composé de la coordinatrice YSCHOOLS/ADPS, l'intervenante YSCHOOLS, 1 représentant de l'AATM) environ un mois avant le démarrage des cours, afin de constituer un groupe volontaire et homogène pour un début des cours le mois suivant.

Le formateur de YSCHOOLS prépare (conception d'exercices et travaux pratiques à partir de supports pédagogiques adaptés au public) et enseigne les cours en suivant un déroulé pédagogique préalablement construit en fonction du niveau du groupe constitué.

La formation se compose de plusieurs modules selon deux thématiques principales : vie pratique (la famille, le logement, la santé, l'éducation et la culture) et vie publique (les symboles et valeurs de la République, la citoyenneté, l'administration).

Le formateur de YSCHOOLS se charge également de l'évaluation des apprenants via la création de supports d'évaluation adaptés.

Plusieurs examens blancs sont mis en place afin de les préparer au mieux aux épreuves, dans des conditions similaires.

Des réunions de suivi (composées de la coordinatrice YSCHOOLS/ADPS, l'intervenante YSCHOOLS, la direction de l'AATM et/ou la référente du siège social de l'association) ont lieu afin de faire le point sur l'avancée dans l'apprentissage de chacun.

➤ Les ateliers d'accompagnement au numérique :

Suite à l'arrêt des ateliers numériques du CNFS en 2022, nous avons pu remettre des ateliers numériques animés par un bénévole qui vient deux heures par semaine pour apprendre aux personnes qui le souhaitent à se servir d'un ordinateur ou d'une tablette.

A l'inverse des ASL, ces ateliers ont ouvert à tous et sans inscription.

La majorité des personnes qui y participe actuellement sont des apprenants des ASL.

Cette nouvelle activité a encore du mal à se mettre en place mais nous espérons voir plus d'apprenants en 2024.

Les bénéficiaires

➤ Les bénéficiaires des ASL

Durant l'année 2023, les ateliers ont concerné 59 personnes, ce qui représente 2 inscrits en moins par rapport à 2022.

Les ateliers sont toujours majoritairement suivis par des femmes, qui représentent 85% des bénéficiaires.

	ASL
Femmes	50
Hommes	9
TOTAL	59

La moyenne d'âge est de 42 ans, comme en 2022.

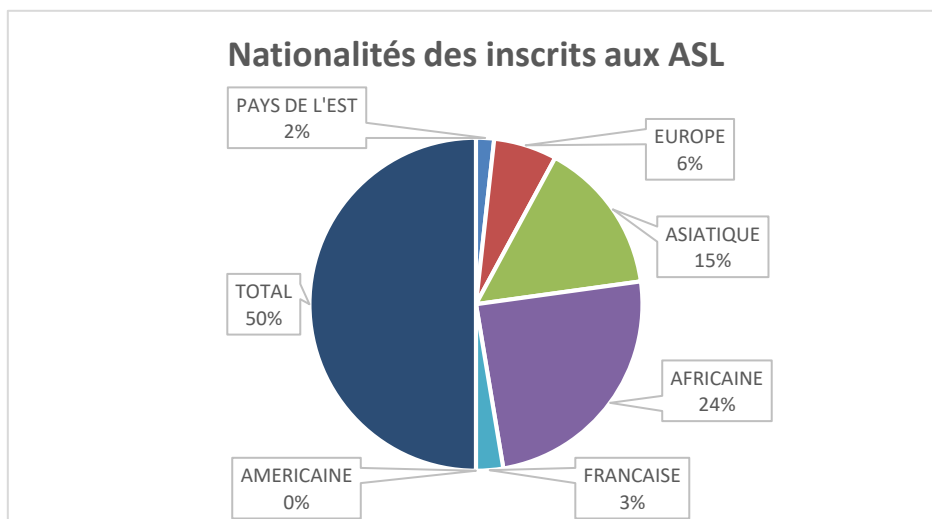
L'année précédente, les catégories étaient les suivantes : les 18-25 ans (8.2%), les 26-40 ans (33%), les 41-54 ans (39%) et les 55 ans et + (16%).

Si l'on compare les résultats de 2022 à ceux de 2023, on constate que la population des 26-45 ans a largement augmenté et à l'inverse celles des 46-60 ans et des 61 ans et + ont diminué. Quant à elle, la population des 18-25 ans est restée la même qu'en 2022.

Tranches d'âge	Nombre de personnes	POURCENTAGE
18 - 25 ANS	5	8.5%
26 - 45 ANS	35	59%
46 – 60 ANS	18	30.5%
61 ANS et +	2	2%
TOTAL	59	100,00%

Les bénéficiaires sont d'origines diverses :

- 2 personnes des pays de l'Est, soit 4 % ;
- 17 personnes d'origine asiatique, soit 30% (en hausse par rapport à 2022 où le nombre d'inscrits d'origine asiatique était de 22 % de l'effectif total)
- 28 personnes d'origine africaine, soit 49 % ;
- 3 personnes de nationalité française, soit 5 % (en 2022, ils étaient 2 et représentaient également 5 % de l'effectif) ;
- 2 personnes en provenance de l'Europe soit 2 %.



➤ Les bénéficiaires des cours de français

Afin de privilégier des conditions d'apprentissage favorables, les cours d'accès aux savoirs de base en français sont destinés à un groupe limité, constitué de 12 à 15 apprenants ayant un niveau minimum de compréhension et d'expression en français.

En 2023, 15 personnes se sont inscrites : 10 femmes et 5 hommes avec une moyenne d'âge de 41 ans, mais cela varie de 25 à 60 ans pour la plus âgée.

11 habitent en quartiers prioritaires.

Les origines des bénéficiaires sont très variables : afghane, algérienne, érythréenne, française, marocaine, russe, soudanaise, srilankaise, et turque.

Parmi ces 15 personnes inscrites, 7 ont pu passer l'examen du DELF. En effet, 1 personne n'avait pas le niveau pour passer l'examen, 2 ont intégré une formation professionnelle au début des cours, 3 ont abandonné la formation sans motif connu, et 2 autres n'ont malheureusement pas pu revenir pour motif médical.

Taux de réussite de 100 % pour les 7 personnes inscrites à l'examen.

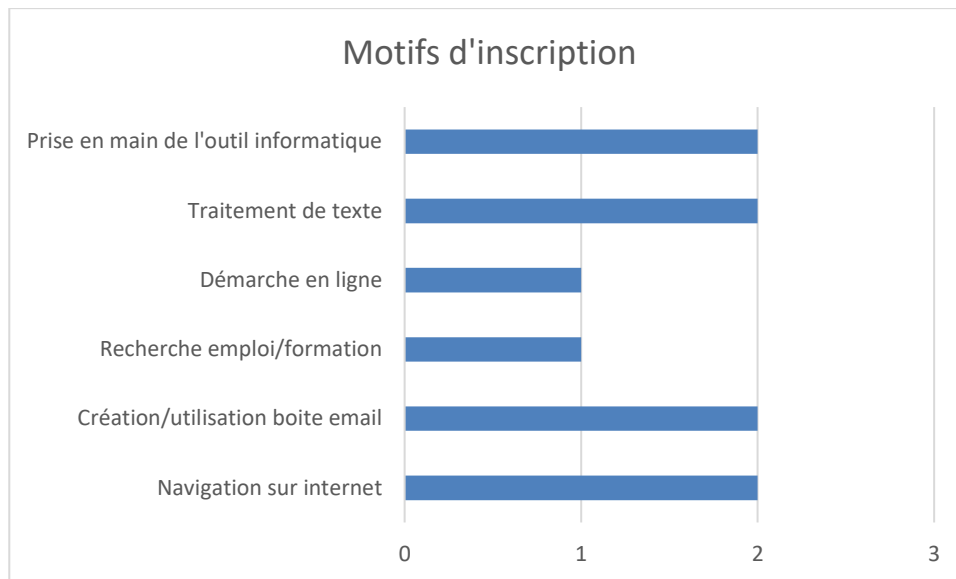
Diplômes obtenus en 2023 : 5 diplômes A2 et 2 diplômes B1.

La remise des diplômes officiels de 2023 a été organisée le 22/05/2023 en présence d'élus et de partenaires.

➤ Les bénéficiaires des ateliers numériques

Il y a eu 6 inscrits aux ateliers numériques en 2023 : 5 femmes et 1 homme. En général, ce sont des personnes qui viennent plusieurs fois afin d'approfondir leurs connaissances sur l'outil informatique.

Pour la majorité, ils viennent aux ateliers pour avoir les bases (naviguer sur internet, faire du traitement de texte...) mais certains viennent pour des demandes plus spécifiques (apprendre à faire des démarches en ligne, rechercher un emploi...).



Nous avons récolté ces réponses lors de l'inscription, il s'agit d'un questionnaire à choix multiples.

[Le partenariat](#)

Les actions linguistiques du pôle social du Corbusier s'inscrivent dans une logique de parcours de l'ASL à l'apprentissage du français à l'écrit (de type FLE) pour permettre un accès au Français Langue Professionnelle.

Elles sont référencées au sein de PAROL, la **plateforme de ressources pour la maîtrise du français et des compétences de base en région Grand Est**, ainsi que sur la plateforme « formation.grandest.fr ».

Des suivis spécifiques (assiduité, évolution...) de certains apprenants en situation d'emploi se sont mis en place avec certains prescripteurs (Foyer aubois, chantier d'insertion de La Chapelle St Luc).

Par ailleurs, l'AATM participe activement aux rencontres organisées avec les partenaires, la commune, l'agglomération ou le département. Cette année, nous avons pu assister à diverses réunions ou évènements :

- 31/01/2023 : Réunion à l'association familiale
- 30/03/2023 : Réunion de préparation du Forum de la Vie Associative Chapelaine
- 13/04/2023 : Demi-finale du Concours d'éloquence TCM
- 09/05/2023 : Réunion de présentation de l'association DEFI DELF
- 22/05/2023 : Porte ouverte Le Corbusier et remise des diplômes du DELF 2022
- 12/06/2023 : Réunion de préparation du Forum de la Vie Associative Chapelaine
- 30/08/2023 : Réunion de présentation des dispositifs à l'association familiale (ASL, FLP...)
- 17/10/2023 : Porte ouverte Association Familiale
- 17/10/2023 : Porte ouverte Le Corbusier dans le cadre de la semaine de l'intégration
- 19/10/2023 : Porte ouverte L'accord Parfait
- 09/11/2023 : Réunion pour la diffusion d'un questionnaire auprès des habitants du QPV
- 05/12/2023 : Temps de travail participatif diagnostic de territoire – Quartier Chantereigne

Les formations

- 2 bénévoles ont participé à la formation PSSM (premier secours en santé mentale) le 16 et 17 octobre 2023.
- Une formation bénévole a eu lieu le 21 décembre 2023 sur le thème : « Gérer l'hétérogénéité en ASL » animé par l'organisme Radya. 5 bénévoles des ASL du Corbusier ont pu en bénéficier et les retours étaient positifs. Cette formation a aussi été ouverte à d'autres structures de l'AATM (CADA) ou partenaires tels que notamment l'association familiale.

Les animations

Durant l'année, plusieurs animations et sorties ont pu être mises en place :

Le 22 mai, nous avons organisé la remise des diplômes du DELF. A cette occasion, nous avons également mis en place des portes ouvertes.

Le 17 septembre, une bénévole a rejoint les apprenants qui le souhaitaient au centre-ville de Troyes dans le cadre de la journée du patrimoine. Ils ont ainsi pu visiter la cité de vitrail en petit groupe.



En juin 2023, comme l'année précédente, un pique-nique a eu lieu avec les bénévoles et les apprenants.

Dans le cadre de la semaine de l'intégration, nous avons organisé de nouvelles portes ouvertes afin de faire découvrir les activités qui y sont proposées.

3 réunions bénévoles ont été mises en place cette année, le 21/02/2023 présentation des outils pour la création des ateliers, le 23/06 qui était un temps de travail sur les nouveaux documents d'inscriptions et le 14/11 où nous avons pu aborder les problématiques rencontrées et chercher ensemble des solutions.

Difficultés rencontrées

- L'engagement des apprenants reste une difficulté particulièrement pesante pour les bénévoles car ces actions s'inscrivent dans la durée et il arrive que des personnes arrêtent en cours de parcours, en raison de l'obtention d'un emploi, d'un déménagement ou de problèmes de santé.

- La réduction du temps de présence de la salariée du Corbusier (en octobre 2022, passage du temps de travail de 21h à 7h par semaine) ne permet plus d'assurer un suivi et un accompagnement aussi régulier des bénévoles. Afin de permettre à la salariée de se concentrer sur la coordination, elle n'assure plus d'atelier.
- Les bénévoles ont fait part d'un nombre trop important d'apprenants en cours, générant des difficultés liées à la gestion des différents niveaux des personnes.

Projets 2024

- Développement des sorties pédagogiques et culturelles notamment en lien avec la création de micro folie au centre Didier Bienaimé de La Chapelle Saint Luc.
- Renouvellement des Portes Ouvertes du Pôle Social Le Corbusier
- Poursuite des réunions d'échanges entre les bénévoles
- Organisation de formations aux bénévoles qui le souhaitent.
- Avec la concertation des bénévoles, mettre en place des feuilles d'émargements pré remplies afin que les groupes d'apprenants soient toujours les mêmes. Cela permettra un meilleur suivi de l'évolution du niveau et de réguler le nombre d'apprenants présents aux ateliers.
- Proposer des ateliers numériques et des ateliers « savoir habiter » aux personnes primo arrivantes dans le cadre du futur Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration porté par la DDETSPP et le Conseil départemental.

LA CHAPELLE-SAINT-LUC

L'AATM a ouvert ses portes au public

L'Association pour l'accueil des travailleurs migrants a choisi le 17 octobre, durant la semaine de l'intégration, pour proposer la journée portes ouvertes de ses locaux rue Le-Corbusier. L'association a pour objectifs de promouvoir l'insertion sociale et l'autonomie du public migrant (primo-arrivants) par l'approche de la langue française et de ses institutions et proposer des ateliers d'initiation au numérique.

DES BÉNÉFICIAIRES FIERS

L'AATM propose des ateliers sociolinguistiques (ASL) et français langue étrangère (FLE) pour la préparation à l'épreuve du diplôme d'étude en langue française (DELF). Elise Hamard, directrice générale adjointe de l'AATM, et Cindy Ferreira, référente action sociale-secrétaire de direction, ont reçu les différents partenaires tels Laurent Diévaque, directeur de la direction départementale



Les bénévoles et des bénéficiaires ont participé à la journée.

de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), Anita Nobili et Olivia Brulefert, respectivement responsable et chef de projet de la politique de la Ville, la mission locale, le CDIF de l'Aube, l'Assage, Y Schools.

Solen Colas, coordinatrice ASL et les fidèles bénévoles étaient également sur place pour rendre hommage aux adultes inscrits aux cours, dont quelques-uns étaient présents pour partager leur fierté d'avoir osé s'inscrire et participer. ■ CM

JEUDI
25 MAI 2023

TROYES ET ENV

ASSOCIATION

Portes ouvertes et remise de diplômes à l'AATM

LA CHAPELLE-SAINT-LUC L'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) a présenté ses missions aux visiteurs et remis plusieurs diplômes de français.

L'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM), dirigée par Wanda Saire et son adjointe Elise Hamard, a organisé une journée portes ouvertes le lundi 22 mai au pôle social Le Corbusier, qui a connu un franc succès avec des visiteurs très intéressés.

Le but de cette journée était de faire connaître d'une part les accompagnements proposés, tels l'hébergement au Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada), l'hébergement d'urgence, l'accompagnement des réfugiés, le logement adapté dans la résidence sociale AATM et l'action sociale, avec notamment le pôle action sociale et sa référente Cindy Ferreira. Ce pôle permet d'aider à la résolution de problèmes administratifs et propose des ateliers de socialisation, cours de français et soutien scolaire.

APPEL AU BÉNÉVOLAT

La journée a également été l'occasion de mettre en valeur des ateliers sociolinguistiques (ASL) qui permettent d'apprendre la langue française afin de mieux communiquer au quotidien, et de préparer le diplôme d'études en langue française (DELF) avec la formatrice Nadia Nadjji. Ce 22 mai, ce sont cinq lauréats qui ont



Cinq lauréats ont été récompensés pour leur effort en français.

été mis à l'honneur, avec deux remises de diplômes de niveau A2, qui correspond à l'usage dans la vie quotidienne, et trois B1, niveau requis pour acquérir la nationalité française.

Enfin, un appel au bénévolat a été lancé avec pour objectif de promou-

voir l'insertion sociale et l'autonomie du public migrant, par l'approche de la langue française et de ses institutions et proposer des ateliers d'initiation numérique. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter l'AATM pour tout renseignement au 03 25 80 59 03.

Pôle Social La Clé

Configuration

Nom : **Pôle social la Clé**

Adresse : **21 Place Le Corbusier – 52200 Langres**

Téléphone : **03.25.86.48.79 - 07.89.34.01.97**

Date d'ouverture : **30/06/2022**

L'équipe :

- Siège social = 8 salariés (0,04 ETP)
 - 1 assistante administrative 0,005 ETP
 - 1 cadre administratif et comptable 0,005 ETP
 - 2 assistantes de gestion/aide-comptable 0,010 ETP
 - 1 assistante des services économiques 0,005 ETP
 - 1 apprenti chargé de mission RH 0,005 ETP
 - 1 directrice générale adjointe 0,005 ETP
 - 1 directrice générale 0,005 ETP
- Sur site
 - Recrutement formateur FLP
 - 1 jeune en service civique 0,75 ETP

Fonctionnement

➤ *Les Ateliers Sociolinguistiques (ASL)*

Le fonctionnement des ASL repose essentiellement sur des bénévoles.

Au 31 décembre 2023, nous comptons parmi nos effectifs 5 bénévoles.

Ainsi, nous avons pu organiser des ateliers socio linguistiques sur quatre groupes de niveaux :

- Un groupe d'alphabétisation pour des personnes en situation d'illettrisme, une fois par semaine pendant 1h30
- Un groupe de grands débutants, ne sachant ni lire ni écrire, à raison de quatre fois deux heures par semaine
- Un groupe de niveau intermédiaire pour les personnes qui maîtrisent les rudiments de la langue française, à raison de deux fois deux heures par semaine
- Un groupe d'apprenants avec un niveau plus avancé, à qui des ateliers de conversation ou un travail plus poussé à l'écrit, une fois par semaine pendant 1h30

La Clé s'appuie sur le réseau partenarial du CADA de Langres et bénéficie des outils et de l'expérience du pôle social Le Corbusier (Aube). Une personne en service civique assure une présence dans le local et est l'interlocuteur des bénévoles sur place.

Une permanence d'inscription est proposée tous les mardis de 16h à 17h15.

L'AATM propose des ASL centrés sur la recherche d'autonomie des bénéficiaires, en recourant au langage utile et à des documents du quotidien, de manière à les rendre acteurs dans leurs démarches.

Cette action vise à une meilleure maîtrise du langage utile, à partir d'échanges oraux axés sur la vie quotidienne (démarches administratives, compréhension de documents, prévention, découverte du mode de fonctionnement des espaces culturels et sociaux...).

Les intervenants ont recours à plusieurs outils et méthodes d'approche : appui sur des documents de la vie quotidienne (journaux, plaquettes d'information, factures...) rangés dans des classeurs par thématique, organisation de déplacements pédagogiques à l'extérieur, jeux de rôle, ainsi que l'utilisation ponctuelle de jeux de société adaptés.

Les bénéficiaires

➤ Les bénéficiaires des ASL

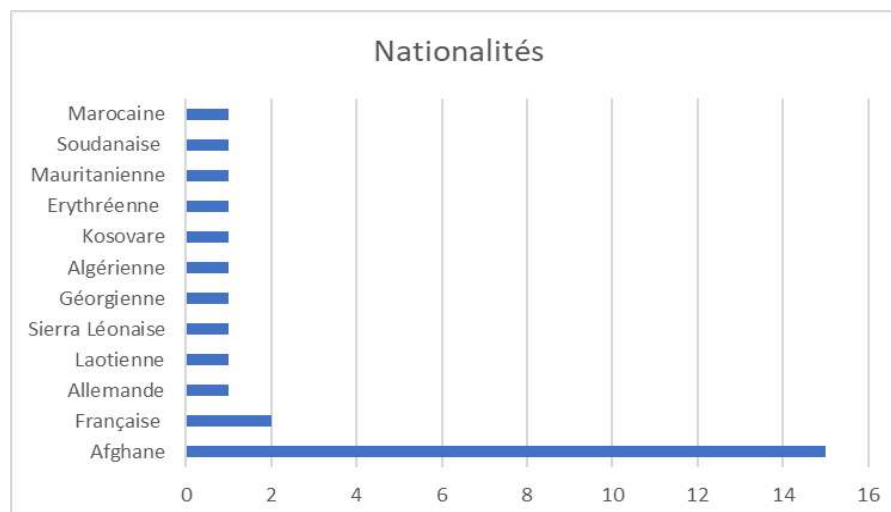
Durant l'année 2023, les ateliers ont concerné 27 personnes, à part pratiquement égale entre hommes et femmes avec 12 femmes et 15 hommes.

Comme en 2022, la moyenne d'âge des participants était de 39 ans, avec une nette majorité des personnes ayant entre 26 et 45 ans.

Tranches d'âge	Nombre de personnes	POURCENTAGE
18 - 25 ANS	3	11,1%
26 - 45 ANS	19	70,3%
46 - 60 ANS	3	11,1%
61 – 54 ANS	0	-
65 et +	2	7,4%
TOTAL	27	100,00%

On compte 18 bénéficiaires d'une protection internationale parmi les 27 inscrits.

8 personnes ont progressé de manière significative dans l'apprentissage du français.



Faits marquants / réalisations / difficultés

L'activité des ateliers socio linguistiques n'ayant repris que fin 2022, une inauguration officielle a été organisée en début d'année. La Clé a été depuis plus de 20 ans un pilier de l'apprentissage du français sur Langres. Cette inauguration a donc été l'occasion de réunir les partenaires de terrain qui avaient bien connu ce dispositif, de communiquer sur les nouvelles modalités d'orientation, d'inscription et de fonctionnement. Une pensée chaleureuse a notamment été réservée à Madame DANNER, la Présidente fondatrice de La Clé, autour de cette tradition de la galette des rois qui lui était chère.

- Recrutement d'une personne en service civique

Le choix avait été fait dès la reprise de l'activité de recruter une personne en service civique. Ce recrutement n'a pu être effectif qu'en début d'année 2023. Cela a permis notamment une présence plus importante auprès des bénévoles lors des ASL. Au cours de l'année, deux jeunes se sont succédés sur cette mission. Outre leur présence aux côtés des bénévoles pendant les ateliers, des tâches de suivi d'activité leur ont été confiées, ils ont pu participer aux réunions de bénévoles, mais aussi bénéficier de formations sur l'apprentissage du français aux primo arrivants grâce à un MOOC, participer au développement de différents projets. Ils ont participé aux permanences d'inscription.

- Communication et partenariat

Afin de faire vivre La Clé et de satisfaire un maximum de besoins, il est primordial de communiquer de la façon la plus large possible, notamment au niveau des partenaires de l'insertion professionnelle. Une présentation des différentes activités de l'AATM sur Langres a ainsi été réalisée lors du Comité Technique d'Animation de l'insertion par l'activité économique en juillet 2023, avec un focus sur le projet de cours de FLP qui était en voie de réalisation.

Un stand a également été tenu lors du Forum Parentalité organisé en octobre 2023 par le CESC commun, avec pour objectif de proposer aux parents assistant à cet évènement de trouver une proposition en cas de difficultés avec la langue française.

- L'équipe bénévole

Dans la mesure où les ASL reposent sur des bénévoles, une attention toute particulière est portée à l'animation de cette équipe.

Cela commence par en recruter de nouveaux. L'année 2023 a permis, grâce à deux nouveaux bénévoles, de diversifier l'offre de la Clé. Un cours à destination des grands débutants a permis à un groupe de 5 à 6 personnes de bénéficier d'un atelier de deux heures, quatre fois par semaine. Un autre bénévole a choisi de se consacrer aux personnes ne sachant ni lire ni écrire dans leur langue. Cet atelier a notamment fait émerger un besoin supplémentaire : accueillir les personnes en situation d'illettrisme. C'est ainsi qu'un nouveau groupe de niveau a pu voir le jour, portant le nombre de groupes de niveaux de deux à quatre.

L'animation de cette équipe de bénévoles est également passée par l'organisation de réunions de bénévoles, afin de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, leurs réussites, leurs difficultés, leurs ressentis. Ces réunions ont également pu permettre d'ajuster la composition des groupes de niveaux en fonction de l'évolution des apprenants.

L'AATM leur a également permis de partager un repas convivial partagé avec les bénévoles intervenants au CADA.

- Accompagnement des bénévoles

Enfin, chaque nouveau bénévole se voit proposer un temps d'observation avec un bénévole plus expérimenté, ainsi que la participation au MOOC « *Accompagner les étrangers primo-arrivants dans leur apprentissage du français* », proposé par le CAVILAL – Alliance Française de Vichy, avec le soutien du ministère de l'intérieur. En fin d'année, tous les bénévoles volontaires ont pu assister à une formation de sept heures sur la gestion de l'hétérogénéité des groupes proposée

par le Radya. Ainsi, trois bénévoles de La Clé, l'auxiliaire socioéducative du CADA et le jeune en service civique ont pu bénéficier de cette formation.

En 2023, deux bénévoles ont malheureusement mis fin à leur engagement, ce qui n'a pas mis en difficulté l'organisation des différents ateliers dans la mesure où il s'agissait de personnes en binôme, mais qui a laissé reposer l'intégralité de l'atelier sur une seule personne.

- Le numérique : partenariat avec le Conseiller Numérique France services

Si l'apprentissage de la langue française est le cœur d'activité de La Clé, l'objectif visé est bien de permettre aux apprenants de gagner en autonomie. Outre la maîtrise de la langue, la maîtrise de l'outil numérique est fondamentale afin d'atteindre cet objectif. Ainsi l'année 2023 a permis de faire aboutir un projet d'ateliers numériques, en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Langres. Un conseiller numérique France Services est venu présenter ses missions à des personnes volontaires pour participer à des ateliers numériques en mai, réunion de présentation qui a remporté un franc succès en termes de participants, mais aussi en nombre d'inscrits auxdits ateliers. Pour des raisons de disponibilité des conseillers numériques, ces ateliers ont finalement pu débuter en novembre 2023, avec un créneau d'une heure trente par semaine, pour un groupe de six personnes, et une durée de trois mois par session.

- Projet de cours de Français Langue Professionnelle

Dès la réflexion d'une éventuelle reprise de l'activité de La Clé en début d'année 2022, l'AATM a perçu le besoin et les attentes autour de ce dispositif qui avait laissé un manque sur le territoire depuis sa fermeture en 2020. L'évolution du profil du public primo-arrivant, directement liée au contexte d'intervention du CADA, a fait émerger de nouveaux besoins : un public bénéficiaire de protection plus important en nombre du fait de l'augmentation du nombre de statuts accordés par l'OFPRA et la CNDA, une instruction des procédures de demande d'asile plus rapide, impliquant un temps beaucoup plus court pour apprendre la langue en amont de l'obtention de la protection. Les ateliers socio linguistiques sont bien évidemment essentiels pour aider ce public à avancer dans son parcours d'insertion. Mais, dans ce contexte, le besoin d'un accompagnement plus soutenu et plus spécifique se fait sentir. Ainsi, l'AATM, dans la lignée d'échanges concrets et constructifs avec les services de l'Etat, a présenté un projet de cours de français Langue Professionnelle, et s'est vue octroyer des subventions supplémentaires pour déployer ce dispositif. Le choix a été fait de proposer un dispositif le plus souple possible, qui permette de compléter ce qui existe déjà sur le territoire : un accompagnement personnalisé, de 7 à 21 heures par semaine en fonction des disponibilités du stagiaire, en entrées et sorties permanentes, et pour des personnes soit ayant un projet professionnel, soit étant déjà en emploi. L'objectif est de travailler sur les savoirs êtres en entreprise, les droits et devoirs du salarié, le vocabulaire spécifique, ... Après plusieurs mois de recherches, une formatrice a été recrutée en septembre, et a pu travailler sur un contenu pédagogique. Elle a malheureusement mis fin à sa période d'essai, et n'a pas pu être remplacée en 2023. Néanmoins, un recrutement a pu être finalisé, avec une prise de poste en tout début d'année 2024.

- Assiduité des apprenants

Si la bonne connaissance de La Clé et de ses modalités d'inscription et de fonctionnement est essentielle pour accueillir des apprenants, il subsiste une difficulté, qui se retrouve par ailleurs sur d'autres dispositifs comparables gérés par l'AATM, qui consiste à maintenir une continuité dans l'apprentissage. C'est l'une des plus grosses difficultés rencontrées au cours de l'année 2023, dans la mesure où les personnes inscrites ne sont pas toujours assidues aux ateliers, soit par manque de repères spatio-temporels, soit en raison de changements d'ordre professionnels ou familiaux qui les empêchent d'assister aux ateliers.

Projets 2024

La traditionnelle galette des rois a toujours constitué un rendez-vous à la Clé, et cette tradition perdurera en 2024 encore. Ce sera l'occasion d'inviter les partenaires à partager un

moment convivial, d'échanger sur les différentes actualités des uns et des autres, et de communiquer une nouvelle fois sur les activités de La Clé, avec le lancement opérationnel des cours de FLP.

C'est ce projet en particulier qui concentrera toutes les attentions en 2024. La formatrice fraîchement recrutée aura pour objectif de construire le dispositif tout entier : inscriptions, validations des candidatures, organisation, contenu pédagogique, outils, documents de présentation et de communication à destination des partenaires prescripteurs. S'en suivra la phase opérationnelle avec une entrée progressive en formation des stagiaires dont les candidatures auront été validées. Ce travail s'accompagnera bien évidemment de tout un travail de communication auprès des partenaires susceptibles d'orienter des personnes. Des présentations des différents dispositifs gérés par l'AATM sur Langres, avec un point d'intérêt particulier pour le FLP, seront réalisées auprès des travailleurs sociaux de la Mission Locale, de l'ADPJ, mais aussi aux partenaires présents lors des CTA, et de façon plus ciblée auprès de groupements ou de fédérations d'employeurs.

Par ailleurs, dans l'optique de personnaliser au maximum l'accompagnement linguistique proposé par La Clé, un travail étroit de collaboration sera à élaborer autour du nouveau chantier d'insertion porté par la politique de la ville, sur lequel l'AATM entend positionner des personnes accompagnées.

L'un des objectifs pour 2023 était de développer les sorties pendant les ASL, afin d'apporter du concret aux contenus travaillés en ateliers. Cet aspect n'a malheureusement pas pu être mis en œuvre, mais reste un objectif assigné aux ASL, auquel il serait intéressant de se consacrer en 2024.

Sur la question des personnes inscrites qui ne sont pas assidues, ou qui cessent de venir, il serait intéressant de travailler un rapide questionnaire afin de connaître et analyser les raisons de ces absences, et surtout de chercher comment y remédier. Il semble notamment, dans les pistes de réflexion, que la recherche de nouveaux bénévoles, permettant de fonctionner à nouveaux en binômes, permettrait d'instaurer une vraie continuité dans les ateliers, de pallier aux absences de bénévoles, et ainsi que maintenir une forme de repères pour les apprenants.

Le jeune en service civique achèvera sa mission à la fin du premier semestre, et sera ainsi à remplacer. Cela implique toujours un investissement, que ce soit dans la recherche de profils, dans l'accueil d'un nouveau jeune, dans son accompagnement et son évolution sur la mission.

AATM - LISTE DES SIGLES UTILISÉS COURAMMENT

AATM : Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

ADA : Allocation Demandeur d'Asile

ADPJ : Association Départementale Prévention Jeunesse

AGIR : Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés

AGLS : Aide à la Gestion Locative Sociale

AME : Aide Médicale d'Etat

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

APP : Analyse de la Pratique Professionnelle

APS : Autorisation Provisoire de Séjour

ARV : Aide au Retour Volontaire

AS : Assistante Sociale

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASL : Ateliers Socio-Linguistiques

ATSA : Accueil Temporaire Service Asile

AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement

BAJ : Bureau d'Aide Juridictionnelle

BOP : Budget Opérationnel de Programme

BPI : Bénéficiaire d'une Protection Internationale

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

BSA : Bar Sur Aube

CA : Conseil d'Administration

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAES : Centre d'Accueil et d'Evaluation Sociale

CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation (migrants de Calais)

CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCH : Code de la Construction et de l'Habitation

CD : Conseil Départemental

CDAG : Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit

CER : Contrat d'Engagement Réciproque

CESEDA : Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile

CESF : Conseillère en Economie Sociale et Familiale

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CIDFF : Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles

CIO : Centre/Conseiller d'Information et d'Orientation

CIR : Contrat d'Intégration Républicaine de l'OFII

CLAT : Centre de Lutte Anti Tuberculeuse

CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement

CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CMJ : Conseil Municipal Jeunes

CMA : Conditions Matérielles d'Accueil

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique

CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile

CNR : Crédits Non Reconductibles

CPH : Centre Provisoire d'Hébergement

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CR : Compte-Rendu

CSE : Conseil Economique et Social

CSS : Couverture Santé Solidaire

CST : Carte de Séjour Temporaire

CTAI : Cellule Territorial d'Accueil et d'Intégration

DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

DIHAL : Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

DNA : Dispositif National d'Accueil

DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

DUD : Document Unique de Délégations

EI : Evènement Indésirable

ENC : Etude Nationale des Coûts

EPICURE : Equipe Psychiatrique Intersectorielle de Cure de l'Exclusion

ERE : Equipe de Réussite Educative

ESSMS : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux

ETP : Equivalent Temps Plein

FA : Fiche Action

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité

FLE : Français Langue Etrangère

FP : Fiche procédure/ protocole

FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement

FTDA : France Terre d'Asile

FTM : Foyer de Travailleurs Migrants

GAP : Groupe d'Analyse des Pratiques

GUDA : Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile

HAS : Haute Autorité de Santé

HU : Hébergement d'Urgence

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

IRTF : Interdiction de Retour du Territoire Français

LCSL : La Chapelle Saint Luc

MNA : Mineur Non accompagné

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

OPC : Offre de Prise en Charge

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

PASS : Permanence d'Accès aux Soins

PE : Projet d'Établissement

PEC : Parcours Emploi Compétences

PEF : Parent d'Enfant Français

PF : Pension de Famille

PMI : Protection Maternelle et Infantile

POS : Personnes originaires de pays considérés comme surs

PP : Projet Personnalisé

PRADHA : Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile

PRE : Programme de Réussite Educative

QVT : Qualité de Vie au Travail

RA : Rapport d'Activité

RBPP : Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles

REP : Réseau d'Education Prioritaire

RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données

RH : Ressources Humaines

RMU : Référé Mesure Utile

RPS : Risques Psycho-Sociaux

RS : Résidence Sociale

SIAE : Structures de l'Insertion par l'Activité Economique

SIAO : Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation

SPADA : Structure de Premier Accueil du Demandeur d'Asile

SPE : Service Public de l'Emploi

TS : Travailleur Social

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

UNAFO : Union professionnelle du logement accompagné

UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

VAD : Visite à Domicile

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience